This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

# *Vie de M. Rousselot, professeur de théologie au grand ...*

[Alexis] Auvergne

Digitized by Google

Fr 9078.13

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE

PURCHASED APRIL, 1927

Digitized by Google

Digitized by Google

Mr ROUSSELOT.

Digitized by Google

# VIE

DE

# M. ROUSSELOT

Professeur de théologie au Grand Séminaire de Grenoble,

DOYEN DU CHAPITRE CATHÉDRAL ET VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE,

PAR L'ABBÉ AUVERGNE,

Chanoine, Secrétaire général de l'Evêché de Grenoble,

SUIVIE

D'UNE NOTICE HISTORIQUE

SUR

## M. DHIÈRE

DIRECTEUR AU MÊME SÉMINAIRE,

PAR M. ROUSSELOT.

Erat vir bonus, et plenus
Spiritu Sancto et fide.
(ACT. XI, 24.)

A GRENOBLE,

CHEZ L'AUTEUR,

ET CHEZ BARATIER FRÈRES ET DARDELET, IMP.-LIBRAIRES,

Grand'rue, n° 4.

1866

Digitized by Google

Fr 9078.13

Avec la permission de Monseigneur l'Evêque de Grenoble.

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
APRIL, 1927

2500. Grenoble, Typ. de A. Baratier, imprimeur de l'Evêché. — 17-8-66.

Digitized by Google

# AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE GRENOBLE.

L'Esprit-Saint nous avertit, par la bouche de l'Apôtre, de nous souvenir de nos supérieurs qui nous ont prêché la parole de Dieu, de considérer quelle a été la fin de leur vie et d'imiter leur foi. *Mementote præpositorum vestrorum qui vobis locuti sunt verbum Dei, quorum intuentes exitum conversationis, imitamini fidem* (ad. Heb. XIII, 7). Dociles à cet avertissement, les prêtres du diocèse de Grenoble n'ont point oublié ces prêtres vénérables qui ont dirigé le Séminaire diocésain en qualité de Supérieurs, de Directeurs ou de Professeurs, depuis la restauration du catholicisme en France par le concordat de 1801. Ils ont conservé un souvenir de respect et de reconnaissance pour ces hommes de Dieu, puissants en parole et en œuvres, qui furent leurs guides et leurs modèles, qui dirigèrent leurs premiers pas dans la carrière ecclésiastique, qui furent pour eux des lampes ardentes et luisantes. Voici, en particulier, des noms qui resteront éternellement gravés dans leurs cœurs :

MM. Claude Dhière, décédé le 13 juin 1820, à l'âge d'environ 63 ans.

Clément Bossard, décédé le 4 avril 1833, à l'âge de près de 70 ans.

Digitized by Google

Jean-Baptiste Caillet, décédé le 24 septembre 1832, à l'âge de 69 ans.

Antoine-Pierre David, décédé le 24 septembre 1833, à l'âge de 33 ans.

Pierre-Isidore Albertin, décédé le 19 juin 1852, à l'âge de 47 ans.

Pierre-Joseph Rousselot, décédé le 12 août 1865, à l'âge de 80 ans.

Combien il serait à désirer qu'une notice historique sur chacun de ces prêtres nous conservât la mémoire de leurs vertus ! Leurs exemples ne serviraient pas seulement à ceux qui les ont connus, mais encore à tous ceux qui viendront après nous.

En attendant la réalisation de ce vœu et pour l'accomplir autant qu'il est en nous, nous présentons aujourd'hui au clergé la vie de M. Rousselot, et nous y joignons, sous forme d'appendice, une notice historique sur M. Dhière, rédigée par M. Rousselot lui-même.

Le diocèse de Grenoble doit à la mémoire de M. Rousselot un tribut particulier de reconnaissance et de vénération. Il a été le maître et le père de toute la génération sacerdotale actuellement vivante dans le diocèse, et quel père ! quel modèle ! Nommé professeur au Grand Séminaire de cette ville, en 1813, il n'a quitté l'enseignement de la théologie qu'avec la vie, en 1865. Conserver le souvenir d'une vie si belle, si pleine de mérites, en la mettant par écrit, c'est répondre au désir du clergé, à l'affection filiale de tous les élèves de M. Rousselot; c'est faire une chose utile, édifiante; c'est accomplir un devoir de reconnaissance. Cette pensée me presse de prendre la plume et fait taire en moi le sentiment de mon insuffisance.

La vie de M. Rousselot se divise naturellement en deux parties bien distinctes. L'une le prend au berceau en Fran-

Digitized by Google

che-Comté, et le conduit jusqu'à son admission dans le diocèse de Grenoble. L'autre le prend au seuil du sanctuaire, le suit dans la chaire du professeur, dans ses rapports avec ses élèves, avec la jeunesse, avec plusieurs Communautés religieuses; elle nous montre ses vertus privées et sacerdotales et les œuvres de son zèle pour la gloire de Dieu et de l'Eglise. La première partie de cette vie est une longue périgrination à travers l'Europe pendant et après la Révolution française. L'autre nous présente en M. Rousselot le modèle du saint prêtre, du professeur savant, aimable et attaché à sa profession.

M. Rousselot se faisait un plaisir, de temps en temps, pour récréer ses élèves et faire une agréable diversion à des études constamment sérieuses, de raconter la première partie de sa vie. Heureusement, quelques-uns de ses élèves ont pris des notes. Celles que M. l'abbé Poncet, curé d'Eclose, a bien voulu me communiquer, m'ont été d'un grand secours. Je suivrai l'ordre et le nombre de chapitres établis par M. Rousselot dans son récit J'en conserverai le texte autant que possible et je mettrai entre guillemets les phrases ou les alinéas qui seront de lui, en sorte qu'on les connaîtra au premier coup d'œil. On pourra y reconnaître son genre, son style et l'homme lui-même. Nous aurions pu conserver certaines expressions, certains détails plaisants, qu'on avait un vif plaisir à entendre et qui font le charme d'une conversation, mais qui ne supporteraient pas facilement la lecture. Nous avons cru devoir faire quelques suppressions, mais nous les avons compensées par des détails tirés de l'*Histoire de la Trappe*, par M. Casimir Gaillardin. — Paris, 1844. Ces emprunts compléteront le récit de M. Rousselot sur les longs et pénibles voyages qu'il fit dans son enfance, en suivant les Trappistes en Suisse, en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Prusse. Ces détails expliqueront les motifs de leurs nom-

Digitized by Google

breux changements de résidence ; ils doubleront l'intérêt qui s'attache à cette merveilleuse et chrétienne épopée. Personne, je l'espère, ne les trouvera trop longs. D'une part, en effet, ils nous feront assister au magnifique spectacle que donnèrent à l'Europe de pauvres religieux, exilés volontaires, accueillis partout par humanité et repoussés partout par la politique; fuyant et surmontant en tous lieux la persécution, pour sauver l'ordre de Citeaux et le faire refleurir en France après la tourmente révolutionnaire. D'autre part, ces détails n'appartiennent-ils pas à l'histoire même de M. Rousselot et des enfants de son âge qui furent les compagnons de son exil ? Ils partagèrent tous les travaux et toutes les souffrances de leurs maîtres, et chacun d'eux pouvait dire : *quorum pars... fui.*

Le regret d'avoir perdu ce saint homme et un sentiment particulier de reconnaissance m'ont porté à entreprendre ce travail. Ces motifs suffiront, sans doute, pour appeler sur mon petit livre la bienveillance de mes confrères dans le sacerdoce.

Je n'ambitionne, du reste, d'autre mérite que celui du narrateur simple et fidèle.

Grenoble, le 12 août 1866, premier anniversaire de la mort de M. Rousselot.

L'ABBÉ AUVERGNE, chanoine,
Secrétaire général de l'Evêché.

---

Digitized by Google

# VIE DE M. ROUSSELOT.

## PREMIÈRE PARTIE.

**Depuis sa naissance jusqu'à son admission dans le diocèse de Grenoble.**

### CHAPITRE PREMIER.

**De sa naissance jusqu'à l'époque de son émigration en Suisse.**

Pour fixer l'attention de ses jeunes auditeurs, M. Rousselot commençait toujours ce chapitre par un souvenir virgilien assez applicable aux circonstances :

*Conticuere omnes intentique ora tenebant;*
*Inde toro pater Æneas sic orsus ab alto.*

M. Rousselot naquit le 12 avril 1785, dans un village appelé le Barboux, en Franche-Comté, canton du Russey (Doubs). Le lendemain il reçut au baptême les noms de Pierre-Joseph; mais on l'appela habituellement et simplement Joseph. Il fut l'aîné de la famille. Ses parents, Claude-Joseph Rousselot et Marie-Liduvine Brisebard, étaient pauvres, mais honnêtes et sincèrement chrétiens. Une seule particularité fera con-

Digitized by Google

naître la considération dont jouissait son père. Au retour de l'émigration, dont nous raconterons plus loin les circonstances, il se fixa comme locataire sur la paroisse de la Grand'Combe-des-Bois, contiguë à celle du Barboux, et dans la maison de cette paroisse la plus rapprochée du Doubs, qui la sépare d'avec la Suisse. Un jour par semaine il allait au marché de la Chaux-de-Fonds, ville protestante du canton de Neufchâtel, et il avait la confiance de l'un et de l'autre pays. Les meilleures familles de la Grand'Combe-des-Bois avaient la coutume, au printemps, d'emprunter de l'argent à la Chaux-de-Fonds pour acheter le bétail nécessaire aux pâturages de leurs montagnes. Ils offraient des cautions, mais les Suisses leur disaient : Nous ne pouvons point vous répondre aujourd'hui. Samedi prochain nous verrons le père Rousselot, et nous vous ferons savoir ce que nous pourrons faire. Voilà jusqu'à quel point les protestants estimaient M. Rousselot père. M. Faivre, curé de la Grand'Combe-des-Bois, de qui nous tenons ces détails, ajoute ceux-ci : M. Rousselot père était vraiment religieux, régulier en toutes choses, assidu à la prière, fréquentant les offices et les sacrements; homme de paix, conservant son calme et sa candeur au milieu des peines dont il était parfois accablé dans sa famille; discret dans la conversation, reconnaissant à l'égard de tous : chacun cherchait à l'obliger. Ce portrait du père n'est-il pas celui du fils ? Revenons à celui-ci.

« Il avait environ trois ans et demi, lorsqu'une maladie, la terreur des mères et le fléau de l'enfance, parcourt le pays, exerce ses ravages et fait de nombreuses victimes. C'est la petite-vérole. Le petit Joseph va lui payer son tribut.... Il reste trois jours aveugle. — Il guérit cependant : mais il garde imprimé en caractères ineffaçables sur son visage un certificat consta-

Digitized by Google

tant qu'il est libéré de la dette commune. » M. Rousselot disait plaisamment qu'il ne fut jamais remarquable par la beauté du visage et que sa mère ne se vanta pas de lui. La petite-vérole, on le comprend, était peu propre à embellir l'œuvre de la nature. Mais quoi qu'en dît M. Rousselot, il y avait sur sa grande figure tant de bonté et de sérénité, que personne ne se doutait qu'il y manquât quelque chose.

Il s'amusait dans son enfance comme tous les enfants, et il y avait un vrai plaisir à l'entendre raconter ici en détail, les divers jeux auxquels il se livrait à l'âge de quatre à cinq ans, et les divers accidents qui lui arrivèrent, et dont il avait conservé un parfait souvenir.

« Mais le voici arrivé au moment où commencent les premières scènes de la Révolution de 1789. La France est à la veille de grands et terribles châtiments. C'est un volcan qui annonce une éruption prochaine par de fréquentes secousses; des tourbillons de fumée commencent à s'élever et à obscurcir la nue. Tremblez, vous qui habitez non loin de ces immenses fourneaux du foyer intérieur de la terre! Déjà les esprits se préoccupent de ce qui va arriver... on s'assemble... on tient des conseils... on voudrait prévenir l'orage. La garde nationale est formée et fait l'exercice. Le petit Joseph s'élance de la maison pour aller voir... Son père en fait partie... Il dévore des yeux le costume et les évolutions des soldats.... Que c'est beau! Le tambour bat, les fusils sont chargés... En joue! feu! La détonation renverse Joseph... Il appelle son père à grands cris... il a peur! Déjà le petit montre un spécimen de sa bravoure! Il sera un jour un vaillant soldat. Mais non! il faut qu'il aille à l'école... Les bruits de guerre tomberont, les alarmes se dissiperont. La révolution n'aura pas lieu. A l'école, Joseph! suivons-le à l'école.

» L'abbé Receveur avait établi près du Barboux une

Digitized by Google

maison de retraite où l'on instruisait les enfants. Les personnes qui composaient cette maison ne faisaient pas de vœu, mais suivaient la règle observée dans les séminaires. La frugalité y était sévère. C'est dans cette maison que Joseph sera placé. Il part avec son père; il éprouve du plaisir chemin faisant; il appelle cela voyager. Enfin, il arrive. Mais voici le moment où il faut se séparer de son père. Les larmes succèdent à la joie. Son père retourne à la maison et le petit garçon reste seul. Lui, qui était libre comme l'air, mangeant à volonté et à souhait, s'amusant du matin au soir, comment pourra-t-il s'accoutumer à ce nouveau genre de vie? Tout ce qu'il voit est nouveau à ses yeux, il ne le comprend pas. Il faut se lever plus matin que chez son père, il faut travailler : cela ne l'arrange pas. Si du moins on lui donnait à manger ce qu'il désire! Mais non; il faut suivre la règle commune! Il va dîner et souper avec les autres; ce qu'on lui sert n'est pas de son goût; il faut sortir de table, et il a encore faim; tout le contrarie : alors il pleure et veut retourner à la maison paternelle.... Il n'a fait du reste aucuns progrès. Il ennuie ses maîtres et fait tant qu'il est congédié. Il n'en pleure pas et regagne tranquillement le toit qui a abrité son enfance. »

M. Rousselot a pris plaisir, comme on le voit, à raconter en détail et sans chercher à l'excuser ce qui pouvait présenter chez lui un côté faible et défectueux. Mais ce récit n'est-il pas la preuve du danger qu'il y a à arracher trop tôt les enfants à la sollicitude maternelle? Il avait cinq ou six ans à cette époque : dès lors il n'a pas besoin de se justifier.

« Cependant un maître d'école, assez bon maître d'ailleurs, vient s'établir dans son village. A l'école, Joseph!... Il faut partir. Il commence à comprendre qu'il faut travailler, il met la main à l'œuvre avec assez

Digitized by Google

d'ardeur. Il voit punir ses compagnons plus âgés que lui, et lui, il a encore les mains vierges de férule. Il remplit son devoir avec assez d'exactitude. Il se lève et se tient debout quand le maître arrive, selon la coutume établie. Le maître, en arrivant, demande comment on s'est comporté, ce qu'on a fait. Joseph a assez bien fait, il n'y a donc point de punition pour lui. Que les autres soient mis à genoux; qu'ils présentent leurs mains tremblantes et fassent d'horribles grimaces en recevant quelques coups de férule.... Pour lui, il est sage. Un certain jour, cependant, le petit garçon s'amusait avec son voisin. On lui jette la férule; il faut la rapporter et recevoir son salaire. Il va, et, n'ayant jamais goûté de ce fruit amer, il tend la main avec hardiesse : ce que voyant le maître, il lui pardonne.

» Il continue à étudier avec assez de plaisir. Mais l'heure fatale de la révolution a déjà sonné aux quatre coins de la France. Des grandes villes, l'agitation commence à se communiquer aux petites, et de celles-ci aux campagnes. La garde nationale se rassemble fort souvent. Tout annonce une orageuse tempête. Joseph est obligé de quitter l'école, après y être resté tout le carême. Il pleure cette fois, non dans le désir de s'en retourner, mais bien du regret de quitter l'école. Enfin, il retourne à la maison de son père. Pendant ce temps-là, que se passe-t-il au Barboux et dans les autres pays ?

» De nombreuses réunions s'organisent : on délibère sur les moyens à prendre pour la sûreté et la tranquillité publiques. Mais déjà les opinions arborent leurs couleurs diverses : l'un est républicain, l'autre royaliste. C'est ainsi qu'au Barboux deux factions se partagent le pays. La France, dans l'attente d'un bouleversement, appelle des soldats aux armes. Une nouvelle conscription est établie. Le père de Joseph est déclaré conscrit :

Digitized by Google

il met la main dans l'urne et tire un mauvais sort. Il se procure un remplaçant. Les factions augmentent et deviennent de plus en plus menaçantes. Au Barboux, le parti royaliste est plus nombreux que celui des soi-disants patriotes. Dans les grandes villes, ce sont les révolutionnaires qui dominent. Aussi, veulent-ils effrayer ceux qui sont restés fidèles à leur Dieu et à leur roi. Pour cela ils font circuler des guillotines dans les bourgs et les villages, ils désarment les paysans; en même temps, pour les détacher de la religion catholique, ils leur enlèvent, outre leurs armes, leurs livres de prières. La mère de Joseph, femme pieuse, cache les *Pensées d'Humbert* dans un trou qu'elle creuse dans le jardin, ayant soin de bien envelopper le livre pour qu'il ne se détériore pas.

« Déjà le clergé a été dépouillé de ses biens, maltraité, exilé. Déjà la constitution civile du clergé était mise à exécution en France. Les prêtres non assermentés étaient poursuivis. Le curé du Barboux avait été contraint de quitter son troupeau pour éviter la mort. Les fidèles allaient assister en secret à quelque messe célébrée dans des chambres particulières ou même dans les granges. Une fois la mère de Joseph se transporte à douze lieues de là pour remplir son devoir pascal. Un prêtre constitutionnel, nommé Joly, est donné à l'église du Barboux, église qui, comme les autres, a été pillée, ravagée et entièrement dépouillée. Ce prêtre arrive un dimanche pour dire la messe. Il ne trouve ni calice, ni ornement, ni rien de ce qui est nécessaire pour le saint sacrifice. Il revient le dimanche suivant, apportant avec lui les objets indispensables. L'église est ouverte, il sonne la cloche, mais personne ne paraît à l'église. Forcé de retourner chez lui, il a le courage de revenir une troisième fois. Mêmes préparatifs, même réception. Il s'en retourne

Digitized by Google

comme il était venu; les femmes mêmes se moquent de lui. Il est contraint d'abandonner le pays.

» Cet attachement à la religion catholique redouble la fureur des révolutionnaires. Ils forment des clubs pour s'en venger. De leur côté, les paysans se réunissent aussi; ils s'arment de faux et de tridents. Un vaste complot s'ourdit parmi ces braves gens. Leur rendez-vous est fixé à minuit, dans une grande forêt. A minuit, cinq à six cents paysans, fidèles au serment, se trouvent réunis.

« Malheureusement le secret de ce mouvement avait transpiré. Ils sont à peine rassemblés, que de nombreuses troupes de patriotes cachés dans les bois, fondent sur eux à l'improviste, et les dispersent en leur tirant de loin des coups de fusil. De peur d'être arrêtés, les paysans émigrent en Suisse. Le père de Joseph est du nombre. Ils sont poursuivis par la garde nationale. Ils traversent le Doubs et atteignent la Suisse. Ainsi finit dans cette contrée la tentative qui lui mérita le nom de petite Vendée. Le lendemain les patriotes et la garde nationale reviennent triomphants. En passant devant sa maison, il en est qui demandent à la mère de Joseph du lait pour se rafraîchir; elle les reconnaît, mais tremblant pour son mari et de peur de le trahir, elle n'ose leur en demander des nouvelles : il y a une loi portée contre les émigrés. — Cependant que fait Joseph? Il est encore un peu matin. Il est jeune, il dort; sa mère l'appelle : Joseph! Joseph! l'armée arrive, lève-toi vite! vite! Joseph éveillé prend son pantalon, et tout effrayé de voir tant de soldats, s'enfuit chez un habitant assez éloigné de la maison de son père. Pauvre mère, où est ton enfant, ton Joseph? Elle le cherche toute la journée; mais vains efforts! Où donc est-il? il a couru se mettre en sûreté. Enfin le petit garçon est retrouvé le soir.

Digitized by Google

» Mais le père? il est émigré! quelle triste année pour la mère! Comme elle tremble pour son mari! comme elle souffre pour elle et pour ses enfants. » Plus d'une fois son petit Joseph est obligé d'aller demander l'aumône, à la porte des personnes charitables, pour soulager la misère de la maison. Il se fit distinguer par son honnêteté dans ses demandes, et par sa promptitude à se retirer dès qu'il avait été exaucé. « Quant au père de famille, il revient de temps en temps, la nuit, à travers de grands dangers, voir sa femme et ses enfants, et avant le jour il regagne le lieu de son exil. — Que Dieu accompagne et protége l'exilé! Il sauve la vie à un prêtre, il l'aide à sauver quelques débris de fortune; il en reçoit une petite récompense. Les affaires se compliquent, les temps deviennent plus mauvais; plusieurs émigrés revenant en secret voir leurs familles sont arrêtés. Le père de Joseph craignant pour lui et pour les siens, se décide à revenir une dernière fois pour les emmener avec lui. Il se fait accompagner par cinq ou six hommes robustes et courageux, pour emporter tout ce qu'il pourra de son petit avoir; car tout ce qu'il a sera pillé dès qu'on s'apercevra que la famille a quitté le pays et a émigré. Ils font donc des ballots de tout ce qu'ils peuvent emporter, et ils quittent silencieusement la maison au milieu de la nuit. Joseph les suit tout ébahi. C'était vers la fin de 1792. Joseph n'a que sept ans et demi. Avec lui est sa sœur Marie-Josephte, âgée de six ans, son frère François-Xavier, âgé de trois ans, et sa sœur Charlotte, âgée de quelques mois. Voilà donc Joseph sur le chemin de l'exil! Pauvre Joseph! si jeune encore! »

---

Digitized by Google

## CHAPITRE II.

**Depuis le commencement de son émigration jusqu'à sa première Communion.**

---

« Joseph et sa famille sont partis, emportant une partie de leur modeste avoir. Le reste est bientôt livré au pillage. Les voilà qui cheminent sans bruit au milieu des ténèbres. Une ombre les épouvante. Ils s'avancent du côté du Doubs. Cette rivière sépare le territoire du Barboux de la principauté de Neufchâtel. Mais avant d'y parvenir, il faut gravir une côte du Jura. Joseph, comme le fils d'Enée, suit son père comme il peut, *Sequitur patrem non passibus æquis.* La mère, nouvelle Creüse, se traîne à leur suite, *pone subit conjux.* L'ascension de la côte est assez heureuse. Ils descendent le versant opposé; après beaucoup de fatigues, ils arrivent sur les bords du Doubs. Là, ils trouvent, comme Enée sur l'Ida, plusieurs familles prêtes à émigrer, qui vont chercher un repos et un salut que leur refuse leur propre patrie. Mais, hélas! comme dans Virgile, la Creüse a disparu : la mère de Joseph n'a pu suivre la petite troupe; elle aussi avait son fardeau, c'est le fardeau d'une mère, c'est sa plus petite fille. Egarée dans sa route, elle s'était tellement troublée qu'elle avait pour ainsi dire perdu la tête. Elle erre quelque temps et finit par tomber entre les mains de ceux qui gardent le Doubs pour empêcher l'émigration. Cependant la petite troupe retourne sur ses pas et appelle l'infortunée. Ils viennent près des gardiens de

Digitized by Google

la rivière. Ils retrouvent entre leurs mains celle qu'ils cherchent; ils poussent des cris, profèrent des menaces, et forcent les patriotes à la relacher. Enfin il faut passer le Doubs; mais les barques sont gardées. Quel moyen prendre? Trouver un endroit guéable; c'est ce qu'ils font. Les gardiens s'aperçoivent bientôt de leur entreprise ; ils surviennent et crient trois fois : qui vive? Ame qui vit ne répond. Là-dessus ils lâchent une bordée de coups de fusil. Aucun de la troupe n'est blessé. On continue avec plus de vitesse à traverser l'eau; les balles sifflent de nouveau au-dessus des têtes. Enfin on atteint le bord. Les femmes et les enfants, ayant eu peur des coups de fusil et de l'eau, sont déposés à terre; la joie les ranime un peu. Des cris nombreux se font entendre de ce côté : on se moque des patriotes. A bas la république! vive la famille Royale! Le petit garçon, comme on le pense bien, ne manque pas de crier à son tour : A bas la république et vive le Roi! On foule donc le sol de la Suisse. Te voilà, mon petit garçon, en exil dans une terre étrangère; mais comme le père et la mère sont avec toi, ainsi que tes frères et sœurs, tu es encore chez toi. Pour l'enfant, en effet, la patrie, c'est son père, sa mère, ses frères et sœurs et d'autres petits compagnons. Rien ne lui manque de tout cela; il ne sent donc pas sa position.

» Une fois casé sur la terre étrangère, il se fait bientôt des amis. Ce sont des protestants, n'importe, il ne les connaît pas comme tels. Ce sont des enfants, donc ce sont des amis et des camarades, et il partage tous leurs jeux. Mais son père apprend que l'abbé Receveur a émigré et a établi non loin de là une école, soit pour les naturels du pays soit pour les petits émigrés français. Il prend dès lors la résolution d'y placer Joseph. Il part donc avec l'enfant. C'était par une belle et fraîche matinée. Ils longent le lac de Neufchâtel. On com-

Digitized by Google

prend la joie du petit garçon et les demandes qu'il adresse à son père, en voyant un si grand amas d'eau : Est-ce la mer ? — L'abbé Receveur le reçoit de nouveau : maintenant Joseph est plus âgé ; il est devenu plus raisonnable. Il travaille beaucoup et se fait cette fois chérir de ses maîtres. Il est content lui-même. Mais cette situation ne doit pas durer longtemps.

» L'abbaye de N.-D. de la Trappe (Orne) avait été supprimée par la Révolution comme les autres ordres religieux. Ce monastère avait pour maître des novices un jeune et saint religieux, qui avait préféré l'austérité du cloître au redoutable honneur de l'épiscopat, auquel l'appelait en qualité de coadjuteur Mgr Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne. Pour conserver à ses religieux leur état et à l'Eglise l'ordre de Citeaux, Louis Henri de Lestrange, en religion Dom Augustin, obtint du sénat de Fribourg en Suisse, l'ancienne chartreuse de la Val-Sainte supprimée en 1776, et la permission de s'y réfugier avec vingt-quatre religieux de sa maison. » Ces illustres émignés y arrivèrent le 1er juin 1791 ; ils s'y imposèrent un genre de vie extrêmement sévère. On eût dit qu'ils voulaient expier les fautes de leur patrie. Dieu bénit leurs travaux et multiplia les religieux. Dom Augustin en envoya des colonies en diverses contrées. De l'année 1794 à l'année 1796, il avait fondé le monastère de Sainte-Suzanne, au diocèse de Sarragosse (Espagne); celui de Mont-Brac dans l'ancienne Chartreuse de ce nom, près de Saluces (Piémont); celui de Lulworth (Angleterre); celui de Westmal en Brabant, transféré un an après à Darfeld (Wesphalie). Au milieu de ses succès la Val-Sainte avait été érigée en abbaye distincte, et Dom Augustin en avait été élu abbé. Il ne se contenta pas de sauver et renouveler l'ordre de Citeaux : il conçut et exécuta une entreprise nouvelle dans son ordre, celle

Digitized by Google

de régénérer la société par l'éducation de l'enfance. L'éducation chrétienne avait péri en France, elle était au moins fort négligée en Suisse.

« Voulant être utile et aux habitants qui lui avaient donné une généreuse hospitalité et aux Français émigrés comme lui, il institue un tiers-ordre enseignant et procède à l'ouverture d'une école, accommodant ainsi la règle de Saint-Benoît au besoin le plus impérieux du temps où il vivait. Comme l'abbé Receveur avait un assez bon nombre d'élèves; le P. de Lestrange va le trouver et lui en demande quelques-uns pour commencer. Joseph est du nombre de ceux qui sont cédés; il suit son nouveau maître à la Val-Sainte. Il y entre au mois de juin 1793. Ici, tout est nouveau pour lui. Ces murs qui entourent le couvent, ces grands édifices, ce beau cloître...! Ces religieux silencieux..., leur genre de vie tout particulier..., ses petits compagnons tous suisses..., lui seul de son espèce. Chaque jour, à trois heures du matin, un bon religieux vient les réveiller pour les conduire à l'office. On les traite en vrais Trappistes. Le dîner lui cause des nausées; il n'y a pas de goûter; à souper rien n'est bon... Joseph n'est pas content... Cependant, que faire? Il a faim... il se venge sur le fromage, et c'est de là que date son amour pour le fromage. Il lui doit la vie! Enfin, il fait de nécessité vertu; au bout de trois semaines, il s'habitue à ce genre de vie, et la triste pitance des Trappistes commence à ne plus trouver grâce devant lui : son palais est devenu plus complaisant. Le voilà donc familiarisé avec la vie de la Trappe, le voilà pour dix-huit ans attaché à cet ordre religieux. Cependant un nouveau maître lui est donné. Plusieurs camarades français viennent se joindre à lui. Ce nouveau maître est un curé français émigré, qui, retiré chez les Trappistes, veut se rendre utile à la communauté. Joseph n'a pas

Digitized by Google

perdu tout son temps; il sait déjà lire et écrire. Mais ici une nouvelle carrière va s'ouvrir devant lui. La sphère de ses connaissances va s'élargir. Il va commencer l'étude du latin. Bisthac, l'immortel Bisthac, voilà le rudiment qu'on lui met entre les mains. Le voilà à cheval sur Bisthac. Son dictionnaire est celui de Boudot. Déjà il dévore des versions et fabrique des thèmes... Joseph est heureux et content. Il grandit en âge, en sagesse et en science; ses maîtres sont satisfaits de lui; son catéchisme, il le sait sur le bout des doigts. Il est choisi pour faire sa première communion. Il a dix ans, le grand jour approche, sa ferveur redouble. Enfin le saint jour de Pâques, 5 avril 1795, il est assis à la table sainte : quelle joie! quel bonheur! »

---

## CHAPITRE III.

**De sa première Communion (1795) jusqu'à son arrivée à Cracovie (1798).**

---

« Plus de deux ans après sa première communion, Joseph reçoit le sacrement de confirmation des mains de Mgr Odet d'Orsonnens, évêque de Lausanne. C'était l'année 1797 et le 22 juillet, fête de sainte Marie-Magdeleine. Un vent impétueux souffle et vient lui rappeler la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres; une grêle épouvantable succède au vent. Courage! se dit Joseph, la grêle aussi est significative pour toi. Si le vent te rappelle la force qui est communiquée aux Apôtres par l'Esprit-Saint, force à laquelle tu participes en ce mo-

Digitized by Google

ment, la grêle vient t'avertir que bien des épreuves t'attendent encore. Muni du pain des forts et éclairé des lumières du ciel, fortifie-toi contre le nouvel orage qui gronde, qui va éclater sur ta tête et laisser tomber une grêle qui accablera ton cœur.

« Mais déjà la tempête approche. Le trésor de Berne avait une grande réputation de richesses; il renfermait de 15 à 20 millions. Les révolutionnaires français accusent cette ville d'être le foyer le plus actif des menées de l'émigration. Ils soulèvent le pays de Vaud, sous prétexte de le protéger contre le despotisme de ses gouvernants. Encore quelques jours, et le général Brune va pénétrer en Suisse, et malheur aux émigrés! Dom Augustin de Lestrange ne se croyant plus en sûreté à la Val-Sainte, avait pris la résolution de s'éloigner davantage de la France. Mais de quel côté chercher un refuge? Il songe à la Russie. Il avait construit en 1796 près de Saint-Branchier, dans le Bas-Valais, un monastère de Trappistines, qu'il nomma *la Sainte Volonté de Dieu*, et y avait aussi établi un Tiers-Ordre pour l'éducation des jeunes filles. Il avait reçu dans cette maison un grand nombre de religieuses de divers ordres, qui erraient courageusement sur la terre étrangère et y cherchaient un abri. De ce nombre fut la princesse Louise-Adélaïde de Condé, autrefois abbesse de Remiremont, en Lorraine. Elle y entra comme simple novice. A la prière de Dom Augustin, la princesse de Condé devenue sœur Marie-Joseph, écrit à l'empereur de Russie, au czar Paul, en faveur des Trappistes. Lui rappelant le souvenir de la royale réception qui lui avait été faite à Chantilly, lorsque n'étant encore que grand-duc, il voyageait sous le nom de Comte du Nord, elle lui disait : *Je prie l'aimable Comte du Nord d'intercéder pour moi auprès de l'Empereur Paul.* »

Digitized by Google

Mais on ne pouvait attendre l'arrivée d'une réponse. L'approche des Français rendit la fuite nécessaire. Lorsque Dom Augustin la proposa à ses disciples, les deux communautés de la Val-Sainte et de la Sainte Volonté de Dieu, l'acceptèrent avec empressement; mais rien ne fut plus touchant dans cette circonstance que la fidélité des enfants du Tiers-Ordre. Si quelques élèves retournèrent d'eux-mêmes auprès de leurs parents, soixante petits garçons au moins obtinrent avec joie la permission de partager le sort de leurs maîtres. Quarante petites filles environ voulurent aussi partir avec leurs maîtresses. Dieu voulait ainsi préparer par des épreuves de toute sorte des âmes fortement trempées dès la jeunesse, pour les employer plus tard à ses desseins et les rendre utiles par leurs exemples et par leurs leçons à une société nouvelle. La colonie tout entière comptait 244 personnes.

« Pauvre Joseph! il faut quitter la Val-Sainte! Reviendras-tu chez ton père ou bien accompagneras-tu les Trappistes dans un lieu d'exil plus lointain? Pars, ne t'inquiète pas : la Providence prendra soin de toi.

» C'était le 17 janvier 1798, fête de saint Antoine, jour mémorable dans l'histoire de Joseph. Tandis que les Trappistines de Saint-Branchier se dirigent de leur côté sur Constance et Augsbourg, l'abbé de Lestrange divise ses religieux et ses petits pensionnaires en diverses bandes et les fait partir pour les mêmes villes par trois routes différentes, pour ne pas encombrer les maisons où l'on demandait l'hospitalité, et pour ne pas donner d'ombrage aux autorités des territoires qu'il fallait traverser. Mais si les religieux voyagent à pied, il faut des voitures pour les enfants. On leur fabrique de longues voitures en planches qui ressemblent assez à des prisons ambulantes. Ils y sont fermés. Le fouet claque et l'on part. Joseph, comme les enfants de son

Digitized by Google

âge, aime à voyager ; il est tout joyeux : il ne pense à autre chose. Cependant Bisthac qu'il croyait dormir dans la poussière, lui est remis entre les mains. Il faut qu'il apprenne sa leçon accoutumée. Comme c'est ennuyeux, encaissé comme il est, d'apprendre Bisthac ! ! Dès lors la voiture n'est plus pour lui qu'une Trappe roulante. Il avance en pays étranger sans s'en apercevoir. Il s'éloigne de son père et de la France... et il n'y pense même pas. Oh ! jeune âge ! insouciante et volage jeunesse ! Il traverse Berne, Zurich, où jamais catholique ne paraissait impunément; mais il n'aperçoit de ces villes que ce qu'une petite fente jalouse ne peut lui dérober. Le moindre petit trou de la voiture est disputé avec acharnement. C'est près de Berne qu'il entend parler l'allemand pour la première fois. Il croit que les interlocuteurs se querellent et se battent. Il ne sait que devenir... Tu en verras bien d'autres, Joseph ! De Zurich il est dirigé sur Schaffouze, et de là sur Constance. Il traverse ces villes toujours sans les voir, et il apprend Bisthac ! Bisthac en abbaye, Bisthac à pied, Bisthac en voiture, Bisthac en bateau, partout Bisthac ! c'est son *vade mecum*, et *semper mecum*. Boudot est aussi son compagnon inséparable. Au besoin les maîtres servent de dictionnaires.

» Deux saints prêtres que Joseph ne connaîtra que longtemps après, se trouvaient alors en émigration à Constance : c'était MM. Toscan et Emery, morts curés, le premier de Saint-Louis et le second de Saint-Laurent, à Grenoble. Les émigrés français affluent à Constance. Ils rivalisent de bienfaisance envers les nouveaux venus, les Trappistes. On les loge hors de la ville, on leur porte tous les jours le nécessaire. Cependant il faut songer bientôt à aller plus loin. Tous doivent se rendre à Augsbourg. Joseph y reste près de deux mois et y passe le Carême de 1798. » Un riche

Digitized by Google

négociant, M. Bacciochi, qui avait déjà donné l'hospitalité aux religieuses Trappistines, et leur avait ouvert sa maison de campagne non loin de la ville, reçut à leur tour les religieux, et non content de pourvoir à leurs besoins pressants, il offrit à Dom Augustin pour l'avenir une caisse pleine de ducats. Dom Augustin les lui rendit plus tard à son retour de Russie. Les Trappistines, grâce à la sœur Marie-Joseph, occupaient alors un nouvel asile, près de Munich, dans le château de Furstenried, appartenant à l'électeur de Bavière, Charles-Théodore.

On attendait les réponses de Russie. Ces réponses arrivèrent enfin : Plein d'égards pour la princesse de Condé, le Czar accordait aux Trappistes un monastère pour quinze religieux seulement et un autre pour quinze religieuses, à Orcha et Witebsk dans la Russie Blanche, contrée jadis polonaise. Dom Augustin saisit avec bonheur ce commencement de succès. Il espéra obtenir davantage quand il serait sur les lieux : la vue seule de ses religieux parlerait éloquemment en leur faveur. Il ne songea plus qu'à avancer. Déjà la présence des Trappistes créait des embarras à l'Electeur de Bavière. Après avoir fui devant les armes des Français, il fallait fuir devant les complots des philosophes allemands. Charles-Théodore leur fit construire deux immenses radeaux, surmontés de cabanes de planches. Sur l'un montèrent les femmes, les religieux s'embarquèrent sur l'autre. Gaillardin dit qu'on gagna ainsi le Danube pour se diriger sur Vienne : ce qui semblerait dire qu'on commença ou sur l'Iser ou sur le Lech, deux affluents du Danube, cette navigation mémorable, qui avait pour but la capitale de l'Autriche. Mais suivant les notes que nous avons sous les yeux, les différentes bandes de religieux se dirigèrent vers Donawerth, ville située au confluent du Lech

Digitized by Google

et du Danube, et qui leur avait été indiquée comme lieu de rendez-vous, et que ce fut là qu'on s'embarqua sur le Danube.

Mais avant de les suivre sur le fleuve, disons quelque chose de la discipline que ces étonnants pèlerins ont suivie jusqu'ici dans leur marche. « Au delà d'Augsbourg ils logent ordinairement dans de riches abbayes. Avec quelle charité ils y sont reçus! quelle hospitalité! » Les Trappistes cependant ne changent rien dans leur régime. Dans les couvents ils forment une communauté séparée et sont servis à part. Durant la route, ils étaient pour les populations un spectacle extraordinaire. Que toute la colonie marchât en une seule troupe ou qu'elle fût partagée en plusieurs bandes, on observait partout le même ordre et la même discipline. L'heure du lever était fixée pour chaque jour. On récitait l'office nocturne, on entendait une messe quand il était possible d'avoir un autel, puis on partait.

Les frères convers avaient d'avance chargé les voitures des lits, c'est-à-dire des couvertures et des traversins, des écuelles en bois et des marmites, des provisions de légumes, des livres et des ornements. On y laissait quelque place libre pour les vieillards, les infirmes et les enfants. La communauté se divisait en trois chœurs; les religieux en tête sur deux lignes, les convers dans le même ordre, puis, à une certaine distance, les enfants du Tiers-Ordre avec leurs professeurs; la classe se faisait pendant la marche : on traduisait Esope ou Virgile. Les religieux récitaient leur office aux heures canoniales; on y ajoutait par jour trois chapelets, et alors les enfants se rapprochaient de la communauté pour réciter la prière avec elle. De deux en deux heures, il y avait une halte, un repos d'un quart d'heure, que les plus fervents consacraient à la lecture ou à l'oraison au pied d'un arbre. Quand

Digitized by Google

on arrivait à l'endroit où l'on devait passer la nuit, soit qu'il fallût louer une grange ou stationner dans une auberge, soit qu'on fût attendu dans quelque abbaye, on commençait, pourvu que l'heure ne fût pas trop avancée, par aller à l'église pour y chanter le *Salve Regina*, comme au monastère. Le père cellérier s'occupait du repas; il le préparait selon la règle : point de beurre, point d'huile, ni d'œufs, ni de poisson, ni de vin. Seulement la part de pain était augmentée en proportion de la longueur de la marche ou du retard. Les enfants, soumis à de rudes privations, quoiqu'on sût toujours leur donner les adoucissements que réclamait leur faiblesse, ne pensaient ni à la fatigue, ni à la pauvreté, ni à l'abstinence; ils gardaient leur compassion pour les malheurs des héros dont ils traduisaient l'histoire. Après le repas, on préparait les lits : chacun prenait son paquet, étendait sa couverture, soit sur le plancher, soit sur un banc, et comme l'appétit avait assaisonné agréablement le repas, la fatigue assurait un sommeil paisible. Les religieuses, de leur côté, n'étaient pas moins fidèles à leur règle que les hommes. Mais revenons au moment de leur départ de la Bavière pour l'Autriche.

« Réunis à Donawerth, ils s'embarquent sur le Danube et descendent le fleuve. Dès lors se présente le spectacle le plus beau, le plus touchant. Ces bons et paisibles Trappistes, montés sur leurs radeaux à cabanes, couvrent le fleuve; de nombreux spectateurs sont sur les rives. Toutes les fois qu'ils approchent de quelque ville ou bourg, ils y descendent pour y célébrer ou entendre les saints offices. C'est un triomphe continuel. Un jour, près de vingt-six mille personnes les regardent ainsi passer. Ils sont accueillis partout avec bienveillance et font l'admiration des populations. Les protestants eux-mêmes les reçoivent et les traitent



Digitized by Google

comme des frères. Leur réception à Passau fut magnifique. Ils y célèbrent pompeusement la messe. De là, ils passent à Lintz. Même accueil, même triomphe. Mais, hélas! de nouvelles épreuves les attendent; ils n'ont encore qu'effleuré de leurs lèvres le calice qu'ils doivent épuiser. Il faudra qu'ils se divisent de nouveau, et qu'ils aillent chercher plus loin, sous le ciel des contrées du nord, un asile que leur refusent les contrées trop rapprochées de leur malheureuse patrie! O France, ton souvenir est toujours présent à leur mémoire. Quand luira le jour de bonheur où ils pourront te revoir? Que de traverses leur sont encore réservées! Courage, Joseph! »

Avant de quitter Lintz et à l'entrée de l'Autriche proprement dite, il faut s'arrêter pour attendre des passe-ports. Ce fut vers ce temps-là qu'un des petits compagnons de Joseph, un des enfants du Tiers-Ordre mourut. La communauté lui rendit les derniers devoirs avec toutes les cérémonies cisterciennes. La curiosité publique déjà excitée par l'arrivée de ces étrangers célèbres, put se satisfaire à l'aise par le spectacle extraordinaire de l'inhumation. L'enfant portait l'habit religieux des élèves. On l'exposa dans ses habits, la face découverte. De tous côtés on accourut pour le voir. Un air de paix et de bonheur, la douceur du visage, même après la mort, donnait un charme réel à ce petit cadavre. Les uns le couvraient de fleurs, les autres d'images pieuses. Mais ce qui toucha le plus la foule, ce fut de voir, après les encensements du corps et de la fosse, un religieux descendre vivant dans l'habitation de la mort, prendre l'enfant dans ses bras et le déposer doucement sur cette couche où il devait dormir jusqu'à la résurrection générale. Alors il s'éleva un murmure universel de surprise et d'admiration pour des hommes qui savaient rendre la mort aimable par la charité et donner une

Digitized by Google

grâce touchante aux idées lugubres qui répugnent si fort à la faiblesse de la nature humaine. Cependant le cadavre avait disparu sous la terre; toute la communauté se prosterna, et d'une voix lamentable chanta le *Domine, miserere super peccatore*, qui se répète trois fois. L'émotion des assistants fut à son comble. Ils disaient : Ah! la charité de ces bons religieux n'est pas une charité passagère, puisqu'elle accompagne si tendrement jusqu'au tombeau, et au delà, ceux dont la mort les sépare. Ce bon peuple aurait voulu retenir chez lui les Trappistes; ils offraient même d'écrire à l'empereur pour en obtenir la permission; mais la prudence ne permit pas d'accepter une proposition qui n'offrait aucune chance de succès.

Cependant dom Augustin avait demandé à l'empereur d'Autriche un monastère pour ses religieux. François II lui accorda celui de Clodrau, en Bohême, qui avait été supprimé par Joseph II. Il lui donna en même temps les terres nécessaires pour l'entretien de cent soixante-cinq personnes, avec les instruments, les bestiaux, les provisions indispensables jusqu'à la première récolte. Mais l'esprit philosophique ou la secte des Illuminés les éloigna de l'Autriche comme il les avait éloignés de la Bavière. Les ministres de François II mirent à la concession de l'empereur la condition qu'on ne recevrait point de novices. Dom Augustin ne pouvait y souscrire. Cependant il accepta provisoirement l'asile que la tolérance lui ouvrait, pour donner à ses frères un séjour et une existence convenables, en attendant le résultat de ses nouvelles démarches auprès du Czar. Il divisa donc ses religieux en deux bandes : l'une se dirigera vers la Bohême; l'autre, avec des passe-ports réguliers, descendra à Vienne, capitale de l'Autriche. Les religieuses font toutes partie de la co-

Digitized by Google

lonne qui descend à Vienne, et qui y est reçue avec charité par le couvent de la Visitation.

« Quant à Joseph, il part pour la Bohême avec l'autre moitié de ses compagnons d'exil; il s'embarque sur la Moldau; il navigue pendant huit jours et débarque à Prague, où il va loger d'abord, avec tous ses compagnons, dans le superbe château de Butschirad, qui appartient à une princesse, l'archiduchesse Marie-Anne. C'est là qu'habitera plus tard l'infortuné Charles X. Ce château avait déjà servi d'asile à Marie-Joséphine-Louise de Savoie, épouse de Louis XVIII.

» En arrivant à Prague, Joseph tombe malade (1798). Il a treize ans; il a émigré à sept ans et demi; il pense à sa famille. Où est sa bonne mère pour prendre soin de lui? où est son tendre père? où sont ses frère et sœurs? Il l'ignore... Pauvre enfant! tes parents sont rentrés en France par suite d'une amnistie, et Dieu t'a donné une troisième et une quatrième sœur (1). Tu es donc seul ici? Non, non, une bonne et charitable dame est là pour te secourir... L'archiduchesse elle-même a soin de lui, et il est bientôt guéri. Il reste trois mois dans ce château. Pendant ce temps-là, il travaille

---

(1) Voici l'acte de baptême de la dernière :

Gabrielle-Rosalière-Xavière, fille de Claude-Joseph Rousselot, cultivateur, demeurant, pour le présent, aux Jeanchevaux, métairie du Russey, et de Marie-Ludivine Brisebard, son épouse, est née le 4 février et a été baptisée par le soussigné, prêtre, à raison de la persécution, le huit du même mois mil sept cent quatre-vingt-dix-huit. Son parrain est Claude-François-Xavier Monnot, des Guinot, métairie de Bonnétage, et la marraine Anne-Gabrielle Mairot, de la Cour Jeanbrun, métairie des Escorces.

*Signé:* Claude-François-Xavier MONNOT. A.-G. MAIROT.
A.-M. BOUCON, prêtre.

Digitized by Google

au latin ; il apprend la *quantité* dans le bréviaire de son maître. Il veut prononcer le latin à la manière des Allemands, et des religieuses qui l'entendent rient de ses efforts.

» Cependant, la troupe dont Joseph fait partie se rend au couvent de Clodrau, concédé par l'empereur. Ils sont obligés d'en partager l'habitation avec des soldats. Ce couvent est très-beau. L'église a près de trente autels ; son dôme est superbe. Il reste là jusqu'au mois de novembre. Mais un noir nuage va encore obscurcir pour un temps cette lueur de tranquillité. L'homme est si inconstant, et, d'ailleurs, la raison du plus fort est toujours la meilleure. L'empereur d'Autriche, qui leur avait fourni ce logement, changea bientôt de dispositions. » Les ministres autrichiens, irrités, deviennent persécuteurs. On parle de disperser les Trappistes dans divers monastères. On affecte un tendre intérêt pour les enfants du Tiers-Ordre ; on veut les placer dans les écoles publiques. Dom Augustin s'était rendu de Vienne à Orcha, dans le gouvernement de Mohilef, et près de Witebsk, dans la Russie-Blanche, avec les deux communautés admises par le Czar, et il les avait confiées à la sollicitude du P. Etienne, le restaurateur futur d'Aiguebelle. On répand le bruit, en Autriche, que le P. Abbé abandonne ses frères qui sont en Allemagne, et qu'il ne doit pas revenir. Quand il apprit les dangers que les siens couraient en Autriche, il envoya lui-même l'ordre de quitter promptement une hospitalité si dangereuse. Il avait d'ailleurs obtenu de l'empereur de Russie la promesse de cinq nouveaux monastères, deux dans le palatinat de Brzesc, en Lithuanie, deux en Volhynie et un dans la Podolie. « Il faut donc que Joseph plie sa tente et la porte ailleurs. La division qui s'était dirigée sur Vienne est elle-même congédiée par le gouvernement. Tous les Trappistes

Digitized by Google

doivent évacuer les terres de l'empire. Tous se mettent en route. Pauvres exilés! Ils approchent de Cracovie. C'était vers la fin de 1798. Que de maux pesaient alors sur la France! »

---

## CHAPITRE IV.

**Depuis son arrivée à Cracovie jusqu'à son arrivée au couvent de Thermagne, en Volhynie.**

---

« Voilà donc Joseph, avec la bande de religieux qui se trouvait en Bohême, arrivé à Cracovie. Il est logé avec les enfants, ses compagnons, chez les ermites de Saint-Augustin, pour y passer l'hiver; » Gaillardin dit: dans un couvent de Franciscains. L'autre colonie, venue de Vienne, s'arrêta dans un couvent de Dominicains. Les religieuses s'avancèrent jusqu'à Léopol ou Lemberg, ville principale de la Gallicie.

Revenons à Joseph. « Il a déjà beaucoup voyagé; mais, en voyageant, il acquiert des forces, *vires accrescit eundo*. La langue allemande lui devient familière, il l'étudie avec soin. Il commence à parler si bien le polonais, qu'on le croit originaire de la Pologne. Ce n'est point une langue stérile et sans utilité pour lui. Il devient l'interprète de la maison. Il est déjà instruit: de grands progrès ont couronné son travail. Il a passé par les mains habiles d'un professeur franc-comtois, puis par celles non moins habiles d'un universitaire de Paris. Il a traduit des auteurs nombreux et difficiles. Il a mis en latin le catéchisme de Paris. Il travaille

Digitized by Google

toujours avec une nouvelle ardeur. Un enfant à mémoire heureuse, qui se trouve toujours avec lui, lui est un sujet de vive émulation. En un mot, il est laborieux et content. Mais l'année 1799 les verra partir de Cracovie, après un séjour de près de six mois. Le froid, cette année, est très-vif. La Vistule gèle horriblement. On traverse les rivières sur la glace; on tient des foires sur des lacs glacés...; des traîneaux, tirés par des chevaux, sont les voitures d'hiver. Quel froid, depuis le 17 novembre 1798 jusqu'au 20 février 1799! On n'en connaît pas de plus fort. Cependant ce pays est fertile. C'est de là et des environs qu'est venue une partie du blé qui a servi à nourrir la France en 1847. De Cracovie, il se rend dans un couvent de Camaldules, ordre austère, situé à environ deux lieues de cette ville. C'était pendant le mois d'avril 1799, et cependant le froid était encore intense. Il passe les fêtes de Pâques dans ce couvent. Le reposoir du jeudi saint est d'une grande beauté. Le saint Sacrement y demeure exposé pendant trois jours, et ce n'est que le samedi saint, à neuf heures du soir, qu'on le transporte dans le tabernacle. L'*alleluia* se fait entendre dans les rangs de la procession : c'est tout à fait solennel! Avant de partir de Cracovie, Joseph aurait bien voulu visiter les salines de Wieliezka, mais il ne l'a pu. Il faut maintenant quitter le couvent des Camaldules, pénétrer dans l'intérieur de la Pologne et s'avancer vers la Russie. »

Sur ces entrefaites, les Trappistes, récemment établis en Piémont, à Mont-Brac et à Sordevolo, s'étaient vus contraints de fuir devant les armes des Français. Ils s'avancèrent par le Milanais vers le Tyrol, et d'abbayes en abbayes gagnèrent Inspruck et arrivèrent à Lintz. Ce fut là un grand surcroît de sollicitude pour dom Augustin. Il était accouru de la Russie par le froid le plus rigoureux, avait ramené de Lintz ses frères du

Digitized by Google

Piémont, et réuni toute sa troupe à Cracovie. Les religieuses elles-mêmes quittèrent Léopol pour se rendre dans la ville polonaise. Tous partent de là pour la Russie.

C'était sans doute la partie la plus rude du pèlerinage. De grandes plaines de sable réfléchissant, pendant l'été, un soleil ardent, ou de vastes forêts de sapins, donnaient à toute la contrée un aspect bien différent de celui de l'Allemagne. Là, point de ces abbayes, comme en Allemagne, riches, vastes, capables de recevoir et d'entretenir pendant plusieurs mois une troupe nombreuse d'étrangers. Les habitations sont rares et très-éloignées les unes des autres. Quelques auberges, tenues par des juifs, n'offraient que de l'eau-de-vie, du pain et de la bière, et exigeaient un prix fort élevé. On avait soin de faire partir les frères convers en avant de la communauté, vers deux ou trois heures du matin, avec les charrettes et les provisions, afin qu'ils pussent préparer le repas sur la route en temps opportun. Arrivés à l'endroit qui leur paraissait le plus convenable pour cet office, ils abattaient le bois nécessaire et remplissaient la chaudière de fèves ou de pois. Quand la communauté arrivait à son tour au lieu de la station, la première pensée se portait vers Dieu; on récitait *Sexte* et l'*Angelus*. Après le *Benedicite*, on distribuait les écuelles de bois, chacun taillait dans la sienne la quantité de pain qu'il voulait, puis s'approchait du frère cuisinier pour recevoir sa part de bouillon. Le second service consistait en une portion de légumes; ensuite on disait les *Grâces* en deux chœurs, et on prenait une heure de méridienne sous les sapins. Vers deux heures après midi, la marche recommençait: on s'estimait heureux vers la fin du jour de gagner un village, d'y trouver du fromage blanc, du lait caillé, de la bière pour souper, et un

Digitized by Google

hangar pour lieu de repos. Mais on n'avait pas tous les jours ce soulagement. Plus d'une fois la pieuse caravane dut passer la nuit en plein air, comme une armée qui attend l'ennemi, et après avoir eu ses marches forcées, ses étapes, ses repas irréguliers, elle eut ses bivouacs dans les bois. On allumait un grand feu pour combattre la fraîcheur de la nuit que la chaleur du jour rendait plus sensible. Des arbres renversés formaient l'enceinte du camp monastique; les charrettes se rangaient au milieu en lignes serrées, pour ménager la place, et mettre les bagages à la portée de chacun. On soupait ensuite: à défaut d'autres provisions, le pain noir et l'eau suffisaient. On finissait la journée par la récitation des *Complies;* puis chacun prenait son paquet, en retirait sa couverture, l'étendait à terre, et se plaçait sur cette couche avec autant de sécurité qu'au monastère, les religieux d'un côté, les élèves et leurs maîtres de l'autre. Dès le réveil, on bénissait la Providence par la récitation des *Matines.* Loin de se plaindre d'un repos insuffisant, on se réjouissait d'y avoir puisé de nouvelles forces pour les travaux du jour qui commençait, et d'avoir fait un pas de plus vers le terme désiré.

De temps en temps la colonie reçut des braves Polonais un accueil dont la cordialité était le charme le plus précieux. Quoiqu'appauvris par les guerres qui venaient de détruire leur nationalité, les catholiques de Pologne mettaient volontiers leurs petits châteaux et leur modeste fortune à la disposition des moines exilés pour la foi. Si on ne leur demandait que la liberté de faire chez eux une station de quelques heures sans y séjourner, ils pourvoyaient par leurs dons au repas; la cour servait de réfectoire. Si l'on sollicitait l'hospitalité pour la nuit, alors toutes les chambres, les granges même étaient converties en dortoirs. Egalement em-

Digitized by Google

pressés pour tous leurs hôtes, ils laissaient pourtant percer quelque préférence pour les élèves que leur régularité, dans un âge encore faible, non-seulement égalait, mais encore rendait supérieurs aux hommes faits. Les maîtres de la maison aimaient à servir eux-mêmes ces petits moines et à leur faire parler la langue latine, très-familière aux Polonais, à fêter et à caresser les plus habiles, à les récompenser par quelques friandises de village. Jamais le séjour ne paraissait trop long à ceux qui faisaient tous les frais; et quand le signal du départ était donné, on eût dit d'anciens amis qui se quittaient avec la crainte et la douleur d'une séparation éternelle, tant l'émotion était vive des deux côtés.

« En partant des environs de Cracovie, Joseph s'embarque sur la Vistule, et arrive en peu de jours à Varsovie. De là il gagne les bords du Bug, rivière qu'il suit en remontant jusqu'à Thérespol, ville bâtie par Marie-Thérèse. Marche! marche! courage, Joseph! te voilà en Russie ou plutôt en Pologne-Russienne; mais tu n'es pas au bout de ta route. De là, il est envoyé à la Chartreuse de Bérésa, en Polésie, dans le gouvernement de Minsk (ce couvent n'existe plus). Le régime du servage pèse sur ces contrées. Les serfs travaillent cinq jours pour le seigneur leur maître, et un jour seulement pour eux-mêmes... Les Chartreux ont aussi leurs serfs. Ils possèdent quelques villages... Comme les seigneurs, ils ont leurs intendants, le nerf de bœuf à la main, pour faire travailler le paysan paresseux... Que souvent ces pauvres serfs sont maltraités! Le serf travaille à la terre, aux différents états qu'il connaît; il sert à la cuisine. Toujours les coups pleuvent sur ses épaules, quand il ne remplit pas fidèlement et promptement son devoir. L'aide-cuisinier des Chartreux, d'un naturel paresseux, reçoit souvent la schlague, et cependant ne se corrige point. La schlague seule peut les

Digitized by Google

exciter. Au bout de trois mois, il faut quitter la paisible retraite des Chartreux et aller chez les Basiliens, à Gilidchine (Gaillardin, dit *Zydichin)*, dans la Volhynie. On livre aux Trappistes des villages dont ils deviennent les seigneurs. Ils veulent traiter les serfs à la française, mais c'est inutile. Ils ne font rien.. Il est nécessaire de revenir au système de la schlague. Le froid est très-rigoureux pendant l'hiver de 1799-1800. Joseph voit le thermomètre descendre de 25 à 30 degrés. De Gilidchine, il est transporté en charrette à vingt lieues plus loin. Ses souliers lui gèlent aux pieds... On le couche à la paille; il y dort bien. Il arrive enfin à Thermagne, en Volhynie, où il lui sera donné peut-être de planter sa tente. Il passe son carême de 1800 à Ostrog, dans la même contrée.

» Cependant Pie VI était mort à Valence en Dauphiné (19 août 1799). Dieu veut lui donner un successeur; il saura se jouer des vains projets des hommes qui veulent mettre obstacle à cette élection. L'Italie avait été envahie par les troupes de la République française. La chrétienté attendait un chef; mais tout semble conspirer pour le lui faire attendre longtemps. Celui qui gouverne le monde, qui tient dans ses mains les rênes des empires, va exécuter son dessein. Des hordes du nord, et le fameux Souvarow à leur tête, se sont avancées menaçantes des steppes de la Russie, pour secourir le roi de Naples contre la France. Elles font une route longue, pénible, et arrivent en Italie. Les Français sont assez occupés à les repousser et se replient sur eux-mêmes. Pie VII est élu au conclave de Venise (14 mars 1800). Joseph est bien content ! »

---

Digitized by Google

## CHAPITRE V.

**Depuis son arrivée à Thermagne, en Volhynie, jusqu'à son retour à la Val-Sainte, en Suisse.**

---

« *L'homme propose, mais Dieu dispose;*
*L'homme s'agite, mais Dieu le conduit.*

C'était la première fois depuis leur départ de la Val-Sainte, que les Trappistes obtenaient un domicile fixe. » Mais un climat inaccoutumé et dont la rigueur a vaincu quelques années après la plus intrépide armée de l'Europe, leur préparait des épreuves d'un genre tout nouveau. Déjà dans la Russie-Blanche les deux communautés que dirigeait le P. Etienne, avaient subi avec constance cette rude compensation des bienfaits du Czar. La Russie-Blanche, selon un vieil historien, tire son nom des neiges qui la couvrent pendant une grande partie de l'année, et qui donnent une teinte blanche à toute la contrée, aux maisons et même aux animaux. Quoi qu'il en soit de cette explication, il est sûr que le froid y est excessif; cependant le Père Etienne ne souffrait pas qu'on fît du feu dans sa chambre. Il fallait mettre un réchaud sur l'autel pour célébrer les saints mystères; à certains moments les religieux ne pouvaient s'éloigner du poêle sous peine de succomber à l'engourdissement. Néanmoins le Père Etienne allait avec un autre religieux chanter l'office à l'Eglise, supportant sans se lasser l'intensité du froid et la fatigue d'un chant prolongé. Les religieuses dont il avait la garde, réclamaient autant que les hommes

Digitized by Google

l'encouragement de ses exemples; malgré la proximité des deux couvents, les neiges, quelquefois hautes de neuf pieds, semblaient opposer aux communications une barrière insurmontable. Mais l'infatigable supérieur se frayait un chemin à travers tous ces obstacles, et faisait à ses filles plusieurs visites par semaine.

La Volhynie et la Podolie, quoique plus rapprochées de l'Occident, n'étaient pas plus habitables dans l'hiver pour des hommes nés dans les climats tempérés. Les indigènes eux-mêmes y résistent avec peine. Le froid laisse à toute la contrée et surtout aux campagnes une empreinte profonde de tristesse. Les maisons des paysans ne semblent construites que pour échapper à ce fléau : elles sont faites de terre et de paille; un carré de deux pieds, garni de papier huilé, est la seule ouverture par où la lumière arrive à toute une famille; on craint de laisser pénétrer à l'intérieur une atmosphère qui est trop souvent glaciale; l'ouverture qui sert de porte est calfeutrée de fumier. Les peaux de moutons servent de vêtements. La vue de ces chaumières et de ces hommes grotesques étonne singulièrement les étrangers. Mais, ce qui les surprend plus encore, c'est la tenue générale à l'église pendant l'hiver. Rangés les uns derrière les autres, ils restent debout pendant toute la durée du saint sacrifice, et frappent la terre de leurs pieds en cadence, pour prévenir l'engourdissement des extrémités que l'inaction produit rapidement. A Zidichin, le vin gelait dans le calice quand on n'avait pas le soin de placer le calice près d'un grand brasier avant de commencer la messe. La neige, pulvérisée par le vent du nord, voltigeait et pénétrait partout; elle envahissait l'église par les moindres joints de la porte ou des fenêtres, et forçait les moins robustes à quitter l'office. On avait pris à Val-Sainte la coutume de ne jamais se couvrir à l'église; la nécessité la fit

Digitized by Google

abandonner momentanément. Les élèves du Tiers-Ordre étaient logés dans une serre, à quelque distance des religieux; quand ils venaient à l'église, c'était pour eux une souffrance que de traverser le jardin. Le P. Colomban mourut pendant ce séjour au mois de janvier 1800. Ce fut à grand'peine qu'on lui creusa une fosse; la neige et la terre gelées résistaient à tous les efforts; il fallut y employer le feu : un bûcher de fagots de sapin amollit ce sol impitoyable qui semblait tout refuser à l'homme, jusqu'à sa dernière demeure.

Cependant on pouvait espérer au retour du printemps un adoucissement réel. Cet âpre territoire de glace redevient très-fertile dans la belle saison. Les semailles ne peuvent se faire qu'après l'hiver, mais la moisson est fort abondante à la fin d'août. Un travail actif répare promptement les retards de la température. Le bétail est à vil prix : il fournissait, sans grande dépense, à la nourriture du Tiers-Ordre. Les légumes du jardin auraient suffi à la nourriture des religieux. Il semblait aussi que les indigènes prenaient déjà en amitié les bons et pieux étrangers. L'évêque de Luzko, qui avaient deux monastères dans son diocèse, témoignait une grande confiance et une grande estime au P. Jean de la Croix. « Les Trappistes pensaient donc pouvoir faire en Russie un séjour un peu prolongé. Tout à coup, on ne sait trop pour quelle raison, l'empereur de Russie change de dispositions à leur égard. » Vaincu à Zurich, il avait reconnu le gouvernement de Napoléon, premier consul. D'ailleurs, la princesse de Condé, sœur Marie-Joseph, n'était plus, depuis quelques mois, chez les Trappistines. « Les menaces succèdent aux procédés généreux. Un ordre de partir immédiatement leur est signifié comme à tous les émigrés. Les voitures s'apprêtent; les paysans sont obligés de les fournir, comme la chose se pratique

Digitized by Google

toujours dans ce pays où le paysan n'est qu'un serf. Les routes sont mauvaises et les voitures le sont encore plus. Cependant on n'a pas le temps de choisir : il faut qu'en vingt-quatre heures ils soient partis. Le nombre des religieux de Thermagne monte à plus de cent. » Dom Augustin s'embarque, avec les religieux et les religieuses qu'il avait aux environs de Brzesc, sur la rivière du Bug qui sépare la Russie de l'Autriche. Arrivé à la frontière prussienne, il lui fallut attendre des passe-ports; mais ni les Russes ni les Autrichiens ne lui permirent de débarquer. Puis, en descendant la Vistule, il atteignit Dantzic, où il avait donné rendez-vous à tous ses religieux.

De son côté, le P. Jean de la Croix, ayant rassemblé promptement les deux maisons de la Volhynie et celle de la Podolie, gagna aussi les bords du Haut-Bug, pour prendre le long de la rivière le chemin de Varsovie et de Dantzic. Comme il approchait de Thérespol, on vint lui dire qu'on avait aperçu sous le pont de cette ville des hommes vêtus comme lui : c'étaient les deux couvents de la Russie-Blanche, hommes et femmes, qui venaient de faire cent lieues avec le P. Etienne, leur Supérieur, pour joindre leurs compagnons. Ces deux communautés se trouvaient actuellement entre Brzesc et Thérespol dans une situation étrange. « La Russie les chasse, l'Autriche les repousse et la Prusse est encore loin. Où donc iront-ils ? Le continent leur refuse un asile, ils en ont cherché un au milieu de la rivière, sur un terrain neutre, sur une petite île située sous le pont. Ils y ont dressé des tentes. » Les religieuses sont restées dans un bateau qui est amarré à l'île. C'est dans cette situation que le samedi, veille de la Pentecôte, le P. Jean de la Croix trouva le P. Etienne et ses compagnons; et ils y étaient depuis plusieurs jours. Il les pria de prendre

Digitized by Google

patience jusqu'au lundi, et il partit ce jour-là avec les cinq communautés réunies, sous la protection d'un commissaire autrichien qui l'accompagnait en personne. Il avait loué cinquante chariots pour transporter les personnes et les bagages à Varsovie. Là, on s'embarqua sur la Vistule et l'on rejoignit, chez les Brigittins et les Brigittines de Dantzic, les frères et les sœurs que dom Augustin y avait établis. La population de cette ville, les magistrats, quoique luthériens, firent aux religieux l'accueil empressé qu'inspirent le respect et l'admiration. L'hôtel de ville fut illuminé le jour de leur arrivée. Le séjour des Trappistes y fut de six semaines.

Le P. Abbé avait résolu de revenir en Occident. Ce fut un négociant luthérien qui se chargea de transporter ces illustres exilés à Lubeck, par la mer Baltique. Il fit tous les frais de l'équipement et fournit tous les vivres. Un navire fut destiné aux religieux, un autre aux religieuses, un troisième au Tiers-Ordre. On mit à la voile le 26 juillet 1800. « C'était vers la fête du saint Sacrement. Le temps était chaud; et Joseph était dans sa seizième année. Après avoir essuyé une furieuse tempête qui jeta les trois bâtiments à de grandes distances les uns des autres et qui retarda la navigation de douze jours, ils abordent enfin à Lubeck. L'abbé de Lestrange était venu les y attendre par voie de terre. De là, ils se dirigent sur Hambourg où ils sont logés dans des maisons louées sur les bords de l'Elbe. Joseph passe à Hambourg le carême de 1801. C'est là qu'il voit l'Elbe qui inonde les campagnes. De nombreux fossés et canaux coupent le terrain. Des machines sont sans cesse en mouvement pour rejeter l'eau dans le fleuve. Le pays est humide. L'Elbe est cinq ou six fois large comme l'Isère. »

Cependant dom Augustin se rend en Angleterre. Ses malheurs y étaient connus. Il obtient de la générosité

Digitized by Google

du gouvernement anglais, pour chacun de ses religieux, la pension que les prêtres français exilés en recevaient depuis le commencement de la Révolution; les élèves même du Tiers-Ordre étaient compris dans cette faveur.

Il revient sur le continent. Il expédie en Angleterre une colonie de religieuses qui forment un couvent à Stape-Hille, à sept lieues de la Trappe de Lulwort, et part lui-même d'Hambourg pour la Wesphalie avec les religieux et les religieuses qui lui restaient. La Trappe de West-Mall en Brabant (Belgique), avait été abandonnée pendant la Révolution française. Les religieux s'étaient réfugiés à Darfeld, près de Munster. Darfeld avait prospéré et avait lui-même envoyé une colonie à Dribourg, à quatre lieues de Paderbonn. Ce fut à Dribourg que dom Augustin établit d'abord ses compagnons d'émigration. L'évêque de Paderbonn et Munster avait obtenu pour les Trappistes la permission de construire des couvents qui n'étaient que de vrais hangars. Les religieux y vivaient tranquilles, et il serait difficile d'exprimer la joie qu'ils éprouvèrent en revoyant leurs compagnons de la Val-Sainte après une si longue absence. Les religieuses se rendirent les unes à Paderbonn, les autres à Darfeld. « Pour Joseph, il est envoyé pour quelque temps avec une nombreuse colonie dans le château de Welda, près de Paderbonn. Il y passe l'année 1802 et les premiers mois de l'année 1803.

» Alors Napoléon marchait à grands pas et volait de conquête en conquête. L'Allemagne tremblait. Les Trappistes n'étaient pas sans inquiétude. D'ailleurs, le roi de Prusse devient persécuteur à son tour. Il défend aux Trappistes de recevoir des novices. Ils prennent donc la résolution de revenir en Suisse. Dom Augustin obtient une seconde fois la Val-Sainte du sénat de Fribourg. » Avant d'exécuter son projet, il envoie une

Digitized by Google

colonie de Trappistes en Amérique. Tous les religieux allemands sont dirigés sur la Trappe de Darfeld; plusieurs autres vont rétablir celle de West-Mall; les maisons de Dribourg et de Welda sont abandonnées. Tous les autres religieux doivent se rendre en Suisse. « Pour exécuter ce voyage ils se divisent en plusieurs petites troupes. C'était au mois d'avril 1803. Joseph est chargé de la conduite de deux jeunes gens. Ils partent après s'être déguisés. Ils doivent ainsi faire près de 250 lieues à pied. Souvent en route ils sont fatigués, mais toujours les mots: marche! marche! courage! en avant! se font entendre. Que de villes ils ont à traverser! Les voilà à Bâle. Joseph éprouve un violent mal de tête. Il voudrait faire venir un médecin, mais la bourse n'est pas bien garnie. Pour comble de malheur, l'aubergiste chez qui ils sont logés ne voulant pas avoir à garder chez lui des émigrés malades, les renvoie brutalement. Où aller? Ils ne le savent. Ils cherchent une autre auberge. Un mauvais plaisant les envoie dans une maison de détention destinée aux mauvais sujets surpris sans papiers dans la ville. Ils quittent Bâle. Ils sont bientôt à Fribourg. Enfin ils rentrent à la Val-Sainte le 20 mai 1803, jour de l'Ascension, après un second exil de cinq ans. »

---

Digitized by Google

## CHAPITRE VI.

**Depuis son retour à la Val-Sainte jusqu'à son arrivée à Briançon.**

« ..... *Hæc olim meminisse juvabit.*

Joseph est enfin de retour dans sa chère Val-Sainte. Depuis cinq ans il avait quitté ces lieux. Quelle joie pour lui de les revoir! Il avait grandi en âge et en science. » Il avait fait de bonnes études littéraires. Cependant on l'envoie à Fribourg pour y suivre les cours de philosophie et de théologie au collége de cette ville : ce qu'il fit pendant près de deux ans, du 5 novembre 1803 au 25 septembre 1805. Le 8 août 1804, le frère Placide (c'était son nom de religion) et le frère Louis de Gonzague y soutinrent d'une manière brillante leurs thèses de philosophie et de mathématiques. Les PP. Spicher et Genoud furent ses maîtres. La seconde année, il y suivit le premier cours de théologie dogmatique et morale, sous la direction des RR. PP. Moret, Brazey et Gaudard. Le P. Moret était l'un des vingt Pères Jésuites qui, lors de la suppression de leur ordre, en 1773, et sur la demande du gouvernement et de l'évêque de Fribourg, étaient restés au collége de cette ville pour la conservation de l'enseignement catholique. Les autres étaient des prêtres séculiers et fort capables, que l'Etat, par des avantages précieux, avait appelés à s'associer aux PP. Jésuites et à continuer leur tâche. Les uns et les autres suivaient volontairement un règlement de vie commune, sous la direction

Digitized by Google

d'un supérieur ou principal qu'ils nommaient eux-mêmes à vie. « D'élève qu'il était, Joseph est devenu maître au Tiers-Ordre de la Val-Sainte, et on lui confie l'éducation d'un certain nombre d'enfants. Il travaille à l'instruction de ces jeunes gens jusqu'en 1807. Mais, époque fatale pour bien des mères ! la conscription arrive ! Cependant si la conscription est là pour lui causer bien des ennuis, une grande consolation va lui être donnée : c'est ainsi que le bon Dieu n'abandonne jamais les siens. Il revoit son père !... O douce entrevue ! O jour de joie et de consolation !... Quelle scène de tendresse paternelle et de piété filiale ! Que de questions sont échangées ! ».

Quatre-vingt-sept religieux de chœur ou convers sont installés à la Val-Sainte. Le Tiers-Ordre, plus nombreux qu'avant l'émigration, avait été partagé en plusieurs maisons : une à Fribourg, une autre à la Roche dans la Gruyère, une autre à Estavayez sur le lac de Neufchâtel, et cependant la Val-Sainte conserve encore cent élèves. Les religieuses arrivées de Paderbonn stationnent d'abord à Villard-Vollard avec les jeunes filles du Tiers-Ordre et sont ensuite installées à la Riédraz, à deux lieues de la Val-Sainte. Avant l'arrivée des religieuses dans cette maison, M. Rousselot y avait habité quelque temps avec plusieurs religieux. C'est là qu'il composa pour quelques enfants admis à la première communion un règlement de vie intitulé : *Souvenirs de ma première communion*. Nous publierons ce règlement à la fin de ce livre. M. Rousselot s'y révèle tout entier, et, sans le savoir, il s'y donne pour modèle.

Cependant la Val-Sainte avait peine à suffire aux religieux, et surtout aux enfants que le charitable abbé ne se lassait pas de rassembler pour les mettre à l'abri de la corruption du monde. Il recevait de préférence

Digitized by Google

les enfants des pauvres. Dom de Lestrange envoya plusieurs colonies en divers côtés, et même en France, où le gouvernement était devenu plus tolérant. En même temps que dans le diocèse de Versailles il fondait deux maisons, l'une d'hommes, l'autre de femmes, qu'il faisait l'acquisition du Mont-Valérien, aux portes de Paris, et y établissait ce chemin de croix que tout le monde y admire, l'infatigable abbé envoyait en Italie le P. François de Sales. Celui-ci s'adresse aux Génois formant la République Ligurienne, qui était encore indépendante, et en obtient le monastère de la Cervara, sur le golfe de Rapalto. Ce monastère avait servi de demeure à trois papes en voyage, et de prison à François Ier, après la bataille de Pavie. Cependant Napoléon, couronné roi d'Italie, s'étant rendu à Gênes, dom François de Sales lui adressa une supplique en vers latins pour la conservation de son monastère; il lui disait entre autres choses : *Nam tibi si* BONA PARS, OPTIMA, *scito, mihi.* Cette singularité spirituelle frappa l'Empereur; il demanda des explications. Quand il connut les Trappistes, il fit appeler dom François de Sales, lui promit sa protection, lui conserva son monastère, et voulut en construire un nouveau sur le mont Genèvre, pour servir d'hospitalité dans les Alpes aux troupes qui passaient de France en Italie.

« L'année 1807 s'ouvre donc.... Napoléon ordonne à tous les conscrits de France et à ceux qui sont en pays étranger de se réunir. Des commissaires sont envoyés dans les Etats voisins de la France, pour faire exécuter le décret. Ils se répandent de toutes parts pour accomplir leur mission. Quelques-uns viennent à la Val-Sainte, pour s'assurer s'il n'y a pas des jeunes gens ayant atteint l'âge de la conscription. Le supérieur de la maison, averti de ce qui se passe, envoie Joseph de grand matin pour servir la messe dans le couvent

Digitized by Google

des Trappistines de la Riédraz, et pour qu'il y demeure quelque temps, afin de pouvoir échapper ainsi aux recherches des commissaires. Mais, ô fatalité! ou plutôt, ô divine Providence! les premiers êtres qu'il rencontre (il était six heures du matin) sont les commissaires eux-mêmes.... Qui vive!.... Ah! il est plus mort que vif.... C'est Joseph...; il a plus de vingt ans; — il est conscrit.... Ici commence une longue chaîne de recherches et de poursuites contre lui. Les commissaires ont pris note et s'avancent vers le couvent. Le supérieur de la maison voit le nom de Joseph sur la liste fatale. Il veut l'en faire effacer, mais c'est en vain : on redoute l'Empereur. » Un autre jeune homme de Grenoble, M. Moullot, réfugié à la Val-Sainte, et professeur du Tiers-Ordre comme Joseph, est découvert dans le monastère par les commissaires, qui notent son nom, son âge et le lieu de sa naissance. Le supérieur l'envoie à Lauzanne, avec une lettre de recommandation pour Mme la baronne Dolka. « Pour Joseph, il est pris! Mille pensées diverses assiégent son esprit.... Il sait que beaucoup de jeunes gens partent pour l'armée, mais qu'il en revient peu....; et puis, il n'a pas l'âme guerrière.... Que deviendra-t-il? Il a beau se sonder, il ne se trouve point de vocation pour l'état militaire. Lorsqu'il avait rencontré l'armée russe conduite par Souvarow, il avait tremblé, et cependant il n'avait pas alors à se battre : que fera-t-il donc en présence du canon? — Bref, l'état militaire ne lui souriait guère; la mort ou les armes étaient alors à ses yeux une même chose. Trois semaines se passent dans la plus grande inquiétude : il s'attend à chaque instant à ce qu'on vienne le prendre pour lui mettre un fusil au bras et un sac sur le dos; il prie Dieu avec une grande ferveur.

» Le P. de Lestrange veut une seconde fois le soustraire aux recherches : ils partent ensemble le lundi de

Digitized by Google

Pâques, 30 mars 1807, » avec deux autres jeunes gens, traversent la Suisse, prennent M. Moullot à Lauzanne, et entrent dans la Savoie ; ils arrivent à Annecy, où ils logent dans la famille de saint François de Sales; et le lendemain, après avoir baisé le calice de saint François de Sales, ils partent pour Chambéry, « passent le mont Cenis, visitent le couvent qu'y avait rétabli Napoléon, descendent à Suze et se réfugient à Oulx. » Là résidaient provisoirement dom Vincent de Paul et quelques religieux pour lesquels Napoléon préparait un monastère au mont Genèvre. « Nos fugitifs arrivent à Oulx le 9 avril. Joseph s'y livre à l'enseignement pendant deux mois.

Le P. Augustin de Lestrange écrivit ensuite à dom Vincent de Paul de prendre des passe-ports pour le jeune homme et ses trois compagnons, et de les envoyer à la Trappe de la Cervara, près de Gênes, où ils seraient à l'abri des recherches. Le 12 juin 1807, dom Vincent de Paul les conduit à cet effet chez le sous-préfet de Suze. Le sous-préfet se met en devoir de délivrer les passe-ports; mais, au moment où il va les signer, arrive un capitaine de haute taille qui l'avertit qu'il va grandement se compromettre, et que ce sont probablement des réfractaires. Le sous-préfet refuse les passe-ports. Ils quittent Suze et se dirigent vers une autre ville pour les obtenir. Mais, à peine avaient-ils fait une lieue, qu'ils voient accourir à leur poursuite quatre ou cinq gendarmes à cheval, et, la baïonnette en avant, les arrêter pour les ramener à Suze. Ils y sont reconduits dans une voiture. Les rues sont pleines de curieux pour les voir, car le bruit avait couru qu'ils étaient des voleurs. » Le lendemain, ils sont conduits par la gendarmerie, de brigade en brigade, jusqu'à Turin, où ils sont mis en prison. Ils y restent trois jours. On les interroge séparément. Joseph est très-affecté; il écrit

Digitized by Google

une longue lettre. Peut-être l'envoya-t-il au prince de la Cisterna, chez qui les Trappistes de passage à Turin avaient leur pied à terre. Ce fut probablement cette lettre qui les fit relâcher. « Ils purent se rendre à Gênes, où ils arrivèrent le 19 juin à midi. Le 20, ils s'embarquèrent pour la Cervara, où ils arrivèrent à cinq heures du soir, et où ils demeurèrent trente-deux mois, » sous la responsabilité du P. supérieur. Joseph donnait des leçons aux religieux profès.

Nous avons une lettre qu'il écrivit de la Cervara à ses parents. M. Rousselot s'y montre déjà professeur de morale, et nous croyons devoir la reproduire ici :

*La Sainte Volonté de Dieu, à la Cervara, près Gênes, ce 5 août 1809.*

Mon très-cher Père et ma très-chère Mère!

Il y a à peu près deux ans et demi que j'ai dû quitter la Val-Sainte pour passer en Italie où je suis encore, à plus de cent lieues loin de vous. Quelques mois avant mon départ, je vous écrivis une longue lettre à laquelle je ne reçus aucune réponse. Depuis que je suis en Italie, je ne vous ai rien écrit, parce que j'ai craint de vous mettre dans l'embarras à cause de moi. Vous savez bien que je suis sujet à la conscription, et que je n'ai point satisfait à la loi, quoique ce ne soit pas par ma faute, puisqu'étant hors de France depuis l'âge de dix ans, j'ai toujours ignoré ce qui se passait dans ma patrie, et que d'ailleurs je n'ai jamais été requis de satisfaire. J'ai en outre, dans la faiblesse de ma vue, la petitesse de ma taille, et dans une tumeur qui m'est survenue au genou droit, des motifs suffisants d'exemption. Malgré ces raisons, j'ai été néanmoins poursuivi assez vivement, et je ne suis pas encore à l'abri de nouvelles poursuites qu'on pourrait faire encore dans la suite. C'est pour cela que j'ai gardé si longtemps le silence, craignant toujours qu'on ne vous inquiétât à cause de moi; car vous ne sauriez croire combien sont rigoureuses

Digitized by Google

les lois tant à l'égard des conscrits qu'à l'égard de leurs parents. Je n'aurais encore osé vous écrire, si le R. P. Abbé ne m'avait fait dire que vous désiriez avoir de mes nouvelles. Pour commencer, je vous dirai que je me suis toujours bien porté, et qu'actuellement je jouis d'une bonne santé, je suis toujours content, malgré quelques désagréments inséparables des fonctions que je remplis ici, et malgré la crainte que j'ai de ne pas obtenir mon exemption de la conscription, pour laquelle le R. P. Abbé a déjà fait des démarches qui, à la vérité, n'ont pas été tout à fait infructueuses, puisque voilà deux ans qu'on me laisse ici en repos, mais qui aussi ne me permettent pas d'être entièrement tranquille sur mon sort futur. Pour bien comprendre ceci, vous saurez qu'en me rendant ici, suivant les ordres de mes supérieurs, je fus arrêté par les gendarmes près de *Suze*, ville du Piémont, et conduit à Turin où je fus mis en prison. Ce ne fut qu'avec bien de la peine et après bien des démarches que le supérieur, qui m'accompagnait, obtint mon élargissement au bout de trois jours et la permission de continuer ma route. Les six premiers mois que j'ai passés ici, j'ai été dans des transes mortelles, m'attendant chaque jour à recevoir quelqu'ordre de partir pour l'armée. Cependant j'ai été ensuite tranquillisé par les nouvelles que j'ai reçues de l'assoupissement de cette affaire, de sorte qu'aujourd'hui je n'y pense presque plus. On songe même à me faire prendre les ordres sacrés, et le R. P. Abbé, que je n'ai pas vu depuis plus de deux ans, et qui a promis d'être ici pour la Toussaint, m'écrit de me préparer à les recevoir et qu'il fera demander mes dimissoires à Mgr l'Archevêque de Besançon. Pour moi, je crois que je ne serai pas encore ordonné de sitôt, parce que je vois bien des obstacles à surmonter : obtenir mes dimissoires, avoir un titre ou patrimoine de trois cents francs, obtenir le consentement du Ministre des Cultes, et autres formalités de cette nature; tout cela autant d'obstacles qui retarderont ma consécration au Seigneur. Au reste, j'emploierai le temps que me laisseront ces empêchements, à mûrir davantage ma vocation, à m'acquérir et à me pénétrer de l'esprit du sacerdoce, à étudier, etc... Priez pour moi et avec moi, mes chers



Digitized by Google

parents, que la volonté de Dieu s'accomplisse sur moi entièrement et parfaitement.

Voilà à peu près comment vont mes affaires. Mais les vôtres, mes chers parents, mais celles de la famille, de mon frère, de mes sœurs, comment vont-elles? Etes-vous toujours en bonne santé? toute la famille vit-elle en paix? Mon frère François-Xavier n'a-t-il pas atteint l'âge de la conscription? serait-il déjà parti ou s'en serait-il tiré? Que fait ma sœur Marie-Joseph? est-elle sage et obéissante à papa et maman? Et Charlotte et les deux autres petites, que font-elles? Un mot sur tout cela, mon cher papa, me fera un plaisir inexprimable. Marquez-moi en particulier comment va ma chère maman. Mes petites sœurs qui avaient envie d'entrer au couvent des religieuses persévèreraient-elles encore dans leur bon désir? Si cela était, j'en parlerais au R. P. Abbé lorsqu'il viendra ici à la Toussaint. Il y a bien longtemps que je voulais m'intéresser pour elles; je l'aurais même fait avant mon départ de la Val-Sainte, si je n'avais su les embarras, les pertes de cette maison alors extrêmement persécutée et désolée. Depuis mon séjour en Italie, je n'ai pu voir le R. P. Abbé, ni même lui écrire qu'une fois. Mais il a promis de se trouver pour la Toussaint dans ce couvent-ci. Ainsi, mon cher père, sitôt ma lettre reçue, répondez-moi un peu au long, et donnez-moi des renseignements sur les différentes questions que je vous fais. De mon côté, aussitôt que je saurai des nouvelles positives de l'état de mes affaires, je vous en ferai part avant la fin de cette année. Faites-moi aussi savoir si on ne vous inquiète point à mon sujet, si on ne parle point de moi pour la conscription, etc. J'attends vos lettres avant la Toussaint prochaine; car plus tard, elles pourraient ne plus me trouver ici.

En attendant, vivez sans inquiétude sur mon sort; la Providence, qui jusqu'ici a veillé sur moi, ne m'abandonnera pas, si moi-même je ne l'abandonne le premier. Permettez-moi, mon cher père et ma chère mère, de vous recommander toujours d'aimer et de servir bien le bon Dieu, et de le faire servir et aimer dans notre famille. Dans vos malheurs, afflictions et pauvreté, recourez à lui, abandonnez-vous à lui; il aura

Digitized by Google

soin de vous. Veillez bien sur la conduite de mes frère et sœurs, ne souffrez pas qu'ils fréquentent les autres enfants, qu'ils aillent aux veillées; que leur plus douce compagnie soit d'être avec vous. Ayez soin qu'ils prient Dieu soir et matin, avant leurs repas; qu'ils assistent tous les dimanches et fêtes à la sainte messe, aux offices de l'église, aux prédications et surtout au catéchisme. Ne souffrez point qu'ils profèrent des paroles grossières, bien moins des jurements... Ayez soin qu'ils se confessent au moins tous les mois; les enfants que nous élevons ici et à la Val-Sainte se confessent toutes les semaines et communient tous les quinze jours... Veillez surtout, mes chers parents, veillez à ce que mes frères et sœurs ne commettent aucun péché contraire à la sainte vertu de pureté... Ce péché damne la plupart des chrétiens et des enfants même, et on apprend bien vite à le connaître ce malheureux et infâme péché. Punissez rigoureusement et sans miséricorde jusqu'à l'ombre du mal que vous verriez et découvririez en ce genre... Je finis par vous indiquer quelques bons livres que je vous conseille d'acheter et de mettre entre les mains de mes frère et sœurs; il serait bon d'en lire ou faire lire quelque chose tous les jours, s'il se pouvait, ou au moins les dimanches et fêtes à toute la famille assemblée... Mes amitiés, mes embrassements à mes frère et sœurs, mes respects à tous mes parents, à tous les amis de la famille. Je vous embrasse mille fois, et suis, en vous demandant vos prières et votre bénédiction paternelle et maternelle,

Mon très-cher père et ma très-chère mère,
Votre respectueux et affectionné fils,
Frère Placide, et ici frère Maur, autrement :

P.-J. Rousselot.

Voici mon adresse :

Au frère Maur, maître au Tiers-Ordre de Notre-Dame de la Trappe, à la Cervara, sur le golfe de Rapalto, près de Gênes, en Ligurie, département des Apennins.

Cependant l'abbé de Lestrange se rendit à Paris et voulut savoir du ministre Portalis ce qu'on avait décidé

Digitized by Google

des quatre conscrits. Le ministre répondit qu'ils allaient être immédiatement incorporés dans certains régiments. Alors l'abbé de Lestrange leur ordonna de quitter la Cervara pour se rendre à Sainte-Catherine. C'était une maison au pied de Briançon, où les religieux d'Oulx s'étaient transportés en attendant la fin des travaux de construction du monastère du mont Genèvre. « Ils partent de la Cervara le 27 février 1810, et arrivent à Briançon le 7 mars. Là, au sein des montagnes, Joseph croit pouvoir se cacher et éviter toute nouvelle poursuite. »

En racontant dans ce chapitre et dans le suivant tous les moyens que prit M. Rousselot pour se soustraire au service des armes, nous n'avons pas la pensée de discuter sa conduite. M. Rousselot lui-même ne l'a jamais fait devant ses élèves. Cependant si l'on voulait s'en rendre compte, il ne faudrait pas oublier sa qualité d'aspirant au sacerdoce, ni sa qualité d'émigré. Les émigrés avaient été si maltraités par la Révolution! Du reste, d'après sa propre lettre à ses parents, sa situation n'était pas tout à fait inconnue à l'administration.

---

Digitized by Google

## CHAPITRE VII.

**Depuis son arrivée à Briançon, jusqu'à son arrivée au Bourg-d'Oisans, et son admission dans le diocèse de Grenoble.**

---

« Joseph est arrivé sans obstacle à Briançon. Là, pendant quelque temps, il est tranquille; il goûte un moment la paix et le repos. Hélas! c'est là une bonace trompeuse : il s'en aperçoit bientôt... Où donc aller?... Que faire?... Se présenter et se remettre entre les mains de l'autorité?... Mais il sera traité comme un déserteur et peut-être fusillé. Alors Napoléon ne plaisantait pas. Quel parti prendra-t-il donc? Celui d'aller à Paris. Il y sera moins soupçonné, moins épié, moins connu. Peut-être pourra-t-il s'y cacher. *In extremis extrema sunt tentanda.* Il part le 15 janvier 1811, passe à Grenoble, à Lyon... Enfin il arrive à Paris le 25 du même mois; mais il y est plus troublé que jamais; la multitude l'épouvante : il croit lire sur chaque front qu'il est connu; et d'ailleurs l'autorité y fait des recherches pour trouver les conscrits. Alors il tremble pour lui. Que devenir? Se rendra-t-il enfin à son pays natal, en Franche-Comté? Mais son nom y a été affiché cinquante fois. On l'y a réclamé, recherché, déclaré déserteur. Il forme le dessein de s'embarquer pour les îles, d'aller chercher une plage éloignée où il puisse respirer à l'aise et en paix. Il obtient un passe-port pour Bordeaux.

» Parti de Paris le 3 mars 1811, il arrive à Bordeaux le 10 du même mois. Mais là il lui faut de nou-

Digitized by Google

veaux papiers. Comment les obtenir? En attendant, il trouve un emploi dans une bibliothèque. Comme il a de l'instruction, il aide à classer et à mettre en ordre les volumes de la bibliothèque. Il se fait aimer; mais ce repos ne devait durer que quelques jours. Déjà sa position devient périlleuse. Il va la faire connaître à un excellent homme qui doit lui procurer des papiers pour s'embarquer. Dans ce dessein ils se rendent ensemble chez le commandant de place. Celui-ci a bientôt reconnu Joseph pour être conscrit, et loin de lui donner ce qu'il désire, il prend son passe-port et écrit au dos les lignes suivantes : « Ce passe-port doit valoir ce que » de droit au sieur Joseph Rousselot pour se rendre à » son pays natal, afin de subir la peine portée par la » loi contre les conscrits déserteurs. Ordre donc est » donné au sieur Joseph Rousselot de se rendre au Bar- » boux, en Franche-Comté, par la voie la plus directe; » et, s'il s'en écarte, qu'il soit arrêté comme conscrit » déserteur, et traité comme son action mérite. » Le passe-port est rendu à Joseph, qui lit ces lignes et demeure atterré... Sa position s'aggrave de plus en plus. Il ne peut plus rester à Bordeaux, car l'écrit du commandant est signé et bien daté. S'il prolonge sa résidence dans cette ville, il court grand risque d'être arrêté et reconduit au commandant de place. Tout paraît perdu et désespéré. Quel sort l'attend? Cependant Joseph ne perd point courage : il espère en la divine Providence et en la protection de la très-sainte Vierge. Il prie avec ferveur et forme le dessein de revenir sur ses pas, pour se cacher dans les montagnes du Dauphiné. Il va faire ses adieux à l'homme généreux qui l'avait reçu en ami, et, le 5 avril 1811, il quitte Bordeaux. A chaque pas qu'il va faire une fois sorti de Bordeaux, il pourra être arrêté. Il n'a plus de papiers valables à présenter; son passe-port au contraire le

Digitized by Google

trahit publiquement. N'importe, il part, et arrive sans encombre à Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme.

» Arrivé dans cette ville, on lui demande ses papiers. Il n'a pas à hésiter; s'il les refuse, il est arrêté... s'il les présente, il est pris... Que faire dans une telle perplexité? Il invoque la sainte Vierge, et exhibe son passe-port. On le parcourt, et ô bonheur! ô prodige! on ne tourne pas le feuillet, on ne voit pas la page où se trouvent les lignes écrites par le commandant de place de Bordeaux. On lui rend ses papiers. Qu'il est heureux, qu'il est content, sans oser le paraître! La même chose lui arrive une seconde fois dans sa route... Il échappe heureusement et de la même manière... Oh! qu'elles sont vives les actions de grâces qu'il adresse à Dieu et à Marie! Le voici à Lyon... Il part à pied et par des voies détournées, afin d'échapper plus sûrement à toute recherche. Il arrive enfin à Briançon, le 18 du même mois d'avril. Que de peines! que de fatigues! que de dangers! »

Cependant le pape Pie VII, dépouillé de ses Etats, était retenu prisonnier à Savone. Vers la fin de 1810, on demanda au clergé d'Italie le serment de fidélité aux constitutions de l'Empire, et le préfet des Apennins se présenta à la Cervara pour l'exiger également des Trappistes. Dom François-de-Sales, après avoir consulté l'archevêque de Gênes, crut pouvoir souscrire ce serment ainsi que ses religieux. Mais Dom Augustin, qui était alors prisonnier à Bordeaux, dès qu'il fut instruit du fait, désapprouva ce serment, et envoya à la Cervara le prieur du mont Genèvre, pour le faire rétracter; car, selon lui, prêter serment aux constitutions de l'Empire, c'était reconnaître implicitement comme légitime la confiscation des Etats pontificaux, déjà placée au rang des constitutions. Cette rétractation eut

Digitized by Google

lieu le 4 mai 1811, mais ne fut publiée en chaire que le 16 juillet suivant. Le 28 du même mois un décret foudroyant, daté de Saint-Cloud, supprima les couvents de la Trappe dans toute l'étendue de l'Empire, et ordonna l'arrestation de tous les religieux de la Cervara. Ils furent conduits au port de Campiano, puis à Caprera. Dom Augustin s'attendait à tout cela. Il avait pu s'échapper de Bordeaux, et le 1er août il était à la Val-Sainte. Quinze jours après, il fuyait en Allemagne. Napoléon exigea du grand conseil de Fribourg la suppression de la Val-Sainte elle-même; mais le départ des religieux fut ajourné par le même conseil.

« Que se passait-il à Sainte-Catherine? Dom Vincent-de-Paul, forcé d'évacuer la maison, fait teindre les habits de ses religieux; il en fait changer la forme, et donne à chacun de ceux qui composent le personnel de la maison quelques pièces d'argent pour les aider à regagner leurs foyers. M. Moullot, compagnon de Joseph, fut un des premiers qui partit. On lui avait remis douze francs pour son voyage. Il arriva au Bourg-d'Oisans la veille de l'Assomption; et M. Col, curé du Bourg-d'Oisans, à qui le supérieur de Sainte-Catherine l'avait recommandé, le retint pour remplacer, à la rentrée, l'instituteur communal dont on n'était pas content. Joseph, huit jours après, prit la même route que M. Moullot. Comme les autres, il avait eu part à la distribution. Mais sa bourse est petite; elle diminue à vue d'œil; elle ne peut le conduire bien loin. »

En approchant du Bourg-d'Oisans, M. Rousselot aperçoit, dans son champ et près de la route, une dame respectable et lui demande le chemin de l'église. Madame Bos, qui le voit exténué de fatigues, le force à lui donner le bras et le conduit elle-même à M. le Curé, qui l'accueille avec bonté. M. Rousselot retrouve M. Moullot et lui dit : J'aimerais bien partager votre

Digitized by Google

sort. — Rien de plus facile; l'école est très-nombreuse. J'en parlerai à M. Col.— Le bon curé dit à M. Moullot : le connaissez-vous bien?—Oh! oui, Monsieur. —M. Col eut la bonté de les recevoir l'un et l'autre à la cure, et de pourvoir pour le moment à tous leurs besoins. En attendant la rentrée des classes, les deux maîtres travaillaient le jardin de M. le Curé, et donnaient des leçons aux sœurs d'un petit couvent qui existait là. Joseph se chargea ensuite de faire lire les petits enfants et de préparer la nourriture. Il faisait de son mieux, mais il ne brillait pas dans l'art culinaire, et il racontait plus tard des anecdotes curieuses à ce sujet.

Ainsi casé au Bourg-d'Oisans, il espère que les hautes montagnes de ce pays et plus encore la réputation de sainteté de M. Col, curé-archiprêtre du canton, le protégeront contre de nouvelles recherches. Mais une dernière épreuve lui est réservée au sujet de la conscription. Les gendarmes ont ordre de faire une perquisition à la cure. Le bon M. Col envoie son hôte chez madame Bos, qui le cache dans le *pétrin*, sur lequel déjeunent gaîment les manœuvres de la maison; et encore une fois, il est sauvé!

Il demeura deux mois au Bourg-d'Oisans. Cependant cette situation ne pouvait être que précaire pour lui. M. Col ne tarda pas à s'apercevoir qu'il avait dans son maître d'école un trésor caché. Il en informa M. Bouchard, vicaire général, en lui exposant la situation critique du jeune conscrit. M. Bouchard répondit à M. Col qu'il se chargerait volontiers de la difficulté relative à la conscription, s'il pouvait répondre lui-même de l'aptitude du sujet à l'état ecclésiastique. Sur sa réponse affirmative, Mgr l'Evêque de Grenoble s'empresse de demander à Mgr l'Archevêque de Besançon des lettres d'excorporation, tandis que M. Rousselot se procure, tant de la Val-Sainte que de Fri-

Digitized by Google

bourg, les certificats qui lui sont nécessaires. Quand il les a reçus, il part pour Grenoble avec une nouvelle lettre de M. Col pour M. Bouchard. Combien est frappante l'analogie qui existe dans cette circonstance, entre M. Rousselot et M. Vianney, curé d'Ars ! Tous deux échappent providentiellement à la carrière des armes, pour laquelle ils n'étaient pas faits, et tous deux sont signalés à l'administration ecclésiastique comme deux sujets capables de combattre dans la milice du Seigneur !

Plus tard, prêtre et professeur au grand séminaire, M. Rousselot eut toujours avec M. Col les relations les plus intimes. Ils professèrent toujours l'un pour l'autre la plus haute estime et le plus profond respect. En parlant un jour du curé du Bourg-d'Oisans, M. Rousselot disait : *L'humilité sort par tous ses pores.* Ajoutons que M. Col, à son lit de mort, demanda lui-même M. Rousselot. Il désirait que celui auquel il avait procuré l'entrée du sanctuaire, lui ouvrît la porte de l'éternité, en lui conférant les derniers sacrements. Admirable échange de charité ! A son retour du Bourg-d'Oisans, M. Rousselot annonça aux séminaristes la mort du saint M. Col, en faisant de lui l'éloge le plus complet et le plus édifiant. Il se charga ensuite de faire confectionner le monument funèbre et de composer l'épitaphe de son vénérable ami.

Ainsi finit pour M. Rousselot la vie de la Trappe.

M. Moullot, respectable octogénaire, qui nous a fourni une partie des détails qui précèdent, croit savoir que Dom Augustin, réfugié en Allemagne, avait envoyé de l'argent et des lettres à Briançon, pour le mander avec M. Rousselot auprès de lui et les mener avec lui en Amérique. Mais les fonds et les lettres auraient été interceptés. Dans tous les cas, on ne peut douter de l'affection que Dom Augustin de Lestrange avait

Digitized by Google

pour M. Rousselot; et celui-ci l'aurait suivi partout où l'aurait appelé le R. P. Abbé; mais la Providence en disposa autrement.

« J'ai quitté la Trappe, dit quelque part M. Rousselot, sur la fin d'août 1811, après y avoir été dix-huit ans entiers. *Les circonstances seules du temps m'y ont forcé.* » Cette note laconique montre que son cœur est resté trappiste. Nous verrons dans la seconde partie de ce livre s'il n'a pas allié la vie et la mort d'un trappiste au nouveau genre de vie qui sera son partage.

Digitized by Google

Digitized by Google

# VIE DE M. ROUSSELOT.

## SECONDE PARTIE.

**Depuis son admission dans le diocèse de Grenoble jusqu'à sa mort.**

### CHAPITRE PREMIER.

**M. Rousselot, professeur de troisième au Petit Séminaire de la Côte-Saint-André.**

Par son savoir, son exactitude, ses habitudes de vie commune et régulière, M. Rousselot était destiné à l'enseignement ecclésiastique. Du reste, il était âgé de vingt-six ans et demi et avait déjà enseigné pendant huit ans dans le Tiers-Ordre de la Trappe, à Fribourg, à la Val-Sainte, à Oulx et à la Cervara. Mais avant de le suivre dans cette carrière qui va s'ouvrir de nouveau devant lui, il sera bon de jeter un coup d'œil sur la situation de l'enseignement ecclésiastique, dans le diocèse de Grenoble, au moment où y arriva M. Rousselot.

Mgr Claude Simon, premier évêque de Grenoble après le concordat, avait obtenu du gouvernement, par décret impérial du 15 avril 1805, l'ancien couvent des Minimes, pour y établir son séminaire diocésain. Après y avoir dépensé en réparations environ 40,000 fr.,

Digitized by Google

fournis principalement par la charité des fidèles de la ville de Grenoble, il avait ouvert l'établissement le 3 novembre 1806. M. Bossard, supérieur, et M. Dhière, directeur de la maison, en étaient en même temps les seuls professeurs.

Dès l'année suivante, 1807, Mgr Claude Simon, préoccupé du recrutement du Clergé, établissait deux écoles secondaires ecclésiastiques ou petits séminaires, l'un dans le collége de Vienne, cédé par la ville, et l'autre dans l'ancien couvent des Récollets de la Côte-Saint-André. Le 1er novembre 1808, il ouvrait un troisième petit séminaire dans l'ancien prieuré du Bourg-d'Oisans. Mais le 1er novembre 1809, la ville de Vienne étant revenue sur la cession qu'elle avait faite, le petit séminaire de cette ville fut transféré dans l'ancien couvent des Augustins de Bourgoin; en sorte qu'à cette époque il y avait trois petits séminaires, un à Bourgoin, le second à la Côte-Saint-André et le troisième au Bourg-d'Oisans. Ces maisons ne tardèrent pas à être supprimées par le gouvernement; mais n'anticipons pas sur les événements.

Quelque espoir que donnassent ces trois établissements et le grand séminaire de Grenoble pour le recrutement du Clergé, le diocèse n'en était pas moins encore dans une grande disette de sujets; et Mgr Claude Simon pouvait écrire au Ministre des Cultes, le 18 avril 1809 : *Depuis sept ans que je suis évêque de Grenoble, je n'ai ordonné que huit prêtres et j'en ai perdu cent cinquante.* D'un autre côté, si l'on en excepte les professeurs du grand séminaire et deux ou trois bons sujets dans les petits séminaires, les autres professeurs étaient forts médiocres sous le rapport de la science. Plusieurs sortaient de chez leur curé avec une assez pauvre connaissance de la grammaire latine.

L'arrivée de M. Rousselot à Grenoble était donc pro-

Digitized by Google

videntielle. Il se présenta à M. Bouchard, vicaire général, sur qui Mgr Claude Simon se reposait en grande partie de l'administration du diocèse et des séminaires, et il lui remit avec de nouvelles lettres de recommandation de M. Col, les certificats qu'il avait reçus de la Val-Sainte et de Fribourg.

M. Bouchard avait déjà entre les mains la réponse de Mgr l'Archevêque de Besançon à Mgr l'Evêque de Grenoble. Elle était ainsi conçue :

*Besançon, le* 11 *octobre* 1811.

MONSEIGNEUR,

Quoique mon diocèse commence à sentir un grand besoin de prêtres, le désir de vous faire chose agréable me décide à vous accorder le jeune Trappiste réfugié dans votre diocèse.

Je déclare donc consentir à ce que Pierre-Joseph Rousselot, né le 12 avril 1785, au Barboux, diocèse de Besançon, reste dans le diocèse de Grenoble, y fasse ses études, y reçoive les ordres sacrés et même la prêtrise, et soit employé aux fonctions ecclésiastiques dont il sera jugé capable, sauf, si son goût l'y porte ou que sa conscience lui en fasse un devoir, à revenir dans son pays natal où la Providence semble l'appeler, et cela du consentement de Mgr l'Evêque de Grenoble et avec des certificats de bonne vie et mœurs.

Agréez, Monseigneur, les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

*Signé :* CLAUDE, archevêque de Besançon.

Mgr l'Evêque de Grenoble s'empressa d'accepter ces lettres dimissoriales, en y ajoutant la formule suivante :

Claudius Simon... litteras excorporationis superius scriptas acceptamus et volumus ut juxta tenorem vim habeant.

Datum Gratianopoli die 11 novembris 1811.

† CLAUDIUS Epus Gratianopolitanus.

De mandato : JOUFFREY, *secr.*

Digitized by Google

Voici maintenant les certificats dont M. Rousselot était porteur. Nous avons eu la satisfaction de les retrouver, et le public nous saura gré de les transcrire ici. Ils ouvrent dignement cette seconde partie de sa vie, comme ils lui ouvrirent à lui-même les portes du sanctuaire. Le R. P. Prieur de la Val-Sainte s'exprimait ainsi :

Je soussigné, prieur de la Val-Sainte, ordre et stricte observance de Citeaux, au canton de Fribourg, en Suisse, certifie que Pierre-Joseph Rousselot, natif du département du Doubs, en Franche-Comté, a demeuré seize années dans nos différentes maisons, huit en qualité d'élève et huit en celle d'instituteur (1); qu'il s'y est parfaitement conduit; que sa piété, ses mœurs, ses talents, son application à l'étude et ses succès lui ont concilié l'estime et l'affection, en sorte que c'est lui rendre justice d'assurer qu'il est un des plus méritants sujets qui aient paru à la Val-Sainte et dans les différents endroits où il fut envoyé. En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat, auquel j'ai apposé le cachet de notre maison.

A la Val-Sainte, ce 24 septembre 1811.

*Signé :* frère Etienne, prieur susdit.

Voici ensuite, avec sa traduction française, le certificat du P. Esseira, supérieur du collége de Fribourg :

Lectori benevolo, salutem.

Litteras studiorum morumque suorum testes a nobis petiit

---

(1) C'est dix-huit ans que M. Rousselot est resté chez les Trappistes, comme nous l'avons dit après M. Rousselot lui-même, et comme le prouve la date des événements que nous avons racontés. Il y est resté dix ans élève et huit ans professeur ; car il est à peu près certain que pendant les deux années qu'il a passées à Fribourg, il enseignait au Tiers-Ordre des Trappistes de cette ville, en même temps qu'il suivait lui-même, au collége, les cours de physique, de mathématiques, de philosophie et de théologie.

Digitized by Google

D. Petrus-Jos. Rousselot, *du Doubs*, gallus. Itaque testamur, in hujate nostro eoque publico Lyceo impendisse indefessam physicæ et theologiæ dogmaticæ moralique in annum primum operam, in iisque disciplinis progressus fecisse prorsus insignes; item ex universa philosophia et mathesi theses insigni prorsus cum laude publice propugnasse.

Mores exhibuit a pietate in Superos et observantia erga superiores, omni prorsus laude ac singulari commendatione dignos. Meretur proin, ut omnium, ad quos devenerit, benevolentia ac favoribus quam impensissime commendetur.

In quorum fidem has ei manu propria et consueto collegii sigillo munitas dedimus.

Friburgi Helvetiorum, die 9 octobris, anno 1811.

J. Esseira, prof. Lycei et Gymnasii præfectus.

*Au dos il est écrit :* R. dom Esseira, retro subscriptum, illum esse quem se dicit, nimirum professorem logices, nec non Lycei et Gymnasii Friburgensis præfectum, præsentibus testamur.

Friburgi in nostra residentia, 10 octobris 1811.

Maximus, episc^s Lauzan^s.

Nous croyons pouvoir traduire ainsi :

Au bienveillant lecteur, salut.

Un certificat d'études et de mœurs nous est demandé par M. Pierre-Joseph Rousselot, français, du département du Doubs.

C'est pourquoi nous attestons que, dans cette maison et dans ce Lycée public, cet élève a donné à l'étude de la physique, et à celle de la théologie dogmatique et morale en premier cours, une application infatigable, et qu'il y a fait des progrès vraiment remarquables; qu'il a aussi soutenu, avec la plus grande distinction, des thèses publiques sur toute la philosophie et les mathématiques. Il s'est distingué par sa piété envers Dieu et par son respect envers ses supérieurs, et s'est montré, dans toute sa conduite, digne des plus grands éloges et de toute confiance. Il a donc droit d'être recommandé

Digitized by Google

instamment à la bienveillance et aux faveurs de tous ceux auprès desquels il se présentera.

En foi de quoi nous lui avons délivré les présentes signées de notre main et munies du sceau de notre collége.

A Fribourg, en Suisse, le 9 octobre 1811.

Jos. Esseira, professeur de logique, préfet du collége public.

*Et au dos :* Nous certifions par les présentes que le R. M. Esseira, dont la signature est d'autre part, est bien ce qu'il se dit, c'est-à-dire professeur de logique, préfet du Lycée et du Collége de Fribourg.

A Fribourg, en notre maison d'habitation, ce 10 octobre 1811.

Maxime, évêque de Lauzanne.

(Lieu du sceau.)

Nous serions tenté de croire que M. Rousselot ne montra pas à M. Bouchard des certificats si élogieux, mais que, par modestie, il les tint cachés; car, jusqu'à sa mort, personne n'en soupçonnait l'existence; et, d'autre part, on rapporte que l'air timide et quelque peu embarrassé de M. Rousselot, son costume, sa taille peu avantageuse, sa figure, ne firent pas d'abord une impression très-favorable sur l'esprit de M. Bouchard.

Quoi qu'il en soit, M. le vicaire général, rassuré par le témoignage de M. le curé du Bourg-d'Oisans, s'estima heureux d'avoir sous sa main un professeur tout formé et instruit. Il l'envoya immédiatement comme professeur de troisième au petit séminaire de la Côte-Saint-André, avec une lettre pour M. Martin, supérieur. M. Rousselot arriva à la Côte-Saint-André le 30 octobre, avec le costume singulier qu'on lui avait donné à son départ de Briançon. Mais cédons la parole à M. Mège, curé de Tullins, l'un des premiers et des meilleurs élèves de M. Rousselot.

Digitized by Google

« M. Rousselot, dit-il, arriva avec une grande lévite ou redingote verte, huit gros boutons transversaux aux manches, un chapeau rond à larges ailes, des culottes courtes, des guêtres, de gros souliers... Ajoutez à cela une figure alors assez laide, un teint hâlé par le soleil, par les privations, par de grandes fatigues, et jugez de la stupéfaction des autres maîtres et des rires moqueurs des jeunes étourdis dont fourmillait la maison.

» La classe commence. Aussitôt, sous ces dehors grotesques et peu favorables, on découvre un homme qui savait presque tout et très-bien, et un cœur excessivement bon. A l'étonnement succède l'admiration, le respect et la plus tendre affection pour le professeur nouveau.

» Il jeûnait une partie de l'année; sa piété frappait tout le monde, sa bonté séduisait, sa modestie et son humilité touchaient. Il avait toute la confiance des supérieurs et des élèves. Il ne punissait presque jamais en classe. A aucun prix nous n'aurions voulu lui faire de la peine, tandis que nous agacions sans fin les autres professeurs. Nous le demandions toujours pour nous conduire en promenade, et, sous cette main si douce, nous étions beaucoup plus sages ou moins étourdis.

» La classe de troisième étonna par la manière dont les élèves répondirent aux examens; car nous savions un peu de bon latin, de bon français, les quatre règles, un peu de géométrie et d'astronomie; nous savions que c'est la terre qui tourne sur elle-même devant le soleil : ce qui était un phénomène pour tous. M. Rousselot était pour nous le premier savant du monde. Voilà des souvenirs bien lointains et qui me sont toujours chers. Je me découvre de respect devant ce saint homme, et j'espère qu'au ciel il prie Dieu pour son

Digitized by Google

plus ancien élève. Il m'aimait beaucoup, quoique je misse souvent à l'épreuve sa patiente bonté. Il me pardonnait beaucoup, parce que j'étais le plus jeune de sa classe. Je n'avais que treize ans. »

A ce témoignage, joignons celui de M. Berruyer, juge de paix à Roybon :

« J'eus le bonheur de recevoir ses leçons dans cette classe de troisième, et je déclare que j'y fis plus de progrès que dans toutes celles qui l'ont précédée et qui l'ont suivie. Son enseignement ne se bornait pas à l'étude du latin, mais il l'étendait sur les sciences, la physique, les mathématiques élémentaires, la sphère, dont il donna un traité de sa composition que j'ai conservé.

» Comme, durant la classe, il n'avait pas assez de temps pour développer tout ce qu'il avait le désir de nous apprendre, il nous réunissait pendant les récréations et les promenades pour continuer ses cours, et il le faisait d'une manière si attrayante que l'étude était pour nous un délassement. Pour lui, bien loin de se fatiguer, il avait du plaisir à nous voir attentifs à ses instructions.

» M. Rousselot avait une simplicité remarquable ; il était sobre à l'excès, patient, aimable et même jovial. Sa conversation était toujours intéressante et instructive : c'était l'homme que l'on peut dire accompli. Aussi était-il vénéré et respecté par tous les élèves du séminaire, de manière à exciter la jalousie des autres professeurs ; les élèves des autres classes, qui s'étaient d'abord moqués de ceux de la troisième, auraient voulu ensuite l'avoir pour maître.

» Depuis l'année 1812, j'ai toujours vu, à certains intervalles, avec le plus grand plaisir, M. Rousselot, qui m'a reconnu jusqu'à sa mort. »

Voilà ce que fut M. Rousselot au petit séminaire de

Digitized by Google

la Côte-Saint-André, pendant l'année scolaire du 1er novembre 1811 au 1er juillet 1812; voilà les souvenirs profonds qu'il a laissés dans le cœur de ses élèves.

Mais le décret du 15 novembre 1811 sur le régime de l'Université était porté, et l'article 27 de ce décret était ainsi conçu : « *Il ne pourra pas y avoir plus d'une école secondaire ecclésiastique par département.*

Suivait l'art. 28 : *à dater du 1er juillet 1812, toutes les écoles secondaires ecclésiastiques qui ne seraient point placées dans les villes où se trouve un Lycée ou un collége, seront fermées.*

Art. 29. *Aucune école secondaire ecclésiastique ne pourra être placée dans la campagne.*

Art. 30. *Toutes les maisons et meubles des écoles ecclésiastiques qui ne seront pas conservées, seront saisis par l'Université pour être employés dans les établissements d'instruction publique.*

Art. 32. *Dans tous les lieux où il y a des écoles ecclésiastiques, les élèves de ces écoles seront conduits au Lycée ou au collége pour y suivre leurs classes.*

Mgr Claude Simon avait prévu ce coup d'Etat. Dès le 6 octobre 1811, il écrivait au Ministre des Cultes : « Je n'ai qu'un diacre et un sous-diacre; depuis que je suis à Grenoble, les Lycées ou autres écoles publiques ne m'ont pas fourni un seul aspirant à l'état ecclésiastique. Il y a donc nécessité de me conserver les trois maisons de Bourgoin, la Côte-Saint-André et le Bourg-d'Oisans, qui suffisent à peine à l'entretien du séminaire diocésain. »

Le 26 novembre, après la publication du décret, Mgr l'Evêque écrit de nouveau au Ministre. Il demande 1° s'il n'est pas possible d'obtenir une exception en faveur d'un diocèse de 500,000 âmes; il demande 2° la conservation des deux maisons de Bourgoin et de la Côte-Saint-André, ou tout au moins de celle de Bour-

Digitized by Google

goin; — il serait difficile de trouver un local à Grenoble; il demande enfin 3° s'il ne reste pas propriétaire des immeubles qu'il a acquis de ses deniers, et s'il ne peut pas disposer des maisons supprimées. »

Nous ne savons ce que répondit le Ministre, mais nous savons que les trois maisons durent être fermées au 1er juillet; que Mgr l'Evêque de Grenoble fut obligé de chercher dans sa ville épiscopale un local suffisant pour y établir son unique petit séminaire, et qu'il s'assura, à cet effet, la jouissance de l'ancienne maison de la Providence, au delà de l'Isère et de l'ancienne rue Perrière, maison qui a été coupée depuis par le chemin neuf ou la montée de Rabot. Pendant deux ans, les élèves de cette maison durent se rendre tous les jours au Lycée pour y suivre leurs classes.

Quant à M. Rousselot, après la fermeture du petit séminaire de la Côte-Saint-André, il resta dans cette commune comme précepteur particulier pendant les deux mois de juillet et d'août. Mais il avait fait ses preuves : c'était un sujet mûr pour le sanctuaire. M. Martin, supérieur du petit séminaire, l'avait signalé à l'attention de l'autorité diocésaine, et s'était fait un devoir de conscience de déclarer qu'il le croyait appelé à l'enseignement dans le grand séminaire. Dès le mois de septembre, pendant les vacances, il fut donc mandé au grand séminaire pour être ordonné clerc, minoré et sous-diacre. Il reçu ces divers ordres le 19 septembre 1812. Reconnaissant et heureux de tant de faveurs à la fois, il ne songea plus qu'à reprendre, comme un simple séminariste, l'étude de la Théologie, à la Toussaint de 1812.

---

Digitized by Google

## CHAPITRE II.

**Première année de M. Rousselot au Grand Séminaire. Il est nommé professeur de dogme, et ordonné prêtre. Règlement de vie qu'il s'impose.**

---

M. Rousselot avait vingt-sept ans et demi lorsqu'il entra au grand séminaire de Grenoble. Dès le 19 décembre suivant il fut ordonné diacre. Sa réputation était faite; aussi, quelle que fût sa modestie, quel que soin que prît cette lumière de rester cachée sous le boisseau, elle projetait malgré elle des rayons qui décidèrent les supérieurs de la maison, MM. Bossard et Dhière, à la placer enfin sur le chandelier, afin que toutes les personnes de la maison pussent enfin jouir de ses bienfaits. A Pâques 1813, n'étant que diacre, il quitta le banc des élèves pour monter dans la chaire du professeur. On lui confia sans hésiter le cours de dogme; il débuta par le traité de la Grâce, et sut mettre à la portée de tout le monde les questions ardues qui se trouvent dans ce traité.

Ceux qui avaient été jusque-là ses condisciples reçurent ses leçons avec cette attention et ce respect qu'on apporte aux leçons d'un maître distingué, expérimenté et plein de bonté pour ses élèves. Il en était parmi ceux-ci qui l'avaient déjà connu, entre autres M. Cat, curé de la Mure, qui était étudiant à Oulx quand M. Rousselot s'y réfugia en 1807. M. Rousselot le retrouva à Sainte-Catherine, à son retour de la Cervara. Ils avaient passé ensemble, à la Côte-Saint-André, l'année scolaire 1811-1812, en qualité de collègues.

Digitized by Google

Nous reviendrons sur le caractère et les qualités du professeur nouveau. Nous voulons nous borner dans ce chapitre à montrer le soin qu'il avait mis à se préparer à la digne réception des saints ordres, et qu'il apporta pendant les vacances de l'année 1813 à recevoir le sacerdoce. Ce fut le 18 septembre 1813 qu'il fut promu à la prêtrise, et ce ne fut que le 29 du même mois, fête de saint Michel-Archange, qu'il célébra pour la première fois le saint sacrifice, dans la chapelle du grand séminaire. Il avait fait une seconde retraite de huit jours pour se préparer à monter au saint autel.

Nous avons été heureux de retrouver dans ses papiers le règlement de vie qu'il s'imposa à l'époque de son ordination à la prêtrise. Rien ne peut mieux faire connaître les grandes pensées qui remplissaient l'âme de ce saint homme que la lecture de ce règlement; et le clergé nous saura bon gré de reproduire ici ces quelques pages. On les lira et relira avec fruit pour se renouveler dans l'esprit de sa vocation; et les aspirants au sacerdoce y trouveront un modèle parfait du règlement de vie qu'ils doivent se prescrire dans les mêmes circonstances. Voici la reproduction textuelle de cette feuille écrite de la main de M. Rousselot.

*Fruits des différentes retraites que j'ai faites pour me préparer à la réception de la tonsure cléricale, des quatre Ordres mineurs et des trois Ordres majeurs et sacrés.*

*Vérités fondamentales.* — I. Je suis homme, créé à l'image et ressemblance de Dieu, comblé des bienfaits de Dieu, destiné à l'éternelle possession de Dieu; et, en cette qualité, je suis essentiellement et indispensablement obligé de n'exister que pour la gloire de Dieu et pour la salut de mon âme. — II. Je suis chrétien, c'est-à-dire disciple de J. C., racheté par le sang de J. C., sanctifié par les sacrements de J. C., éclairé de la doctrine de J. C., spécialement consacré à J. C.; en cette

Digitized by Google

qualité, je suis essentiellement obligé d'étudier, d'aimer et surtout d'imiter J. C.; dans toutes les professions, l'on s'efforce d'égaler, de surpasser même les plus grands maîtres. Comme chrétien, je dois donc retracer en moi le portrait de J. C., prendre ses sentiments, suivre ses maximes, imiter ses vertus. — III. Je suis prêtre, c'est-à-dire choisi par une bonté particulière de Dieu, pour être son ministre, son ambassadeur, le dépositaire de ses pouvoirs, le dispensateur de ses grâces, le coadjuteur de J. C. dans l'ouvrage de la rédemption du genre humain et du salut des âmes, en un mot, pour être son peuple particulier, *ut sis populus peculiaris*. En cette qualité, j'ai une obligation étroite de tendre à la perfection par la pratique des conseils évangéliques, puisque aussi bien que le religieux, un prêtre, dans son ordination, s'oblige par vœu à la chasteté, qu'il promet obéissance à son évêque, et qu'il s'engage à un détachement des biens de la terre, qui ne diffère guère de la pauvreté religieuse. Bien plus, et jamais je ne dois l'oublier, les prêtres sont plus spécialement obligés que les religieux de tendre à la perfection, pour trois raisons : 1° parce que l'état ecclésiastique surpasse en dignité l'état purement religieux ; 2° parce que cet état oblige de travailler à la sanctification des autres, ce à quoi ne sont pas obligés les religieux, comme religieux ; 3° enfin, parce que cet état ne séparant point extérieurement du monde, on y est exposé à des occasions, à des dangers qui ne se trouvent point dans l'état religieux.

Un des meilleurs moyens de me sanctifier moi-même, de procurer la gloire de Dieu et le salut du prochain, et de remplir mes devoirs de créature raisonnable, de chrétien et de ministre du Seigneur, c'est de me prescrire un règlement de vie et d'y être invariablement fidèle.

### TOUS LES JOURS.

1. Me lever constamment à cinq heures pour le plus tard, après six ou tout au plus sept heures de sommeil.

2. En m'éveillant, donner à Dieu ma première pensée, ma première parole, ma première action.



Digitized by Google

3. Me lever promptement par amour pour Dieu, lui offrant de bon cœur ce premier sacrifice de la journée.

4. En m'habillant, m'occuper d'actes d'adoration, de remerciement, de demande, d'offrande, de regret, de foi, d'espérance et de charité.

5. Après ma prière ordinaire du matin, une demi-heure pour le moins d'oraison mentale; c'est ici la plus importante de mes résolutions, et mon salut dépend de ma fidélité à ce saint exercice, si souvent recommandé dans l'Evangile et par les maîtres de la vie spirituelle, et pratiqué par tout ce qu'il y a jamais eu de Saints dans l'Eglise.

6. Dire toujours mes petites heures dans la matinée, soit immédiatement après l'oraison, soit après la sainte Messe.

7. Ne jamais célébrer sans faire au moins un quart d'heure de préparation, et un quart d'heure d'action de grâces.

8. Donner quelque temps à l'examen particulier avant le dîner.

9. Ne me remettre au travail de l'après-midi qu'après avoir dit vêpres et complies, et récité le chapelet, toutes les fois que je le pourrai.

10. Visiter le saint Sacrement aussi exactement qu'il me sera possible.

11. La prière du soir sera toujours suivie de l'examen de conscience, d'un quart d'heure au moins de lecture spirituelle, et de la récitation de Matines et Laudes pour le lendemain.

12. La prière vocale et mentale m'occuperont jusqu'au moment où je m'endormirai.

*Règles générales.* — Me rappeler souvent la présence de Dieu. — Sanctifier toutes mes occupations par la pureté d'intention, par la ferveur, par la vigilance, par la persévérance. — Réciter l'office divin *dignè*, avec respect; *attentè*, avec l'attention de l'esprit; *devotè*, avec la ferveur et la dévotion du cœur. Renouveler souvent son attention, examiner comment on l'a récité, le dire à l'église quand on le peut, le dire debout comme les Saints des premiers temps et à genoux comme les Saints de ces derniers siècles, et autres pratiques semblables, me seront familières. — Observer pour la célébration du saint Sacrifice cet avis de saint Charles à

Digitized by Google

son clergé : *Qui sacerdotes estis, Missæ sacrificium sæpiùs facite, sanctè ac religiosè. Ad illùd faciendum parate vos omni pietate, in tam alti mysterii meditatione toto animo defixi; et quò purius id faciatis, propriam conscientiam diligenti, accurato, frequentique examine discutite. In sanctissimi Sacrificii actione ab erroribus vel levissimis omninò cavete. Quæ de illo piè ritèque celebrando præscripta sunt, ea vos studiosè diligenterque servate; et eo peracto, pro summo beneficii munere, Deo gratias agite.... ad minùs quadrantis haræ spatio.* Ne point oublier que Benoît XIV observe que *vix breviori spatio quàm dimidiâ circiter horâ, posse omnia in communibus Missis peragi, cum debito decore ac devotione.* — Pour étudier sacerdotalement, observer la règle prescrite par saint Bernard : *quo ordine, quo studio, quo fine* (Serm. 36, *in Cant.*). Porter dans l'étude l'esprit de pénitence, une application soutenue, une rigoureuse réserve contre une téméraire curiosité, un désir constant des lumières célestes. — Je prendrai mes repas avec la plus exacte frugalité dans le sentiment de la présence de Dieu et le souvenir de la vie pauvre et mortifiée du Sauveur. — Pour la récréation, suivre ces trois règles de l'Ange de l'Ecole : *Primum et potissimum est quòd prædicta delectatio non quæratur in aliquibus operibus vel verbis turpibus vel nocivis; secundum, quòd non omninò gravitas animæ resolvatur; tertium, ut congruat loco, tempori et personæ, et secundùm alias circumstantias debitè ordinetur* (2. 2. Quæst. 158). — Observer dans l'examen de conscience les cinq points exprimés dans ces deux vers : *Solve Deo grates; lumen pete; discute meritem; Delicti veniam posce; recide malum.*

TOUS LES HUIT JOURS.

1. Me confesser régulièrement après une exacte préparation d'une demi-heure pour le moins. Avoir pour confesseur un homme de Dieu, lui ouvrir mon cœur sans réserve, demander et suivre ses conseils, etc.

2. Quelques mortifications intérieures ou extérieures tous les vendredis en l'honneur de la Passion de J. C., et tous les samedis en l'honneur de la sainte Vierge.

Digitized by Google

3. J'offrirai le *Dimanche*, en l'honneur de la sainte Trinité, en action de grâces de tous les bienfaits du ciel sur ma personne; en expiation de mes péchés; pour obtenir la foi, l'espérance et la charité, et pour l'exaltation de la sainte Eglise. — J'offrirai le *lundi*, à la gloire du Saint-Esprit; pour les âmes du purgatoire, et pour obtenir les dons précieux de l'Esprit-Saint. — J'offrirai le *mardi*, en l'honneur de mon Ange gardien, de saint Michel et de tous les neuf Chœurs; pour obtenir la sainte vertu de pureté, et pour les besoins de l'Etat. — J'offrirai le *mercredi*, à l'honneur de mes patrons, de saint Jean-Baptiste, de saint Joseph, des saints Apôtres Pierre et Paul, des modèles du sacerdoce, saint Charles Borromée, saint François de Sales, saint François-Xavier, saint François-Régis et saint Vincent de Paul; pour obtenir le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes; pour mes parents, amis, ennemis, bienfaiteurs, supérieurs et surtout pour le Pontife qui m'ouvrit le sanctuaire. — J'offrirai le *jeudi*, en l'honneur du très-saint Sacrement, pour obtenir la dévotion envers cet adorable mystère, et pour le clergé et les Ordres religieux. — J'offrirai le *vendredi*, en l'honneur de Jésus souffrant, pour obtenir l'humilité, la patience et la persévérance, pour la conversion des infidèles, des hérétiques et de tous les pécheurs. — J'offrirai le *samedi*, en l'honneur de la sainte Vierge, pour obtenir une bonne mort, et pour les personnes qui me sont confiées.

4. Je me prêterai volontiers aux fonctions du saint ministère : je les remplirai de manière à édifier et sanctifier le prochain et à me sauver moi-même.

### TOUS LES MOIS.

1. A l'exemple de saint François de Borgia, choisir au commencement de chaque mois un protecteur particulier parmi les Saints, et surtout parmi les Saints prêtres.

2. Le dernier dimanche de chaque mois, me préparer à la mort, et le lendemain me renouveler dans le service de Dieu.

3. Un jour chaque mois me ménager un entretien avec mon directeur, sur l'état de mon âme et sur ma conduite extérieure.

Digitized by Google

TOUS LES ANS.

1. Faire une retraite et une revue sérieuse de ma conscience.

2. Célébrer les jours anniversaires de mon baptême, de ma conversion et de ma promotion aux Ordres sacrés.

3. Lire chaque année les rubriques, les canons et les statuts qui me concernent spécialement; repasser les traités théologiques les plus importants.

4. Me proposer chaque année l'extirpation d'un vice et l'acquisition de la vertu opposée.

5. Ne point négliger le trésor précieux des indulgences de l'Eglise, ni pour moi, ni pour les autres.

6. Les dix jours de Carnaval qui précèdent le mercredi des Cendres, et auxquels tant de chrétiens travaillent à se damner, je m'occuperai tout entier de la pensée de l'enfer.

DANS TOUS LES TEMPS.

1. Ne jamais oublier ni la grâce, ni les obligations de ma vocation sainte.

2. Tous les jours de ma vie marcher en la présence de Dieu; avoir sans cesse Dieu dans mon esprit, dans mon cœur, sur mes lèvres.

3. Amour de Dieu, zèle pour sa gloire et pour le salut du prochain, compassion efficace des pauvres.

4. Amour de la pauvreté, détachement des aises, des commodités de la vie.

5. Amour extrême de la sainte vertu de pureté, horreur de tout ce qui pourrait la ternir.

6. Amour de la pénitence, mortification intérieure et extérieure.

7. Humilité profonde, défiance de moi-même, recours à Dieu dans tous les temps.

8. Fuite du monde, amour de la retraite, de la solitude, de la vie cachée.

9. Eviter les petites fautes et toute inutilité, mener une vie sérieuse et occupée.

Digitized by Google

10. Sanctifier toutes mes actions et les faire avec toute la perfection dont elles sont susceptibles.

Je relirai souvent ces résolutions, et je me confesserai exactement des fautes qui y seraient contraires.

S'il en coûte un peu de vivre en saint,
Il sera bien doux de mourir en prédestiné.

Ce règlement de vie terminera convenablement ce chapitre. On a remarqué sans doute cette résolution touchante : « J'offrirai le *mercredi...*, surtout pour le Pontife qui m'ouvrit le sanctuaire. » O bon et saint prêtre, ce Pontife s'estima heureux de vous agréger à son clergé; il trouva en vous un collaborateur précieux, et votre admission dans le diocèse lui fut d'un grand secours. Mais vous, vous cachant sous le manteau de votre humilité, vous vous regardez comme un serviteur inutile, et le seul sentiment que vous éprouvez est celui de la reconnaissance : « J'offrirai le mercredi..., surtout pour le Pontife qui m'ouvrit le sanctuaire. » Apprenez-nous, à votre exemple, la reconnaissance envers nos supérieurs ecclésiastiques !

---

Digitized by Google

## CHAPITRE III.

**Professorat de M. Rousselot. — Sa Science. — Son Enseignement. — Dignités dont il est revêtu.**

---

M. Rousselot a été sans contredit le doyen des professeurs de notre temps. Il a professé la Théologie au grand séminaire de Grenoble durant cinquante-trois ans; si l'on ajoute à ce chiffre un an de professorat à la Côte-Saint-André, et les huit dernières années qu'il avait passées comme instituteur chez les Trappistes, on trouve une longue carrière de soixante-deux ans consacrée aux fonctions utiles, mais pénibles de l'enseignement. Où trouverait-on un professeur plus ancien? Quand M. Rousselot est mort, il n'y avait dans le diocèse que trois prêtres plus âgés que lui, et tous trois avaient été ses élèves. Où trouverait-on surtout un maître plus accompli? Doué d'une mémoire prodigieuse, M. Rousselot avait acquis une vaste érudition. Il n'avait rien oublié à la fin de ses jours de ce qu'il avait lu jusqu'à l'âge de quarante ans. Son jugement était bon et solide, et son amour pour le travail, extraordinaire. Aussi était-il devenu véritablement savant. Gury l'appelle *perdoctus*. Il était à lui seul une bibliothèque vivante. Si on le consultait sur quelque difficulté, toujours il donnait un avis appuyé sur celui d'auteurs dont le jugement était sûr. Il disait souvent à ses élèves : Messieurs, ne gaspillez pas votre temps à lire de *bons* ouvrages; ils sont trop nombreux. Ne lisez que ceux qui sont *excellents*, en dogme, en morale, en histoire.

Digitized by Google

Ce qu'il conseillait aux autres, il l'avait fait et le faisait lui-même.

Durant son long professorat, M. Rousselot a eu à combattre successivement les derniers partisans du jansénisme et de la constitution civile du clergé, et les exagérations respectives des opinions soi-disant gallicanes et ultramontaines; et il s'est toujours fait remarquer dans son enseignement par sa sagesse, sa prévoyance, sa modération. Ainsi, quand il sera professeur de morale, s'il aperçoit parmi les élèves une tendance au scrupule et à une délicatesse de conscience outrée, il fera connaître et recommandera des auteurs mitigés. Si plus tard, il remarque quelque pente au relâchement, il rappellera les principes : *de s'abstenir dans le doute; de choisir,* entre deux opinions, *celle qui est la plus probable,* et les autres règles de la sagesse chrétienne.

Nous avons vu qu'il avait débuté au grand séminaire par l'enseignement du dogme; il l'a enseigné pendant dix-huit ans, de 1813 à 1831 inclusivement. Ce fut dans l'intervalle, et le 31 décembre 1822, que Monseigneur Claude Simon le nomma chanoine honoraire, avec M. Bouvier, directeur du grand séminaire, M. Perticoz, supérieur du petit séminaire de Grenoble, et M. Falque, secrétaire de l'évêché. Par une attention pleine de délicatesse, le digne Prélat lui envoya un camail avec sa feuille de nomination. C'était là de bonnes étrennes pour la nouvelle année qui allait s'ouvrir.

Il était encore professeur de dogme, lorsque M. de Lamennais commença à répandre ses principes philosophiques et ses opinions sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. M. Rousselot, dont l'enseignement fut toujours l'enseignement traditionnel de l'Eglise, et qui ne fut jamais partisan d'aucune nouveauté, n'hésita pas

Digitized by Google

un instant à combattre les doctrines spécieuses du célèbre écrivain, et à prémunir ses élèves contre ces opinions suspectes et dangereuses. Les partisans de M. de Lamennais le connaissaient bien. Quelques chefs du parti tâchèrent de le gagner; on vint même le voir. Mais M. Rousselot fut inébranlable et ne répondit aux injures que lui attirait sa fermeté, que par cette parole qu'il ne cessait de répéter à ses élèves : Regardez Rome, Messieurs, si vous ne voulez pas tomber dans l'erreur. Cependant un certain nombre d'élèves s'étaient laissé éblouir par le talent de M. de Lamennais, et partageaient ses opinions. Un certain jour, dans la grande salle des exercices, ces jeunes gens répétaient ce qu'ils entendaient crier de toutes parts en France : M. de Lamennais va à Rome; il sera nommé cardinal; le Pape l'a déjà nommé *in petto*. Sans s'émouvoir, M. Rousselot leur répondit : « Messieurs, écoutez : vous en faites un cardinal, vous en faites un homme soumis au Pape. Eh! bien, moi qui ne suis ni prophète ni fils de prophète, je crois bien que sa doctrine sera condamnée et qu'il ne se soumettra pas. Il ne pourra pas être un nouveau Luther, mais s'il le pouvait, il n'y manquerait pas. » Les élèves de M. Rousselot n'ont jamais oublié ces paroles et ces prévisions que la conduite subséquente de M. de Lamennais n'a que trop justifiées.

Cependant un canonicat étant devenu vacant dans le chapitre de l'église Cathédrale par la mort de M. Bossard, ancien supérieur du grand séminaire, Mgr Philibert de Bruillard y appela M. Rousselot, et voici la lettre qui accompagna sa feuille de nomination (juin 1833) :

« Dans le choix que j'ai fait, j'ai voulu récompenser d'honorables services, donner une marque éclatante de mon amitié et assurer un sort à celui qui s'en est rendu si digne.

Digitized by Google

» Comment ne m'applaudirais-je pas de ma nomination, puisqu'elle est très-agréable à mon vénérable Chapitre, et qu'elle comble les vœux de mon Clergé?

» Plus que jamais tout à vous en N. S.

» † Ph., *évêque de Grenoble.* »

Dès l'année précédente 1832, M. Rousselot avait laissé l'enseignement du Dogme pour prendre celui de la Morale, qu'il a conservé pendant vingt-quatre ans consécutifs, jusqu'en 1855. Il enseigna la Morale avec autant de distinction et de succès que le Dogme. Hors du séminaire, il consacrait son temps, ses peines et ses faibles ressources à entreprendre et à soutenir des bonnes œuvres dont nous aurons à parler dans un chapitre particulier. Il s'attirait de plus en plus l'affection de ses élèves, l'estime des maîtres et la confiance de son Evêque. Il jouissait d'une grande considération dans la ville et dans le diocèse de Grenoble. Autant il était aimable et abandonné dans les choses ordinaires de la vie, autant il était réservé et impénétrable pour les choses graves et sérieuses, qui réclamaient le secret. Aussi le 8 décembre 1837, Mgr Philibert de Bruillard lui envoyait des lettres de Vicaire Général honoraire, en les accompagnant de ces paroles flatteuses :

Mon cher Chanoine,

J'ai résolu de récompenser le bien que depuis tant d'années vous faites dans mon diocèse, en vous donnant des lettres de Vicaire Général.

Vous verrez aussi dans cette résolution une preuve éclatante de mon estime et de mon attachement.

Ce titre honorable, dominant celui de Promoteur, vous donnera encore plus d'action sur les infracteurs des saintes règles et de la discipline diocésaine.

Recevez la nouvelle assurance de mes bien affectueux sentiments.

† Philibert, *évêque de Grenoble.*

Digitized by Google

M. Rousselot avait souvent annoncé à ses élèves l'intention de donner une nouvelle édition de la théologie de Sættler, qui était son auteur favori pour la Morale, comme Tournély avait ses prédilections pour le Dogme. Le moment était venu d'exécuter cette œuvre importante. L'ouvrage parut en 1840, 1841 et 1842, en cinq gros volumes in-8°, avec les annotations et additions que réclamait le nouveau droit civil qui nous régit. Nous croyons devoir reproduire le *prospectus* qu'il adressa à cette occasion au clergé du diocèse. Il donnera une idée de la facilité et de la richesse avec laquelle il parlait la langue de Cicéron.

THEOLOGIA MORALIS UNIVERSA.....

Opus eximium, numeris omnibus absolutum, sed nullibi venale, denuo recudendum curabat, notis illustrabat, et novis quæsitis amplificabat in gratiam præcipuè Discipulorum P. J. Rousselot, Theologiæ moralis in Seminario Gratianopolitano Professor,

ILL. AC RR. DD. PHILIBERTO DE BRUILLARD,

*Præsule nostro optimo, favente et annuente.*

ADMODUM DILECTIS DISCIPULIS P. J. ROUSSELOT S. P. D.

En vobis prodit in lucem novis typis recusa Joan. Casp. Sættler *Theologia moralis*, totiès et à tot annis in prælectionibus meis dilaudata, cum tanto plausu à vobis semper excepta, quam tot votis ut alicubi venalis prostaret, anhelâstis. Sanè et meo, et magistrorum quos juvenis audivi, et vestro omnium judicio, pauci in moralibus explanandis Doctorem hunc nostrum lucidâ brevitate, concinnâ methodo, principiorum soliditate, opinionum delectu, conscientiæ casuum copiâ et nitidâ resolutione, vel adæquârunt, vel superârunt. Nec rigidus nimiùm, nec laxitatis amans, nec tædiosæ prolixitati indulgens, nec pressæ brevitatis plùs æquo studiosus ulli cordato lectori hactenùs visus est. Ut illum, præ cæteris, diurna pariter et nocturnâ manu versaremus,

Digitized by Google

me meosque condiscipulos sæpius adhortabatur R. D. Godard, celeberrimus in Athenæo Friburgensi Helvetiorum, ineunte hoc seculo, doctrinæ moralis Professor, pietate non minùs quam scientiâ haud satis commendandus, sed desiderio nostrum, præmaturâ morte, heu! florentibus adhuc annis, ereptus: *Nullum*, inquiebat, *authorem novi*, *quem Neo-Confessarii tutiùs consulere*, *aut cui Theologiæ candidati utiliùs studere possint.*

Pergratum igitur quid et perutile non vobis tantùm, sed et omnibus sacrosanctæ Theologiæ candidatis, me facturum existimavi, si thesaurum hunc sanæ doctrinæ, à tot annis latentem, Galliæ nostræ ferè incognitum (Quis credat! cùm Argentinæ, Galliarum urbe non infimâ, anno 1776, primis typis fuerit demandatus) è tenebris erutum, in apertam lucem producerem, sicque et meis promissis et exspectationi vestræ facerem satis.

Quid verò consilii in hâc egregii authoris novâ editione mihi assumpserim, perpaucis accipite. Nihil eximio et probatissimo operi detrahere, nihil immutare, religioni duxi: sed quædam addere vel ad elucidationem vel ad confirmationem utile et quandòque necessarium putavi. Imò cùm à tempore quo scripsit *Sættler*, sexaginta et ampliùs anni effluxerint, intra quos sexcenta ferè exegimus secula, ob incredibilium quorum testes vel etiam pars aliqua fuimus eventuum magnitudinem, ob rerum omnium, sive sacrarum sive profanarum horrendam perturbationem, ob omnis juris tùm divini tùm humani lugendam et promiscuam confusionem, (dilatavit quippè os suum infernus); hinc innumeræ, novæ et magni momenti enatæ sunt quæstiones morales quæ in Magistri et aliorum ætatis præteritæ Theologorum operibus desiderantur. Novum enim jus civile nunc gentem nostram regit; Religioni catholicæ leges principum vel parùm favent, vel nonnihil nocent, vel ægrè concordant; avitæ pietatis pauca supersunt vestigia; novi usus vel abusus irrepserunt; uno verbo, omnia ferè miserandum in modum fuêre conversa, permixta, pessumdata. Hinc multa quibusdam dissertationibus, de contractibus præsertim et matrimonio, è novo nostro codice deprompta, addere necessarium fuit; hinc nova

Digitized by Google

quædam quæsita, suis quæque locis digesta, ex probatis et suppariibus authoribus, proponere et solvere operæ pretium duxi. Quæ autem textui primigenio vel adjecta vel inserta fuerint, nullo negotio à cæteris secernentur, quippè quæ notis ad calcem paginarum appositis et litterâ R. subsignatis, aut parenthesibus (( )) interclusa et distincta in legentium oculos statim incurrent. Sed à pellucidâ authoris brevitate ne latum quidem unguem recedere, mihi statum decretumque est.

Jam verò assumpti consilii specimen aliquod operisque egregii veluti prodromum præmissurus, initium faciam ab his quæ sextum Decalogi præceptum et conjugum obligationes spectant, quæque perexiguæ molis volumine comprehensa, statim et Neo-Confessariis et junioribus Theologis de reliquis *Theologiæ moralis universæ* partibus judicium ferendi ansam præbebunt. Breve illud ex *Sœttler* excerptum, si amicè excipiatur; si, ut est quotidianæ praxeos, ità non levioris utilitatis esse judicetur, tunc ad alios ejusdem Doctoris tractatus statim et sine interpositâ morâ recudendos animum strenuè applicabo. Cœptis proindè nostris favete, in paucis dilecti Discipuli, et labore utcumque nostro, ad majorem Dei gloriam, animarum utilitatem, et vestrum commodum utimini et fruimini. Plurimùm vos valere et salvere volo et jubeo, utque nullâ die vos meî in precibus capiat oblivio enixè rogo et obtestor.

M. Rousselot commença la publication de Sœttler par le traité intitulé *in sextum decalogi præceptum*, qui forme un petit volume séparé. Or, c'était le temps où l'Episcopat français luttait courageusement, même par la voie de la presse, contre le monopole universitaire et pour la liberté d'enseignement : ce qui explique peut-être comment le *journal des Débats*, et le journal *le Semeur*, engagés dans la lutte, et faisant un instant volte-face, s'emparèrent du livre de M. Rousselot, et calomnièrent indignement à cette occasion l'enseignement des séminaires : ce qui ajouta sans doute aussi à l'indignation qu'en ressentit M. Rousselot. Il saisit la

Digitized by Google

plume pour venger l'Eglise et les séminaires. Qu'il nous soit permis de reproduire ici quelques passages de sa réponse.

ENSEIGNEMENT DES SÉMINAIRES INDIGNEMENT CALOMNIÉ PAR LES JOURNAUX.

.....

Cette sortie inexplicable à laquelle on ne trouve aucun prétexte plausible, attaque directement la loi naturelle, la loi divine et la loi humaine. Toutes ces lois se réunissent pour définir tout ce qui regarde les bonnes mœurs, pour le caractériser, pour flétrir, chacune dans son for, tout ce qui est défendu, pour favoriser tout ce qui est commandé par la saine morale. Des théologiens, des prêtres doivent-ils, peuvent-ils ignorer ces lois sacrées, qu'ils sont chargés d'expliquer, d'appliquer et de faire exécuter? Et si des prêtres et des évêques ne peuvent se livrer à l'étude de ces lois, que devient l'anathème de l'Evangile contre la pensée impure, contre le mauvais regard ? Eh quoi donc! dans l'intérêt de la morale chrétienne, dans l'intérêt du salut éternel des âmes, dans l'intérêt de la société elle-même, décimée par l'immoralité, il ne sera pas permis d'étudier le sixième précepte du Décalogue dans ses différentes espèces? Le Législateur divin du christianisme aura fait de la confession auriculaire un dogme et un précepte, et il ne sera pas permis à un prêtre, chargé de tonner dans la chaire de vérité, et de lier ou de délier au tribunal de la pénitence, de s'instruire du désordre le plus commun, le plus contagieux, le plus funeste de tous les désordres qui souillent l'espèce humaine! Il lui sera défendu par de pudibonds écrivains de feuilletons grossièrement impurs, d'apprendre à distinguer entre la lèpre et la lèpre, à démêler les différentes espèces d'attentats réprouvés par la morale, les circonstances qui en aggravent si souvent, si hideusement l'horrible perversité ! Eh quoi donc ! Ecrivains des *Débats*, du *Semeur*, du *Censeur*, *e tutti quanti*, ne voyez-vous pas qu'en blâmant comme immoral l'enseignement des séminaires, vous frappez du même anathème, et le législa-

Digitized by Google

teur des Hébreux punissant de mort certaines monstruosités qu'il est obligé de décrire; et l'apôtre saint Paul prescrivant les lois de la chasteté conjugale; et les Pères et Docteurs de l'Eglise qui ont composé tant de traités sur cette matière, les uns pour le simple fidèle, les autres pour le prêtre ayant charge d'âmes; et les théologiens casuistes qui ont pesé au poids du sanctuaire et l'énormité de certains désordres, et les cas où ils blessent la justice et obligent à la restitution; et les Papes et les Conciles qui ont établi des pénitences canoniques à infliger pour chaque espèce de crime? Si l'enseignement des séminaires, c'est-à-dire, en d'autres termes, de l'Eglise catholique, sur ces tristes matières, pouvait être taxé d'immoralité, il faut abolir et les lois romaines, et les Codes français, et les lois municipales, parce qu'elles définissent ces désordres moraux, les qualifient et décernent les peines qui leur sont applicables; il faut flétrir l'étude des lois, proscrire du Code civil tout ce qui regarde le mariage, du Code pénal trente ou quarante articles, et des Codes municipaux certains chapitres que je me garderai bien de nommer. Vous essayez de flétrir l'enseignement moral des séminaires; mais flétrissez aussi vos cours d'assises et vos tribunaux correctionnels, où les yeux, les oreilles et les bouches des plus jeunes avocats comme des plus graves magistrats sont si souvent salis par le crime en action! Vous cherchez à dénigrer l'enseignement moral des séminaires; mais réprouvez donc aussi vos écoles publiques de médecine et d'anatomie, où accourent une foule de jeunes gens qui y trouvent trop souvent la perte de la foi et des mœurs. Pendant que nos séminaristes éprouvés par douze années de retraite, de prière, d'un régime assez austère, choisis entre mille que nous renvoyons au monde, reçoivent en tremblant, rangés autour d'un crucifix, les leçons graves d'un professeur de cinquante à soixante ans, j'aperçois vos pauvres jeunes étudiants en médecine se presser autour d'un amphithéâtre..... Dites-moi franchement de quel côté est le danger de perversion? Vous excusez d'immoralité ces derniers cours, parce que le bien de l'humanité les a rendus tristement nécessaires: ne blâmez donc pas nos leçons théologiques sur des points de morale dont la connaissance est in-

Digitized by Google

dispensable au salut des âmes, à l'exercice d'un ministère tout divin, dont l'influence embrasse le temps et l'éternité. Avez-vous jamais fait un crime aux médecins, aux chirurgiens, aux officiers de santé, d'avoir et d'étudier des livres spéciaux sur la médecine et la chirurgie? et vous avez l'insigne mauvaise foi de nous reprocher des ouvrages qui ne nous apprennent pas le quart de ce que sait votre simple officier de santé! Où est la justice, l'équité, la loyauté?.....

Vous cherchez à flétrir l'enseignement de nos séminaires à cause des tristes détails où il est obligé de descendre; mais avez-vous songé que cette déplorable nécessité est en grande partie votre ouvrage, à vous écrivains sans pudeur, feuilletonistes éhontés, chansonniers graveleux, poëtes orduriers, moralistes sans religion, historiens scandaleux, colporteurs de toutes les infamies, trafiqueurs de tous les poisons, débitants de tous les venins les plus infects? Parlerai-je de vos gravures infâmes, de vos peintures lascives, de vos théâtres accoutumés depuis longtemps à mettre en scène la plus fougueuse des passions, et à traîner dans la boue tout ce qu'il y a de sacré au ciel et sur la terre? Parlerai-je des piéges tendus à l'innocence, du déshonneur introduit dans les familles, des raffinements de la licence; le tout raconté avec art, badinage d'esprit, langage épuré, ornements de style, dans des romans aussi multipliés que pestilentiels, destinés à corrompre toutes les conditions, tous les rangs, tous les états, tous les âges, sans en excepter le plus tendre, et à faire circuler dans les veines du corps social le virus de l'immoralité la plus révoltante? Vous n'avez point de parole contre toutes ces monstruosités, et vous exhalez votre bile contre un petit livre écrit dans une langue inconnue aux femmes et à la plupart des hommes, et uniquement destiné aux ecclésiastiques qui, ayant achevé leurs autres études, sont appelés aux fonctions du ministère! Tandis que des hommes du monde auront le privilége de tout dire, de tout écrire, de tout oser contre la saine morale, le clergé qui a mission divine de prévenir ou de réparer les ravages de la licence, ne pourra se livrer aux études nécessaires à son auguste ministère sans encourir la censure d'écrivains qui devraient plutôt le seconder de toute

Digitized by Google

l'énergie du talent qu'ils ont reçu du ciel ! Au lieu de s'indigner contre le désordre, ils blâment amèrement ou plaisantent cruellement ceux qui prennent les moyens d'y porter remède..... Voilà notre siècle ! Eh bien, prêtres, ministres du Seigneur, vengeons-nous du siècle en lui faisant du bien, *quand même.*

A ces réflexions générales, j'en ajouterai de spéciales.

*Le Théologien français*, *professeur du séminaire de Grenoble*, *actuellement en exercice*, adjure tout homme instruit, sensé, raisonnable, ami de la saine morale, avocat, médecin, magistrat, de dire après avoir pris lecture de ce livre *tant décrié*, quelle est la question inutile, oiseuse ou n'ayant pas une tendance morale, qu'il y aura rencontrée. Que le *Semeur*, qui, en bon protestant, rejette le dogme et le précepte de la confession, croie inutile d'approfondir par l'étude les préceptes du Décalogue, cela n'a rien d'étonnant; mais que le littérateur fasse chorus avec le *Semeur*, voilà ce qui ne s'explique pas. Le petit livre que l'on prétend à Paris renfermer des choses si révoltantes, a été lu en province par des médecins, des avocats, des magistrats, et aucun d'eux n'est resté sous l'impression du scandale. M. Albert du Boys, dont la réputation littéraire est faite, chargé de faire à la Société des sciences et des arts de Grenoble un rapport sur la Théologie de *Sœttler*, dit en parlant du petit volume critiqué, que l'auteur et son annotateur y *tracent d'une main ferme* les devoirs que la chasteté impose à l'homme marié ou célibataire. Ce jugement vaut bien celui des Débats...

Annoncer mon livre comme l'ont fait les *Débats*, c'est lui assurer un succès matériel dont d'autres que moi le remercieraient; mais faire passer à l'ennemi les armes préparées pour le combattre, c'est une lâche trahison; mais livrer à tout le monde des poisons qui entre les mains d'Orfila seraient des antidotes, c'est être coupable de meurtre.

M. Rousselot donnait ensuite une petite leçon de latinité à l'écrivain du *Semeur* ou des *Débats*, en lui faisant connaître le sens d'un mot qu'il avait traduit faus-

Digitized by Google

sement. Il lui donnait enfin, en ces termes, une petite leçon de théologie morale :

Pour me faire comprendre du lecteur étranger au latin et à la théologie, je transporte l'exemple à un autre objet, et je dis : si je donnais un soufflet à un écrivain des *Débats*, qui serait en même temps professeur de l'Université et membre de la Légion d'honneur, mon *action* l'atteindrait et l'outrage-rait sous tous ces rapports qui sont inséparables ; mais, si du fond de ma province, je me livrais à un *sentiment* de juste indignation contre l'écrivain ou ignorant ou de mauvaise foi qui me calomnie, ce *sentiment*, cette *pensée*, ne peut-elle pas se borner uniquement au littérateur-journaliste et faire abstraction du professeur et du légionnaire ?.....

L'Abbé Rousselot,
Editeur et annotateur de l'*excellente* Théologie morale de *Sœttler*.

On en conviendra sans peine, cette réponse était celle d'un théologien de profession, profondément blessé de voir la vérité outragée : ces paroles sont celles d'un maître expérimenté. On a fait cependant un reproche à M. Rousselot, comme professeur. Et pourquoi ne le relèverions-nous pas ici? On a dit que ce saint homme se laissait quelquefois détourner de la leçon du jour, et entraîner sur un autre terrain, celui, par exemple, de l'ancien ordre de choses en France et des principes des sociétés modernes. Il est vrai que M. Rousselot n'a jamais été partisan des principes révolutionnaires. Quelque admirateur qu'il fût des découvertes et des progrès des sciences physiques, quelque respectueux qu'il fût envers le pouvoir établi, il n'a jamais fait de concession sur les principes des sociétés modernes. Il était le *laudator temporis acti* peint par Horace. Ses élèves le savaient et l'attiraient facilement sur ces questions. Mais cela était-il donc si répréhensible? D'abord M. Rousselot ne se laissait jamais entraî-

Digitized by Google

ner au delà des limites qu'il voulait bien atteindre lui-même. Ensuite ces discussions n'avaient-elles donc aucune utilité? Elles avaient bien au moins l'avantage de faire une agréable diversion à des études qui sont fatigantes quand elles sont trop constamment sérieuses. Il est bon de détendre l'arc quelquefois, comme on dit. Ainsi, le professeur se fait aimer, on l'écoute avec plus de plaisir, et l'on étudie peut-être la leçon suivante avec plus d'empressement. Ces discussions avaient enfin l'avantage d'initier les aspirants au sacerdoce à des questions sur lesquelles ils ne doivent pas être tout à fait novices en entrant dans le monde; autrement, ils se trouveraient trop embarrassés dans une certaine classe de la société.

Quoi qu'il en soit de ce reproche, M. Rousselot était d'ailleurs souvent absorbé par les œuvres diverses auxquelles son zèle s'étendait hors de la maison, et un moment Mgr de Bruillard eut la pensée de le remplacer comme professeur au Séminaire. Sa Grandeur s'adressa heureusement à l'un des élèves de M. Rousselot, qui aimait et estimait le plus son maître. Quand M. Mélin, curé de Corps, reçut la lettre épiscopale qui lui offrait la chaire de M. Rousselot, il n'hésita pas à répondre à Sa Grandeur que, s'il s'agissait de remplacer un autre professeur, il pourrait accepter, mais qu'il ne se sentait nullement capable de remplacer M. Rousselot. Dès ce jour, il ne fut plus question de changement pour M. Rousselot. Le grand séminaire fut heureux de conserver jusqu'à la fin ce bon et excellent professeur, auquel les élèves ne donnaient déjà d'autre nom que celui de *Père* Rousselot.

M. Rousselot, en effet, n'était pas seulement un oracle au grand séminaire, c'était un père au milieu de ses enfants. Pendant la récréation de midi, on épiait le moment où il sortirait du réfectoire pour l'entourer.

Digitized by Google

Durant les congés, on faisait continuellement cercle autour de lui, ou bien il jouait avec les élèves. Il était d'une gaieté charmante; il édifiait en amusant; il appelait son *bel ami*, celui des élèves qui pouvait passer pour le plus laid de la maison. Si trois de ses élèves se nommaient Auvergne, Bugey, Moulin, sa plaisanterie prenait un ton plus solennel : *deux provinces et une ville entière assistaient à ses leçons.* Aussi, maîtres et élèves rivalisaient de zèle et de dévouement pour sa personne. Il était comme le centre et l'âme de la famille lévitique. Et pendant cinquante-quatre ans qu'il a enseigné dans le diocèse, on ne s'est pas lassé de l'entendre! et après cinquante-quatre ans, chose bien rare et exceptionnelle, il n'a laissé, dans la mémoire de chacun de ses élèves, que des souvenirs heureux!

L'autorité diocésaine considéra toujours M. Rousselot comme une des lumières de son conseil. Mgr de Bruillard l'avait choisi comme le guide de sa conscience et il était son plus intime confident. Le docte et sage Prélat à qui Dieu a confié la destinée de notre diocèse, en recueillant la succession de son digne prédécesseur, hérita aussi de son estime pour M. Rousselot. Il le conserva dans son conseil, et le 9 mai 1853, lui donna aussi des lettres de vicaire général honoraire. Jusqu'au dernier jour, il a comblé le vénérable doyen des marques de sa confiance et de sa considération. Des prélats étrangers, de passage à Grenoble, lui rendaient visite et lui confiaient les secrets de leur conscience. D'autres ont souvent et secrètement employé son zèle pour faire éviter de grands scandales.

Mais les forces humaines sont bornées. En 1856, M. Rousselot fut déchargé de l'enseignement de la morale, et on lui confia la classe de direction spirituelle, les rubriques et les cérémonies. En 1860, il échangea la classe de direction contre celle d'histoire ecclésiasti-

Digitized by Google

que qu'il conserva deux ans. Enfin, en 1862, il ne garda guère plus que les rubriques et divers cours spéciaux, notamment le plus délicat, celui qui n'est suivi que par les élèves qui doivent être prochainement promus au sacerdoce. Il faisait ce cours depuis un grand nombre d'années, en dehors de sa classe ordinaire, et il l'a fait jusqu'à sa dernière maladie.

Comme M. Rousselot était essentiellement professeur, il portait en toutes choses le genre classique et didactique : dans ses catéchismes, dans ses discours, dans la méditation, c'était toujours la méthode du professeur. Des divisions bien naturelles et qui embrassaient tout son sujet, un développement bien suivi, clair et lucide, des preuves bien assorties : voilà les qualités qui le distinguaient. Il n'avait pas les qualités extérieures de l'orateur; l'action lui manquait; il n'y avait pas chez lui variété de genres et de tons; mais il parlait bien naturellement et sans effort, et s'il n'entraînait pas violemment son auditoire, il l'éclairait, l'intéressait, le touchait et le conduisait doucement et par la volonté au but qu'il se proposait. Pour en faire juger, nous donnons ici deux canevas d'instructions ou de méditations trouvés dans ses papiers.

### TRISTESSE DES JUSTES ET JOIE DES MÉCHANTS.

#### I. — *Tristesse des Justes.*

Sage et prudente, fondée sur 1° les misères de cette vie ! 2° les afflictions de l'Eglise; 3° la perte des âmes. *Defectio tenuit me* (Je suis tombé en défaillance)...

Courte et mêlée de consolations : 1° Tristesse de J. C.; 2° tristesse des Saints et des élus...

Changée en joie éternelle : *Tristitia vestra vertetur in gaudium* (Votre tristesse sera changée en joie). — *Beati qui lugent* (Bienheureux ceux qui pleurent)...

Digitized by Google

## II. — *Joie des Méchants.*

Insensée : *Exsultant in rebus pessimis* (Ils triomphent de leurs actions les plus mauvaises)...

Courte et mêlée de beaucoup d'afflictions : *Jussisti, Domine, et sic est ut pœna sibi sit omnis animus inordinatus* (Vous l'avez voulu ainsi, Seigneur, tout esprit désordonné est à lui-même sa peine)... *Væ vobis qui ridetis nunc* (Malheur à vous qui riez maintenant); *Væ vobis qui saturati estis* (Malheur à vous qui êtes rassasiés)...

Changée en une tristesse éternelle : *Momentaneum quod delectat, æternum quod cruciat* (Un moment de plaisir, une éternité de peines)!.. *Amen, amen, dico vobis, quia plorabitis vos et flebitis, mundus autem gaudebit* (En vérité, en vérité je vous le dis : vous gémirez et vous pleurerez, vous autres, mais le monde sera dans la joie)...

## EGO SUM PASTOR BONUS (Joan. 10). (JE SUIS LE BON PASTEUR.)

J. C. est seul le bon Pasteur par excellence. Tous les autres ne le sont qu'autant qu'ils imitent, autant qu'ils le peuvent, ce bon Pasteur.

### Première méditation : *Qualités du bon Pasteur.*

1° Il connait ses brebis : *Ego cognosco meas* (Il les connaît d'une connaissance universelle, affectueuse, efficace en bienfaits)...

2° Il nourrit ses brebis : *Educit eas et ante eas vadit* (Il les conduit et va devant elles)... *In loco pascuæ, ibi me collocavit* (Il m'a établi dans un lieu abondant en pâturages)... *Super aquam refectionis educavit me* (Il m'a élevé près d'une eau fortifiante)...

3° Il veille sur ses brebis et les défend : *Et cùm proprias oves emiserit, ante eas vadit* (et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles)... *Ingredietur et egredietur et pascua inveniet* (Il entrera, il sortira et il trouvera des pâturages)... *Ego veni ut vitam habeant et abundantius habeant* (Je suis venu pour qu'elles aient la vie et qu'elles

Digitized by Google

l'aient abondamment)... *Non rapiet oves quisquam de manu mea* (Personne ne les arrachera de mes mains)...

4° Il souffre et meurt pour elles : *Animam meam pono pro ovibus meis... Mercenarius cujus non sunt oves propriæ, videt lupum venientem, dimittit oves, et fugit; et lupus rapit et dispergit oves* (Le mercénaire à qui les brebis n'appartiennent pas, voyant venir le loup, abandonne les brebis et s'enfuit, et le loup les ravit et disperse le troupeau)...

## Deuxième méditation : *Devoirs de la Brebis.*

1° Elle doit connaître J. C. le bon Pasteur : *Cognoscunt me meæ* (Mes brebis me connaissent)... *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum* (La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et J. C. que vous avez envoyé)...

2° Elle doit suivre le bon Pasteur : *Qui sequitur me non ambulat in tenebris* (Celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres)... *Ego cognosco oves meas, et sequuntur me* (Je connais mes brebis et elles me suivent).

3° Elle doit entendre la voix du Pasteur : *Sciunt vocem ejus* (Elles connaissent sa voix)... *Alienos non sequuntur, quia non noverunt vocem alienorum* (Elles ne suivent pas les autres, parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers)...

Donc 1° connaître J. C., sa religion, ses mystères, ses commandements;

2° Ecouter J. C., obéir à ceux qui le représentent : *Qui vos audit, me audit* (Celui qui vous écoute m'écoute)... *Obedire libenter, simpliciter, velociter, indesinenter* (Obéir volontairement, simplement, promptement, et jusqu'au bout. — S. Bern.);

3° Suivre, imiter J. C. — *Inspice et fac secundùm exemplar* (Regardez et faites suivant le modèle)...

---

Digitized by Google

## CHAPITRE IV.

**Bonnes œuvres entreprises par M. Rousselot, surtout pour la conservation de la jeunesse, à Grenoble et dans le Diocèse.**

---

M. Rousselot avait puisé à la Trappe, comme élève et comme maître du Tiers-Ordre, un zèle ardent pour la conservation de la jeunesse. Il savait que les espérances de la religion reposent sur elle, et il fit toujours ce qui dépendit de lui pour l'instruire, la former et la préserver du danger et des illusions du monde. Ce fut là le but de presque toutes les œuvres locales auxquelles il consacra tous les loisirs que lui laissait l'enseignement de la théologie, et, disons-le aussi, toutes ses ressources et quelquefois même plus que ses ressources.

Il avait établi une librairie au grand séminaire et dans ses appartements, pour faire profiter les élèves des remises que lui faisaient les éditeurs. Souvent même, on le conçoit, il perdait à la vente. Mais pourvu qu'il pût fournir ses chers élèves de quelque ouvrage excellent, il était content et heureux.

M. Rousselot aimait la jeunesse chrétienne : témoin ce petit et excellent livre qu'il fit paraître en 1832 et qui est intitulé : *L'Ami de la Jeunesse chrétienne*, lui offrant dans un souvenir précieux, dans un sage règlement de vie et dans un modèle assuré, le meilleur préservatif contre la contagion du siècle. A la tête de cet ouvrage, on trouve les paroles du disciple bien-aimé, et qui allaient si bien dans sa bouche : *Scribo vobis, juvenes, quoniam fortes estis et verbum Dei manet in vobis, et vicistis malignum;* je vous écris, jeunes gens, parce que

Digitized by Google

vous êtes forts, que la parole de Dieu demeure en vous, et que vous avez vaincu le malin esprit. — « Ce petit livre, disait aux enfants ce bon et vénérable prêtre, vous rappellera toute votre vie ce que vous avez été à l'époque de la plus belle et de la plus touchante des solennités, de la plus importante circonstance de votre première jeunesse. Tout ce qu'il renferme, vous le pensiez alors, vous le vouliez; pourquoi cesseriez-vous de le penser et de le vouloir? Si donc vous persévérez, vous aimerez à le relire et à vous y retrouver tels que vous étiez alors : même ferveur, mêmes sentiments, même volonté de vous sauver. Si au contraire vous avez le malheur de vous égarer, relisez-le encore, et il vous inspirera une salutaire confusion avec le désir de redevenir ce que vous n'auriez jamais dû cesser d'être. » Il y a environ 30 pages dans ce petit livre, qui sont la reproduction à peu près textuelle d'un manuscrit de M. Rousselot qui porte cette date : *A la Riédraz, près de Fribourg, ce 11 mars 1807*, et qui a pour titre : *Souvenir de ma première communion.* Comme nous publions ce manuscrit à la fin du volume, nous y renvoyons le lecteur.

*Bibliothèque chrétienne.* — Environ dix ans après son entrée au grand séminaire de Grenoble, il réalisa un projet qui lui était à cœur depuis longtemps, celui de fonder une bibliothèque chrétienne dans la ville, surtout à l'usage de la jeunesse, et pour paralyser le mal que font tous les jours tant de mauvais livres répandus avec un zèle diabolique contre les mœurs et contre la foi. Il acheta à cet effet une maison dans la rue des Prêtres, et y installa une grande et riche bibliothèque, qui lui coûta beaucoup d'argent. Il nomma sa bibliothèque *Pharmaca animæ*, et les livres étaient marqués d'un sceau portant la même devise. C'est là qu'on le vit pen-



Digitized by Google

dant vingt ans, venir régulièrement tous les jeudis après son dîner, pour distribuer aux habitants de Grenoble, de la classe ouvrière, surtout aux jeunes gens des deux sexes, les livres qu'ils venaient emprunter toujours gratuitement. Il conseillait de préférence tel ou tel ouvrage selon la personne qui se présentait, et il montait lui-même l'échelle pour prendre les livres et replacer ceux qui étaient rendus. La distribution durait quelquefois assez longtemps; souvent il y avait foule à la porte; alors M. Rousselot avait recours à l'obligeance de quelques ecclésiastiques dévoués qui se prêtaient volontiers à la bonne œuvre, et l'aidaient dans cette distribution.

Dans une pièce voisine de la bibliothèque, il établit un cercle pour la lecture des journaux et des livres, à l'usage de la partie aisée et religieuse de la population. Les membres du cercle payaient une cotisation annuelle ou mensuelle. Au premier étage de la maison, il disposa une grande salle à l'usage des jeunes étudiants de la ville. Il y établit des conférences où les étudiants en droit s'exerçaient entre eux à plaider sur telle ou telle question : l'un soutenant l'affirmative, l'autre la négative. Les membres les plus anciens et les plus distingués du barreau de Grenoble, peuvent se rappeler avoir fréquenté ces conférences. M. Rousselot se proposait par là d'établir entre ces jeunes gens des relations honnêtes et amies qui les maintiendraient non-seulement dans l'amour du travail, mais encore dans ces habitudes morales et religieuses qui faisaient son bonheur, comme elles peuvent seules rendre véritablement heureuse la jeunesse des écoles.

Il alla plus loin encore : il fit choix d'un aubergiste honnête, qui se charga de faire respecter, chez lui, les lois ecclésiastiques de l'abstinence, et il lui envoya un bon nombre de jeunes pensionnaires.

Digitized by Google

Mais en ce qui concerne ces deux dernières mesures, le résultat ne répondit pas complétement au zèle de M. Rousselot. N'était-il pas assez soutenu dans cette entreprise, unique dans son but, mais multiple dans ses formes? ou bien l'œuvre de la préservation d'une jeunesse turbulente serait-elle donc environnée de périls insurmontables? Le fait est que les conférences des jeunes gens et la pension précitée ne durèrent que quelques années. M. Rousselot eut un grand mérite, celui de la bonne volonté, celui de l'essai, celui des sacrifices.

Cependant l'œuvre des bons livres et du cercle religieux se soutint entre ses mains jusque vers l'année 1845, époque à laquelle certaines questions divisèrent les membres du cercle et en rompirent l'unité. A la même époque M. Rousselot céda sa bibliothèque à la conférence de Saint-Vincent de Paul, qui la transporta ailleurs, et qui a continué jusqu'à présent, mais dans une mesure plus restreinte, l'œuvre de la distribution des bons livres. Déjà, depuis plusieurs années, Mgr Philibert de Bruillard avait acheté la maison de M. Rousselot, pour lui venir en aide, et l'avait donnée en propriété à l'église Cathédrale.

*Œuvre de Saint-Joseph.* — M. Rousselot était prêt à toute bonne œuvre. De concert avec M. Gerin, curé de Notre-Dame, de sainte mémoire, il avait fondé l'Œuvre de Saint-Joseph. L'établissement de ce nom est une providence de jeunes garçons où les orphelins et les enfants pauvres sont reçus au moyen d'une modique rétribution pour laquelle se cotisent ordinairement quelques âmes charitables. Commencée par M. l'abbé Moulin de Voiron, cette institution fut confiée plus tard aux Frères des écoles chrétiennes. De la rue du Bœuf, elle fut transférée rue Neuve, aujourd'hui rue Servan, dans

Digitized by Google

une maison achetée par MM. Rousselot et Gerin, auxquels quelques prêtres zélés et quelques pieux laïques prêtèrent leur signature. La maison seule coûtait plus de 40,000 fr., et elle réclamait des travaux de construction ou de réparations pour une somme très-considérable. Les acheteurs n'avaient aucune ressource, mais ils étaient riches de confiance en la divine Providence. Ils signent l'acte d'acquisition, et le lendemain M. Gerin reçoit, comme première pierre, un don de 10,000 fr. Mais l'Œuvre se trouva bientôt à l'étroit dans le nouveau local. Les Frères achetèrent d'abord, dans l'intention d'y construire à neuf, un terrain qu'ils ont revendu ensuite à M. Berard, receveur général des finances, et ils ont acheté définitivement l'ancien couvent des Carmes que l'établissement occupe aujourd'hui, près la porte des Adieux. Dans les premiers temps de cette institution, les enfants admis dans la maison y apprenaient un état manuel. Mais encore ici des difficultés étrangères à l'Œuvre se sont présentées; et certaines corporations d'ouvriers, dans un temps et dans un pays de libre concurrence, n'ont pas permis à cette branche de l'Œuvre de se développer.

Quelques jours après la révolution de 1848, le bon M. Rousselot entreprit une œuvre nouvelle, celle des conférences aux ouvriers de Grenoble. Il les réunissait régulièrement tous les huit jours dans la chapelle des Pénitents, aujourd'hui de la Salette, à Grenoble, et leur donnait lui-même le dimanche soir une instruction scientifique, religieuse et morale. L'œuvre était d'autant plus opportune qu'à Grenoble tous les ouvriers appartiennent à diverses sociétés de bienfaisance dont les membres n'ont d'autre lien religieux que l'assistance aux enterrements des associés et quelquefois à une messe de fête patronale. Les ouvriers le suivirent en

Digitized by Google

grand nombre et avec empressement; mais des considérations d'un autre ordre firent suspendre ces exercices religieux.

*M. Rousselot, directeur des Dames de Saint-Pierre.* — Mais avant toutes ces œuvres M. Rousselot en avait adopté une qui eut toutes ses affections, et qu'il a eu le bonheur de suivre jusqu'à la fin de sa vie. Je veux parler de la maison des Dames de Saint-Pierre, transportée à Montfleury et transformée aujourd'hui en couvent du Sacré-Cœur. L'une des plus anciennes et des plus respectables Dames de Saint-Pierre, Madame de Ventavon, aujourd'hui religieuse du Sacré-Cœur, a bien voulu nous fournir sur les services que M. Rousselot a rendus aux Dames de Saint-Pierre, de précieux renseignements, que nous allons communiquer à nos lecteurs.

Dès le mois de juillet 1815, M. Rousselot a rempli les fonctions d'aumônier dans le pensionnat fondé en 1801, par mademoiselle de Bourcet de la Saigne, si connue à Grenoble par l'énergie de sa foi et de sa charité, pendant la Révolution française. Cet établissement était situé à la Saulée, hôtel Montauban. M. Rousselot y était déjà connu par les leçons qu'il donnait aux maîtresses; son premier soin comme aumônier fut d'ériger en congrégation religieuse ce pensionnat où étaient élevées les jeunes personnes des familles les plus honorables de la province et les plus distinguées par leur piété. C'était le vœu de mademoiselle de Bourcet de la Saigne, qui n'eut pas le temps de l'exécuter avant de mourir. Les RR. PP. de Mac-Carthy et Glorio, et M. Royer, ancien prêtre de Saint-Sulpice, curé de Saint-André en 1804, et chanoine de la cathédrale de Grenoble en 1814 et 1815, avaient rédigé le sommaire des statuts et règlements, que M. Rousselot développa et mit à exécution sous le vocable de Saint-Pierre. Sous sa direction

Digitized by Google

aussi douce qu'éclairée, ce pensionnat devint un modèle en tous points. Ce saint prêtre déploya un zèle infatigable pour former les jeunes personnes à la piété, et les maintenir dans la bonne voie. Il leur inspirait une tendre et solide dévotion à la sainte Vierge qu'il aimait tant, et à saint Louis de Gonzague, qu'il honorait d'une manière particulière, et dont il portait sur lui une relique, sans doute à cause de sa prédilection pour la jeunesse dont ce saint est le patron. Il inspirait une piété touchante pour les mystères de la Sainte-Enfance, et un très-profond respect pour les sacrements, pour le lieu saint et pour tout ce qui tient au culte divin. N'épargnant pas sa peine quand il s'agissait du bien des âmes, il multipliait les catéchismes pour se mettre à la portée de tous les âges. Les enfants de la première communion étaient pour lui l'objet de soins tout particuliers ; il faut en avoir été témoin pour s'en faire une idée. Il faisait tous les dimanches et jours de fête un prône remarquable par la clarté et la solidité. Aussi les enfants étaient-elles véritablement instruites sur la religion.

Il voulait bien, malgré toutes ses occupations, présider à tous les exercices pieux et littéraires de la maison : il dirigeait les congrégations, honorait de sa présence les examens. Fidèle imitateur du divin Maître, sa bonté pour les enfants allait jusqu'à leur préparer des jeux et des amusements pour les jours de congé.

Les anciennes élèves pourraient dire qu'elles ont vu souvent ce vénérable prêtre, digne ami de l'enfance, assister à leurs récréations et y faire des frais de toute sorte pour les rendre utiles et intéressantes tout à la fois, sans s'écarter jamais de la plus scrupuleuse réserve. Il leur a souvent donné des jeux qui les instruisaient en les amusant. Il n'est aucun moyen qu'il ne mît en usage pour exciter l'émulation et encourager

Digitized by Google

la bonne volonté. Avec quelle pieuse prodigalité il distribuait des images, médailles, petits livres, chapelets! Mais le plus puissant encouragement, c'étaient ses bonnes paroles empreintes d'une tendre charité et d'une suave piété. Pendant les vingt années qu'il a été aumônier en titre, aucune élève n'a résisté à cette salutaire et douce influence. M. Rousselot conservait un souvenir d'affectueuse charité aux élèves qu'il avait connues et dirigées. Dans ses voyages pendant les vacances, il se faisait un bonheur de les revoir chez leurs parents. De loin comme de près, il les animait à la pratique du devoir et des vertus chrétiennes par d'excellentes lettres, où elles trouvaient les conseils les plus sages et les plus éclairés, pour les guider dans leurs difficultés, et les encouragements les plus puissants pour les soutenir dans leurs peines. M. Rousselot n'a pu se prêter à cette précieuse et touchante correspondance, dont il serait à désirer qu'on fît un recueil, qu'en prenant sur les heures déjà bien courtes qu'il donnait au repos de la nuit. Mais rien ne coûtait à ce prêtre plein de zèle quand il voyait un bien à faire.

Ce père vénéré a souvent écrit des lettres charmantes au pensionnat, en réponse à celles que les élèves lui adressaient aux différentes époques de l'année. Il était ingénieux à profiter des moindres circonstances qui se présentaient pour leur adresser de jolies épîtres aussi aimables que pieuses et instructives. Toujours son but était de porter au bien en instruisant et éclairant la jeunesse.

Tous les jours il venait du séminaire, de très-grand matin, pour trouver le temps de confesser les religieuses et pour faire à la communauté, quand il le pouvait, de bonnes méditations sur le saint Evangile dont son esprit et son cœur étaient pleins. A différentes époques de l'année, il faisait des conférences sur la vie reli-

Digitized by Google

gieuse dont il avait une parfaite connaissance. Après la messe de communauté, il retournait au séminaire; il revenait dans l'après-midi pour les confessions des élèves ou les catéchismes. Pendant vingt ans M. Rousselot a exercé ce ministère de zèle et de charité avec une bonté paternelle, une patience, une égalité d'âme qui ne s'est jamais démentie, et avec un admirable et bien rare désintéressement, n'ayant jamais voulu accepter d'honoraires, quoiqu'il fût sans fortune.

Les bâtiments des Dames de Saint-Pierre, à Grenoble, ayant été vendus à l'Etat pour être annexés à la caserne de l'Oratoire, et les religieuses ayant transféré leur établissement à Montfleury, au mois d'octobre 1833, M. Rousselot, avec le concours d'un vieux et saint prêtre, qui avait le titre de chapelain, remplit encore pendant un an les fonctions d'aumônier. Mais l'éloignement de la ville, où tant d'autres travaux le retenaient, rendait la chose difficile et au-dessus de ses forces. Mgr de Bruillard nomma un aumônier. Plusieurs se sont succédé dans l'espace de huit ans. M. Rousselot, par une extrême délicatesse, se mit tout à fait à l'écart pour ne gêner en rien l'action de l'aumônier; il ne venait plus dans cette maison qui lui était si chère, qu'en visite et comme un étranger. Sa grande et douce charité fut souvent mise à l'épreuve à cette occasion par des peines bien sensibles à son cœur paternel : il souffrit beaucoup sans jamais se plaindre, sans témoigner la moindre amertume à personne. En 1842, M. Dye, curé de Corenc, fut donné pour aumônier. L'esprit de paix et de charité de ce bon prêtre fut une consolation pour M. Rousselot, qui s'affectionna à lui comme à un ami. M. Dye, doué d'un caractère conciliant, seconda M. Rousselot dans ses vues, et n'a cessé jusqu'à ce jour de faire le bien dans la communauté et dans le pensionnat.

Digitized by Google

Nous ne dirons pas toutes les peines que M. Rousselot s'est données pour tirer la maison de Saint-Pierre des embarras dans lesquels il l'avait trouvée en 1815. Cet état de gêne subsista jusqu'à la réunion des Dames de Saint-Pierre à la généreuse congrégation du Sacré-Cœur, en 1847. Il en coûta sans doute beaucoup au bon M. Rousselot de voir ses filles spirituelles perdre le nom qu'il leur avait donné; mais il ne laissa voir sa peine à personne. Celles des Dames de Saint-Pierre qui n'entrèrent pas dans la congrégation du Sacré-Cœur, eurent une pension de 600 francs.

Les supérieures de l'ordre du Sacré-Cœur qui réunit dans son sein tant de lumières et de vertus, surent bientôt apprécier le mérite de ce respectable et saint prêtre; elles l'entourèrent d'égards et de vénération. Elles le prièrent de faire un catéchisme de persévérance aux élèves des grandes classes, pour affermir leur foi, en leur développant, comme il savait le faire, les preuves de la religion et l'autorité divine de l'Eglise. A partir de cette époque, 1847, M. Rousselot est venu toutes les semaines à Montfleury, comme un père au milieu de sa famille, pour faire ce catéchisme, qui était une consolation pour son cœur. Les élèves qui ont été assez heureuses pour le suivre, ont eu un cours complet de religion qu'elles ont emporté dans leurs familles. Les maîtresses elles-mêmes y assistaient avec empressement et écoutaient avec une respectueuse attention cette doctrine solide, expliquée avec une lucidité qui en rendait l'étude si facile et si intéressante.

Au mois de mai 1865, ce vénérable vieillard vint encore visiter sa famille de Montfleury. Madame la supérieure le voyant bien malade, lui présenta le pensionnat et la communauté qu'il bénit avec toute l'effusion de son cœur paternel; cette bénédiction fut reçue avec une piété toute filiale et un profond attendrisse-

Digitized by Google

ment : bien des yeux se mouillèrent de larmes.... Ce père vénéré ne devait plus revenir ; ce fut sa dernière visite sur la colline où sa mémoire sera à jamais bénie !

Nous ne voulons pas terminer ce chapitre sans publier la belle lettre que le très-saint Père le Pape Léon XII écrivit à M. Rousselot, au sujet des Dames de Saint-Pierre. En voici la traduction :

*A notre cher fils le chanoine Rousselot, directeur de la royale maison de Saint-Pierre, à Grenoble,*

LE PAPE LÉON XII.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Nous avons reçu avec bonheur la lettre que vous nous avez écrite au sujet de la congrégation que Françoise de Bourcet de la Saigne, d'heureuse mémoire, a fondée à Grenoble, par une protection spéciale de Dieu, au milieu de la tourmente politique de la France. Tous les motifs qui peuvent le plus nous recommander un pieux institut formé par une communauté religieuse de femmes, s'y trouvent réunis et parfaitement exposés. Cette congrégation a encore d'autres titres à notre bienveillance : c'est son appellation même du nom de Saint-Pierre, qui est la manifestation de sa foi signalée et constante, de son dévouement aux successeurs du prince des Apôtres et au Saint-Siége de Rome ; ce sont les services qu'elle a rendus aux prêtres de France, d'Italie et d'Espagne, exilés et persécutés pour la religion, à plusieurs prélats de la sainte Eglise romaine, même à deux cardinaux que vous nommez ; bien plus, à nos prédécesseurs eux-mêmes, de glorieuse mémoire, Pie VI et Pie VII, lorsque, arrachés de leur siége d'une manière sacrilége et transportés de pays en pays, ils passèrent par Grenoble. Aussi, ce n'est plus seulement le motif de la piété manifestée par les demandes de ces religieuses, c'est notre propre reconnaissance envers elles qui nous porte à confirmer toutes les faveurs qui leur ont été accordées par notre prédécesseur, de sainte mémoire, et à répondre en outre avec un grand empressement aux demandes que vous

Digitized by Google

nous avez présentées en leur nom, par des rescrits que vous trouverez joints à notre présente lettre. Vous les féliciterez de notre part de ce qu'elles observent une règle si salutaire, et vous les exhorterez, dans le Seigneur, à persévérer dans la sainte vie qu'elles se sont proposée, sans se laisser effrayer par aucune difficulté. Et veuillez bien les assurer que, autant que les circonstances des temps et des lieux le permettront, nous ne manquerons jamais de faire tout ce que nous pourrons pour leur être utile; nous les aiderons de notre autorité, de nos œuvres, de notre zèle, comme des filles que nous chérissons en Jésus-Christ, d'une affection paternelle spéciale. Vous exprimerez ces sentiments surtout à notre chère fille Louise de Bourcet, supérieure de la congrégation, qui marche si honorablement, avec tant de vertus et de constance, sur les traces glorieuses de sa tante. Nous vous faisons à vous-même, cher fils, nos plus sincères félicitations au sujet des soins attentifs que vous leur donnez, et du mérite que votre piété et votre zèle vous procurent auprès du Seigneur; et nous lui demandons avec instance que cette bénédiction apostolique, que nous vous accordons du fond du cœur, soit pour vous et pour elles le gage de toute grâce céleste.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 3 mai 1828, la cinquième année de notre pontificat.

G. Gasparini, secrétaire de Sa Sainteté pour les lettres latines.

*Catéchisme de persévérance à la Cathédrale.* — Le catéchisme de persévérance que M. Rousselot fit avec tant de soin à Montfleury, pendant dix-huit ans, il voulut en faire profiter la ville de Grenoble, en le faisant en même temps dans la chapelle paroissiale de Saint-Hugues, à la Cathédrale. Pendant cinq ou six ans, de 1847 à 1853, il a réuni au pied de sa chaire l'élite des jeunes personnes de Grenoble, trois ou quatre cents jeunes filles des premières familles de la ville. Il les obligeait à faire des résumés, que le respectable catéchiste prenait la peine de lire et de corriger ensuite

Digitized by Google

publiquement en prodiguant les encouragements; et, chaque année, il adressait à cette pieuse jeunesse une lettre-circulaire pour lui tracer le bon chemin et l'affermir dans la piété et dans la vertu. Comme Madame de Ventavon, nous espérons que le catéchisme de persévérance et les lettres précieuses de M. Rousselot à ses élèves seront un jour publiés. Ces catéchismes produisirent les fruits les plus heureux ; les enfants en faisaient le narré à leurs parents, qui ne pouvaient voir qu'avec joie le travail de leurs enfants. Un jour, un père voulut entendre la lecture du résumé que sa petite fille avait fait au sortir du catéchisme. M. Rousselot avait traité la question des miracles et avait dit qu'il s'en faisait toujours, qu'il y en avait toujours eu dans l'Eglise catholique, et, pour prouver sa thèse, il avait cité l'article du Code Justinien où ce prince parle des martyrs à qui des persécuteurs avaient coupé la langue et qui n'en continuèrent pas moins à parler comme s'ils n'en eussent pas été privés. — C'est ainsi qu'on vous enseigne la vérité, mon enfant ? J'ai lu le Code Justinien, et je n'y ai jamais vu qu'il y fût question de martyrs qui parlaient sans langue. — Papa, j'ignore si tu l'as lu, mais en tous cas M. Rousselot est bien sûr de son fait : il a cité l'article. — J'ai un Code, je vais m'en assurer... Le Code consulté donne raison à la véracité et à l'exactitude de la citation de M. Rousselot. — M. Rousselot a raison : continue, mon enfant, à profiter de ses excellentes leçons.

Après la maison de Saint-Pierre, aujourd'hui du Sacré-Cœur à Montfleury, la maison religieuse qu'il a le plus affectionnée en dehors du séminaire, est peut-être celle de Notre-Dame de Vienne. Le digne aumônier de cette maison, M. l'abbé Faure, a bien voulu me communiquer un recueil de lettres adressées à une respectable religieuse de cette maison ; elles seront

Digitized by Google

publiées plus tard, s'il plaît à Dieu. Sa belle âme s'y découvre tout entière, et les conseils qui y sont contenus seraient utiles à bien des âmes; pour le moment, nous nous bornerons à citer l'appréciation que fait M. Faure des rapports de M. Rousselot avec les pensionnaires de la maison. Elle confirme de tout point ce que nous a fait connaître Madame de Ventavon.

« Je n'apprendrai rien à personne en disant qu'il fascinait les enfants par ses jeux innocents et par ses contes qui leur peignaient au naturel les personnes et les choses; et cependant tel est le prestige d'un noble caractère, d'une haute vertu et d'une réputation de sainteté bien établie, que ces enfants, dans toute l'expansion de leur affection et de leur familiarité, n'auraient jamais franchi les bornes du plus grand respect. C'est que, de son côté, ce vieillard aimable avait et professait pour l'enfance, cette fleur délicate du bon Dieu, autant de respect que de gracieuse bienveillance. Il avait le talent de rendre sensibles par les comparaisons et les images les plus naturelles les choses les plus abstraites. La facilité de sa parole toujours correcte, simple, spirituelle et limpide, en avait fait le maître le plus attachant et le plus goûté. »

---

Digitized by Google

## CHAPITRE V.

**Son amour pour l'Eglise. Sa soumission à l'autorité ecclésiastique. Son zèle pour les œuvres catholiques. Son affection pour les Ordres religieux.**

---

*Son amour pour l'Eglise.* — M. Rousselot aimait l'Eglise d'une affection filiale des plus tendres. Les triomphes de cette mère excitèrent toujours chez lui de vrais transports de joie. Ses tribulations affligèrent vivement son cœur, mais sa foi n'en fut jamais ébranlée. Il redoublait alors de ferveur dans la prière, et il engageait ses élèves à prier Notre-Seigneur de se lever et d'apaiser la tempête. Nous avons vu dans la première partie de cet ouvrage comment, jeune encore et au fond de la Russie, il avait témoigné son contentement d'apprendre l'élection du Pape Pie VII au conclave de Venise, alors que les circonstances étaient si critiques et que l'impiété osait se flatter de la ruine de la papauté. Mais quand l'Eglise était attaquée ou dans ses doctrines ou dans son enseignement ou dans sa discipline, c'est alors qu'on voyait M. Rousselot ordinairement si calme, se laisser aller à de saints transports d'indignation contre les ennemis de l'Eglise, et se montrer animé de ce zèle de la maison de Dieu qui dévorait Notre-Seigneur J. C. Nous en avons vu un exemple dans le chapitre troisième, lorsque le journal des *Débats* osa calomnier l'enseignement des séminaires.

*Sa soumission à l'autorité ecclésiastique.* — Le zèle que montrait M. Rousselot pour la gloire de l'Eglise

Digitized by Google

n'était égalé que par sa soumission à ses divins enseignements. Sans doute, il n'était pas de ces esprits ardents qui exagèrent les choses, qui confondent ce qui est opinion dans l'Eglise avec ce qui est défini, et qui prétendent imposer aux autres leurs opinions; mais pour tout ce qui tient aux choses de la foi et au respect de l'autorité, il est difficile de trouver une soumission plus profonde, plus sincère, plus simple que chez M. Rousselot. On disait de lui: M. Rousselot ne sera jamais hérétique, et on avait parfaitement raison. Comme il était question, en 1828, d'imposer l'enseignement des quatre articles formant la fameuse déclaration du clergé de France, M. Rousselot répondit à un confrère qui l'entretenait de cette question: « si l'ordre venait des supérieurs ecclésiastiques, je m'y conformerais sans hésiter; par obéissance, je planterais volontiers des clous à rebours; mais si l'autorité civile prétendait me prescrire une doctrine à enseigner, jamais je ne pourrais lui reconnaître ce droit: plutôt mourir. »

La soumission à Mgr l'Evêque n'était pas séparée, dans son esprit et dans son cœur, de celle qu'il avait pour l'Eglise elle-même. Il ne pouvait excuser chez personne un manque de soumission et même simplement de respect à l'égard de l'autorité épiscopale. Mais si le manque de soumission devenait public et prenait les proportions d'un appel à l'insubordination, alors le zèle de M. Rousselot pour l'honneur de son Evêque et pour le maintien de la discipline ecclésiastique, s'enflammait; il publiait quelques pages brûlantes qui suffisaient à rétablir la vérité des faits, à venger l'autorité, et à faire cesser le scandale. Les exemples n'en manquent pas, en dehors même de l'événement de la Salette; mais nous ne voulons pas réveiller des souvenirs heureusement éteints, ni rappeler des torts noblement réparés.

Digitized by Google

*Son zèle pour les œuvres catholiques.* — Avec quel intérêt M. Rousselot suivait nos missionnaires au delà des mers, enregistrait leurs pacifiques conquêtes! avec quel empressement il consultait les comptes-rendus des recettes et des dépenses de l'œuvre de la Propagation de la Foi, et constatait l'augmentation des recettes dans les divers diocèses du monde catholique, et dans celui de Grenoble en particulier! Avec quel plaisir il recevait les lettres que lui écrivait, du fond du Su-Tchuen, Mgr Desflèches, évêque de Sinite, son ancien élève, qui a toujours eu, pour l'ancien directeur de sa conscience, la déférence la plus affectueuse!

Nommé président du conseil diocésain de la Propagation de la Foi en 1856, quel zèle n'a-t-il pas déployé pour l'extension de l'œuvre dans le diocèse! Ce ne fut pas cependant sans appréhension qu'il vit apparaître l'œuvre de la Sainte-Enfance. Il craignait que cette œuvre ne vînt contrarier celle de la Propagation de la Foi. Comme le P. Lacordaire prêchait alors une station à Grenoble, M. Rousselot lui en demanda son avis. Le célèbre Dominicain lui fit une réponse simple et habile: que voulez-vous que je vous dise, mon père Rousselot? il me semble que lorsqu'une fermière donne à manger à ses poules, il y a dans les grains qu'elle leur jette la part des moineaux et autres oiseaux du ciel. Cette réponse convenait à l'âme de M. Rousselot. Son zèle dès lors fut moins exclusif que jamais. Aussi lorsque survinrent, après l'œuvre de la Sainte-Enfance, celle des Ecoles d'Orient, celle de Saint-François de Sales, au lieu de voir, comme d'autres personnes d'ailleurs respectables, des difficultés et des rivalités pour les œuvres déjà établies, il les accepta toutes avec empressement; saisissant l'esprit de chacune, il les recommandait toutes également, et donnait l'exemple de ses souscriptions personnelles à chacune d'elles. C'est lui qui a fait insérer

Digitized by Google

dans l'*Ordo* diocésain cette remarque, qu'en souscrivant à ces quatre œuvres catholiques à la fois, on n'a à payer en définitive que 4 fr. 80 c. par an. Tant de zèle charitable et désintéressé porta Mgr Ginoulhiac à lui donner, en l'année 1858, la direction de l'œuvre naissante de Saint-François de Sales, quoiqu'il fût déjà chargé de celle de la Propagation de la Foi. L'association de Saint-François de Sales, on peut le dire, eut sa prédilection, et bien que dans un âge déjà avancé, il n'a épargné ni voyages ni fatigues pour l'établir et l'étendre dans le diocèse. Il y employait une bonne partie de ses vacances. Il écrivait à tel ou tel curé de paroisse importante, que tel jour il arriverait chez lui, et qu'il eût à convoquer sa paroisse au pied de la chaire. Tous les curés étaient ses élèves et chacun se faisait une fête de le recevoir. M. Rousselot montait en chaire, et sans être pathétique, il exposait avec tant de clarté et tant de bonté l'excellence de son œuvre, qu'il était rare quand il ne recueillait pas immédiatement quelques dizaines d'associés. Et cependant, du haut de la chaire, il ne recommandait pas seulement son œuvre de Saint-François de Sales. Dans la crainte de paraître égoïste et de nuire aux autres œuvres catholiques, il les recommandait spécialement à ses auditeurs. Avec quelle satisfaction à son retour à Grenoble, il faisait connaître à ses collègues, à ses amis et aux élèves du séminaire, les succès que son œuvre avait obtenus dans les diverses paroisses qu'il avait visitées! Avec quel plaisir, après en avoir obtenu l'autorisation du conseil central, il distribuait une partie des aumônes reçues, soit pour entretenir des écoles, soit pour construire des églises, dans des paroisses mixtes ou dans lesquelles le protestantisme pouvait avoir accès! Son zèle lui a valu plusieurs fois des éloges dans le bulletin de l'Association catholique

Digitized by Google

de Saint-François de Sales, et MM. de Ségur l'estimaient particulièrement.

*Son affection pour les ordres religieux.* — Elevé chez les Trappistes, il avait conservé pour ses anciens maîtres et pour tous les religieux en général une estime et une affection particulières. Il leur en donnait les preuves dans toutes les occasions. Dès le 8 août 1814, il obtint des Trappistes de la Val-Sainte des lettres d'association de prières et de bonnes œuvres. « Nous vous promettons, disent ces lettres, que pendant le cours de votre vie vous aurez part à toutes nos actions de piété, de religion et de pénitence, même aux saints sacrifices de nos autels, aux communions de nos frères, et généralement à tout ce qui se fait et se fera à l'avenir en ce monastère par le mouvement de l'esprit de Dieu, et qu'enfin lorsque nous recevrons la nouvelle de votre mort, nous aurons soin de demander au Seigneur qu'il vous donne une rémission pleine et entière de vos péchés, et qu'il vous mette en possession du repos de ses Saints. » Ces lettres sont signées : fr. Etienne, prieur. Par ordre, frère Augustin, secrétaire. Frère Jérôme ; frère Alexis ; frère Pierre.

Lorsque les Trappistes rentrèrent en France, et qu'ils achetèrent la maison d'Aiguebelle, il fit un chaleureux appel à la charité des fidèles de Grenoble et du diocèse. Voici ce que nous lisons dans les annales d'Aiguebelle :

« Celui qui s'est acquis un titre particulier à notre reconnaissance est le digne M. Rousselot, autrefois élève du Tiers-Ordre, aujourd'hui chanoine et grand-vicaire de Grenoble. Touché de la pénurie extrême des religieux, ses anciens maîtres, il se fit un pieux devoir de venir à leur secours et d'intéresser en leur faveur

Digitized by Google

la piété des fidèles. S'adressant donc aux amis de la religion, il leur disait :

Tandis qu'à l'extrémité septentrionale de l'ancien Dauphiné, l'on voit, avec une religieuse admiration, se relever, depuis un an, les murs de l'antique Chartreuse, célèbre par tant de souvenirs, et les vieux enfants de Saint-Bruno échappés aux ravages du temps et de nos tempêtes publiques, accourir de toutes parts pour repeupler leur saint désert, les amis de la religion ne voient pas avec un moindre intérêt, au midi de la même province, d'austères disciples de Saint-Bernard, connus sous le nom de Trappistes, faire revivre au milieu d'un siècle plein de mollesse et de préjugés, la pénitence et les vertus des anciens solitaires de la Thébaïde. Depuis deux ans, ces respectables cénobites offrent à nos contrées méridionales le spectacle d'une vie tellement partagée entre les exercices de la prière et le travail, qu'à peine leur permet-elle de penser aux premiers besoins d'un corps exténué de veilles, de jeunes et de fatigues. Malgré les privations de tous genres que leur impose l'austère réforme qu'ils ont embrassée, malgré les travaux continuels auxquels ils se livrent pour se conformer à une règle qui leur ordonne de se suffire à eux-mêmes autant qu'ils peuvent, malgré encore les secours qu'ils ont reçus dans les commencements, ils ne laissent pas toutefois d'éprouver de nombreux et pressants besoins.

Ils se sont ressentis des temps désastreux qui ont pesé sur nous, sans cependant vouloir recourir à la commisération publique ; ils ont craint de fatiguer la sensibilité des âmes vertueuses, et de détourner de leur direction naturelle les généreux efforts d'une charité presque insuffisante à la multiplicité de besoins sans cesse renaissants. Actuellement que la Providence a daigné mettre un terme à nos calamités, et qu'elle nous fait éprouver les effets de sa miséricorde après nous avoir fait sentir ceux de sa justice, qu'il soit permis à un ami, j'ajouterai par reconnaissance, à un élève de ces vénérables solitaires, d'élever la voie en leur faveur, d'invoquer et de solliciter pour eux les ressources industrieuses de la bienfaisance chrétienne. Ils ont besoin de secours pour

Digitized by Google

achever la réparation d'une église qui, depuis dix-huit mois, retentit jour et nuit du chant des divins cantiques; pour réparer et meubler les modestes appartements où les rassemblent les exercices réguliers; pour préparer des logements où ils puissent recevoir un certain nombre d'enfants, surtout de la classe indigente, à l'éducation desquels leur institut leur permet de se consacrer; enfin pour achever les payements de quelques pièces de terre qu'ils défrichent de leurs propres mains et arrachent à la stérilité. Certes, la vie austère, laborieuse et édifiante de ces admirables solitaires répond d'une manière victorieuse à ce torrent d'injures et de calomnies vomies, depuis un demi-siècle, contre l'état religieux, par la tourbe des libertins et des impies, et sans cesse répétées par les échos de l'ignorance. Est-il donc inutile à la société d'avoir, dans son sein, des asiles toujours également ouverts à l'innocence qui veut se conserver et au remords qui cherche sa guérison; à la jeunesse qui fuit le naufrage et à la vieillesse qui revient de ses égarements; au ministre des autels qui sollicite le repos après une longue et honorable carrière, et au simple fidèle qui, loin du tumulte et des embarras du monde, veut méditer les années éternelles; enfin, au pauvre environné de besoins et de privations et au riche désabusé des faux biens et des espérances trompeuses de la terre?

O vous donc, âmes chrétiennes et charitables, qui fûtes dociles aux inspirations de la Religion, vous écouterez, j'en suis sûr, la voix qu'elle élève aujourd'hui en faveur de ces pieux cénobites, et, en venant à leur secours, vous aurez contribué à relever et consolider parmi nous un établissement qui, jusqu'à l'époque fatale de notre Révolution, mérita constamment, pendant plus d'un siècle, l'admiration de la France et de l'Europe. Et vous, hommes sensibles et bienfaisants, qui sans avoir trop étudié les principes de la charité évangélique, lui avez substitué, par erreur, ceux de la philanthropie, vous déposerez aussi tout préjugé, toute prévention, pour laisser parler votre cœur en faveur d'une réunion de solitaires vertueux, auxquels vous n'entendrez jamais adresser d'autres reproches que celui-ci: « Ils travaillent et ils prient. »

L'empressement avec lequel un grand nombre de personnes

Digitized by Google

ont bien voulu répondre à un premier appel qui leur fut fait, il y a deux ans, au nom de la religion et de la vertu, est un sûr garant du succès de cette nouvelle invitation.

Les personnes de la ville de Grenoble et du département que la Providence met en état de contribuer à cette œuvre intéressante, sont priées de faire parvenir leurs offrandes à M. le supérieur ou à M. le directeur du grand séminaire de cette ville, seuls autorisés à recevoir les dons, qu'on devra leur adresser immédiatement ou par l'entremise seule de MM. les curés, si on veut éviter des abus de confiance. Les noms des contribuants qui se feront connaître seront recueillis et envoyés aux RR. PP. Trappistes d'Aiguebelle, près de Montélimar, qui les inscriront sur le registre des fondateurs et bienfaiteurs de leur maison, et prieront continuellement pour eux.

Grenoble, 24 novembre 1817.

ROUSSELOT,
Ancien élève du Tiers-Ordre.

Ajoutons que M. Rousselot était d'autant plus porté à aider les Trappistes d'Aiguebelle, qu'il avait fait avec le restaurateur de cette abbaye, le P. Etienne, sa *campagne de Russie.*

Le 6 janvier 1844, il fit approuver par Mgr de Bruillard et recommander l'*Histoire des Trappistes du Val-Sainte-Marie*, du diocèse de Besançon, « comme un livre très-propre à réveiller la foi des uns, à exciter la ferveur des autres et à satisfaire la louable curiosité de ceux qui veulent connaître l'origine, l'histoire, la règle et le régime de ces étonnants religieux que nous voyons retracer, dans ce siècle de préjugés et de mollesse, les austérités à peine croyables des anciens solitaires de la Thébaïde..... »

Il n'est peut-être pas une seule maison de Trappistes en France à laquelle il ne se soit intéressé de quelque manière. Nous avons sous les yeux les lettres

Digitized by Google

d'association de prières et de bonnes œuvres que lui accorda, le 26 avril 1849, le Frère Marie-Augustin, abbé de la Trappe de Notre-Dame-de-Bon-Secours de Belle-Fontaine, au diocèse d'Angers, l'un des quatre premiers Pères de ladite congrégation. Elles sont contre-signées par le frère Victor-Marie, secrétaire, et souscrites par le frère Raphaël, le frère François de Sales, le frère Basile, le frère Jean et le frère François-Marie. Nous avons vu des lettres semblables de la maison de Notre-Dame-de-Grâce à Briquebec (Manche). M. Rousselot envoya souvent des secours à ces maisons et à plusieurs autres de la congrégation de la Trappe. Il leur en assura encore durant sa dernière maladie.

Ce ne fut pas seulement aux Trappistes que M. Rousselot porta une constante affection, une charitable sollicitude, mais à toutes les maisons religieuses d'hommes et de femmes qu'il eut l'occasion de connaître. Il seconda toutes les bonnes œuvres dont il n'eut pas la direction lui-même. Lorsque son digne ami, M. Gerin, curé de la Cathédrale, eut amené à Grenoble les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, M. Rousselot s'offrit à leur servir de chapelain; et depuis l'année 1850, jusqu'à l'année 1864, on l'a vu tous les matins, à cinq heures et quart, sortir du grand séminaire, la main droite appuyée sur son bâton, et pendant l'hiver une lanterne à la main gauche, pour se rendre à la chapelle des sœurs. L'excellente sœur Ménard, supérieure, n'a jamais pu lui faire accepter autre chose, en reconnaissance de ses services, qu'une tasse de café après sa messe. Il ne voulait pas, disait-il, toucher aux ressources des pauvres. M. Rousselot a laissé, avant de mourir, un souvenir charitable à près de vingt établissements. Aussi tous les religieux avaient-ils pour lui la plus tendre affection.

Digitized by Google

Le R. P. Jean-Baptiste, prieur de la Grande-Chartreuse et général de l'ordre des Chartreux, par lettres sur parchemin du 16 octobre 1841, lui accorda participation à toutes les messes, prières, veilles, abstinences, à tous les offices et jeûnes, et généralement à toutes les œuvres de pénitence et de piété qui se feraient dans toutes les maisons des Chartreux. Mais nous ne pouvons passer sous silence la belle lettre de recommandation que le même P. Jean-Baptiste donna en 1854 à M. Rousselot partant pour l'Italie. Cette page sera précieuse au Clergé et aux fidèles, non-seulement parce que M. Rousselot en est l'objet, mais encore parce qu'elle nous rappelle ce religieux éminent en science et en vertus qui l'a écrite, et dont la mémoire est impérissable dans le diocèse de Grenoble. Il a couvert le diocèse de ses bienfaits, et aujourd'hui même, du fond de la Chartreuse qui lui sert de retraite, il s'occupe encore de nous. Son âme était bien faite pour comprendre l'âme de M. Rousselot. Voici cette pièce :

J. M. J.

Frater Joannes Baptista, prior Cartusiæ administer generalis ordinis Cartusiensis, VV. PP. Prioribus Cartusiarum quæ per varias regiones sitæ sunt, salutem in eo qui est vera salus.

Præsentium lator, reverendus sacerdos Dominus Rousselot, canonicus et vicarius generalis diœcesis Gratianopolitanæ, magnum semper et sanctum affectum ostendit ad res nostri ordinis et præcipue ad bonum domùs Cartusiæ; ideoque ad eum colendum et præclaras ejus virtutes amandum meus animus semper fuit inclinatus. Commendo igitur eum vobis, et de meliori nota, ut si contingat domum vestram ab eo visitari, intelligat, quæso, hanc commendationem multum roboris apud vos habuisse. Quidquid ergo in eum religiosæ humanitatis sanctique affectus contuleritis, in me collatum existimabo.

Digitized by Google

Valete in Christo Jesu, memores mei in vestris sacrificiis.
Cartusiæ, die 25 mensis julii, anno Domini 1854.

Fr. J^ᵃᵉˢ Bapt^ᵃ, prior Cart^ᵃ.

Voici la traduction de la pièce qui précède :

J. M. J.

Le Frère Jean-Baptiste, prieur de Chartreuse et Général de l'ordre des Chartreux, aux Révérends Pères prieurs des Chartreuses situées en divers pays, salut en Celui qui est le vrai salut.

Le vénérable prêtre porteur des présentes, M. Rousselot, chanoine et vicaire général du diocèse de Grenoble, a toujours montré un grand et saint dévouement aux intérêts de notre Ordre, surtout à ceux de la Grande-Chartreuse ; aussi mon cœur a-t-il toujours été porté à l'honorer et à chérir ses excellentes qualités. Je vous le recommande donc et de la meilleure manière, afin que, s'il vient à visiter votre maison, il sente, je vous en prie, de quel poids ma recommandation a été auprès de vous. Tout ce que vous mettrez de religieuse bonté et de saint empressement à le servir, je le tiendrai pour fait à moi-même.

Recevez mes vœux en Jésus-Christ, et souvenez-vous de moi dans vos saints sacrifices.

A la Chartreuse, le 25 juillet 1854.

Frère Jean-Baptiste, prieur de Chartreuse.

---

Digitized by Google

## CHAPITRE VI.

### M. Rousselot, apôtre de N.-D. de la Salette.

Après les deux petits bergers auxquels la B. V. Mère de Dieu recommanda de faire passer ses paroles à son peuple; après le vénérable Pontife, Mgr de Bruillard, qui a prononcé sur le fait de la Salette, et *jugé* que l'apparition de la sainte Vierge aux deux bergers porte en elle-même tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire indubitable et certaine; après l'éminent prélat, Mgr Ginoulhiac, qui a soutenu la divine apparition avec l'autorité de son savoir et la fermeté de son caractère contre ses injustes détracteurs, personne, dans le diocèse de Grenoble, n'a plus travaillé que M. Rousselot à la gloire de N.-D. de la Salette. Il en a été l'apôtre infatigable, et la mémoire de ses travaux sera unie jusqu'à la fin des temps à celle de la Messagère céleste du 19 septembre 1846. C'est la bienheureuse Vierge Marie qui s'est préparé à elle-même dans la personne de M. Rousselot un avocat dévoué et intrépide; et il faut reconnaître que ce choix ne pouvait être plus heureux. Si, dès les premiers jours de l'apparition, le clergé diocésain eût été consulté sur le choix d'un rapporteur ou d'un commissaire dans cette question, nous croyons qu'il n'y eût eu qu'une voix pour désigner M. Rousselot.

M. Rousselot, en effet, si pieux, mais en même temps si simple, si humble, si prudent, si réservé à l'égard des choses merveilleuses, se recommandait naturellement au choix de Mgr de Bruillard pour s'oc-



Digitized by Google

cuper de l'examen de cette grande affaire. Dès le principe, et dans cette circonstance comme dans toutes circonstances analogues, il disait comme Gamaliel : *Si ce conseil ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même; mais si elle vient de Dieu, vous ne saurez la détruire, et vous seriez même en danger de combattre contre Dieu.* Il disait encore : Si la sainte Vierge a réellement apparu, elle ne s'en tiendra pas là. Et cependant, qui l'aurait cru? une opposition aveugle mit un jour M. Rousselot dans la nécessité de faire entendre ces graves paroles : « Que nos élèves anciens et nouveaux, qui exercent aujourd'hui les fonctions sacrées avec autant de zèle que de succès, veuillent bien dire si jamais nous nous montrâmes passionné pour les nouveautés ou enthousiaste du merveilleux. Qu'ils se rappellent avec quelle constance nous nous opposâmes, pendant cinq ans, à l'introduction dans le séminaire d'un système fameux par le nombre et l'autorité de ceux qui le propageaient, mais également faux en politique, en philosophie et en théologie, et proscrit solennellement par Grégoire VI, dans les encycliques de 1832 et 1834. Qu'ils disent avec quel soin nous les tînmes en garde contre cette grêle de prophéties qui tomba sur la France en 1830 et dont le moindre mal pour les élèves du sanctuaire était de troubler le calme nécessaire à la piété et aux études ecclésiastiques. — Et par rapport à la Salette, qu'on dise si pendant les sept à huit premiers mois nous en avons parlé. Avant d'écrire, nous avons laissé passer devant nous Mgr l'Evêque de la Rochelle, M. l'abbé Bez, le P. Laurent Hect, etc. »

Certes, on ne pouvait pas l'ignorer, M. Rousselot, comme membre du chapitre cathédral et comme professeur au grand séminaire de Grenoble, avait fait partie des deux premières commissions nommées par

Digitized by Google

Mgr l'Evêque, pour donner leur avis sur les premières relations et autres pièces arrivées à l'évêché de Grenoble, concernant l'événement de la Salette. Comme chanoine, il fut d'avis avec ses collègues, qu'*il fallait s'abstenir de toute décision sur ledit événement...., qu'il n'y avait pas péril dans le retard; que c'était prudent d'attendre* (15 décembre 1846). Avec ses collègues du grand séminaire, il jugeait qu'*il y avait prudence et même nécessité de ne prendre aucun parti définitif, jusqu'à ce qu'on ait pu acquérir une certitude pleine et entière sur la réalité et la nature du fait en question....*

Six mois plus tard, le 19 juillet 1847, Mgr de Bruillard nomma M. Rousselot et M. Orcel, supérieur du grand séminaire, commissaires délégués pour faire une enquête et recueillir tous les renseignements relatifs au fait de la Salette. Ce double choix eut l'assentiment universel. M. Orcel, ancien professeur de philosophie, homme froid et réfléchi, n'était pas sans préventions contre l'apparition. Elles se dissipèrent peu à peu lorsqu'il eut fait l'ascension de la montagne de la Salette, qu'il eut vu les lieux, entendu les enfants et autres personnes de la localité.

Le bruit de l'apparition s'était répandu comme un éclair en France et à l'étranger. Munis de l'ordonnance épiscopale, les deux commissaires parcoururent neuf diocèses du midi de la France, visitèrent ensuite la montagne de la Salette, interrogèrent les deux enfants, plusieurs habitants de Corps et de la Salette; et M. Rousselot rédigea un rapport de ce qu'ils avaient vu et entendu. Ce rapport fut lu et discuté dans huit séances tenues à l'Evêché, du 8 novembre au 13 décembre 1847, devant une commission composée de seize membres, non compris Mgr l'Evêque qui la présidait. C'étaient MM. les deux vicaires généraux titulaires, les huit chanoines de la Cathédrale, le supérieur du grand

Digitized by Google

séminaire et les curés des cinq paroisses de la ville. Les deux enfants privilégiés, conduits par M. Mélin, curé-archiprêtre de Corps, et par la R. Mère Sainte-Thècle, supérieure des religieuses institutrices de Corps, comparurent devant la commission et y furent interrogés. Les commissaires concluaient à la réalité de l'apparition : douze membres contre quatre adoptèrent cette conclusion. Mgr l'Evêque remercia ces Messieurs de leur zèle et de leur assiduité, et se réserva de prendre sa décision.

Déjà plusieurs publications avaient été faites sur le fait de la Salette, en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Les ouvrages les plus importants qui parurent en France, en 1847, sont celui de M. l'abbé Bez et celui de S. E. le cardinal Villecourt, alors évêque de la Rochelle, qui publia le récit de son voyage à la Salette. Déjà l'apparition elle-même avait des effets moraux considérables, et dès le 11 septembre 1847, Mgr Parisis, évêque de Langres, écrivait à Mgr l'Evêque de Grenoble : « Personne que vous en France n'avait le droit de se prononcer le premier à cette occasion. ..... En attendant que l'Eglise se prononce sur ces faits particuliers, il m'a semblé qu'on ne pouvait trop se hâter de satisfaire à Dieu pour les deux grands crimes signalés par la déclaration des enfants de Corps. A cet effet, j'ai érigé dans mon diocèse une confrérie que, par un bref du 30 juillet dernier, le souverain Pontife a bien voulu ériger en archiconfrérie avec des indulgences nombreuses. » Nous pouvons ajouter ici que dans l'espace de moins de deux ans, plus de cent paroisses du diocèse de Grenoble se firent associer à cette archiconfrérie pour la réparation des blasphèmes et la sanctification du dimanche, érigée dans l'église de Saint-Martin de la Noue, à Saint-Dizier, diocèse de Langres.

Digitized by Google

Ce fut au commencement de 1848 que M. Rousselot publia son rapport sous ce titre : *La Vérité sur l'Evénement de la Salette.* L'ouvrage fut enlevé par milliers d'exemplaires et traduit en plusieurs langues. L'auteur et l'Evêque de Grenoble reçurent les félicitations d'un grand nombre d'Evêques et de personnages de grande distinction.

La conviction de M. Rousselot s'était formée, et nous ne croyons pas sortir de notre sujet, en exposant ici comment il prouvait la vérité de l'apparition et comment il comprenait l'apparition elle-même. Son argument était simple : l'apparition de la sainte Vierge à deux bergers est une vérité, si les deux enfants qui en sont les témoins ne sont ni trompés ni trompeurs ; or, ils ne sont ni l'un ni l'autre. Les circonstances de l'événement, l'inspection des lieux, le caractère des enfants, leur ignorance naturelle, et en même temps leur sagacité à répondre sur-le-champ aux objections qui leur sont faites ; la nature du fait en lui-même ; enfin, les conséquences morales et miraculeuses de l'événement, tout fait repousser l'idée qu'ils aient été trompés ou qu'ils soient trompeurs ; tout prouve, au contraire, que c'est la sainte Vierge qui leur a apparu. Cet argument déjà ancien n'en est pas moins solide, n'en est pas moins toujours nouveau pour la Salette. Jusqu'ici on n'y a pas répondu, parce qu'on n'a pas pu y répondre.

Dès lors la raison de M. Rousselot mesura toute la portée de l'événement, toute l'étendue de cette grâce. L'apparition de la Salette, disait-il, est un des faits les plus importants de notre époque. Chaque siècle a ses plaies particulières, auxquelles la Providence, dans sa bonté, ménage des remèdes spéciaux. Or, les plaies de notre temps sont évidentes. C'est le mépris des lois de Dieu et de l'Eglise, la profanation des saints jours, le jurement et le blasphème, l'oubli du surnaturel et de

Digitized by Google

la prière. Eh bien ! la miséricordieuse Marie a daigné descendre sur la montagne de la Salette pour guérir ces plaies (*Annales de la Salette*, septembre 1865).

On nous pardonnera d'insérer ici, en les abrégeant, les réflexions qu'inspiraient à M. Rousselot le discours de la sainte Vierge, les circonstances et les conséquences du fait divin. Les voici telles qu'on les trouve dans deux opuscules de M. Rousselot : le *Manuel du Pèlerin de N.-D. de la Salette*, imprimé en 1848, et l'*Apparition de la sainte Vierge à la montagne de la Salette*, récit abrégé extrait du *Manuel*. — 1855 :

I. — Circonstances du Fait.

La sainte Vierge apparaît dans un lieu élevé et solitaire; elle disparaît ensuite en s'élevant dans les airs. Elle apparaît brillante et glorieuse comme il convient à la Reine du ciel, mais avec un costume simple en apparence et conforme, pour le fond, à celui des femmes de la contrée. Elle apparaît avec toutes les marques de la plus profonde tristesse; elle répand des larmes abondantes pendant tout le temps qu'elle parle; elle porte sur sa poitrine l'image de son divin Fils attaché à la Croix et environné des instruments de la passion. Elle apparaît enfin pour exhorter son peuple à faire pénitence.

Or, aucun sanctuaire où elle se soit montrée de la sorte; aucun sanctuaire où elle ait apparu dans un but aussi intéressant, aussi général; aucun où elle ait engagé le peuple chrétien à se convertir d'une manière aussi pressante; aucun où, pour exhorter plus efficacement à la pénitence, elle ait présenté elle-même aux regards des pécheurs l'image de son Fils crucifié; aucun où elle se soit montrée elle-même la Mère des douleurs, et telle qu'elle parut sur le Calvaire aux pieds du Sauveur expirant. Par là, sans doute, elle a voulu nous faire mieux sentir l'énormité des désordres de notre siècle; nous rappeler à tous ce que nous avons coûté à son cœur de Mère, ainsi qu'à celui de son adorable Fils.

Elle apparaît encore un samedi, vers les trois heures du

Digitized by Google

soir, la veille du jour où l'Eglise l'honore comme *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*, comme *Notre-Dame-de-Pitié*, afin de toucher plus sûrement le cœur du pécheur le plus endurci, par le souvenir des souffrances du Fils et de la Mère.

## II. — Discours de la sainte Vierge.

Marie, dans cette Apparition, fait entendre *à son peuple : des plaintes, des menaces, des promesses;* elle se montre pleine d'une ineffable bonté.

I. *Plaintes de la sainte Vierge.* — Elles ont pour objet :

1° Les péchés des hommes : *La main de mon Fils est si forte, si pesante, que je ne puis plus la soutenir.*

Autant ces paroles étaient au-dessus de la faible intelligence des petits bergers, autant elles sont conformes à la croyance de l'Eglise qui, depuis dix-huit siècles, et par ses Pontifes suprêmes, et par ses conciles, et par la voix de ses Pères, de ses docteurs et de ses saints, proclame l'auguste Marie, notre avocate, *advocata nostra*, le refuge des pécheurs, *refugium peccatorum;* la conjure sans cesse d'intercéder pour nous, *intercede pro nobis;* de prier pour nous, pauvres pécheurs, *ora pro nobis peccatoribus*.....

2° L'endurcissement des hommes dans le péché : *Depuis le temps que je souffre pour vous autres! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse*..... Et cette divine Mère répète plusieurs fois : *Vous autres, vous n'en faites pas cas!*

Impossible que les deux enfants, qui ne connaissaient ni la sainte Vierge ni son divin Fils, aient inventé ces paroles si nobles, si vraies, et qui peignent si bien l'indifférence léthargique de tant de chrétiens.....

3° La profanation des saints jours : *Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder.*

Voici un texte littéralement biblique, plein de majesté, entièrement au-dessus de la portée des deux petits pâtres. Mais fut-il jamais un reproche mieux mérité! En s'atta-

Digitized by Google

quant à cette violation aussi générale qu'elle est révoltante, la Mère de Dieu ne signale-t-elle pas la cause première de l'ignorance, du mépris et de l'abandon de tous les devoirs religieux?.....

En signalant la profanation des saints jours, Marie s'unit à l'Eglise qui, par l'organe de ses Pontifes, réclame depuis longtemps et avec force contre ce désordre, source de tous les désordres. Dociles à la voix de la Reine du ciel, de pieuses associations se forment aujourd'hui pour assurer la sanctification du jour que Dieu s'est réservé depuis la création de l'univers. Puissent-elles se multiplier partout et détruire jusqu'aux derniers vestiges du mal!

4° Les jurements et les blasphèmes : *Ceux qui conduisent les charrettes ne savent pas jurer sans y mettre le nom de mon Fils.*

Qui niera l'universalité de ces deux grands désordres, contre lesquels est venue réclamer la Vierge de la Salette? On semble n'avoir conservé quelque idée de Dieu que pour le blasphémer ou pour jurer en vain son adorable nom. Que de blasphèmes proférés dans les réunions publiques ou secrètes des gens sans religion! Que de blasphèmes dans les feuilles irréligieuses, dans les livres impies qui, depuis un siècle, inondent l'Europe entière! Blasphèmes contre Dieu et ses mystères, contre Jésus-Christ et ses ministres, contre l'Eglise et ses institutions les plus salutaires!.....

5° Les irrévérences dans le lieu saint : *On ne va à la messe que pour se moquer de la religion.*

La désertion des lieux saints est un des plus grands désordres de l'époque; mais leur profanation est un de ces crimes que la justice de Dieu laisse rarement impunis, même dès cette vie. Or, depuis soixante ans, que d'églises profanées, volées, pillées ou impitoyablement renversées ou changées en casernes, ou en établissements industriels, ou en habitations séculières, ou en salles de spectacle, ou, ce qui est pis encore, arrachées au culte du vrai Dieu et abandonnées aux exercices des fausses religions! Ainsi, pendant vingt ans, la capitale a-t-elle vu un de ses plus beaux temples enlevé au culte de son illustre patronne et destiné à conserver le sou-

Digitized by Google

venir des héros de l'insurrection... Ne sont-ce pas là des crimes qui *appesantissent tellement le bras du Sauveur*, que son auguste mais miséricordieuse Mère *ne peut plus le soutenir?*

6° La violation et le mépris des lois de l'Eglise : *Le carême, on va à la boucherie comme des chiens.*

On s'est récrié contre la bassesse apparente de ce langage; mais, outre qu'il est conforme à celui des prophètes qui parlent ainsi de certaines classes de pécheurs, la mère de Dieu était-elle tenue de ménager les termes à l'égard de ces hardis contempteurs des lois de l'Eglise, à l'égard de ces lâches esclaves ou d'un maudit respect humain, ou d'une sensualité tout animale?

II. *Les menaces de la sainte Vierge.* — Elles sont conditionnelles : *S'ils ne se convertissent.* Depuis que les paroles de Marie ont retenti dans le monde entier, y a-t-il eu assez de conversions pour prévenir l'exécution des menaces? Plusieurs jubilés ont été publiés depuis l'événement de la Salette; ils ont fait beaucoup de bien dans les campagnes, mais peu ou point dans les grandes villes, c'est-à-dire là où il y a plus de corruption et de désordres, plus de luxe et de plaisirs, plus d'indifférence pour les pratiques religieuses, plus de fêtes et de divertissements profanes, plus de théâtres propres à énerver les mœurs publiques, plus de mauvais livres et de journaux impies ou immoraux. Dieu y a-t-il trouvé, y trouvera-t-il enfin le nombre de justes suffisant pour arrêter les coups de sa justice?

Quelques-unes regardent l'année même de l'Apparition : Pour la Noël, *il n'y aura plus de pommes de terre.*

Elles manquèrent tellement, que l'hiver de 1846-47 eût été vraiment désastreux sans les nobles efforts de la charité. Et depuis, selon la prédiction, elles ont continué de se gâter, sans que la science humaine ait pu jusqu'ici assigner la cause ou le remède au fléau destructeur de ce précieux tubercule qu'auparavant elle avait proclamé *immortel*, *immanquable*, et suffisant pour rendre *impossible* une famine générale en Europe. Mais, contre le Tout-Puissant, que peut la sagesse humaine?

Digitized by Google

D'autres regardent des temps plus éloignés : *Il viendra une grande famine; avant que la famine vienne, les enfants au-dessous de sept ans seront saisis d'un tremblement et mourront entre les mains de ceux qui les tiendront, et les grands feront leur pénitence par la faim. Les raisins pourriront et les noix deviendront mauvaises.*

Il est de prétendus sages qui veulent attendre l'accomplissement de cette terrible prophétie pour croire à la réalité de l'Apparition de la sainte Vierge. Leur conduite est-elle conforme aux règles de la prudence? D'autres, en affichant leur incrédulité, sont cause que les peuples restent sourds aux avertissements du Ciel et se mettent peu en peine de le désarmer par la pénitence et par le retour à la pratique de la religion. Ces esprits forts ne voient donc pas l'immense responsabilité dont ils se chargent devant Dieu.

Cependant le Ciel, qui ne punit qu'à regret, ne nous montre encore le fléau de la famine que dans le lointain. Pour nous faire rentrer en nous-mêmes et nous donner le temps de nous convertir, il ne nous en fait sentir que les sinistres avant-coureurs. Pendant qu'une maladie inconnue exerce ses ravages sur une branche importante de la nourriture de l'homme, une autre maladie plus inconnue encore et tout à fait imprévue, mais prédite quatre ans auparavant, dévore la vigne et menace les autres fruits de la terre.....

Qu'on dise maintenant si Celle qui soulevait un coin de cet avenir menaçant que rien ne faisait entrevoir alors, était ou n'était pas véritablement l'auguste Reine du ciel, descendue des hauteurs de sa gloire sur cette terre pour avertir les chrétiens prévaricateurs et les faire rentrer en eux-mêmes ! Jamais, non jamais, les deux pâtres de la Salette n'ont pu inventer ces menaces prophétiques; jamais une bohémienne ne se hasarda à parler sur ce ton ni avec cette assurance.

Les menaces de la Vierge de la Salette semblent ne regarder que la vie présente et les peuples réunis en société. Mais si les populations qui ne se seront pas converties doivent être châtiées temporellement dans cette vie, les individus qui mourront impénitents échapperont-ils aux châtiments de l'éternité? D'ailleurs, un peuple n'est coupable en masse

Digitized by Google

que parce qu'il est coupable dans ses membres. Le péché qui, d'après l'Ecriture, rend les peuples malheureux, *miseros autem populos facit peccatum*, est donc le péché des grands et des petits, des riches et des pauvres; c'est le péché commis dans tous les rangs, dans toutes les conditions. Craignons donc qu'en attirant sur nous-mêmes la malédiction de Dieu par nos offenses multipliées, nous ne l'attirions en même temps sur nos frères et sur la société entière.

III. *Les promesses de la sainte Vierge.* — Elles regardent cette vie où les peuples, comme peuples, peuvent seulement être punis ou récompensés temporellement. Mais il est impossible qu'une nation soit punie ou récompensée en corps sans que les individus aient aussi leur part plus ou moins grande au châtiment général ou à la prospérité publique.

Ces promesses dépendent de la conversion : *S'ils se convertissent.* Hâtons-nous donc de nous convertir; ne renvoyons pas de le faire à un temps incertain, et ne restons pas plus longtemps sourds aux avertissements maternels que la Reine des cieux est venue nous donner sur la montagne.

Ces promesses sont exprimées en style pompeux et vraiment biblique : *Les pierres et les rochers se changeront en monceaux de blé; les pommes de terre seront ensemencées d'elles-mêmes.*

Outre la conformité du langage de la sainte Vierge avec celui des prophètes et des envoyés de Dieu, ce langage semble parfaitement adapté à la nature même du sol que cultivent à la sueur de leur front les habitants de la Salette. Ce sol ne présente partout qu'une couche légère de terre végétale. Il est souvent recouvert de pierres qu'entraînent les torrents débordés et de terribles avalanches. En temps ordinaire, il est littéralement vrai que les récoltes se font sur un terrain rocailleux et au milieu des pierres. *Si on se convertit*, ces rochers et ces tas de pierres paraîtront couverts d'une moisson tellement abondante, qu'il semblera que les pierres aient disparu sous des tas de blé.

IV. *La bonté de la sainte Vierge.* — Elle prie sans cesse pour son peuple : *Si je veux que mon Fils ne vous aban-*

Digitized by Google

*donne pas, je suis chargée de le prier sans cesse..... Vous aurez beau faire, jamais vous ne pourrez reconnaître la peine que j'ai prise pour vous autres, qui n'en faites pas cas !*

Ces paroles n'expriment-elles pas d'une manière admirable la foi de l'Eglise sur l'intercession toute-puissante de Marie auprès de Dieu et sur l'utilité de son invocation? Mais, en même temps, ces paroles plaintives ne peignent-elles pas avec une vérité frappante l'irréligion, l'indifférence et l'ingratitude de notre siècle?

Dans sa tendresse de mère, Marie veut qu'on avertisse son peuple; elle veut prévenir les malheurs qui menacent son peuple. Elle dit à deux reprises : *Eh bien! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple.*

Marie continue d'appeler *son peuple* tant de mauvais chrétiens auxquels elle vient de faire de si justes reproches! Oh! en parlant ainsi, elle prouve bien qu'elle est toujours *le refuge des pécheurs*, même les plus criminels! *Refugium peccatorum.....*

Et Marie parle et agit ainsi en faveur de son *peuple*, afin que son *peuple* se convertisse et qu'il vive. Quelle bonté! Quelle miséricorde!

La bonté de Marie est telle, qu'elle s'accommode à la faible intelligence des deux petits bergers, qu'elle leur parle un langage qui est à leur portée; qu'elle a égard à leur âge, à leurs occupations, à leur ignorance, au point qu'elle ne leur demande qu'un *Pater* et un *Ave* à dire matin et soir, jusqu'à ce qu'ils en sachent davantage, semblable à son divin Fils, préparant ses Apôtres à leur divine mission, supportant et excusant leurs défauts, et proportionnant ses instructions à leur capacité : *Sed non potestis portare modo.....*

Concluons : rien de plus instructif, rien de plus touchant, rien de plus édifiant que l'Apparition de la Salette, rien aussi de mieux adapté aux besoins de notre époque. La montagne de la Salette est donc le Calvaire remis sous les yeux du juste et du pécheur, de l'homme qui a conservé la foi et de celui qui l'a perdue. C'est donc avec raison que les premiers pèlerins de la Salette voulurent y pratiquer le touchant et salu-

Digitized by Google

taire exercice du Chemin de la Croix, et désirèrent que quatorze croix fussent échelonnées le long du chemin parcouru par l'auguste Vierge. Et la piété avec laquelle d'innombrables pèlerins se succèdent sans interruption dans ce saint exercice, arrache des larmes à tout spectateur en qui l'esprit de foi n'est pas éteint.

(M. Rousselot aurait pu ajouter à cette conclusion la remarque que voici : dès les premiers jours de l'Apparition, les maîtres de la vie spirituelle appliquèrent au récit de ce fait les règles du discernement des esprits; et, tout dans cet événement, la forme, le discours, les effets, leur fit conclure que l'Apparition venait du Ciel.)

### III. — Conséquences de l'Apparition.

*La fontaine.* — Que dirons-nous de cette fontaine si merveilleuse dans ses effets et réputée telle dès les premiers jours qui suivirent l'Apparition? Voyez ces innombrables pèlerins qui se pressent autour de cette fontaine et y font provision de cette eau dont l'usage pieux, accompagné de prières ferventes, a produit tant de prodiges dans l'univers. Cette eau est demandée des extrémités du monde; elle est expédiée dans toutes les directions; elle est reçue et conservée avec un religieux respect. Elle n'est point, elle n'a jamais été l'objet d'une sordide spéculation de la part du clergé, comme le voudraient faire croire certains opposants qui n'en ont jamais demandé, qui n'y ont aucune confiance. Pourquoi donc plaignent-ils ceux qui ne se plaignent pas?

Cette source précieuse, qui était à sec le jour de l'Apparition et qui depuis ce jour-là n'a pas cessé un moment de couler, même dans les temps de sécheresse, est un bienfait nouveau et inattendu de la part de la Vierge de la Salette. Dans son apparition, Marie ne se montre pas seulement *le refuge des pécheurs, le secours des chrétiens*, elle veut aussi devenir d'une manière merveilleuse *la santé des malades*. Et non-seulement cette eau de la fontaine de la Salette guérit les maux du corps, mais elle étend ses salutaires effets jusque

Digitized by Google

sur les âmes : témoin les nombreuses conversions obtenues à la suite de prières accompagnées de l'usage de l'eau.

La Vierge de la Salette est devenue le plus grand, le plus puissant missionnaire de notre siècle; elle fait retentir sa voix jusqu'aux extrémités de la terre, elle confond partout l'incrédulité, elle réveille la conscience endormie du pécheur, elle console et fortifie le juste. Ajoutons qu'elle se multiplie en quelque sorte elle-même, en multipliant les sanctuaires où elle est honorée sous son nouveau nom, dans un grand nombre de villes, de campagnes et de communautés religieuses. Ce sont des stations où elle se plaît à ouvrir de nouveaux trésors de grâces et de bénédictions. Ces monuments, ces chapelles, envelopperont bientôt la France et les pays voisins comme d'un réseau, et relieront ainsi toutes les contrées au grand sanctuaire de Notre-Dame de la Salette.

Voilà comment raisonnait M. Rousselot dès le moment où, après un mûr examen, il resta convaincu de la vérité de l'apparition. Dès lors il fut connu et considéré comme le défenseur de l'événement divin. Il devint le centre d'une volumineuse correspondance. Des objections furent faites; des adhésions nombreuses et honorables lui arrivèrent; des livres furent publiés sur le même fait par des écrivains judicieux; les pèlerins vinrent en grand nombre; des dons furent faits ou promis pour la construction d'une chapelle; des merveilles dans l'ordre moral, de nouveaux miracles furent annoncés et reconnus. Telle fut la matière d'un deuxième volume que M. Rousselot fit paraître au commencement de 1850, comme suite et complément de son rapport, et qui, avec le premier volume, forme l'histoire complète et raisonnée des quarante-deux premiers mois du pèlerinage de la Salette. Ce volume a pour titre : *Nouveaux documents sur l'Evénement de la Salette.*

Mais la sainte Vierge devait éprouver, dans son apparition à la Salette, les vicissitudes qu'elle avait essuyées

Digitized by Google

durant sa vie mortelle, dont les mystères douloureux suivirent de près les mystères joyeux. Elle devait être, comme son divin Fils, un signe de contradiction; et un moment arriva où le jeune berger lui-même disait à M. le chanoine Henry : la Salette est maintenant comme une fleur que l'on couvre de boue et de fumier pendant l'hiver, et qui au printemps n'en fleurit que plus belle. Ce n'est pas sans un dessein particulier de la Providence que le bon M. Rousselot devait être associé à ces contradictions et à ces persécutions. Il manquait quelque chose à la vertu de M. Rousselot : il y manquait le sceau de la persécution. M. Rousselot, si bon, si doux, si obligeant, n'avait jamais eu d'adversaires; l'auteur de la *Salette-Fallavaux* le reconnaît lui-même : Chacun, dit-il, se plaisait à le *croire un homme vertueux, la douceur incarnée.* Eh bien! oui, il fallait que M. Rousselot passât par l'épreuve de la persécution. Fallait-il aussi qu'il pût dire avec le divin Maître : Celui qui mange avec moi, lèvera le pied contre moi!

M. Rousselot publia au commencement de 1853, dans un troisième volume intitulé *Un Nouveau Sanctuaire à Marie,* le récit des diverses épreuves et des consolations par lesquelles avait passé le fait de la Salette. Nous nous reprocherions de ne pas en faire ici au moins l'énumération. M. Rousselot s'était tellement identifié le fait de la Salette, que l'histoire de l'apparition se lie intimément à l'histoire de M. Rousselot.

L'attaque commença dans les journaux et porta presque entièrement, pendant un an, sur une prétendue rétractation du berger Maximin auprès du curé d'Ars.

28 Janvier 1851. — Article du *Courrier de Lyon,* où se trouvent les accusations suivantes : « Entre tous les faits surnaturels inventés pour surprendre la bonne foi des esprits encore plus candides que pieux, il faut citer le fameux événement de la Salette, dont la lithographie

Digitized by Google

et la librairie se sont emparées, et qu'elles ont exploité à des millions d'exemplaires.....

» La représentation de cette ridicule comédie a pu durer plusieurs années, et probablement le dénouement serait encore à se faire attendre, si les premiers auteurs du *scenario* n'eussent été dirigés, il y a quelque temps, vers le vénérable curé d'Ars, auquel, bien malgré lui, on fait faire aussi beaucoup de miracles, et confus et humiliés, ne lui eussent avoué la vérité..... »

A Grenoble, le *Patriote des Alpes* reproduit l'article du *Courrier de Lyon*, et le fait suivre dans trois *numéros* consécutifs d'un long réquisitoire contre le clergé de trois diocèses, qu'il accuse de trafiquer des choses saintes. « Le bruit public, dit-il, leur impute (aux prêtres qui croient à l'apparition) de n'avoir organisé la mise en scène de Corps, que dans la *pieuse* intention de ruiner l'entreprise qui exploite Notre-Dame du Laus (Hautes-Alpes) et de s'en approprier les dépouilles..... »

M. Chambon, chanoine, aujourd'hui vicaire général, lui répondit au nom du chapitre de Grenoble, et avec l'accent d'une indignation bien légitime : « Tous savent, n'en déplaise au *Patriote*, que nous ne sommes pas des escrocs, que nous ne sommes pas de misérables sacriléges enrichis de l'abus des choses saintes, *ni d'aucune autre façon*. Qu'on nous démontre que nous avons été trompés, et nous nous empresserons de réformer notre opinion. Nous sommes les moins *prestidigitateurs* des hommes, car nos *exhibitions* et nos *mises en scène* sont tout ce qu'il y a de plus vulgaire et de moins habile. On pourrait plutôt nous reprocher d'être trop simples et trop crédules; et, certes, ce n'est pas nous qui avons inventé le mot pratique des entrepreneurs de révolutions : *Le tour est fait!*..... Nous nous sommes médiocrement émus de tous les efforts tentés contre le fait de la Salette..... »

Digitized by Google

Cependant M. Rousselot était moins ému que personne de l'incident d'Ars. « Cela ne signifie rien, disait-il, on ne peut faire que ce qui est ne soit pas. On verra plus tard. » Néanmoins dans l'intérêt de la vérité, il fit paraître une réfutation méthodique et détaillée de ces accusations publiques, sous ce titre : *Défense de l'Evénement de la Salette contre de nouvelles attaques*, brochure de 50 pages, février 1851. Il n'eut pas de peine à prouver que l'incident d'Ars ne prouvait rien, et il établit solidement les deux propositions suivantes :

*1re Proposition.*—Maximin ne s'est point démenti à Ars.

*2e Proposition.* — Et supposé que Maximin se soit démenti ou rétracté, ce démenti ou cette rétractation n'infirme en rien, et à plus forte raison ne détruit nullement le fait de la Salette.

Mgr l'Evêque de Belley, propre évêque du curé d'Ars, avait déjà porté le même jugement sur cet incident; car après avoir mandé M. Reymond, vicaire d'Ars, il écrivit à Mgr l'Evêque de Grenoble, à la date du 15 janvier 1851 : « Mgr de Valence et Mgr de Viviers étant auprès de moi à l'occasion du sacre de Mgr Chalandon, je leur ai communiqué les pièces que vous m'avez envoyées, et voici le résultat de nos réflexions : 1° nous regardons toujours comme assuré que les enfants ne se sont pas entendus pour tromper le public..... »

Mais ce qui tranche la discussion sur ce sujet, c'est le retour de M. le curé d'Ars à sa croyance à l'apparition de la sainte Vierge sur la montagne de la Salette; retour certain dont le bon curé a pris soin d'informer Mgr l'Evêque de Grenoble par plusieurs prêtres de ce diocèse.

Vers la fin de mars 1851, Monseigneur de Grenoble apprit, par S. E. le cardinal archevêque de Lyon, que Sa Sainteté avait exprimé le désir de connaître le secret des enfants. Ceux-ci éclairés sur l'obligation où ils étaient

Digitized by Google

de soumettre leur secret à l'autorité du Souverain Pontife, se montrèrent dociles et l'écrivirent séparément, en présence de témoins qui leur furent assignés, et qui déclarèrent sur l'enveloppe que la lettre incluse était bien de celui qui l'avait écrite et cachetée. Ces deux lettres furent renfermées sous une enveloppe commune avec une lettre de Mgr l'Evêque de Grenoble qui accréditait auprès de Sa Sainteté M. Rousselot et M. Gerin, curé de la Cathédrale, porteurs de la dépêche mystérieuse.

Ce fut le 18 juillet que ces Messieurs se présentèrent devant Sa Sainteté. L'auguste Pontife lut les secrets d'un air très-sérieux. Il dit qu'*il veut les relire plus à loisir, que ces secrets sont des malheurs pour la France, mais que l'Allemagne, l'Italie et d'autres contrées ne sont pas moins coupables*. Il ajoute qu'il *a fait examiner les livres de M. Rousselot par Mgr Fratini, promoteur de la foi; qu'ils sont bons et présentent tous les caractères de la vérité.*

Mgr Frattini dit de plus à M. Rousselot que Mgr l'Evêque de Grenoble pouvait publier un mandement sur l'apparition et faire bâtir une belle et vaste chapelle. Arrivé à Rome le 12 juillet, M. Rousselot n'en partit que le 24 août, après un séjour de quarante-deux jours.

Le dimanche 27 juillet, il avait prêché à Saint-Louis des Français. Nous avons retrouvé dans ses papiers le canevas de ce discours, dont nous croyons devoir reproduire ici le sommaire :

*Je suis chrétien :* voilà mon nom;

*Je suis catholique :* voilà mon surnom :

Je suis chrétien, et par là je suis distingué des païens, des mahométans et des juifs : trois religions fausses et dans lesquelles il ne peut y avoir de salut.

Je suis catholique, et par là je suis distingué des schismatiques grecs, qui se séparèrent de l'Eglise Romaine au onzième siècle, et des protestants qui se séparèrent au seizième.

Digitized by Google

Dans ces deux titres sont renfermés :
1° Les fondements inébranlables de ma foi ;
2° Les règles de ma conduite pendant la vie ;
3° Ma plus solide espérance après la mort.....

La retraite ecclésiastique de Grenoble allait s'ouvrir le 24 septembre 1851. Alors un article de la *Gazette de France*, reproduit par l'*Opinion publique*, revint sur le prétendu désaveu des enfants. Tandis que M. Rousselot répond dans l'*Opinion publique*, et que l'*Ami de l'Ordre*, à Grenoble, reproduit cette réponse, une pétition signée par deux cent quarante prêtres présents à la retraite, prie Mgr l'Evêque d'autoriser le pèlerinage de N.-D. de la Salette. Les opposants font une contre-pétition qui recueille dix-sept signatures ; en même temps ils inondent le séminaire de deux petites feuilles lithographiées, dont l'une était le récit fait par M. Cartelier, curé de Saint-Joseph de Grenoble, de son voyage à Ars.

Ce récit était publié quelques jours après dans le *Patriote des Alpes*. Le 9 octobre, M. Chambon, chanoine, répond au journal, au nom du Chapitre, et finit par ces paroles profondément sages : « Ce n'est pas l'opinion qui peut être juge des faits religieux, qu'elle apprécie toujours d'une façon plus ou moins rationaliste. L'Evêque seul a mission et qualité pour cela; et si j'avais l'honneur d'être admis dans ses conseils, je l'engagerais à se réserver exclusivement, à lui et aux commissions nommées par lui, la discussion de cette affaire, et à défendre à tout ecclésiastique de rien publier, pour ou contre, sans son autorisation. » Dès le lendemain 10 octobre, Mgr de Bruillard, par une circulaire adressée à son clergé, se réserva le droit de prononcer et défendit toute discussion publique.

Après la démonstration faite au commencement de la retraite par la grande majorité du clergé, Mgr l'Evê-

Digitized by Google

que ne pouvait différer de donner satisfaction au vœu de ses prêtres. Son mandement était prêt depuis le 19 septembre; il l'avait rédigé avec la collaboration d'un pieux et savant évêque devenu depuis prince de l'Eglise Romaine; mais avant de le publier, il avait voulu le soumettre aux lumières et au jugement de l'illustre cardinal Lanbruschini, qui avait prêché la Salette dans son propre diocèse. Ce mandement autorisant l'érection d'un nouveau sanctuaire à Marie sur la montagne de la Salette, fut lu le 16 novembre dans les six cents églises ou chapelles du diocèse, et accueilli avec bonheur par le clergé et par les fidèles. Mgr l'Evêque reçut de toutes parts des adhésions et des félicitations, presque toutes accompagnées de pieuses offrandes pour la construction du nouveau sanctuaire. Le 1er mai 1852, il en publia un second, dans lequel il fixait au 25 du même mois la solennité de la pose de la première pierre, créait un corps de Missionnaires diocésains pour desservir le sanctuaire, et ordonnait une quête à faire dans toutes les paroisses en faveur des deux œuvres. Mgr de Bruillard ne voulait pas d'abord que le devis de cette chapelle dépassât les ressources que l'on avait alors et qui s'élevaient à 30 ou 40,000 fr. M. Rousselot dit avec respect à Monseigneur: Il faut construire une basilique. — Une basilique! M. Rousselot: où sont vos finances? — Monseigneur, répond le saint prêtre qui n'avait que sa foi et que son amour pour Marie, avant deux ans je vous promets 200,000 fr. — Où les prendrez-vous? — Dans les mains de la divine Providence. — M. Mélin, curé de Corps, avait fait une réponse semblable à Mgr de Bruillard : « Il vous arrivera des ressources du nord, du midi, de l'orient et du couchant. »

La solennité du 25 mai 1852 fut belle par le concours de quinze mille pèlerins accourus de toutes parts, et par la présence de deux évêques, Mgr l'Evêque de Valence,

Digitized by Google

invité à faire la cérémonie, et Mgr l'Evêque de Grenoble, qui, malgré son grand âge et ses souffrances habituelles, voulut la présider. Plus de cent prêtres y prirent part. M. Rousselot eut le bonheur de jouir de ce spectacle consolant. Mais la joie générale fut bientôt troublée.

L'opposition n'était pas morte. Elle eut recours cette fois à des moyens hideux. Peu après le mandement du 25 mai, la ville épiscopale et quelques cantons voisins furent inondés de chansons infâmes, accompagnées au bas de la page de notes également infâmes, productions anonymes sorties de presses clandestines(1). Grossièretés, bouffonneries, injures, outrages, mensonges, calomnies, rien n'est épargné contre le fait de la Salette, contre l'administration diocésaine, et contre les membres les plus distingués du clergé de Grenoble. Les Juifs chansonnaient probablement ainsi, en frappant Notre-Seigneur Jésus-Christ et en lui disant : Dis donc, Christ, qui t'a frappé!

16 Juin. — Circulaire de Mgr l'Evêque portant suspense contre les auteurs et les éditeurs des chansons, s'ils sont prêtres. — Les uns et les autres sont bientôt oubliés.

Le mois d'août vit sortir des ténèbres un pamphlet pseudonyme intitulé : *La Salette-Fallavaux*, premier volume, qui parut au moment où allaient commencer les exercices de la retraite ecclésiastique de Grenoble. On a pu remarquer que cette époque avait toujours la préférence de l'opposition; mais elle ne lui a jamais porté bonheur.

1er Septembre. — Lettre de Mgr l'Evêque de Greno-

---

(1) Nous pourrions faire ici l'histoire des chansonniers et de leurs éditeurs; mais nous respectons les confidences de personnes tombées dans la misère.

Digitized by Google

ble au rédacteur de l'*Univers*, pour dénoncer au public cette brochure dégoûtante, *contenant* d'ailleurs *autant de mensonges que de mots.*

10 Septembre. — Allocution de Mgr l'Evêque à son clergé réuni pour la retraite pastorale, et imprimée le 12, renouvelant la suspense *ipso facto* portée le 16 juin, et frappant les coupables d'excommunication, s'ils publient ou contribuent à faire publier quelque chose de pareil; portant à la connaissance du clergé deux brefs du Saint-Siége en faveur du sanctuaire; annonçant d'autres grâces ou priviléges promis à Rome, et prescrivant la célébration du 19 septembre par le chant de la messe *de Beatâ*, par le chant des vêpres et des litanies de la sainte Vierge, et par la bénédiction du saint Sacrement.

11 Septembre. — Le clergé du diocèse réuni au grand séminaire présente à son Evêque une adresse couverte de deux cent douze signatures, pour témoigner de sa soumission au jugement doctrinal sur le fait de la Salette, et protester avec énergie contre le pamphlet. Les prêtres qui n'avaient pas assisté à la retraite, firent aussi parvenir leurs protestations à leur Evêque, et réprouvèrent cette œuvre de ténèbres.

Mais déjà, et dès le 3 septembre, M. Rousselot avait fait à ce mauvais livre une première et courte réponse, intitulée : *La Salette vengée contre de nouvelles attaques.* Il y examinait deux questions : 1° sur quoi repose la vérité du fait de la Salette; 2° Mgr l'Evêque a-t-il pu prononcer sur ce fait? — Il faut lire cet écrit qui se trouve reproduit dans le troisième volume de M. Rousselot, qui a pour titre : *Un nouveau Sanctuaire à Marie.* La parole et le ton de M. Rousselot y atteignent ce degré de force et de logique serrée et véhémente que pouvaient seuls lui inspirer la défense de la vérité attaquée, et l'accomplissement du devoir, et qui est l'effet de ce zèle

Digitized by Google

qui enflamma d'une sainte colère le Sauveur lui-même, quand il vit la profanation de la maison de Dieu. M. Rousselot termine ainsi cette réponse : « Et c'est au moment des inondations, au moment où plusieurs branches de récolte périssent par une maladie inconnue, au moment où tout nous presse de recourir au ciel, d'apaiser la justice divine, au moment où le culte de Marie, protectrice miséricordieuse de la France et du diocèse, reçoit partout une extension désirable, c'est en ce moment, dis-je, qu'est venue apparaître, comme un sinistre météore, cette odieuse production ! ! »

Il eut à se défendre lui-même contre les calomnies du pamphlétaire. Ecoutons les accents de cette conscience droite et pure : « Depuis quarante ans nous sommes dans le premier établissement d'un vaste diocèse, honoré de la bienveillance de l'ancien Prélat pendant treize ans, et du Prélat actuel pendant plus de vingt-six ans. Depuis quarante ans nous vivons dans l'intimité de nos collègues du grand séminaire ; depuis près de vingt ans nous sommes membres du chapitre de la Cathédrale. Plus de mille prêtres sur douze cents sortis de notre école, sont vivants et exercent le saint ministère dans le diocèse ou hors du diocèse. Pendant quarante ans nous avons eu des rapports précieux avec les séminaires du voisinage, avec un grand nombre de communautés religieuses et beaucoup de familles honorables; depuis quarante ans nous vivons au sein et sous les yeux d'une ville distinguée par la politesse, l'urbanité, le bon sens et les lumières de ses habitants. Comment concilier notre existence paisible et entourée de la bienveillance générale avec le portrait hideux que nous venons de reproduire? Comment souffre-t-on depuis quarante ans un professeur d'une *morale démoralisatrice?...*

Voilà les faits principaux racontés dans le troisième volume de M. Rousselot. Inutile de mentionner ici les

Digitized by Google

réponses victorieuses qu'il y fait à plusieurs objections. Mais ce que nous ne pouvons omettre, c'est l'énumération des faveurs que le Saint-Siége accorda au sanctuaire et à la dévotion de N.-D. de la Salette.

I. Un rescrit du 24 août 1852 déclare privilégié à perpétuité le grand autel du sanctuaire de la Salette.

II. Un rescrit du 26 août 1852 accorde la permission de dire la messe votive *de Beatâ*, tous les jours de l'année, excepté les grandes fêtes et les féries privilégiées, à tous les prêtres qui vont à la Salette.

III. Un bref du 26 août 1852 accorde aux membres de la confrérie de la Salette :

1° Une indulgence plénière le jour de leur entrée dans la confrérie ;

2° Une indulgence plénière à l'article de la mort ;

3° Une indulgence plénière, une fois par an, le jour de la fête principale de la confrérie ;

4° Une indulgence de sept ans et sept quarantaines, quatre fois par an à quatre jours déterminés ;

5° Soixante jours d'indulgence pour chaque œuvre de piété ou de charité accomplie par eux.

IV. Bref du 3 septembre 1852, qui accorde une indulgence plénière une fois par an à tous ceux qui visiteront l'église de Notre-Dame de la Salette.

V. Un autre bref du même jour accorde :

1° Une indulgence plénière aux fidèles qui suivront les exercices de missions ou de retraites prêchées par les Missionnaires de la Salette, pourvu qu'ils aient assisté au moins à trois prédications ; 2° deux cents jours chaque fois que l'on assiste à l'un de ces exercices.

VI. Un bref du 7 septembre 1852 accorde, pour dix ans, aux Missionnaires, le pouvoir de bénir et d'indulgencier les croix, médailles et chapelets.

VII. Un bref du même jour accorde aux Missionnaires de la Salette le pouvoir de donner le scapulaire aux fidèles.

Digitized by Google

VIII. Un bref du même jour porte érection de la confrérie de Notre-Dame de la Salette en archiconfrérie, sous le vocable de *Notre-Dame-Réconciliatrice* de la Salette.

IX. Enfin, par un indult du 2 décembre 1852, Sa Sainteté Pie IX, accorde, sur la demande de Mgr l'Evêque de Grenoble, la permission de solenniser, chaque année, le 19 septembre, anniversaire du jour de l'apparition (ce sont les termes mêmes de l'indult du 2 décembre 1852, *vel ipso apparitionis die)* ou le dimanche suivant, dans toutes les églises du diocèse, par une messe solennelle et le chant des vêpres en l'honneur de la sainte Vierge.

Le même indult autorise les prêtres à célébrer la mémoire de cette apparition *(Memoriam hujus apparitionis recolere)*, par la récitation de l'office et par la célébration de la messe du *Patronage de la sainte Vierge* (fête qui, selon le rit romain, se célèbre le quatrième dimanche d'octobre).

Nous voudrions pouvoir transcrire ici les adhésions si nombreuses et si vives que le Mandement du 19 septembre 1852 provoqua de la part de Nosseigneurs les Evêques de France et de l'étranger, et de la part d'une infinité de personnages de la plus haute distinction, qui tous y trouvèrent le langage et l'accent de la pure vérité.

M. Rousselot avait raison de tirer cette *Conclusion inattaquable :*

« Contre le fait de la Salette, vous avez multiplié les objections; vous avez débité tout ce que peuvent imaginer séparément ou de concert l'ignorance, la malveillance et la subtilité philosophique; vous avez ressassé de vingt manières au moins l'incident d'Ars; vous avez composé des chansons infâmes accompagnées de notes plus infâmes encore; vous avez imprimé un libelle injurieux, mensonger, diffamatoire; vous avez accumulé dans un long manuscrit toutes les arguties que peut suggérer l'amour-propre qui ne veut pas



Digitized by Google

avouer sa défaite ou son impuissance; vous pouvez encore continuer vos efforts, soulever de nouvelles difficultés, créer même des fantômes.

» Eh bien ! tout cet échafaudage a-t-il expliqué jusqu'ici, expliquera-t-il jamais,

» 1° Comment les deux pauvres petits bergers des Alpes ont été ou *trompeurs* et inventeurs du drame merveilleux qu'ils déroulèrent aux yeux de l'univers le 19 septembre 1846, ou *trompés* ou victimes d'une mystification?

» 2° Comment le Dieu de toute *vérité* et de toute *sainteté* a fait et continue de faire des miracles sans nombre, entièrement, absolument inexplicables dans l'hypothèse d'une fourberie sacrilége ou d'une détestable jonglerie?

» 3° Comment les deux bergers, toujours constants et inflexibles aux yeux de l'univers, mais toujours *fourbes* ou *abusés* selon vous, ont pu écrire et envoyer un secret ou des secrets au Chef suprême de l'Eglise?

» 4° Comment tant d'hommes croyants, évêques, prêtres, théologiens habiles, laïques instruits, admettent fermement le fait de la Salette, malgré l'incident d'Ars et toutes vos autres objections? N'y a-t-il donc de l'esprit, du bon sens, de la philosophie, que dans l'opposition? . . . . . .

» Tant que les opposants n'auront pas répondu d'une manière au moins *plausible* aux questions que nous venons de poser, ils auront pu faire du bruit, mais ils n'auront abouti, d'un côté, qu'à montrer à l'univers leur impuissance ou leur mauvais vouloir, et de l'autre qu'à faire ressortir la VÉRITÉ DU FAIT, et combien NOTRE CONCLUSION EST INATTAQUABLE.

» L'univers les laissera donc se débattre et montera à *la Salette !* »

La dernière page du *Nouveau Sanctuaire à Marie*

Digitized by Google

rappelle des souvenirs trop précieux au clergé de Grenoble, pour que nous ne la transcrivions pas entièrement :

DÉMISSION DE Mgr L'ÉVÊQUE DE GRENOBLE.

En terminant ce volume, pouvons-nous passer sous silence un événement qui a retenti au fond des cœurs dans toute l'étendue du diocèse de Grenoble? Mgr Philibert de Bruillard vient de couronner un glorieux épiscopat de plus de vingt-six ans par un acte aussi généreux qu'édifiant: il a donné sa démission. Prêtres et fidèles, grands et petits, riches et pauvres, tous ont fait éclater leurs regrets profonds tout en respectant les motifs religieux de cette détermination inattendue et néanmoins parfaitement libre et spontanée. Cette circonstance a prouvé, une fois de plus, l'étroite union qui existait entre le pontife bien-aimé et ses ouailles chéries, entre le père et les enfants. Le vénérable prélat a cru sa mission accomplie par *la fondation du sanctuaire de Notre-Dame de la Salette* et par *l'établissement d'une société de Missionnaires diocésains* chargés de desservir le pieux pèlerinage.

La retraite inattendue du saint évêque nous aurait laissés dans la consternation, si nous n'avions appris que, sur l'invitation expresse du Souverain Pontife, il a lui-même fait choix d'un digne successeur, dont la renommée publie au loin la science profonde, la piété éminente, la bonté inaltérable unie à un zèle éclairé et à une fermeté prudente. Il sera donné au nouveau prélat d'achever et de consacrer le sanctuaire commencé; de consolider et d'étendre la belle institution des missionnaires diocésains, et de continuer parmi nous les œuvres et la personne de celui dont il est l'élu.

Depuis l'élévation de Mgr Ginoulhiac sur le siége de Grenoble, M. Rousselot n'a publié sur la Salette qu'un *Récit abrégé de l'apparition de la sainte Vierge sur la montagne de la Salette* (1855); et un *Résumé, court et clair, des motifs qu'un catholique a de croire à la réalité*

Digitized by Google

*d'une apparition de la sainte Vierge sur la montagne de la Salette* (1856).

Heureux d'avoir vu dans son nouvel Evêque cette profonde sagesse et cette fermeté épiscopale qui en feront tout à la fois le défenseur de N.-D. de la Salette, et le vengeur des injures faites à son pieux et saint prédécesseur, M. Rousselot se contente désormais de faire plusieurs recueils imprimés de tout ce qui se publie, à sa connaissance, dans les diverses langues de l'univers, relativement à la Salette. Il fait aussi des recueils manuscrits dont la publication sera un jour extrêmement intéressante. Il ne laisse cependant pas de travailler pour son œuvre chérie. Il fait encore une fois le voyage de Rome (1854). Il emploie ses vacances de 1857 à voyager dans le nord de la France et en Belgique, pour recueillir des dons destinés à la construction du sanctuaire. Il parcourt les villes de Besançon, Strasbourg, Nancy, Metz, Châlons-sur-Marne, Reims, Mézières, Soissons, Saint-Quentin, Namur, Liége, Louvain, Gand, Bruges, Ostende, Bruxelles, etc. Il y place plus de 1,000 listes de souscriptions dont chacune doit rapporter au moins dix francs à l'œuvre de la Salette. L'année suivante (1858), il reprend le chemin de la Belgique et pénètre dans la Hollande. Il était du reste porteur, dans ce second voyage, d'une recommandation particulière de Mgr l'Evêque de Grenoble : « *Illustrissimos ac Reverendissimos in Episcopatu collegas nostros, nec non venerandos sacerdotes quibus se sistet prædictus vicarius noster generalis, rogamus ut ipsum benique excipere, ipsique in pio negotio cujus causâ gravi ac longo itineri se dat, opem auxiliumque præstare minime dedignentur. 21 julii 1858.* » — « Nous prions nos très-illustres et révérendissimes collègues dans l'épiscopat, et les respectables prêtres auxquels se présentera notre dit vicaire général, de le recevoir avec bienveillance,

Digitized by Google

et de vouloir bien lui prêter aide et appui dans la pieuse affaire pour laquelle il entreprend un long et pénible voyage. »

Le R. P. Provincial des Récollets lui donna aussi pour tous les couvents de son ordre la lettre d'élogieuse recommandation qui suit :

Admodùm venerabilis Pater,

Hospitalitati ac benevolentiæ paternitatis tuæ summoperè commendo Reverendissimum Dominum *Rousselot*, vicarium generalem diœcesis Grenoblensis, miraculosæ Apparitionis B. M. Virginis in monte Salettano strenuum defensorem, qui viam arripuit in Hollandiam, ut collectam pecuniariam instituat pro novo sanctuario instruendo in honorem B. M. V. in monte ab ipsa sanctificato. Quum vero Ordo noster seraphicus semper in deliciis habuerit prærogativas Beatæ Mariæ pro viribus extollere, non dubito quin eidem Reverendissimo Domino omne obsequium præstare paternitas tua parata sit.

F. DE BRUIN.

Werthæ, 30 augusti 1858.

Traduction :

Très-Révérend Père,

Je recommande instamment à votre hospitalité et à votre bienveillance le vénérable M. Rousselot, vicaire général du diocèse de Grenoble, défenseur intrépide de la miraculeuse apparition de la Bienheureuse Vierge Marie sur la montagne de la Salette. Il se rend en Hollande pour y faire une quête destinée à la construction d'un nouveau sanctuaire en l'honneur de la B. V. M. sur la montagne qu'elle a sanctifiée elle-même. Et comme notre ordre séraphique s'est toujours fait un bonheur d'exalter autant que possible les prérogatives de la Bienheureuse Vierge Marie, je ne doute pas que votre paternité ne soit disposée à rendre à ce vénérable M. Rousselot toute espèce de services.

F. DE BRUIN.

Werth, 30 août 1858.

Digitized by Google

L'évêque de Ruremonde le recommanda aussi à son clergé. Il trouva partout l'accueil le plus empressé, et établit avec d'honorables et pieux personnages des rapports affectueux qu'il a conservés jusqu'à la fin de sa vie. M. Rousselot recueillit d'abondantes aumônes pour la construction du sanctuaire de la Salette.

Du reste, chaque année, souvent même deux fois l'année, on le voyait gravir les rampes escarpées de la sainte montagne, et venir s'agenouiller sur la terre arrosée des larmes de la céleste Messagère.

Nous lisons à ce sujet dans les *Annales de Notre-Dame de la Salette :*

« Quelle joie, quels transports étaient les siens à la vue de ces lieux bénis ! Quel bonheur pour les missionnaires et les pèlerins de pouvoir se presser autour de ce patriarche vénéré, de cet ami fidèle, de cet apôtre si dévoué de la sainte apparition ! Il nous a été donné de le voir près de la fontaine miraculeuse, attirant les regards respectueux des pèlerins par son aspect vénérable, et leur faisant entendre ses paternels discours. O vénéré vieillard ! que le ciel vous récompense de votre zèle et de votre dévouement. »

Cependant l'opposition jugeant apparemment que l'arrivée d'un nouvel évêque était pour elle une occasion favorable, méditait ses plus grands coups. Le deuxième volume de la *Salette-Fallavaux* avait été publié au mépris des défenses et des censures de Mgr de Bruillard. Un ouvrage moins scandaleux, intitulé : *Affaire de la Salette, mémoire au Pape*, est adressé au Saint-Siège et publié presque en même temps. Enfin, un troisième ouvrage, *la Salette devant le Pape*, par M. l'abbé Déléon, voit le jour presque aussitôt. Evidemment, il y avait de quoi ébranler une œuvre moins solide que celle de la Salette. L'opposition n'avait éprouvé jusque-là que l'indulgence de Mgr Ginoulhiac.

Digitized by Google

Espérait-elle que cette indulgence irait jusqu'à la faiblesse? Elle se serait étrangement trompée. En tous cas, elle n'avait pas compté avec cette *verge d'équité* qui frappe de ces coups dont on ne se relève pas.

L'auteur de *la Salette devant le Pape* est cité devant l'officialité, et déclaré suspens de toutes fonctions ecclésiastiques (28 septembre 1854). Son livre est condamné, avec défense à tous les fidèles sous peine d'excommunication, et à tous les prêtres sous peine de suspense *ipso facto*, de le lire, de le garder, de le répandre. Même condamnation, mêmes défenses relativement au pamphlet *la Salette-Fallavaux*, dont M. Déléon est présumé l'auteur (Mandement de Mgr l'Evêque de Grenoble, 30 septembre 1854). Mgr l'Evêque voulait bien avoir plus d'égards pour un curé de la ville épiscopale, auteur du *Mémoire au Pape*. Après avoir consulté le Saint-Siége et en avoir reçu une réponse qui qualifiait comme elle le méritait la conduite de l'opposition en cette circonstance, Mgr Ginoulhiac, se réservant de prendre envers l'auteur telle mesure que de raison, condamna ce livre, avec défense, sous peine de suspense, à tous les ecclésiastiques de le lire, garder ou répandre (Mandement du 4 novembre 1854).

Mais l'orgueil humilié s'humilie rarement. Trois ans s'étaient écoulés et on pouvait croire que les adversaires de l'apparition avaient mis bas leurs armes, lorsque parut tout à coup un livre plus audacieux, mais par là même plus faible que tous les autres. C'est *la Conscience d'un Prêtre et le pouvoir d'un Evêque*. Ce titre seul indique une révolte ouverte. Il portait avec lui son jugement et sa condamnation. Néanmoins cette publication porta Mgr Ginoulhiac à adresser à son clergé une *Lettre-circulaire à l'occasion de publications récentes sur le fait et la dévotion de N.-D. de la Salette* (19 sept. 1857). Cette circulaire, de même que les mandements du 30 sep-

Digitized by Google

tembre et du 4 novembre 1854, restera comme un monument de la sagesse, de la modération et de la force qui distinguent les écrits de Mgr l'Evêque de Grenoble. Ce digne Prélat était attaqué et provoqué directement. Le simple exposé des faits lui suffit pour faire évanouir les nuages amoncelés par la prévention et la malveillance, en montrant à tous ce qu'il y avait de noblesse, d'élévation, de franchise, d'indépendance de toutes considérations humaines dans ses déterminations. Nous remarquons du reste dans cette lettre-circulaire le passage suivant : « La publication du *Mémoire au Pape* nous imposa le devoir d'étudier les documents écrits relatifs à ce fait, et par suite de cette étude sérieuse, nous arrivâmes à cette double conclusion, dont nous faisions part, le 6 octobre de la même année (1854), à notre Eminent Métropolitain : la première, que toutes les suppositions qu'il nous avait été possible de faire pour expliquer, en dehors d'une intervention surnaturelle de la très-sainte Vierge, le récit des bergers et le fait de la Salette, nous semblaient dénuées de tout fondement et de toute vraisemblance; et la seconde, que les preuves directes qui militaient en faveur du fait de l'apparition, nous semblaient réunir les caractères et le degré de probabilité qui sont nécessaires et suffisants pour établir une dévotion dont l'objet est saint et le but est louable. »

Bien que Mgr Ginoulhiac, regardant la chose comme bien et dûment définie par son vénérable prédécesseur, n'ait pas cru devoir la soumettre à un nouvel examen, la simple déclaration qu'on vient de lire, pour quiconque connaît la prudence et la solidité de jugement de Mgr Ginoulhiac, n'équivaut-elle pas à une décision doctrinale sur le fait de la Salette?

Depuis lors l'opposition a gardé le silence. Nous le garderons nous-mêmes.....

Quant au pèlerinage de la Salette, il a maintenant

Digitized by Google

la consécration du temps, il a la consécration des jugements de deux Evêques diocésains et des adhésions publiques ou particulières d'un grand nombre de Prélats, la consécration des faveurs du Saint-Siége. Il est florissant, il est édifiant; et comme son caractère est universel, comme l'apparition céleste qui en est la base, n'est pas un simple miracle, mais un avertissement du ciel, mais une mission de la Reine des cieux, il a étendu ses ramifications jusqu'aux extrémités de la terre. Les sanctuaires de N.-D. de la Salette couvrent l'univers, et l'archiconfrérie de N.-D. Réconciliatrice de la Salette compte par centaines les confréries affiliées dans des églises cathédrales, paroissiales ou conventuelles, en France, en Angleterre, en Italie, en Belgique, en Hollande et autres contrées. Le jour viendra, sans doute, où ce grand fait prendra dans l'histoire du diocèse et de l'Eglise la place qui lui est due.

---

## CHAPITRE VII.

### Sa Piété. — Sa Vertu.

---

Nous avons considéré jusqu'ici M. Rousselot dans ses rapports extérieurs et publics avec les hommes, tels qu'ils découlaient de sa position; nous avons dit les œuvres multipliées auxquelles il s'est employé en dehors de ses fonctions propres. On est étonné peut-être qu'il ait pu suffire à tant de travaux. Il est temps de pénétrer dans sa conduite privée, dans l'intérieur de son cabinet, dans son cœur même, pour y découvrir les trésors de piété et de vertu que la bonté de Dieu y avait

Digitized by Google

cachés, et pour y trouver la source de toutes ses bonnes œuvres. Il suffirait peut-être de renvoyer le lecteur à la dernière partie du règlement de vie qu'il s'imposa lors de sa promotion à la prêtrise; il nous suffirait de dire qu'il y a été constamment fidèle; mais on désire naturellement savoir de quelle manière il a mis ses résolutions en pratique.

Il nous a semblé que sa piété et sa vertu se résumaient très-bien dans le texte que nous avons donné pour épigraphe à ce livre, appliquant ainsi à M. Rousselot l'éloge que l'Esprit-Saint lui-même fait de saint Barnabé, dans les actes des Apôtres : « Il les exhortait tous à demeurer dans le service du Seigneur avec un cœur ferme et inébranlable; car c'était un homme vraiment bon, plein du Saint-Esprit et de foi (Chap. XI, v. 23, 24). — *Hortabatur omnes in proposito cordis permanere in Domino, quia erat vir bonus, et plenus Spiritu Sancto et fide.* »

*Sa Foi.* — Il était plein de foi. La foi, voilà quelle fut la base de sa piété et de sa vertu. Il ne cessait d'en rappeler la nécessité à ses élèves, en leur répétant cette parole de saint Paul : *Pour s'approcher de Dieu, il faut croire premièrement qu'il y a un Dieu et qu'il récompense ceux qui le cherchent.*

Mais sa foi n'était pas une foi ordinaire, c'était la foi des Patriarches : la foi de Noé, qui, assuré du déluge par la parole de Dieu, fabriqua en tremblant une arche de salut pour sa maison... ; la foi d'Abraham qui obéit à l'ordre de partir pour le lieu de son héritage, ne sachant où il irait...; la foi d'Isaac et de Jacob qui habitaient comme leurs pères sous des tentes, en confessant qu'ils n'étaient que des pèlerins et des étrangers sur la terre...; la foi de Moïse dont il est dit : *Il demeura ferme et constant comme s'il eût vu l'invisible;* la foi des Israéli-

Digitized by Google

tes qui traversèrent la mer Rouge comme une terre ferme; la foi de tous les justes de l'ancienne et de la nouvelle loi, qui, par elle, ont vaincu les rois, pratiqué la justice, ont connu par expérience la dérision et les coups, les chaines et la prison..., ont voyagé couverts de peaux de mouton, de peaux de chèvre, pauvres, réduits à la misère et à l'affliction, eux dont le monde n'était pas digne, et qui erraient dans les déserts, sur les montagnes, se réfugiaient dans les grottes et dans les cavernes de la terre... Et ne pouvons-nous pas entendre de M. Rousselot et de nous les paroles par lesquelles saint Paul termine ce chapitre II de l'épître aux Hébreux : « La Providence de Dieu agissant ainsi en notre faveur, pour qu'ils ne fussent pas couronnés sans nous? »

La première impression que produit la foi dans l'âme juste, c'est un vif sentiment de la présence de Dieu; et ce sentiment est tout le secret de la plus haute perfection. Marche en ma présence, dit Dieu à Abraham, et sois parfait.— *Tous les jours de ma vie*, dit M. Rousselot, *je marcherai en la présence de Dieu; j'aurai sans cesse Dieu dans mon esprit, dans mon cœur, sur mes lèvres.* Et, je le demande à tous ceux qui ont connu M. Rousselot, n'est-ce pas sous cette impression de la présence de Dieu que cet homme respectable paraissait toujours, quand il allait seul dans les rues, dans les chemins, sur les places publiques, dans les corridors du grand séminaire, dans la cour? Sa tête aux cheveux blancs, gravement posée, ses yeux modestement baissés, ne laissaient-ils pas à tous ceux qui le voyaient cette conviction qu'il était occupé de la présence de Dieu?

La seconde impression que produisent la foi et la présence de Dieu dans une âme, c'est celle d'une attention profonde à veiller sur tous les mouvements de son cœur. C'est le recueillement, c'est l'état d'une âme qui dit à Dieu : *parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute.*

Digitized by Google

C'est la paix et la sérénité d'un homme qui vit sous l'empire de Dieu, et qui domine tellement ses passions qu'on l'en croirait exempt. Dans cet état, l'âme ouvre toutes ses portes au souffle de l'Esprit-Saint, qui la remplit et qui lui communique l'amour dont il est la personnification même, l'amour de Dieu et du prochain. L'âme de M. Rousselot était habituellement dans ces dispositions. *J'aimerai Dieu*, dit-il, *je serai zélé pour sa gloire et pour le salut du prochain. J'aurai une compassion efficace des pauvres.* C'est là la véritable piété, la véritable vertu. Nous avons dit ailleurs son zèle pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Il nous reste à parler de sa bonté et de sa piété, après avoir consigné ici une observation générale, que nous ont communiquée deux confrères qui ont vécu dans l'intimité de M. Rousselot et qui le connaissaient parfaitement : MM. Dye, aumônier du Sacré-Cœur à Montfleury, et Faure, aumônier des religieuses de Notre-Dame à Vienne.

En voyant M. Rousselot, on aurait dit que la vertu qui coûte tant, même à des âmes privilégiées, lui était naturelle. Et pourtant sa vertu qui paraissait sortir de sa nature même, était bien l'effet de la grâce et du continuel empire que cette âme supérieure exerçait sur elle-même ; car une chose qui n'a peut-être pas été assez remarquée, c'est que, sous un extérieur en quelque sorte impassible, M. Rousselot cachait la fibre la plus sensible, le cœur le plus tendre, le plus accessible aux blessures causées par l'injustice, l'ingratitude et l'oubli des convenances que son excessive bonté n'encourageait que trop. Il était très-sensible à un bon comme à un mauvais procédé, mais il ne laissait pas paraître ce qui lui avait déplu. Il se dominait tellement qu'on aurait pu le croire indifférent. Indulgent à l'excès, on ne lui a jamais entendu dire une parole

Digitized by Google

contre ceux dont il aurait eu justement à se plaindre; car la charité était son élément. Je ne sais si quelqu'un a pu ne pas l'aimer et l'estimer; pour lui, il n'avait aucune amertume dans son cœur. Qu'on juge d'après cela ce qu'il lui fallut de vigilance, d'amour de la vertu, de violence sur lui-même, pour se montrer toujours si calme, pour être toujours de la même humeur, toujours également doux, humble et poli, avec une âme délicate et qui réfléchissait jusqu'au moindres nuances du sentiment? On peut encore se faire une idée de sa sensibilité et par cela même de sa vertu, par les larmes qui montaient à ses yeux et par la vivacité de sa reconnaissance quand on lui témoignait de l'amitié et qu'on lui rendait les plus légers services.

D'un autre côté, sa conduite était si constamment la même, sa vertu si saintement uniforme, son caractère si tempéré, son humeur si égale, les saillies même de son zèle étaient tellement inspirées par les mêmes causes, par l'amour du bien, de l'Eglise et de ce qu'il croyait être la vérité, que quand on l'avait vu une fois, c'était comme si on l'avait vu tous les jours. On pouvait prévoir, quand on soulevait en sa présence certaines questions, la réponse technique qu'on allait entendre. Et pourtant cette uniformité n'était point, chez M. Rousselot, pauvreté de nature. Qui ne sait que c'était une de ces âmes les plus heureusement douées?

Si dès l'abord l'esprit n'en était pas frappé, c'est que cette nature si riche, si variée, était enveloppée de tant de simplicité et de modestie, de naïveté même mélangée d'un certain embarras qui n'était pas sans agrément, qu'elle semblait fuir le regard et dérouter le jugement. Mais dès qu'on l'avait vu et entendu seulement une heure, on était sous le charme de son entretien; et vous étiez captivé par un fonds inépuisable de connaissances diverses, de traits piquants, d'esprit plein

Digitized by Google

de gaîté douce et d'affabilité. On était étonné de rencontrer, sous une physionomie commune et sous des traits ordinaires, une intelligence si élevée, une science si sûre, un jugement si exquis, des décisions qui dissipaient le doute et fixaient les irrésolutions. C'est que notre maître était comme les œuvres de Dieu: empreintes d'un cachet de simplicité qui en voile la beauté aux regards superficiels, elles sont toujours plus admirables à mesure qu'on les étudie à fond. On sait avec quel abandon cordial et digne il se donnait à tous. Plein de finesse et de tact, il était néanmoins étranger aux dextérités et aux ressources de la prudence humaine. Il y avait en lui, à côté de l'élévation du docteur, quelque chose de cette ingénuité qui va à tous les cœurs. Le ton paternel qu'il avait droit de prendre avec ses confrères, ne lui faisait rien perdre des égards et du respect dont il les entourait. Sa politesse, fleur de sa charité, avait un ton de convenance si spirituel et si modeste en même temps, qu'elle lui gagnait l'affection de tous.

*Sa bonté.* — La vertu de M. Rousselot était empreinte d'un caractère de bonté qui s'étendait à toutes ses actions et à toutes ses paroles. Toutes ses vertus chrétiennes et sacerdotales semblaient se confondre pour n'en former qu'une seule, la bonté; et cette bonté n'était autre chose que l'expression de sa grande charité : *Erat vir bonus*, c'était un homme vraiment bon. Tous ceux qui se sont trouvés en rapport avec M. Rousselot ont éprouvé tout ce qu'il y avait en lui de douceur, de dévouement, de charité patiente, et d'honnêteté. On peut dire que son cœur débordait sur tous, par un mouvement aussi naturel que celui d'une source toujours pleine, qui s'épanche sans effort.

Pour se faire une idée complète d'une telle bonté,

Digitized by Google

il faut énumérer tous les caractères que saint Paul donne à la charité même : *la charité est patiente; elle est douce et bienfaisante; elle n'est point envieuse, point téméraire et précipitée; elle ne s'enfle point; elle n'est point dédaigneuse; elle ne recherche point ses intérêts; elle ne s'aigrit point; elle n'a point de mauvais soupçons; elle ne se réjouit point de l'injustice; elle se réjouit de la vérité; elle supporte tout; elle croit tout; elle espère tout; elle souffre tout* (1. Cor. XIII).

M. Rousselot n'avait pas, ce qui se rencontre chez beaucoup d'autres personnes d'ailleurs bonnes et estimables, des jours de facile et de difficile accès; toujours égal à lui-même, il était toujours bon pour tous. Son grand plaisir était d'obliger en tout temps, et quoiqu'il fût surchargé de travaux, celui qui l'abordait ne se serait pas douté qu'on abusait de son temps, tant il conservait son calme et son aménité. Il répondait à tous, ne savait rien refuser de ce qu'on lui demandait; il était content et satisfait quand il voyait la satisfaction des autres. Quand on le quittait, il vous accompagnait toujours jusqu'à sa porte. Ne le voyait-on pas à la recherche de tout ce qui pouvait être agréable aux autres, les égayer, leur faire oublier leurs peines!

Il était très-sensible aux maux et aux peines du prochain. On lisait sur sa figure le chagrin qu'il en ressentait. Il s'informait de ce que l'on souffrait avec la tendresse d'une mère. Dans certaines circonstances, il recourait même à la plaisanterie pour faire oublier aux autres un chagrin quelconque. Un jour qu'il avait déjeuné seul dans une maison religieuse, il sortit de la salle à manger oubliant d'en fermer la porte. Le quadrupède, gardien de la maison, entra sans permission et s'appropria une pièce qui ne lui était pas destinée. Grande fut la désolation de la tourière qui vint desservir : Ah! bon père, lui dit-elle, vous n'avez pas fermé la porte, et le

Digitized by Google

chien a fait disparaître le saucisson! — Ah! ma sœur, répondit en riant le père Rousselot, avouez qu'à sa place vous auriez été bien embarrassée. — On partit d'un éclat de rire; tout fut dit, et on fut aussitôt consolé.

Mais lorsqu'on souffre soi-même, on fait souvent souffrir les autres, sans le vouloir, de sa mauvaise humeur ou de ses propres souffrances. Pour M. Rousselot, il en était autrement. Quoique les eaux de la tribulation aient souvent atteint son cœur, et que parfois son âme en ait été submergée, il ne laissait pour ainsi dire rien apercevoir de ce qui le fatiguait ou le contrariait. Il restait calme, il dissimulait ses peines; bien plus, il les cachait sous certaines manifestations de joie ou sous quelques paroles plus agréables que de coutume. C'est à ce signe que ses meilleurs amis pénétraient ses ennuis. Un jour, le vénéré M. Dye, aumônier de Montfleury, qui jouissait de toute l'amitié de M. Rousselot, se permit de lui dire : Bon père, dans de semblables circonstances, si on faisait part de sa peine à un ami, il me semble qu'on en serait un peu soulagé. — C'est vrai, répondit cet homme admirable, mais je ne le ferai jamais. A quoi bon affliger les autres par le récit de ses souffrances, lorsqu'on peut les porter seul. Ce n'est pas aimer les autres que de les faire souffrir de quelque manière que ce soit! — O bonté extrême!

Comme dans sa dernière maladie il éprouvait de vives douleurs dans les jambes, on ne pouvait s'empêcher, en le voyant, d'éprouver une profonde tristesse. Lui, si perspicace, s'en apercevait. Aussitôt, il avait sur les lèvres une parole d'une simple et aimable gaîté, une plaisanterie même sur ses douleurs, qui faisait diversion à de pénibles pensées. Si une parole tant soit peu vive lui était échappée en parlant à quelqu'un de ses infirmiers, celui-ci était assuré de recevoir, le soir

Digitized by Google

ou le lendemain, une jolie image. Sa maxime favorite était celle de saint François de Sales : de souffrir, mais de ne pas faire souffrir les autres. Voici encore un fait qui prouve comment il savait la pratiquer. C'est M. Orcel, supérieur du grand séminaire, qui va parler : « Un soir, après souper, nous avions tenu conseil jusqu'à dix heures. Quand la séance fut finie, M. Rousselot nous dit à tous : je vais faire mes petits exercices et vite me coucher : j'ai eu tout le jour un violent mal de tête. — Mal à la tête ! répliquâmes-nous avec surprise ; mais vous n'avez jamais été plus gai qu'aujourd'hui ! vous avez profité de toutes les petites occasions pour nous faire rire durant le conseil ! — Si j'ai mal à la tête, répondit-il, en pouvez-vous davantage ? faut-il vous le faire porter ? j'ai toujours eu pour règle de conduite de supporter ce que je puis de la part des autres et de les faire souffrir moi-même le moins possible. » — Toute la vie de M. Rousselot est là en effet.

Est-il nécessaire de parler de la compassion qu'il avait pour les pauvres ? Il ne refusait jamais l'aumône ; il s'arrêtait toujours pour donner quelque pièce de monnaie, ne fût-ce qu'un enfant qui la lui demandât. Il y joignait, dans ce cas, quelque bonne parole ou une pieuse médaille. On l'abordait quelquefois pour lui demander quelque chose à emprunter. Quoiqu'il sût bien qu'on ne le lui rendrait pas, il donnait néanmoins. Le lendemain, la même personne lui faisait-elle la même demande, M. Rousselot n'avait pas l'air de la reconnaître et donnait encore. Il était né pauvre, il ne fut jamais riche, quoiqu'il eût pu le devenir : il préféra rester pauvre en donnant tout ce qu'il avait. Combien de personnes pauvres, en arrivant à l'aisance, ferment les yeux sur leur premier état et leur cœur à la compassion, ne songeant qu'à amasser des richesses qui les rendent plus pauvres en vertus, et oubliant ces pa-

Digitized by Google

roles de saint Paul : Ceux qui veulent s'enrichir tombent dans une foule de désirs inutiles et funestes, qui précipitent les hommes dans la mort et dans la perdition !

Ce n'était pas seulement aux personnes pauvres qu'il donnait et se donnait lui-même : c'était à tout le monde. Il était, comme l'a fort bien dit Mgr Ginoulhiac, l'homme de la bienveillance universelle. Il prêtait des livres à tous ceux qui les lui demandaient, et l'on sait que les livres prêtés ne reviennent pas souvent. J'ai prêté, disait-il ensuite, beaucoup de livres qu'on ne me rend pas ; j'en ai perdu beaucoup. Si au moins ceux qui les ont savaient s'en servir pour leur instruction ! — Voilà bien M. Rousselot.

Un jour, il fut dépositaire d'une somme de 1,100 fr. ; mais à peine fût-elle entre ses mains qu'elle lui fut enlevée : c'étaient des honoraires de messes. — Je les acquitterai, dit-il sans se troubler. Le voleur se voyant ensuite sur le point de paraître devant Dieu, fit restituer 300 fr. Ce bon M. Rousselot dit en riant : Je viens de recevoir une somme que je n'attendais pas. — Et le reste? — On me le rendra si l'on peut. Je ne voudrais pas qu'une âme fut damnée pour si peu de chose.

Il fût toujours prêt à rendre service, et souvent on a abusé de sa bonté. Témoin cet individu qui, partant pour l'Italie, vint lui dire : M. Rousselot, j'ai oublié mon manteau, et comme je suis obligé de traverser le mont Cenis, seriez-vous assez bon pour me prêter le vôtre, à l'effet de me garantir du froid pendant la traversée? arrivé à Suze je vous le renverrai. — Eh bien, le voici... Le passage du mont Cenis se fit ou ne se fit pas ; toujours est-il que le manteau ne revint pas. — Vous a-t-on rendu votre manteau? — Non, dit-il en plaisantant ; on en avait probablement besoin pour aller plus loin. Qu'y faire? — Voilà comment il prenait les choses.

Digitized by Google

Mais ce n'était pas seulement des objets mobiliers qu'il prêtait volontiers : on lui demandait aussi de l'argent, et s'il en avait, il ne savait pas le refuser. Dieu seul peut savoir les sacrifices que sa bonté lui a coûtés à cet égard. Il avait l'âme si droite qu'il ne pouvait soupçonner le mal dans les autres. On a dit souvent : M. Rousselot est trop bon. Cette parole est vraie dans le sens de la prudence humaine. Mais ceux qui voudraient faire à M. Rousselot un reproche de sa bonté, seraient bien embarrassés si on leur disait : Comment vous y prendrez-vous pour accomplir les conseils évangéliques : *Donnez à quiconque vous demande, et ne vous détournez pas de celui qui veut emprunter de vous. — A celui qui vous demande votre manteau, laissez-lui même votre tunique.* M. Rousselot accomplissait à la lettre ces conseils de N.-S. Qui oserait l'en blâmer? Il ne disait jamais du mal de personne en particulier, bien qu'il ait dit quelquefois d'une manière générale : on m'a beaucoup trompé, mais je n'ai jamais voulu tromper personne.

Ce que nous venons de dire suppose son désintéressement et son amour de la pauvreté. Sans cette vertu, aurait-il entrepris la plupart des œuvres dont nous avons parlé au chapitre quatrième? Son but unique était l'intérêt du prochain. Il s'imposait pour les autres les plus lourds sacrifices. Il savait et il avait droit de nous dire que l'attachement aux choses terrestres paralyse le zèle, que la charité seule est féconde, et que toute vertu qui n'est pas accompagnée de celle-là est bien sujette à illusion.

Cependant, après avoir donné tout ce qu'on a, et s'être donné soi-même aux autres, il y a une limite que la bonté franchit bien rarement, et au delà de laquelle le bon M. Rousselot paraît avoir été entraîné à l'occasion de diverses entreprises charitables. Mais il ne de-

Digitized by Google

vrait être permis qu'à ceux qui peuvent se rendre le témoignage d'avoir atteint cette limite, de se constituer juges de ceux qui la dépassent.

Voici une note que nous fournit à ce sujet M. Orcel, vicaire général et supérieur du grand séminaire : « A une certaine époque où, pour conduire à bonne fin une entreprise utile, M. Rousselot avait souscrit et garanti un nombre assez considérable de billets, bien au delà de son avoir, puisqu'il n'avait rien, il se vit réduit à prier plusieurs prêtres de joindre leur signature à la sienne sur quelques-uns de ces billets. Il me pria de lui rendre le même service, et je le fis de bon cœur, pour tranquilliser ce confrère vénéré, qui n'était dans l'embarras que par suite de sa bonté excessive. Mais comme on m'avait prié de lui faire des observations sur les suites de cette complaisance à s'engager lui-même, qui l'obligeait actuellement de demander à être garanti par d'autres, je recueillis tout mon courage pour lui faire remarquer cette imprudence qui pouvait devenir onéreuse pour ses amis, d'autant plus que tous signaient volontiers, chacun croyant être seul à lui rendre ce service, tandis que les différentes signatures couvraient déjà environ 15,000 fr. L'excellent M. Rousselot reçut cet avis respectueux avec une humilité qui me confondait. Il se mit à pleurer comme un enfant, en m'avouant qu'il ne savait pas refuser ce qu'on lui demandait, et ajoutant qu'il espérait bien ne constituer en perte aucun de ses amis qui avaient la charité de lui venir en aide... En effet, tout a été payé successivement, sans aucun sacrifice de la part des signataires en garantie. Cette heureuse issue est due sans doute à la prolongation de l'existence du bien-aimé père Rousselot; mais il faut bien dire ici que l'on fut obligé de prendre des mesures rendues nécessaires par l'excès de sa bonté. Après que Mgr de Bruillard lui eût défendu, sous de graves pei-

Digitized by Google

nes spirituelles, de contracter aucun engagement nouveau, il fut convenu avec lui que, tout en lui laissant son traitement de professeur, on retiendrait son traitement de chanoine et le prix de vente de ses divers ouvrages, jusqu'à ce qu'on eût satisfait à tous ses engagements. C'est ce qui a été exécuté, en effet, en quelques années, avec le concours d'un ami dévoué de M. Rousselot. Quelle admirable bonté de cœur, qui oblige ainsi de convenir d'une espèce d'interdiction, mais librement acceptée par celui qui sent le besoin d'être défendu contre sa pente naturelle et comme irrésistible à rendre service au prochain! »

Chose étonnante! au milieu de ces cruels embarras, M. Rousselot demeurait dans une grande tranquillité qui n'était autre chose qu'une grande confiance en Dieu. Il y trouvait même l'occasion de plaisanter sur son sort. Il disait un jour à un religieux : je n'ai pas fait vœu de pauvreté, mais Dieu veut bien me la faire pratiquer tout de même!

*Sa piété.* — Il avait une haute piété, mais calme dans ses affections et dans son onction. Il plaçait la piété non dans le goût, non dans le sentiment ou les consolations, mais dans l'accomplissement du devoir, mais dans la soumission en toutes circonstances à l'adorable volonté de Dieu. L'imagination n'y était pour rien. C'était un feu caché sous la cendre, c'était la piété d'un théologien ascétique, qui n'a d'autre base qu'une foi forte et vive. On aimait à l'entendre faire la méditation : une vérité de la foi, une thèse de théologie, un fait évangélique, une prière de l'Eglise, lui en fournissaient le sujet. Ce sujet était toujours bien divisé et se prêtait sous sa main à de féconds développements. Et quand après avoir exposé et développé le mystère, il s'élevait à Dieu par de saintes aspirations

Digitized by Google

et des invocations qui partaient du fonds de son âme, l'esprit et le cœur de ses élèves le suivaient tout naturellement. Il était très-exact à ses exercices de piété. Cependant s'il était dérangé dans un exercice, il paraissait aussi tranquille qu'auparavant, parce que sa maxime était celle-ci : Trouver Dieu dans la prière et l'oraison, ou dans une bonne œuvre de charité, c'est toujours la même chose. Si on lui disait : On gaspille votre temps, bon père, qui est si précieux? — Qu'importe, répondait-il, qu'il soit employé à ceci ou à cela, pourvu que ce soit pour Dieu? il n'y a de grand que ce que l'on fait pour lui; souffrons ce qui nous gêne, mais ne faisons pas souffrir les autres.

Sans faire consister la piété dans les pratiques de dévotion, il ne négligeait aucun de ces moyens de sanctification. Dès le 27 juillet 1807, le frère Maur, tertiaire de la Trappe, était agrégé à la confrérie de N.-D. auxiliatrice de Munich. Le 24 juillet 1808, il était associé à la confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, érigée à Rome dans l'église de Sainte-Marie *in capella*. Il a porté jusqu'à la dernière heure, suspendu à son cou, sous ses vêtements, un grand Crucifix d'argent, des médaillons renfermant les reliques de plusieurs saints, divers scapulaires et diverses médailles. Il avait une petite *Vie des Saints* dont chaque feuillet portait une image avec une page de texte pour le Saint de chaque jour; chaque jour il lisait la petite page. Il avait demandé au Souverain Pontife et obtenu une indulgence plénière pour les jours aniversaires de son baptême et de son ordination, qu'il célébrait avec beaucoup de ferveur (Rescrit du 30 août 1816). Le même jour, il obtenait la faveur de l'autel privilégié personnel pour trois jours par semaine; une indulgence plénière personnelle à gagner deux fois par mois, une indulgence plénière à l'article de la mort pour lui et ses parents jusqu'au

Digitized by Google

troisième degré, et cinquante autres personnes à son choix.

Dans l'intérêt spirituel du prochain et des personnes dont il avait la direction, il avait obtenu du Saint-Siége une indulgence plénière pour toutes les personnes qui suivraient pendant sept à huit jours les exercices spirituels dirigés par lui (13 novembre 1821), les facultés de bénir et indulgencier les chapelets, les croix et les médailles, d'appliquer à un certain nombre de crucifix les indulgences du *Via Crucis*, enfin celle d'imposer le saint scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Après l'amour de Jésus-Christ qui était le centre auquel il rapportait toutes ses actions, il avait une dévotion sincère et filiale pour la très-sainte Vierge. Nous avons vu avec quel zèle, après en avoir reconnu la réalité, il avait travaillé à faire connaître et à défendre la célèbre apparition de Marie sur la montagne de la Salette ; nous l'avons entendu plusieurs fois ouvrir le mois de Marie à la Cathédrale de Grenoble, et tout le monde était heureux de l'avoir entendu. Il composa même un *Mois de Marie*, et c'est sans contredit un des plus complets, des plus solides, des plus utiles. Ce *Mois de Marie* présente pour chaque jour du mois : 1° un mystère de la sainte Vierge à méditer et à honorer ; 2° une de ses vertus à imiter ; 3° un de ses sanctuaires à visiter en esprit ; 4° une pratique pieuse à faire dans la journée ; 5° une prière à adresser à Dieu ou à Marie ; 6° une sentence à graver dans sa mémoire ; 7° un exemple édifiant à suivre ; 8° un protecteur à invoquer. — Voici en quels termes en parlait Mgr de Bruillard :

« ..... Ce *Mois de Marie* nous paraît présenter un riche fonds de réflexions, de sentiments et de pratiques de piété ; nous le recommandons donc aux pasteurs, qui y trouveront pour plusieurs années, et sans se répé-

Digitized by Google

ter, des plans d'instructions suivies à donner à leurs ouailles pendant le mois de mai. » — Le bon prêtre offre son *Mois de Marie* au pasteur zélé, au pieux fidèle, au pécheur touché, au pécheur indifférent, à l'âme tiède, enfin à tous, parce qu'il peut être utile à tous.

Nous avons trouvé dans ses papiers une petite note, datée du 5 juillet 1816, contenant les jours de jeûne qu'il s'était imposés en l'honneur de la sainte Vierge. La voici avec la traduction :

5 *Julii* 1816.

Jejunabo *ex voto quotannis* in vigiliis festorum B. M. V. Deiparæ sequentium :

Scilicet 1° in vigilia Portiunculæ, 1 augusti ;

2° In vigilia Assumptionis, 14 aug. ;

3° In vigilia Nativitatis, 7 septembris ;

4° In vig. SS. Rosarii, sabbato ante primam dom. octobris ;

5° In vig. Præsentationis, 20 novembris ;

6° In vig. Purificationis, 1 februarii ;

7° In vig. Annuntiationis, 24 martii ;

8° In vig. Visitationis, 1 julii ;

9° 1° et 3°, vel 2° et 4° sabbatis maii ;

10° Sabbato ante festum SS. scapularis quod incidit dominicâ diei 16 julii proximiore ;

11° In vig. Immaculæ Conceptionis, die 7 decembris.

Voto non tenebor ratione 1° itineris necessarii, 2° valetudinis medioriter tentatæ : 3° sacrarum functionum, quæ difficultate aut duratione corpus notabiliter defatigarent ; 4° obedientiæ erga superiores. In dubio res erit penes judicium confessarii, medici, vel prudentis viri ; vel si ad ipsos non faciliis sit recursus, voto non tenebor.

5 *Juillet* 1816.

J'ai fait vœu de jeûner chaque année les veilles des fêtes de la Bienheureuse Vierge Marie, savoir :

1° La veille de la Portioncule, 1er août ;

2° La veille de l'Assomption, 14 août ;

Digitized by Google

3° La veille de la Nativité, 7 septembre;

4° La veille du saint Rosaire, le samedi avant le premier dimanche d'octobre;

5° La veille de la Présentation, 20 novembre;

6° La veille de la Purification, 1er février;

7° La veille de l'Annonciation, 24 mars;

8° La veille de la Visitation, 1er juillet;

9° Le 1er et le 3e, ou le 2e et le 4e samedi du mois de mai;

10° Le samedi avant la fête du saint Scapulaire qui tombe le dimanche le plus proche du 16 juillet;

11° La veille de l'Immaculée Conception, 7 décembre.

Je ne serai pas tenu à mon vœu : 1° en cas de voyage nécessaire; 2° en cas de maladie, même légère; 3° à raison des fonctions sacrées dont la nature ou la longueur causerait une fatigue notable; 4° pour obéir à mes supérieurs. Dans le doute, le confesseur, le médecin ou un homme prudent déciderait; ou bien, si je ne puis facilement les consulter, je ne serai pas tenu à mon vœu.

Il avait aussi une grande dévotion à son patron saint Joseph; il le priait, l'honorait et le faisait honorer. Il parlait chaque année des vertus de ce saint Patriarche, qui lui servait de modèle. Il recommandait aussi très-souvent la dévotion aux saints anges.

*Son humilité, sa simplicité.* — Si l'humilité est la base et la marque de la vraie vertu, on peut se faire une idée de la perfection de celle à laquelle il était arrivé. Il avait littéralement réalisé dans sa personne cette parole de N. S. : *Si vous ne devenez semblables à des petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.* Il était doux et humble de cœur. Il n'était pas de ceux qui recherchent les louanges de leur vivant ou prescrivent des éloges à graver sur leur tombeau. Il aimait à se mettre et se mettait sincèrement au dernier rang dans la maison de Dieu, et c'est là la pierre de touche de la vraie humilité; c'est aussi là la plus grande garantie



Digitized by Google

humaine de la vérité, car il est écrit : *Dieu donne sa grâce aux humbles... Vous avez révélé ces choses aux petits.*

Si on voulait voir l'image de la modestie, il suffisait de jeter un regard sur sa personne; elle y brillait de tout son éclat. Il écoutait volontiers ce qu'il savait depuis longtemps, et, à l'attention qu'il prêtait aux autres, on aurait pu croire qu'il ignorait ce qu'on lui disait. Il aurait pu souvent être d'un avis contraire à celui que l'on émettait : s'il n'était pas contre la charité ou la foi, il gardait le silence. Nous avons entendu M. Orcel racontant le fait suivant : « Quelques années après mon entrée au grand séminaire, en qualité de supérieur, M. Rousselot me donna une preuve de son humilité que je n'oublierai jamais. Avant d'aller faire sa classe de morale, il entra chez moi et me demanda comment il faut entendre un texte de Benoit XIV, cité dans l'auteur élémentaire. Je ne pus m'empêcher de lui manifester ma surprise de le voir venir consulter son élève sur un texte qu'il avait vu et expliqué bien des fois déjà en classe. — Non, ne me refusez pas votre avis sur ce point, ajouta-t-il, et dites-moi simplement votre pensée; si elle est conforme à la mienne, je serai plus sûr et plus tranquille. — Il fallut lui obéir, sous peine de le contrister. »

Type admirable de simplicité antique, il n'avait pas de ces manières affectées sous lesquelles apparaît un reste d'amour-propre qui semble réclamer ses droits. Il ne connaissait ni ruse ni détour. La ligne droite était celle qu'il aimait, et lorsqu'il parlait, on était sûr d'avoir le fond de sa pensée. Mais cette âme si douce, si souple, si indulgente, était inébranlable sur la ligne du devoir.

Il détournait ordinairement par un bon mot les éloges qui lui étaient adressés. C'est ainsi que dans sa dernière maladie, un bon curé lui disant qu'il irait au ciel, *droit*

Digitized by Google

*comme un cierge*, il répondit en souriant : Comment voulez-vous que j'aille droit! voyez en quel état sont mes jambes!... Ses jambes étaient très-enflées et enveloppées de linges.

Comme on le voit, son humilité n'avait rien de sauvage, et personne n'a été plus flatté que lui de la croix de décoration que Mgr Ginoulhiac obtint du Saint-Père, pour les chanoines de son église cathédrale, le 16 juin 1862. Il voulut même qu'on la lui mît quand il se fit descendre à la chapelle du séminaire pour y recevoir les derniers sacrements. Puis, n'oubliant pas qu'il la tenait de la munificence de son évêque, il recommanda de la remettre à Monseigneur, afin que Sa Grandeur en disposât en faveur de qui il lui plairait. Monseigneur en a disposé en faveur de l'un des meilleurs amis de M. Rousselot, M. Mélin, curé de Corps, qu'il lui a donné pour successeur au Chapitre de la Cathédrale. Sa Grandeur disait ensuite avec satisfaction : Pauvre M. Rousselot! s'il était encore de ce monde, comme nous le verrions content!

Il préférait la retraite, la solitude, la vie cachée; mais quelque embarras, quelque timidité qu'il éprouvât à paraître en public, et à figurer dans des cérémonies où il fallait déployer un certain apparat, cependant, quand le devoir l'exigeait ou quand la charité le conseillait, il s'exécutait de bonne grâce et avec une simplicité et une délicatesse charmantes. C'est ainsi que, portant la parole à Mgr l'Evêque, en présence et comme doyen du Chapitre, la veille du premier jour de l'an, il commença par cette strophe de l'hymne du commun des Pontifes, dans la liturgie viennoise :

*Dux iter, vitâ præeunte, monstrat;*
*Comprobat factis sua dicta magnis;*
*Et domum sanctam bene olente Christi*
*Implet odore.*

Digitized by Google

Puis faisant l'exposé des derniers travaux et bienfaits de Sa Grandeur, dont voici la simple nomenclature : *Nouveaux Statuts, — Nouveau Catéchisme, — Réfutation de Renan, — Croix de décoration pour le Chapitre, — Retour à la Liturgie romaine, — Restauration de la Cathédrale, — Plus de vingt églises en construction dans le Diocèse, — Multiplication d'écoles chrétiennes dans les paroisses;* — il ajoutait : *Deo gratias! Dominus conservet eum et vivificet eum!*

*Son amour extrême de la sainte vertu de pureté. Son horreur de tout ce qui pouvait la ternir.* — Il nous suffit de citer ces expressions de son règlement pour montrer ce que fut la vertu de M. Rousselot. Jamais le moindre soupçon ne l'a atteint, et quand on l'abordait, on était frappé de l'innocence et de la candeur dont sa belle âme était ornée, et qui se réflétait dans tout son extérieur. Ses élèves n'oublieront jamais la haute idée qu'ils concevaient de sa vertu, quand il traitait devant eux des points les plus délicats de la morale chrétienne. Ces leçons lui convenaient d'autant plus qu'il était de ceux dont le divin maître a dit : *Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu!* Ce qui dominait ces leçons, ce qui les sanctifiait, c'était la contemplation des lois admirables de la Providence, de la sagesse et de la justice divine, qu'il savait exposer d'une manière si digne et si relevée.

*Sa sobriété.* — La frugalité est le fruit de cet esprit de pénitence qui est le fond d'une vie vraiment chrétienne. Elle était, pour M. Rousselot, une habitude de toute sa vie. Dans les grands repas, il ne prenait sa part que de quelques mets et des plus simples, et il employait souvent le reste du temps que l'on passait à table à proposer des énigmes, à écrire sur de petites

Digitized by Google

cartes des jeux de mots, des devises, des charades qu'il faisait circuler pour les faire deviner aux convives et les amuser. Jusque vers les dernières années de sa vie, il refusait constamment les vins fins, et s'en tenait au vin ordinaire qu'il détrempait toujours d'un peu d'eau. Il ne faisait jamais aucune remarque sur les mets qu'on lui servait : bons ou mauvais, peu lui importait. On aurait dit que son palais était paralysé. Il ne touchait pas aux liqueurs fortes. Il acceptait cependant volontiers une tasse de café après le repas; mais c'était afin d'éloigner le mal de tête, et de pouvoir plus tôt se mettre au travail sans inconvénient.

*Son amour du travail.* — M. Rousselot disait qu'il ne fallait jamais se coucher sans avoir appris quelque chose; mais personne n'a mieux que lui pratiqué cette sentence dont il s'était fait une règle rigoureuse, et dont, pendant sa longue carrière, il ne s'est pas départi un seul jour. Toutes les personnes qui ont eu l'avantage d'entrer dans sa chambre, l'ont-elles jamais trouvé inoccupé? En toutes saisons il était toujours levé à quatre heures du matin; il consacrait à l'étude tout le temps qui n'était pas donné à la prière et à sa classe. Il y a consacré, pendant la plus grande partie de sa vie, même le temps de la récréation; et aussitôt après ses repas, on le voyait remonter dans sa chambre pour travailler; il répondait aux observations qu'on lui faisait à cet égard, en disant qu'il ne s'agissait pas de travaux sérieux. Il donnait à l'étude même les heures du sommeil, et souvent il lui est arrivé de passer la nuit entière sans se coucher. Si le sommeil le gagnait, il s'y laissait aller une heure ou deux sur un fauteuil; et, quand le jour était venu, pour que personne ne s'aperçût de la chose, il découvrait et dérangeait son lit, ne se doutant pas que son pieux strata-

Digitized by Google

gème serait remarqué. La chose lui est arrivée non-seulement au séminaire, mais encore dans d'autres maisons où il avait reçu l'hospitalité. S'il trouvait dans sa chambre quelque bon livre qu'il ne connût pas, il ne résistait pas à la tentation de passer la nuit à le lire. Enfin, il employait aussi à l'étude le temps de ses voyages : il ne partait jamais sans emporter des livres, et on ne l'a jamais rencontré dans les rues sans lui voir sous le bras un volume sérieux. On lui demandait : Quel livre avez-vous là, M. Rousselot? — Ah! c'est un livre excellent, répondait-il; et il faisait observer à son interlocuteur ce qu'il venait de lire.

Il avait la passion des livres excellents et des livres nouveaux qu'on annonçait comme tels. Il achetait, peu d'années avant sa mort, le *Dictionnaire latin* de Forcellini, 2 vol. in-f°; le *Dictionnaire général de biographie et d'histoire*, par Dézobry et Bachelet, 2 vol. grand in-4°, etc., etc.; il faisait avec soin les collections des publications périodiques auxquelles il était abonné. En un mot, il ne négligeait rien de tout ce qui pouvait accroître son instruction et servir à l'instruction des autres.

*Ses rapports avec ses amis et ses anciens maîtres; avec son pays natal et sa famille.* — Bon pour tous, sans exception, M. Rousselot témoignait cependant une affection particulière aux prêtres qui le secondaient dans les œuvres de son zèle. Il y eut toujours entre lui et ses confrères du vénérable Chapitre une déférence respectueuse et affectueuse. C'était un ami de cœur : on s'estimait heureux de l'avoir connu et d'avoir quelque part à son amitié. Vous étiez fier, s'il posait familièrement sa main sur votre épaule. Il a toujours eu un souvenir respectueux et reconnaissant pour ses anciens maîtres, les Trappistes d'abord, les professeurs de

Digitized by Google

Fribourg ensuite. Il demandait de leurs nouvelles, il leur faisait présenter ses devoirs; et nous avons sous les yeux une lettre du R. P. Drach, datée de Fribourg le 6 juillet 1822, où nous lisons : « Le P. Genoud est bien sensible à votre souvenir et vous fait présenter ses respects. Le R. P. Godinot est absent dans ce moment... J'aurais bien désiré de pouvoir vous rappeler au souvenir du R. P. Anastase; mais, hélas! il était déjà mûr pour l'éternité : le bon Dieu l'a appelé à la couronne éternelle il y aura bientôt trois mois, ainsi que M. Spicher, le 14 février 1821. » Quant à Dom Augustin, le sauveur de l'ordre de Citeaux, il mourut en 1827, chez les Trappistines de Vaise, à Lyon. M. Rousselot pria avec ferveur pour le repos de l'âme de cet éminent religieux qui avait guidé sa jeunesse dans tant de contrées.

A l'exemple du Sauveur, qui pleura sur sa patrie et recommanda sa mère à son disciple bien-aimé, M. Rousselot s'acquitta toujours envers ses parents et son pays natal des devoirs de la piété filiale.

Depuis le jour de son émigration en Suisse, à l'âge de sept ans et demi, jusqu'en 1814, M. Rousselot n'avait pas revu son pays natal. Il y arriva le 13 août de cette année, et demeura à la Grand'Combe-des-Bois jusqu'au 10 octobre. On peut juger du bonheur qu'éprouva son cœur si bon et si tendre en revoyant ses parents et des frère et sœurs qu'il n'avait pas vus depuis si longtemps, du bonheur qu'éprouvèrent ses parents en retrouvant leur fils, et dans leur fils un ministre du Seigneur. Il retourna aux vacances de 1816 dans son pays natal, et, comme il n'y avait pas actuellement de curé, M. Durand, vicaire général de Besançon, lui envoya spontanément les pouvoirs les plus étendus pour administrer temporairement la paroisse. Il y est retourné souvent depuis cette époque. Ses parents sont toujours restés dans la pauvreté dans laquelle ils étaient

Digitized by Google

nés. Le père travaillait avec son fils cadet, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre. Les bonnes maisons les recherchaient parce qu'ils étaient de braves gens.

M. l'abbé Rousselot leur est venu en aide autant que le lui permettait la modicité de ses ressources, avant sa nomination au canonicat, et autant qu'il a pu, par la suite, dans la détresse personnelle où le tenaient habituellement son zèle et sa charité. Le curé actuel de la Grand'Combe-des-Bois, M. l'abbé Faivre, fut, depuis son entrée dans cette paroisse, en 1824, l'intermédiaire de ses aumônes et le pourvoyeur de ses parents. M. le curé intéressa en outre quelques bonnes âmes en faveur de cette famille honnête. Grâce à leurs soins, le père et la mère de M. Rousselot, pendant leur vieillesse et leurs maladies, ont goûté les faibles douceurs qu'on éprouve dans les meilleures familles du pays.

Après la mort de sa mère (1831) et de son père (1834), les deux sœurs survivantes de M. Rousselot furent logées, par les soins de M. Faivre, dans la maison commune, et M. le curé pourvut à tous leurs besoins. La sœur institutrice lui a été d'un grand secours pour cette bonne œuvre. Toute la paroisse leur portait un sincère et respectueux intérêt. Aussi M. Rousselot, qui avait l'âme si sensible et reconnaissante, s'est-il plu, dans les dernières années de sa vie, à faire des dons relativement considérables à l'église de la Grand'-Combe-des-Bois. Après avoir souscrit pour la reconstruction de l'église, il y fit poser à ses frais un dallage d'asphalte, une boiserie très-propre au chœur, huit stalles, une table de communion convenable, de riches fonts baptismaux, deux bénitiers. Il a pourvu le maître autel de chandeliers neufs, le sanctuaire de vitraux peints et à sujets, toutes les autres fenêtres de verres de couleur avec jolis médaillons. Il a aussi souscrit

Digitized by Google

pour la chapelle de la Salette qui est au clocher, et M. Faivre, qui a toujours eu pour M. Rousselot une affection particulière, et que M. Rousselot aimait aussi beaucoup, y a fait graver l'inscription suivante sur une tablette de marbre noir de Corps :

DÉLÉGUÉ PAR S. E. Mgr LE CARDINAL MATHIEU,
ARCHEVÊQUE DE BESANÇON,
M. P.-J. ROUSSELOT,
VICAIRE GÉNÉRAL DE GRENOBLE,
A BÉNI CETTE CHAPELLE LE 28 JUILLET 1863.

PIEUX PÈLERINS, PRIEZ POUR S. E.
ET POUR LE DÉVOUÉ SERVITEUR DE MARIE,
NÉ AU BARBOUX LE 12 AVRIL 1785,
DÉCÉDÉ A GRENOBLE LE 12 AOUT 1865.

FAIVRE, CURÉ.

M. Rousselot obtint aussi de la Grande-Chartreuse deux grands tableaux pour l'église de la Grand'Combe-des-Bois, une descente de croix et une vierge de la Salette. Il donna trois cents francs pour faire réparer l'orgue. Dans ses dernières années surtout, il paraissait heureux d'arriver dans les montagnes du Jura. Il n'y allait jamais les mains vides. M. Faivre n'osait lui parler des besoins de son église; un désir aurait été un ordre. M. Rousselot s'en aperçut et le prévint en lui faisant un reproche amical : « On fera tout ce qu'on pourra, disait-il;... ces braves gens ont été si bons pour mes parents! Je suis heureux de pouvoir faire quelque chose pour eux. En êtes-vous content? sont-ils bons chrétiens? Telle chose leur ferait-elle plaisir? Il m'est agréable de venir à leur secours. »

De même, il ne revoyait jamais l'église du Barboux sans une vive émotion. Il y montrait à ses compagnons de voyage les fonts baptismaux où il avait reçu le sacrement de la régénération. On s'y faisait une fête de le

Digitized by Google

recevoir, et de le complimenter: mais il affectionnait surtout l'église de la Grand'Combe-des-Bois, paroisse où ses parents s'étaient retirés après la Révolution et où ils étaient morts.

Quand M. Rousselot apprenait le décès de ses parents, il en éprouvait une vive peine; il en paraissait plus affecté que de toute autre mauvaise nouvelle. Cependant et conformément à ses principes de charité, il cachait encore cette peine le plus qu'il pouvait aux maîtres et aux élèves du grand séminaire. On devinait plus facilement que dans d'autres circonstances sa douleur intérieure, et on la respectait, sans presque oser l'interroger.

*Ses principes de perfection.* — Nous nous sommes efforcé de faire connaître la piété et la vertu de M. Rousselot. Mais ce qui en donnera une idée plus haute que tout ce que nous avons dit, ce sont ses principes de perfection que nous trouvons dans son petit livre l'*Ami de la jeunesse.* Les voici :

I. *Vivre selon la foi :* c'est-à-dire, penser comme Jésus-Christ, s'oublier soi-même, et tout immoler à Dieu.

II. *Dans sa conduite :* ne pas se croire, ne pas se produire, ne pas se contenter.

III. *Dans ses fautes :* ne pas se décourager, ne pas s'excuser; s'humilier et s'abandonner à Dieu.

IV. *Dans les sacrements :* ne pas y chercher son contentement; y participer avec foi, en faire profit avec humilité.

V. *Dans les conversations :* les avis rares, courts et saints; parler peu, penser beaucoup, être affable.

VI. *Avec Dieu :* en confiance et en dépendance d'amour; aimer sa volonté, et ne la précéder par aucun empressement.

Digitized by Google

VII. *Avec soi-même :* en haine, en patience, et sans projet.

VIII. *Avec les autres* : en humilité, en dépendance, en silence, en support ; sans respect humain, ni complaisance d'intérêt propre.

IX. *Pour son corps :* sans passion, avec sobriété, sans le forcer ni l'amollir.

X. *Pour son esprit :* sans y croire, sans s'y complaire, sans le suivre.

XI. *Pour les pensées :* sans y avoir égard, sans y raisonner ; profiter de tout pour la vertu.

XII. *Pour les penchants :* y être opposé, ne pas s'en décourager et les combattre.

L'éternité est notre mobile ;
Dieu, notre centre ;
Jésus-Christ, notre règle ;
La volonté de Dieu, notre soutien ;
Sa gloire, notre félicité. Ainsi soit-il.

L'homme qui parlait ainsi en 1832, était arrivé à une grande perfection ; car ce qu'il disait, il le faisait. Il n'était pas de ceux à qui l'on pourrait dire comme l'Apôtre : Vous qui enseignez les autres, vous ne vous enseignez pas vous-même. Il commençait par faire ce qu'il enseignait, imitant l'exemple du Sauveur Jésus. Pendant plus de cinquante ans, voilà le modèle que Notre-Seigneur nous avait donné à tous, et qui nous crie encore : *Soyez mes imitateurs, comme je l'ai été de Jésus-Christ.*

---

Digitized by Google

## CHAPITRE VIII.

**Dernières années de M. Rousselot. Consolations que Dieu lui a accordées.**

---

Grâce à ses habitudes de régularité et de tempérance, M. Rousselot était parvenu à une verte vieillesse. Ses jambes lui faisaient défaut, mais son courage ne faiblissait pas; le nombre des années paraissait même accroître son zèle. Il s'occupait toujours activement et principalement de sa chère œuvre de Saint-François de Sales. Il a conservé jusqu'à la fin de sa vie une écriture moulée; il avait presque toutes ses dents; seulement, sa vue, qui avait toujours été très-bonne, était devenue double quelques années avant sa mort, ce qui l'incommodait singulièrement. Il a aussi été sujet, pendant ses dernières années, à une douleur sciatique ou rhumatismale, qui l'a fait parfois cruellement souffrir, en le retenant dans sa chambre pendant des mois entiers.

*Sa cinquantième année d'enseignement.* — Les maîtres et les élèves du grand séminaire n'oubliaient pas que M. Rousselot avait commencé sa carrière de professeur dans le diocèse de Grenoble en 1811, et ils voulurent fêter la cinquantième année de son enseignement. Ils choisirent pour cette fête le mois de mai, le mois de Marie et des fleurs, et la campagne que le grand séminaire possède à la Tronche.

Le 14 mai 1861 éclaira donc une scène touchante et peut-être unique dans toute la France, scène de pieux et filial hommage rendu au savoir, au dévouement, à la vertu du vénérable maître qui avait guidé et formé dans

Digitized by Google

les voies de la science et de la piété sacerdotale à peu près tout le clergé du vaste diocèse de Grenoble. Dictée par le cœur, elle fut profondément empreinte des sentiments d'affection, de respect que tous les élèves du sanctuaire ont voués à M. Rousselot.

Entouré dès le matin par les lévites, ses enfants, le vénérable et saint patriarche de l'enseignement ecclésiastique commença par les bénir en célébrant pour eux le saint sacrifice de la messe, qui fut précédé d'une allocution pleine d'attendrissement et suivi de la bénédiction du très-saint Sacrement. A leur tour, les enfants qui reçurent tous de la main de leur père le Pain eucharistique, offrirent à Dieu leur communion et leurs prières pour ce père bien-aimé.

Dans l'allocution paternelle qu'il adressa aux élèves, envisageant le chemin qu'il avait déjà parcouru sur le chemin de l'éternité, et parlant de lui avec cette simplicité et cette modestie qui forment le fond de son caractère, il leur dit avec un accent de sainte tristesse inspiré par la circonstance : Depuis ces cinquante années, que de temps ! que d'actions ! que de prières ! que de messes ! de chapelets ! Et si tout a été bien fait, que de mérites ! Mais si la négligence ou l'oubli de Dieu ont détourné ces choses de leur but véritable, quel abus de grâces !

Ainsi inaugurée au pied des autels, cette touchante solennité a été toute sainte et remplie des vœux les plus ardents adressés au ciel pour la prolongation d'une carrière si belle et si utile au diocèse et à l'Eglise. A diverses reprises, dans le courant de la journée, le savant professeur, qui connaît plusieurs langues, a été complimenté en français, en latin, en grec, en italien, en allemand. Au repas de famille, au-dessus du siége d'honneur qui lui avait été préparé, était suspendue une belle couronne avec cette devise émanée de l'Esprit-

Digitized by Google

Saint, et si bien appropriée à la circonstance: *Corona dignitatis, senectus quæ in viis justitiæ reperietur.* Avant d'y prendre place, le saint vieillard, jetant un regard tout ému sur ses enfants, leur a dit: Mes enfants, c'est vous qui êtes ma plus belle couronne; car il est écrit: *Corona senum, filii filiorum.* Parole d'une vérité d'autant plus touchante que M. le Supérieur et les Directeurs actuels du séminaire ont été les élèves du vénérable M. Rousselot. Le dîner fut très-gai; les chants et les compliments se succédèrent à l'envi; l'un de ces compliments surtout fut très-ingénieux; tout entier formé de textes de la sainte Ecriture, il commençait par ces paroles: *Filii tui sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ...* A l'intérieur, la salle était ornée de sentences divines et d'emblèmes ingénieux, rappelant et glorifiant à la fois le prêtre, le docteur, le vieillard, le père, etc. A l'extérieur, sur le frontispice de la salle, au milieu de festons et de guirlandes de verdure et de fleurs, un immense bouquet montrait son nom écrit avec de fraîches roses sur un fond de fleurs blanches, et au-dessous de ce magnifique emblème fait en forme de cœur, on lisait en caractères saillants, comme l'épigraphe de la fête, ces mots empruntés à la sainte Ecriture: *Nunquid non est pater unus omnium nostrûm?*

Honneur aux élèves du sanctuaire qui sentent et savent exprimer si dignement de telles choses! Honneur à ceux qui furent les ingénieurs et les décorateurs de cette belle fête!

Cette pieuse et touchante fête s'est dignement terminée par les exercices du mois de la très-sainte Vierge que le vénérable M. Rousselot a tant aimée et célébrée. Chacun a prié Marie de bénir et de conserver longtemps ici-bas son zélé et fidèle serviteur, et de lui préparer dans le ciel la fête et la gloire brillante que le Saint-Esprit a promise aux docteurs qui auront ensei-

Digitized by Google

gné la justice à un grand nombre : *Qui docti fuerint fulgebunt quasi splendor firmamenti, et qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates.* — Heureux, mille fois heureux les diocèses qui possèdent quelques-uns de ces astres brillants et bienfaisants! Puissent-ils, en ces jours d'obscurcissement surtout, se multiplier, briller longtemps au firmament de l'Eglise et y étinceler d'un éclat si vif, qu'ils dissipent les ténèbres épaisses amoncelées par tant de sophismes et d'erreurs répandus de toute part!

*Sa cinquantième année de prêtrise.* — Mais la fête que nous venons de décrire, quelque belle qu'elle fût, n'était que le prélude d'une fête plus belle encore: la fête du cinquantième anniversaire du sacerdoce de M. Rousselot. Il avait été ordonné, comme nous l'avons dit, le 18 septembre 1813. Voulant faire participer à ce touchant anniversaire les élèves du grand séminaire, il en devança l'époque de trois mois, et choisit pour sa célébration le mercredi 17 juin 1863. Depuis plusieurs années, lorsque ses confrères du Chapitre de la Cathédrale et MM. les curés l'invitaient à leur table, il s'excusait de ne pouvoir reconnaître leur gracieuse honnêteté, et il ajoutait: « Si le bon Dieu me fait la grâce de parvenir à ma cinquantième année de prêtrise, je veux faire une belle fête et payer toutes mes dettes à la fois. » Il prépara, en effet, ce touchant anniversaire pendant une année entière. Lui qui n'avait jamais rien économisé, prit soin de mettre de côté, cette année, son traitement de chanoine, afin de pourvoir lui-même à toutes les dépenses.

Dès les premiers jours du mois de juin 1863, il envoya donc à tous les archiprêtres du diocèse autant d'exemplaires de l'image reproduite ci-après qu'il y

Digitized by Google

avait de prêtres dans le canton, avec la lettre d'envoi que voici :

Monsieur l'Archiprêtre,

Veuillez accepter pour vous et faire parvenir le plus tôt possible aux prêtres de votre canton une des images ci-jointes, avec prière à ceux qui voudront venir à cette fête, de m'en prévenir par écrit, et d'apporter un rochet.

1er juin 1863.

L'Abbé Rousselot. *chanoine.*

Digitized by Google

On lisait au dos de cette image adressée aux ecclésiastiques :

†
JHS

CANONICUS **PETRUS-JOSEPHUS**

ROUSSELOT,

OB L. VERTENTEM ANNUM,

A SUSCEPTO SACERDOTIO, *die* 18 *septembris* 1813,

*Atque* A PRIMA SS. MISSÆ SACRIFICII OBLATIONE,

Quæ fuit 29 septembris 1813, S. Michaelis Arch. festo;

HUNC DIEM 17 JUNII 1863,

Solemnem habere voluit, ac modis omnibus induere ac significare:

1° **ANIMUM GRATUM.** — Quid retribuam Domino, pro omnibus quæ retribuit mihi? (*Ps.* 115.)

Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum; (*Ps.* 33.)

2° **ANIMUM DOLENTEM.** — Delicta quis intelligit?

Ab occultis meis munda me, et ab alienis parce servo tuo. (*Ps.* 18.)

Si iniquitates observaveris, Domine; Domine, quis sustinebit? (*Ps.* 129.)

3° **ANIMUM PROVIDUM.** — Heu! quid est vita nostra? Vapor est ad modicum parens. (*Jac.* 4.)

Notum fac mihi, Domine, finem meum, et numerum dierum meorum quis est, ut sciam quid desit mihi. (*Ps.* 38.)

---

Et cum intrà breve tempus ad aures pervenerit:

E VIVIS EXCESSIT P. J. ROUSSELOT

*Die. . . mens. . . anno* 18

VOS, AMICI MEI:

Miseremini meî:

In orationibus et sacrificiis meî memores estote.

Digitized by Google

M. Rousselot avait eu soin de faire faire, pour les personnes étrangères à la langue latine, un tirage spécial de cet emblème avec le texte suivant :

L'ABBÉ PIERRE-JOSEPH

ROUSSELOT

CÉLÉBRERA, LE 17 JUIN 1863,

*Le* 50me ANNIVERSAIRE *de son* ORDINATION, DU 18 SEPTEMBRE 1813,

*et de sa* PREMIÈRE MESSE, DU 29 SEPTEMBRE 1813,

FÊTE DE St MICHEL-ARCHANGE, ET DES SS. ANGES,

DANS DES SENTIMENTS DE :

1° RECONNAISSANCE. — Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens que j'en ai reçus. (*Ps.* 115.)

Glorifiez le Seigneur avec moi, et tous ensemble exaltons son saint nom. (*Ps.* 33.)

2° REPENTIR. — Qui connaît le nombre de ses fautes? Purifiez-moi de mes fautes cachées et de celles que j'ai fait commettre aux autres. (*Ps.* 18.)

3° PRÉVOYANCE. — Faites-moi connaître ma fin et le nombre de mes jours, afin que je sache ce qui me manque. (*Ps.* 38.)

---

Et quand, dans peu de temps sans doute, vous entendrez dire :

L'ABBÉ P. J. ROUSSELOT

*Est mort le. . . du mois de. . .* 18

AMES CHRÉTIENNES :

Souvenez-vous de prier et de faire prier pour moi.

La même image, il l'envoya à tous ses amis dans le diocèse, en France et même à l'étranger, à un grand nombre de prêtres, de religieux, de religieuses et à diverses personnes du monde avec lesquelles il était en rapport.

La gravure représente, comme on le voit, la sainte Hostie, élevée avec le calice du sang de Jésus-Christ

Digitized by Google

par les mains du prêtre, au moment où celui-ci achève ces paroles du Canon de la Messe :

*Par Lui, avec Lui et en Lui, à vous, Dieu, Père tout-puissant, en l'unité du Saint-Esprit, tout honneur et toute gloire !*

Il serait difficile de dire combien on fut touché universellement des sentiments de piété exprimés par M. Rousselot au revers de cette image. Bien des yeux se remplirent de larmes. Nous voudrions pouvoir citer toutes les réponses qui furent faites à cette édifiante invitation. Forcé de nous borner, nous n'en donnerons que quelques-unes.

En voici qui proviennent de diocèses étrangers :

*Besançon, le 27 juin* 1863.

Monsieur,

C'est avec attendrissement et reconnaissance que j'ai reçu votre gracieux et pieux envoi ; il demeurera en mon cœur, en mon bréviaire et en celui de MM. les grands vicaires aussi. Nous demandons tous au divin Maître qu'il vous conserve encore longtemps pour le bien de votre Eglise et de la nôtre, et qu'il m'accorde aussi la consolation de vous revoir encore en ce monde, bien portant, dans nos montagnes.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de mon très-respectueux et affectueux attachement.

CÉSAIRE, Card. Arch. de Besançon (1).

---

(1) Son Eminence Mgr le Cardinal Archevêque de Besançon a toujours honoré M. Rousselot de son affection et de son estime. Un jour, après avoir causé avec lui des deux Eglises de Besançon et de Grenoble, dont l'une l'avait vu naître et l'autre l'avait adopté, il lui donna une charmante image, au dos de laquelle il écrivit de sa propre main deux lignes plus charmantes encore. C'était le jugement de Salomon entre les deux mères qui se disputaient un enfant. Son Eminence considérant tout ce que l'Eglise de Grenoble devait à M. Rousselot, se prononçait en sa faveur : *Da huic infantem vivum; hæc est enim mater ejus.*

Digitized by Google

*Paris, le* 4 *juillet* 1863.

Monsieur le Directeur,

Mgr de Ségur, mon frère, a été très-sensible au souvenir que vous avez bien voulu lui envoyer à l'occasion du cinquantième anniversaire de votre ordination. Nous nous joignons à lui, les quelques membres du conseil à qui j'ai transmis votre pieuse image et moi, pour former les vœux les plus sincères, afin que Dieu conserve longtemps encore une existence vouée à tant de bonnes œuvres et à l'Association de Saint-François de Sales en particulier, que vous savez si bien comprendre et si cordialement aimer. Nous prions Dieu, croyez-le, de vous récompenser de la vaillante persévérance que vous mettez à étendre son règne dans les âmes et à préserver des atteintes de l'hérésie les catholiques de vos pays mixtes.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'hommage de ma respectueuse considération.

Le secrétaire général,
Le comte A. DE SÉGUR.

*Le* 15 *juin* 1863.

Monsieur l'Abbé,

Permettez que je me fasse le député d'un *petit trio* Belge qui vous estime depuis longtemps, et qui ose joindre l'affection à l'estime, pour vous témoigner la part vive et sincère qu'il prend à la belle fête de mercredi. Ce jour-là on dira la messe pour vous à Braine-le-Château où nous sommes actuellement, et ce jour-là peut-être ce petit morceau de papier sera auprès de vous notre modeste ambassadeur, pour vous dire sans phrase, mais avec le cœur, que nous bénissons le Seigneur de tout ce qu'il vous a donné pendant ces cinquante années de sacerdoce, et de tout ce qu'il a daigné faire par votre entremise, en vous faisant l'heureux instrument de ses miséricordes pour bien des âmes. Nous le prierons avec vous que la moisson devienne de plus en plus abondante, afin que la récolte du dernier jour en soit plus

Digitized by Google

belle. Nous prierons aussi instamment Marie de se souvenir toujours que vous avez été le défenseur et le champion du miracle d'amour dont les hommes niaient la réalité, et nous remarquerons avec joie que ce n'est peut-être pas sans un dessein spécial sur la Salette, que le Seigneur vous a oint de son huile sainte le 18 septembre 1813, ayant en vue de préparer un défenseur vigilant et intrépide du 19 septembre 1846. Avec quelle joie vous monterez cette année, à pareille date, sur la bénie montagne, aujourd'hui triomphante, et vous offrirez à Marie vos travaux, heureux d'avoir été choisi pour les entreprendre! Car, combien d'autres lévites n'aspireraient pas au même bonheur! Je serais indiscrète de vous retenir longtemps à pareil jour, et je me retire, non sans vous demander si un voyage en Belgique pour célébrer la cinquantaine peut faire partie de nos espérances.

Recevez, je vous en prie, tous nos vœux; ma mère, ma compagne et moi, les formons de si grand cœur pour celui que la sainte Vierge nous a fait connaître et que nous nous permettons d'appeler notre ami!

Votre très-dévouée servante,

F. de Robiano.

*Notre-Dame-des-Ermites*, *le* 11 *juin* 1863.

Mon bien cher Ami et heureux Prêtre jubilaire!

Ayant reçu les excellentes images qui m'annonçaient l'année jubilaire de votre prêtrise, et votre lettre du 6 juin, je m'empresse de vous féliciter de tout mon cœur de la faveur extraordinaire de l'année jubilaire de votre prêtrise. J'en remercie mille fois le Seigneur qui a bien voulu prolonger vos années pour vous faire comprendre l'affection qu'il vous porte, et vous dédommager de tant de travaux que vous avez supportés par amour envers lui. Et j'en bénis aussi de tout mon cœur la B. V. N.-D. de la Salette qui, en vous implorant la prolongation de votre vie, a voulu vous récompenser pour tout ce que vous avez dit, écrit, entrepris et souffert en l'honneur de son apparition sur la sainte montagne. C'est surtout le 17 juin que je veux en remercier le Seigneur et

Digitized by Google

m'unir à tant de mille chrétiens qui prieront pour vous. Que la sainte Vierge de la Salette bénisse, protége et sanctifie jusqu'au dernier moment son enfant chéri, M. l'abbé Rousselot, qu'elle a choisi comme un de ses principaux instruments pour la faire connaître et aimer.

Agréez, etc.

Laurent Hecht.

*Grand'Combe-des-Bois, le 22 juin* 1863.

Monsieur et bien cher Ami,

Nous étions neuf prêtres au sanctuaire le 17 courant, pour célébrer le cinquantième anniversaire de votre ordination. M. l'abbé Guillaume, enfant de la Grand'Combe, s'y est heureusement trouvé. La paroisse s'y est rendue comme le dimanche; il y avait même plus de monde. Combien j'ai été content de voir que l'on sent ce que demande la reconnaissance, et que l'on a cherché à remplir ce devoir essentiel!

Permettez-moi de vous dire que je fais des jaloux avec votre gravure. S'il vous était possible de m'en expédier de quarante à cinquante, à peine pourrais-je suffire aux demandes continuelles que l'on m'adresse...

B. Faivre.

*Les Anglais (Lyon), le* 15 *juin* 1863.

Mon digne et bien bon Père,

Vous me faites plaisir et du bien en m'associant à votre grande fête de famille, dont vous avez sans doute devancé l'époque à cause des vacances du grand séminaire. Vous savez de vieille date, n'est-ce pas, excellent Père, que votre cœur trouvera toujours un écho fidèle dans celui de votre reconnaissante enfant. Madame de Serres et moi, avons été touchées de votre pieux souvenir, de votre aimable et délicate attention. Cette image, en nous rappelant le jour où, pour la première fois, vous eûtes le bonheur de porter entre vos mains consacrées la divine Victime, nous dira aussi que, chaque matin, Jésus, à votre voix, descend sur son autel

Digitized by Google

pour se donner à ses enfants. A la sainte messe, vous priez pour tous ceux et celles qui s'unissent à vous; je dois y avoir une part abondante. Vous le ferez doublement le 17. Permettez-moi de vous demander de vouloir bien mettre sur votre patène, ma mère et la petite famille des Anglais, votre fille tout près, afin qu'elle vous soit bien présente. Vous allez penser que je suis bien sans gêne; cela est vrai peut-être; mais vous êtes mon père, je suis votre enfant. J'agis en conséquence! Ma filiale et respectueuse tendresse me donne des droits que je ne veux céder à personne. Si vous nous recommandez au cœur de Jésus, croyez que nous le ferons aussi pour vous avec toute la ferveur dont nous serons capables.

J'espère que votre santé continue à être meilleure, que vos jambes se fortifient. J'aimerais bien aussi avoir l'assurance que votre œil gauche a perdu les habitudes de paresse qu'il avait contractées sans votre consentement et bien contre mon gré! Vous le savez, mon digne et bien bon père, vos nouvelles me sont bien chères et bien précieuses. Chaque fois que j'en reçois, un sentiment de bonheur me pénètre.....

Votre soumise fille et enfant,

STANISLAS R^ne S. C.

Les réponses que M. Rousselot reçut des prêtres du diocèse, forment une liasse volumineuse. On y retrouve les expressions les plus affectueuses avec d'humbles retours sur soi-même. Nous allons en citer quelques extraits, en prenant en quelque sorte au hasard dans cette pieuse collection :

Monsieur et vénéré Maître,

Vous êtes pour nous tous plus qu'un ami, vous êtes un père et nous sommes vos enfants. Aussi je vous félicite et je suis ravi de l'heureuse idée que vous avez eue de convoquer le diocèse entier à cette fête de famille, et vous pouvez me compter au nombre des plus empressés à y assister. Dieu veuille que, formés par vos leçons et guidés par vos exemples, nous soyons votre gloire, votre consolation dans ce monde

Digitized by Google

et votre couronne dans le ciel! C'est la grâce que nous demanderons tous ensemble au saint Sacrifice que vous célébrerez dans cette solennité si touchante, dont le souvenir ne périra pas ; nous demanderons aussi à Dieu la prolongation d'une vie si précieuse à tous.

Daignez agréer l'expression de ma profonde vénération et de ma tendresse filiale.

Bonnefamille, 11 juin 1863. GALLET, prêtre.

Vénérable Père,

Votre appel a trouvé un écho dans tous nos cœurs ; c'est vous dire que je serai des premiers à assister à votre messe et à recevoir votre bénédiction. Nous serons nombreux, si j'en juge par mon voisinage.....

Vénérable et excellent père Rousselot,

J'accepte avec bonheur et reconnaissance votre aimable invitation pour le 17 de ce mois. Ce sera une belle fête pour tout le clergé du diocèse ; car tous sont vos élèves..... Ce n'est pas à vous, mais à vos nombreux élèves à faire les frais de cette fête ; c'est mon grand désir, et je ne doute pas que tous le partagent.....

Monsieur le Vicaire général,

Merci mille fois de ce touchant souvenir ; la joie qu'il me procure n'est égalée que par les vœux que je forme pour vous, par ma vive reconnaissance de toutes vos bontés, et par mon amour plein de respect pour un supérieur qui fut tout à la fois et le maître éclairé et le père tendre de tous ses élèves : *Ille erat lucerna ardens et lucens.....*

Monsieur le Vicaire général,

Je vous remercie de la belle et significative image que vous avez bien voulu me faire parvenir. Je vous l'assure, je la conserverai précieusement..... Par ce souvenir paternel, le cœur m'invite ; mon cœur accepte ! Le 17 juin sera pour moi un beau jour! *Obsecro ut fiat in me duplex spiritus tuus.....*

Digitized by Google

Cher et vénérable Professeur,

..... Je garderai comme une précieuse relique la pieuse gravure que vous m'avez envoyée, et j'y ajouterai aux différents textes qui s'y trouvent, cet autre texte de l'Ecriture..... : *Fulgebunt... qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.*

L'invitation de M. Rousselot au clergé du diocèse était faite un peu tard. Un assez grand nombre de prêtres ne la reçurent pas à temps et exprimèrent ensuite de vifs regrets de n'avoir pas été prévenus. — Le 16 juin, M. Rousselot avait reçu la réponse de deux cent vingt-sept prêtres qui acceptaient l'invitation. Environ cinquante prêtres de Grenoble ou des environs avaient accepté de vive voix. Un certain nombre, se trouvant dans l'impossibilité de venir, s'étaient fait un devoir de s'excuser par écrit. D'autres, prévenus la veille seulement, apportaient personnellement une réponse affirmative. Enfin, le 17 juin 1863, trois cent cinquante prêtres environ se trouvaient réunis au grand séminaire pour fêter le cinquantième anniversaire de l'ordination de M. Rousselot. Dans le canton de Mens, un seul prêtre était resté pour gardien, en cas d'accident.

On voit rarement une réunion aussi nombreuse de prêtres, même à l'époque de la retraite ecclésiastique. Mais jamais on n'en vit de plus touchante, de plus édifiante, de plus fraternelle. Jamais une joie plus universelle, plus franche et en même temps plus religieuse ne réalisa la parole du saint roi David : *Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum !* Nous ne doutons pas que cette fête n'ait produit sur le cœur de plusieurs une sensation profonde et des fruits de sanctification. Bien des larmes mouillèrent le pavé du sanctuaire. Les annales ecclésiastiques ne mentionnent pas souvent de pareilles démonstrations



Digitized by Google

envers un simple prêtre. Mais aussi il est rare qu'un maître ait tant aimé un aussi grand nombre d'élèves, et en ait recueilli lui-même tant d'amour! Ce jour fut un jour de triomphe pour M. Rousselot, mais le triomphe de son humilité et de ses vertus. Il était heureux de ce bonheur dont la très-sainte Vierge a consacré l'expression quand, arrivant dans la maison de sainte Elisabeth et de Zacharie, elle s'écria : *Magnificat anima mea Dominum.....*

La cérémonie fut présidée par Mgr l'Evêque, assisté de ses deux vicaires généraux et des membres du Chapitre cathédral. La messe solennelle fut chantée à dix heures, dans la chapelle du séminaire, par M. Rousselot lui-même, assisté de M. Douillet, qui comptait aussi cinquante années de prêtrise; de M. Pollard, curé de Saint-Laurent-du-Pont, faisant fonctions de diacre, et de M. Cottave, alors curé de la Tour-du-Pin, en qualité de sous-diacre, l'un et l'autre excellents chantres. La masse compacte des prêtres du diocèse, jointe à celle des élèves du grand séminaire, tous revêtus de surplis à la blancheur desquels se mariait l'éclat des riches costumes des officiants et des assistants, présentait, dans le vaste chœur de la chapelle, un spectacle vraiment splendide. Une affluence considérable de fidèles remplissait en outre toute la partie de l'enceinte qui précède le chœur, ainsi que les chapelles latérales.

L'office divin fut célébré avec une grande solennité. On chanta la messe dite de Bordeaux, qui n'est pas du plain-chant proprement dit, mais dont la mélodie large et unissonique rend la majesté du texte liturgique, avec tout autrement d'ampleur, de gravité et de force, que la musique moderne. Dans les principaux morceaux, tels que *Kyrie, Gloria,* une fort belle voix de séminariste alternait, verset par verset, avec le chœur, dont les accents sonores remplissaient la chapelle. La

Digitized by Google

même voix se fit entendre, d'une manière encore plus remarquable, à l'*O Salutaris* et au *Quid retribuam*.

Après le chant de l'Evangile, Monseigneur prit la parole et, du haut des marches de l'autel, il prononça une belle et chaleureuse allocution. Après avoir consacré la première partie de son discours à rappeler les mérites du vénérable prêtre que cette solennité avait pour but d'honorer, et à mettre en relief l'évangélique simplicité qui s'allie chez M. Rousselot à la vertu, au savoir et à l'infatigable dévouement à ses devoirs, Mgr Ginoulhiac en prit texte pour signaler avec force les bienfaits de l'institution si féconde des séminaires, dont le saint Concile de Trente a jeté les premières bases, dont des hommes éminents, tels que le pieux et savant M. Ollier, ont réalisé l'exécution. Dans un cadre restreint, mais substantiel et plein de faits, Sa Grandeur retraça les traits saillants de l'histoire des séminaires, et il fit éloquemment ressortir les services immenses rendus au catholicisme par ces admirables écoles d'où le clergé sort armé d'une science réelle et positive, d'une vertu toute apostolique et d'un attachement à l'Eglise, qui font sa force contre les périls et contre les épreuves; écoles plus précieuses encore par les exemples qu'elles répandent. On doit principalement attribuer à la sainte et vigoureuse éducation des séminaires le noble spectacle donné, lors des proscriptions du dernier siècle, par le clergé français, qui, dans l'exil comme au milieu de la persécution, s'est fait tant admirer par sa vertu, sa fermeté, sa résignation.

A la suite de ces considérations générales sur les séminaires, l'éloquent prélat fit un tableau émouvant de la vie chrétienne qu'on y mène, des exercices féconds et salutaires qui s'y pratiquent, des fortes habitudes de piété que les élèves y acquièrent sous une direction

Digitized by Google

éclairée, joignant à la science des principes, la
iissance approfondie des âmes, et il engagea les
es appelés à traverser les rudes épreuves de la
faire souvent un retour sur ces beaux souvenirs
ır jeunesse, afin d'y puiser à la fois un rafraîchis-
nt et un esprit nouveau contre les difficultés qui
ent les entourer. S'adressant ensuite aux élèves
nêmes, Monseigneur leur fit envisager les années
es au séminaire comme un phare lumineux fait
éclairer toute leur destinée, et il leur montra
ien ils devaient mettre de zèle à s'assimiler les
eux éléments qu'ils y recevaient. Il termina en
nt en relief toute l'utilité, toute l'importance du
urs donné par les laïques à l'œuvre des sémi-
s, œuvre chrétienne par excellence, puisqu'elle se
intimément au développement, à la grandeur et
venir de l'Eglise, en lui préparant des apôtres
s de sa mission divine.

'issue de l'office divin, un fraternel repas présidé
a Grandeur, véritable agape à laquelle prirent
ous les ecclésiastiques venus pour assister à la
nonie, fut servi dans le séminaire. Le réfectoire
nt pas suffisant, on avait mis des tables suppléaires dans des salles et jusque dans les galeries,
s séminaristes durent prendre leur repas à d'aueures. Une joie sans mélange ne cessa d'y régner,
gr Ginoulhiac le premier voulut porter la santé
nérable M. Rousselot, qui était vivement ému des
gnages de respect et d'affection que chacun lui
guait.

e cueillette improvisée pendant le repas suffit à
ir la dépense d'un riche calice de 1200 fr. dont
rgé avait fait don à M. Rousselot, dans la ma-
Mgr l'Evêque lui-même le lui avait présenté au
de son clergé, en lui disant : « M. Rousselot,

Digitized by Google

voici un calice que vos élèves vous offrent en témoignage de leur reconnaissance. Vous vous en servirez aujourd'hui et tous les jours de votre vie, et il restera ensuite au séminaire pour y perpétuer votre souvenir. » Depuis lors, M. Rousselot s'est toujours servi de ce calice.

Après le repas, on entraîna M. Rousselot dans la grande salle des exercices, et on le fit monter dans sa chaire. Alors M. Reynier, curé de la Côte-Saint-André, lui adressa une petite allocution latine, qui résumait la carrière si bien remplie de M. Rousselot. La voici :

*Reverendissimo in Christo patri P. J. Rousselot, in L° à suscepto sacerdotio anno.*

Illustrissime domine, doctissime ac colendissime magister,

Lætitiâ magnâ lætati sunt discipuli in his quæ à te dicta sunt sibi : Venite, filii, ad patrem ; ecce jàm quinquagesimus vertitur annus ex quo mihi tremenda sacerdotii collata est dignitas. Venite, non ut in ebrietatibus et comessationibus epulemini, sed in azymis sinceritatis et veritatis ; ut habeamus hanc diem in monumentum et celebremus eam solemnem Domino. Venite, ut vos adhùc semel juxtà me videam, et voce patriâ exhorter ut ambuletis dignè Deo, per omnia placentes, in omni opere bono fructificantes, et crescentes in scientiâ Dei, in omni virtute confortati, in omni patientiâ et longanimitate cum gaudio ; ut pérmaneatis in fide fundati, et stabiles à spe evangelii, quod audistis, cujus sum ego minister, et vos comministri estis.

Ecce igitur properantes accessêre filii, coronam laudis circà patrem efformare cupientes. Ipsi quoque, Pater venerande, *animum gratum* tibi afferunt, pro omnibus quæ retribuisti eis ; *animum dolentem*, si quid molestiæ cordi tuo vel cordi Domini Jesu in suâ agendi ratione fortè intulerint ; *animum providum*, ut deinceps dignè Deo nec non Patre tàm amando

Digitized by Google

ambulent. Gloria enim senum filii eorum, et gloria filiorum patres eorum.

In hâc ergò solemni die, non te laudabunt filii, ipsa verò opera tua te laudabunt. Et quanta opera! Plurimi quidem ad limites ætatis tuæ pervenêre; sed quàm perpaucis datum est habere mensuram bonam, et confertam, et coagitatam, et superefflluentem in sinum suum, sicut datum est tibi! A primævâ ætate apud Patres Cistercienses humanioribus litteris imbutus arctâque disciplinâ instructus, fundamenta posuisti istius, quæ apud nostri ævi homines tàm rarò invenitur, austeræ et laboriosæ vitæ, cujus exemplum nobis perpetuò fuisti. In silentio et quiete primùm profecit anima tua, et didicit abscondita scripturarum. Deindè, per multas et varias peregrinationes, mores populorum, monumenta civitatum, naturæ mirabilia, et quidquid liberalium artium cultores invisere student, diligentissimè indagâsti. Hinc, quàm multa sæpè nobis intentis mirabilia narrasti, quæ oculis tuis videras et auribus audieras! Hinc gaudium et exultatio cordis nostri, quùm ad tuas doctas et varietate amabiles vocaremur prælectiones! Sed quod magis Ecclesiæ Dei inservivit, doctrina tua, doctissime magister, semper irreprehensibilis et veritate fundata, nos adeò in veritate stabilivit, ut si quosdam è tuis discipulis humana fragilitas in pravitatem morum miserabiliter immerserit, nullus tamen circà fidem naufragaverit, nullus hæreticus aut hæresi favens ex agminibus nostris prodierit. Ideoque, si Ecclesia gratianopolitana in suâ fide usquemodò virgo permanserit, illud gloriæ tibi unà cum Reverendissimis Antistitibus nostris referendum magnâ ex parte censemus.

At sacræ Theologiæ documenta animum tuum penitùs inexplere haud poterant. Nam zelus domûs Domini comedebat te, et pro salute animarum impendere tua, et teipsum superimpendere ardebas. Quid non pectus tuum coëgit sacra gloriæ divinæ fames? Dicite nobis, cives Gratianopolitani : quis vobis tantis sumptibus, ærumnis et defatigationibus, immensa illa congessit volumina, quæ sicut animarum vestrarum pharmaca vobis semper præstò forent, quæque ad animum excolendum, errores refellendos, atque honestatis et virtutis amorem inspirandum tantoperè valerent? Dicite, vos, olim

Digitized by Google

adolescentes, jàm verò nunc seniores, quos ille ex variis regionibus in *Societatem bonorum studiorum* coadunaverat; ut dùm studiis *Juris aut medicæ artis* vacaretis, procul ab oculis parentum degentes, integritatem morum, studii amorem, fidemque illibatam servaretis. Dicite, sanctimoniales, quas dudùm per vias religiosæ vitæ, tàm prospero exitu, eduxit. Quæ enim è domibus vestris processerunt puellæ, posteàque matresfamiliâs factæ sunt, virtute commendabiles, religione et charitate ferventes, domui suæ bene præpositæ, filiorum curam habentes, et tanquàm luminaria lucentes in mundo, in medio nationis pravæ et perversæ, illas, dirigente hocce perito atque prudente magistro, virtutibus efformastis, sicque generationes plurimas catholicâ fide imbutas Ecclesiæ providistis.

Quid adhuc, venerabilis Pater? Etiam senex et plenus dierum non requiescis; sed in laboribus plurimis, in itineribus sæpè, in labore et ærumna, in vigiliis multis, gloriam Dei et salutem animarum indefessà sollicitudine prosequeris. Fidem catholicam à calvinianâ peste cœco furore lacessitam, juvenili et superlaudabili ardore tueri conaris; segniores excitans, subsidia colligens, scholas catholicas instituens, sacras ædes reficiens, ubiquè libros diffundens veritatis propugnatores. Heu! Quàm multæ forsan animæ jàm à verâ religione declinassent, nisi tu strenuè occurrere labantesque erigere festinasses!

Tu demùm, in domo Dei lucerna ardens et lucens, non sub modio sed super candelabrum eras ponendus. Propterea, etsi amplissimâ Episcopatûs dignitate non decoratus, laborum tamen et sollicitudinum suarum participem te voluêre illustrissimi nostri Præsules, tuisque consiliis uti rem bonam sibi esse putavêre. Ex hoc alto gradu, pueros tuos in vineâ Domini laborantes, bonum certamen certantes, fidem servantes, consilio et adhortationibus adjuvare non desinis; illis coronam justitiæ ostendens, quæ ipsis et tibi reposita est, quamque reddet in illâ die justus judex. Hinc, vigil velut speculator in Israël, hostium insidias et artificia demoliri studes, sollicitus tueri fidem quam discipulos tantâ sollicitudine docuisti.

Digitized by Google

Quùmque majorem non habeas gratiam, quàm ut audias filios tuos in veritate ambulare, liceat nobis, ad gaudium et exultationem cordis tui, ad consolationem quoque Reverendissimi D. D. Antistitis nostri, quo præsente et eloquentissimâ oratione populum adloquente, hoc festum claruit, liceat nobis, inquam, coràm illo et coràm te, Pater, profiteri, quòd, adjuvante Deo, fidem Petri, quam tu per totam vitam fortiter tuitus es, nos integram atque indefectam ad mortem usquè tenebimus, hancque fideliter populos docebimus, et unà cum Episcopo nostro sanctæ romanæ Ecclesiæ cohærentes, agmen sacrum hostibus impenetrabile coefficientes, adversariis et persecutoribus cum Cypriano dicemus. Sacerdos Christi et Evangelii occidi potest, vinci non potest.

17ª Junii 1863.

J. R.

M. Rousselot, sur les instances de toute l'assemblée, répondit lui-même en latin au compliment de M. Reynier. Enfin, les élèves du séminaire chantèrent en l'honneur de leur vénérable professeur des couplets variés et composés pour la circonstance, qui furent vivement applaudis. Ainsi se termina cette belle et solennelle réunion, touchant hommage rendu à une belle et sainte carrière. Cette journée a laissé dans le souvenir de tous ceux qui y ont assisté, des souvenirs ineffaçables.

Quelques jours après, M. Rousselot pria M. Reynier, curé de la Côte-Saint-André, de vouloir bien lui envoyer son compliment latin. M. Reynier lui répondit :

*La Côte-Saint-André, le 22 juin* 1863.

Monsieur le Vicaire général,

Je ne puis me refuser à votre désir exprimé d'une manière si obligeante, quoique si peu méritée de ma part. Une seule chose a été à regretter, c'est qu'une autre plume, plus habile que la mienne, n'ait pas essayé de traiter un sujet qui par

Digitized by Google

lui-même prêtait tant à l'éloquence et au sentiment. J'avais eu d'abord la pensée d'insérer quelque chose au sujet de la Salette, mais la crainte de blesser quelques susceptibilités qui pouvaient encore se rencontrer dans l'auditoire m'a fait renoncer avec regret à cette inspiration. Je suis fâché maintenant de ne l'avoir pas suivie. Dans tous les cas, si la pièce est médiocre, les sentiments qu'elle se proposait d'exprimer ne le sont pas, soit pour ce qui me regarde, soit pour tous ceux qui ont pris part à la fête ou qui auraient voulu pouvoir s'y associer. C'est le cas de dire que le cœur vaut mieux que la bouche.

Recevez, Monsieur et vénéré Vicaire général, l'expression de ma vive reconnaissance pour les titres si honorables que vous daignez m'accorder, et conservez-moi toujours une place dans votre cœur si bienveillant.

J. Reynier.

---

## CHAPITRE IX.

### Dernière maladie et mort de M. Rousselot.

---

M. Rousselot vécut encore deux ans après la fête magnifique que nous venons de décrire. Cependant il atteignait l'âge auquel étaient morts ses parents. Sa mère, décédée le 29 décembre 1831, avait vécu quatre-vingts ans, et son père, mort le 2 février 1834, était aussi arrivé à l'âge de quatre-vingts ans. Les infirmités l'avertissaient suffisamment qu'il ne parviendrait pas à l'âge de son grand-père Pierre-Ignace Rousselot, qui était mort aux Fontenelles, le 11 octobre 1812, âgé de cent ans moins deux mois. Il avait perdu sa sœur Marie-Josephte en 1825; son frère François-Xavier, sa sœur Marie et sa sœur Gabrielle-Rosalie, quelques années après la mort de ses père et mère. Il ne lui restait plus

Digitized by Google

que sa sœur Charlotte, qui, malade elle-même, ne devait pas lui survivre.

Dès les premiers jours de l'année 1865, les fonctions du cœur, la circulation du sang, ne se faisaient plus régulièrement. Ses jambes enflèrent. Il continua néanmoins de célébrer le saint sacrifice de la messe jusqu'aux premiers jours de carême. Mais à partir de ce moment, il ne put qu'assister à la messe et y communier, le dimanche et les jours de fête. Lorsque ses jambes ne purent plus le porter, il se fit descendre à la chapelle du séminaire sur un fauteuil sous lequel quatre séminaristes plaçaient avec empressement leurs épaules. Il a pu entendre ainsi la sainte messe jusqu'au dimanche qui a précédé sa mort. La maladie de M. Rousselot avait développé parmi tous les élèves du séminaire un véritable esprit de famille : tous voulurent le servir et le veiller à tour de rôle; tous s'informaient avec anxiété des moindres détails de la maladie; tous étaient des frères animés d'un même sentiment de piété filiale, qui s'entretenaient habituellement de la fin prochaine de leur père bien-aimé. Nous avons entendu M. le directeur du grand séminaire constater avec complaisance ce consolant résultat de la maladie de M. Rousselot.

Cependant M. le supérieur du séminaire reçoit de M. le curé de la Grand'Combe-des-Bois la nouvelle de la mort de la dernière sœur de M. Rousselot; elle était décédée le 20 mai 1865. M. le supérieur se concerte avec M. Rivaux, directeur du séminaire et confesseur de M. Rousselot, sur la manière de porter cette nouvelle au respectable malade, dont l'état commençait à devenir alarmant. Le vendredi 26 mai, dans l'après-midi, M. Rivaux voit M. Rousselot, et lui demande s'il a des nouvelles de la Grand'Combe-des-Bois. M. Rousselot dit *non*, et demande à son tour si on en a reçu. M. Ri-

Digitized by Google

vaux répond : oui, M. Rousselot, et demain nous offrirons le saint sacrifice de la messe pour votre sœur. — Elle est donc morte? — Dieu l'a rappelée à lui. — M. Rousselot incline la tête.... M. Rivaux ajoute : M. Rousselot, vous nous paraissez bien fatigué. Ce nous serait une grande consolation de vous voir recevoir le sacrement des malades; il pourra vous soulager. — Croyez-vous que je sois assez malade pour cela? — Oui, je crois que vous l'êtes assez. — Hé bien, si vous le voulez, ce sera mercredi prochain, jour consacré à saint Joseph, mon patron, et le 30 du mois de mai. — Nous préférerions que ce fût plus tôt. — Venez me voir ce soir. — Le soir, M. Rousselot se réconcilia, et dit à M. Rivaux : Je veux demain assister à la messe pour ma pauvre sœur Charlotte, et je veux recevoir les derniers sacrements après la messe, en présence de toute la communauté. — Touchante pratique que M. Rousselot avait vue à la Trappe et qu'il voulut imiter!

Le vendredi soir, après s'être confessé, il dicta à un élève et signa lui-même une petite page intitulée : *Dernières pensées de l'abbé P.-J. Rousselot, chanoine de la Cathédrale et professeur au séminaire diocésain*, dont il voulait faire donner lecture le lendemain, avant l'administration des derniers sacrements.

Le samedi matin 27 mai, M. Rousselot fut porté à la chapelle, revêtu du rochet, du camail et de la croix de décoration capitulaire. Tous les membres du Chapitre de la Cathédrale se firent un devoir de s'y rendre en habit de chœur; et le vénéré M. Dupuy, quoiqu'infirme, se fit transporter en voiture au séminaire. M. Rousselot avait manifesté le désir de recevoir le saint viatique et l'extrême-onction des mains de M. Orcel, vicaire général et supérieur de l'établissement. Ce fut un grand regret pour M. Orcel d'être obligé de partir ce jour-là même de très-grand matin avec Mgr l'Evêque pour la

Digitized by Google

visite diocésaine. M. Rousselot ayant désigné, à son défaut, M. le Directeur qui était en même temps son confesseur, pour lui administrer les derniers sacrements, le Chapitre céda volontiers ses droits en cette circonstance. Toute la communauté était présente et communia à la messe basse *de requiem*.

Après la messe, M. Rivaux ayant déposé l'ornement noir à la sacristie, revint au pied de l'autel avec le rochet, le camail et l'étole. Le tabernacle est ouvert et le saint ciboire placé sur la table de l'autel. M. Rousselot est à genoux sur son prie-Dieu au milieu du chœur. Alors M. Pra, économe du grand séminaire, monte sur le marchepied de l'autel, et donne lecture des *dernières pensées* de M. Rousselot. En voici la copie :

« *Moriatur anima mea morte justorum;*
*Et fiant novissima mea illorum similia (Num. 23, 10).*

I. Reconnaissance de toutes les bontés que le clergé du diocèse a eues pour lui pendant cinquante-quatre ans. Reconnaissance spéciale à M. le Supérieur, à MM. les Directeurs et aux bons élèves du séminaire, de tous les bons soins dont ils l'ont constamment environné.

II. Regret de tout ce qui a pu mal édifier les fidèles, le clergé et surtout le séminaire pendant ces cinquante-quatre ans.

III. Recommandation instante de tous ses besoins spirituels avant et après sa mort.

IV. Encouragement à profiter des grâces accordées aux vivants, afin d'avoir les consolations des mourants.

V. Mêmes regrets, même reconnaissance et mêmes prières adressées spécialement aux membres du Chapitre.

Au revoir dans l'éternité ! Ainsi soit-il !

Grenoble, le 26 mai 1865.

L'Abbé Rousselot. »

Digitized by Google

Les larmes coulaient de tous les yeux... M. Rousselot communie en viatique, et s'assied après une courte action de grâces. M. Rivaux s'approche avec l'huile des infirmes, assisté de pieux séminaristes. Lorsque les onctions sont terminées, M. Rivaux adresse à M. Rousselot les paroles suivantes :

« Bon Père,

» Comme le saint vieillard Eléazar, vous venez de laisser à vos enfants un exemple de courage, *exemplum forte*. Nous nous en souviendrons toujours, aussi bien que des éminentes vertus que vous avez pratiquées si longtemps sous nos yeux. Maintenant, nous vous supplions de nous donner votre bénédiction et de nous pardonner les fautes que nous avons commises envers vous... »

Le bon vieillard élève alors sa main tremblante, bénit ses chers enfants, et pousse un profond soupir auquel l'assistance répond par des pleurs et des sanglots..... Après une interruption de quelques instants, M. Rivaux ajoute d'une voix profondément émue : « Bon père, nous promettons de vous aimer toujours de plus en plus et de ne vous oublier jamais. »

Après cela, M. Rousselot, comme vicaire général, pria M. Rivaux de donner à toute l'assemblée la bénédiction du très-saint Sacrement.

Comme on reportait M. Rousselot dans sa chambre, ses confrères les chanoines de l'église cathédrale se sont rangés sur son passage, dans le corridor attenant à la chapelle. M. Rousselot les rencontrant les salue de la main en témoignage de reconnaissance. Les porteurs s'arrêtent un instant, et nous commençons à l'embrasser; mais M. Rousselot éclate en sanglots. Alors nous faisons signe aux porteurs de le ramener immédiatement chez lui pour le faire reposer. Tous les yeux étaient pleins de larmes.

Digitized by Google

A partir de ce moment, M. Rousselot se trouva mieux pendant quelque temps. La fin de l'année scolaire approchait, et la communauté espérait un peu le revoir à la rentrée.

En attendant, M. le directeur proposa aux séminaristes qui le pourraient et le voudraient, de venir pendant les vacances pour veiller, panser et soigner M. Rousselot. M. Rousselot ne voulait pas d'autres infirmiers que ses chers élèves. Il s'en présenta plus qu'il n'était nécessaire; ils furent classés par groupes de six, et chaque groupe devait passer à tour de rôle une huitaine de jours auprès du vénérable malade.

Cependant les douleurs que M. Rousselot éprouvait, dans les jambes surtout, étaient de plus en plus vives. On l'entendit plusieurs fois faire à Dieu cette prière : *Mon Dieu, lorsque vous voudrez que je parte, je partirai; maintenant, si vous le voulez.* Il avait aussi prononcé ces paroles remarquables qui expliquent toute sa vie, qui font voir quel était l'aliment de cette belle et grande intelligence et de ce cœur si plein de foi : « J'ai étudié le Dieu de la nature; j'ai connu par la foi le Dieu de la grâce; maintenant je désire aller jouir du Dieu de la gloire! »

Le vendredi 11 août, il commença à éprouver de la répulsion pour sa nourriture; le samedi 12, il avait prononcé ces paroles admirables : *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* Puis il ne dit plus rien d'intelligible, mais on le vit longtemps remuer les lèvres : il priait..... Le samedi soir, vers les cinq heures, Mgr l'Evêque, qui l'avait visité plusieurs fois pendant sa maladie, vint le voir une dernière fois et lui donner sa bénédiction. M. Rousselot, assis sur son fauteuil, parut comprendre la voix de son Evêque et agiter la tête en signe d'émotion. Mais déjà il était en agonie, et il expira le soir à dix heures, au milieu de plusieurs

Digitized by Google

maîtres et élèves qui priaient à genoux autour de son fauteuil.

Dès le dimanche matin, son corps, exposé dans le chœur de la chapelle, fut visité sans interruption par une foule nombreuse de fidèles. Le Chapitre de la Cathédrale vint, après les vêpres, réciter le *De profundis* et donner de l'eau bénite.

Les obsèques, fixées au lundi 14 août, veille de l'Assomption, furent célébrées avec une grande solennité.

La messe sur le corps fut chantée dans l'église Cathédrale; Mgr l'Evêque fit l'absoute. Si les prêtres du diocèse n'eussent été retenus par le ministère de la confession dans leurs paroisses respectives, ils se fussent rendus à la cérémonie des obsèques en aussi grand nombre qu'au cinquantième anniversaire de son ordination. Ils avaient recommandé à MM. les directeurs du séminaire de vouloir bien les en prévenir. L'impossibilité où se trouva le plus grand nombre excita de vifs regrets ; mais personne n'en éprouva de plus vifs que M. Rivaux, directeur du grand séminaire, et M. Michallet, professeur au même séminaire, qui s'étaient promis, en allant en vacances, de se rendre à Grenoble au premier signal et qui ne reçurent pas à temps les lettres qu'on leur écrivit. Mais ne peut-on pas dire ici de tous ceux qui assistèrent à cette première fête du cinquantième anniversaire de sa prêtrise, ce que N.-S. dit de cette femme qui versa sur sa tête et sur ses pieds, quelques jours avant sa mort, un parfum précieux : *Ad sepeliendum me fecit* (elle a fait cela pour ma sépulture)? Cependant tous les prêtres présents à Grenoble et aux environs se firent un devoir d'assister aux funérailles de M. Rousselot. Une foule compacte de fidèles et de personnes considérables suivit le convoi. M. Rousselot laissait des regrets universels. Il était membre de l'académie delphinale depuis 1844, et il avait fait partie, en 1827,

Digitized by Google

de la commission administrative de la bibliothèque de la ville. A midi, ses restes mortels étaient réunis à ceux de MM. Dhière, Bossard, Caillet, David, Albertin et Gay, ses prédécesseurs au grand séminaire.

On a beaucoup parlé d'une circonstance qui accompagna les cérémonies des funérailles. Le corps avait été transporté par les élèves du grand séminaire, de la chapelle de l'établissement à l'église Cathédrale. Mais comme on craignait la pluie, M. l'Econome du grand séminaire avait jugé à propos de faire venir une voiture pour le transport du corps, de la Cathédrale au cimetière. Or, les deux chevaux se montrèrent très-récalcitrants, et à peine eurent-ils avancé avec beaucoup de peine de cent pas environ qu'ils se cabrèrent avec férocité, et l'un d'eux se jeta même par terre. On fut forcé de tenir le frein de la voiture constamment serré, et enfin de renvoyer chevaux et voiture; et les séminaristes s'approchèrent pour prendre sur leurs épaules le corps de leur maître bien-aimé. On se rappela alors que M. Rousselot s'était toujours et fortement élevé contre la coutume de faire porter en terre les corps des fidèles dans des voitures traînées par des animaux. Pour lui, il ne voulait que ses chers élèves. Il faut bien reconnaître ici que les désirs de M. Rousselot ont été accomplis d'une manière surprenante. Mais il est juste de reconnaître aussi que les mêmes chevaux avaient montré la même violence à un enterrement précédent.

En lisant le récit qui précède, qui n'enviera pas le sort de M. Rousselot! Qui n'admirera pas le calme et la confiance avec lesquels il a vu venir la mort! Qui ne dira pas du fond de son cœur, à l'exemple de ce saint homme : *moriatur anima mea morte justorum!* Que mon âme meure de la mort des justes!

Ainsi s'est éteint parmi nous cet homme excellent. Sa mort a été sainte comme sa vie, et ses amis sont

Digitized by Google

plus tentés de l'invoquer que de prier Dieu pour le repos de son âme. Il est mort un samedi, jour consacré à la B. V. Marie, et il a été enseveli la veille de l'Assomption de la Mère de Dieu, qu'il avait tant aimée, pour laquelle il avait tant travaillé. Nous sommes persuadé que, le lendemain, sa belle âme assistait dans le ciel au triomphe de sa bonne Mère. Parmi nous, sur cette terre, sa mémoire vivra jusqu'à la fin des temps.

Quelques jours après sa mort, à la distribution des prix des petits séminaires de Grenoble et de la Côte-Saint-André, Mgr l'Evêque ne prenait pas d'autre texte de ses discours que la vie et la mort de M. Rousselot. A Grenoble, Sa Grandeur s'attache à montrer dans M. Rousselot l'homme de la discipline personnelle, l'homme de la bienveillance universelle, l'homme de la science et de la foi. — Deux élèves de la Côte-Saint-André, ont bien voulu nous fournir une analyse succincte du discours que Monseigneur y prononça. La voici :

Mes chers enfants,

Notre dessein aujourd'hui est de rendre hommage à la mémoire d'un digne et saint prêtre, du vénérable M. Rousselot. Au milieu de cette jeunesse nombreuse appelée elle aussi à peupler le sanctuaire du Seigneur, au milieu de cette noble réunion de prêtres, qui, pour la plupart, en recevant ses doctes leçons, ont appris à le chérir et à le vénérer, nous ne saurions mieux faire que de jeter un rapide regard sur la vie féconde du pieux, zélé et savant ami que nous pleurons.

La plus grande partie de sa longue carrière fut consacrée à l'enseignement. Dans les belles-lettres, dans la philosophie et la théologie qu'il professa tour à tour avec un égal succès, on le vit constamment fidèle au drapeau des saines doctrines. Alors que dans la philosophie quelques esprits ardents cherchaient à introduire de dangereuses innovations, lui, aussi

Digitized by Google

sage qu'éclairé, il ne se laissa point séduire par des renommées brillantes entourées de tous les prestiges du talent et de la faveur. Comme une sentinelle vigilante placée aux avant-postes, il fut le premier à signaler l'erreur qui se cachait sous le double manteau du génie et de la foi ; le premier il osa s'attaquer à elle, et malgré les clameurs dont on couvrait sa voix, il lutta sans craindre et sans faiblir, jusqu'au jour où la décision de notre sainte mère l'Eglise montra qu'il ne s'était point trompé. — Que dirons-nous des trésors d'érudition dont son esprit était orné? Notre illustre prédécesseur le considérait comme une *bibliothèque vivante*. Parlerons-nous de ses enseignements dans la théologie, enseignements si éclairés et si profonds! Ah! c'est là surtout que brillaient sa science, sa pénétration et sa sagesse. Inflexible sur tout ce qui touche au dogme catholique, il était indulgent et souple sans relâchement en ce qui concerne la morale. C'est grâce à des études laborieuses et incessantes, grâce à une droiture d'esprit et de jugement vraiment admirable, qu'il avait atteint ce degré si éminent et si difficile à conquérir. Ce qu'il a fait de bien au diocèse par la sagesse de ses doctrines, nul ne pourrait le dire. Et naguère encore, lorsque, messager d'une grande cause, il s'acheminait vers Rome, ses vertus et la droiture de son âme ne le firent-elles pas remarquer du Chef auguste de l'Eglise universelle? il est donc permis de lui appliquer ces paroles de N.-S. : *erat lucerna ardens et lucens*.

Foyer de science, modèle de piété, il semait partout autour de lui la bonne odeur de ses vertus, et il faisait la joie et l'amour de ses confrères... Nous-même, depuis que la divine Providence nous a appelé au siége épiscopal de Grenoble, nous avons pu remarquer chez le vénérable M. Rousselot, cette égalité d'âme constante, ce caractère soutenu de bienveillance et d'aménité, ce dévouement à toute épreuve, qui forme le meilleur apanage de ceux qui se consacrent à l'éducation des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique, et avec ces précieuses qualités, une science qu'il savait rendre d'autant plus facile qu'il en avait pénétré lui-même tous les secrets. L'un de ses principaux mérites fut de savoir allier, dans

Digitized by Google

l'enseignement, la clarté et la pureté du langage aux vérités sévères de la théologie, aux principes exacts de la philosophie.

L'âge ni les travaux n'avaient affaibli la mâle vigueur de son esprit et l'ardeur de son zèle. Sa couronne de cheveux blancs était le seul indice de sa vieillesse... Mais le moment de recevoir la récompense promise à ceux qui ont fidèlement combattu était arrivé, et il s'est éteint doucement au milieu de ses amis, de ses enfants, qui auraient voulu le posséder longtemps encore.

Le sacerdoce et le diocèse ont fait en lui une perte immense. Puisse du moins son exemple et la mémoire de ses vertus vivre à jamais parmi nous ! Puisse le vénérable M. Rousselot servir de modèle et à vous qui dévouez votre vie à l'enseignement, et à vous aussi, jeunes élèves, qui aspirez à la carrière si noble et si sainte où il s'est signalé. Puisse-t-il nous guider tous et toujours dans le sentier des saines doctrines et de la foi !

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence les paroles que nous avons trouvées dans le dernier procès-verbal des conférences du canton de Bourgoin. Ces paroles tombées du cœur sur la tombe de M. Rousselot, font honneur au rédacteur, M. Ballefin, curé de Ruy, et montrent quelles profondes racines la mémoire du maître a laissées dans l'âme des disciples :

Avant de clore nos conférences, ces réunions, délicieux Thabor, où, dans le sein de la fraternité, nous trouvons un dédommagement si doux aux âpretés de la vie, aux douleurs du ministère, nous sentons le besoin de porter sur une tombe regrettée nos larmes et des fleurs. Celui dont les leçons pleines de tant de charmes nous initièrent à la science et aux habitudes sacerdotales, M. Rousselot, qu'il nous était si doux de vénérer comme notre maître, d'étudier comme notre modèle, de suivre comme notre guide, d'aimer comme notre ami ; nous l'avons perdu...

Digitized by Google

Notre province, au sein de laquelle était éclose la tourmente révolutionnaire, avait dû, plus que tout autre, en essuyer les ravages. La foi de ses habitants, la fidélité de ses vierges, le courage de son clergé cruellement mutilé, méritèrent que, au jour des apaisements, Dieu se souvînt de ses paternelles attentions pour le beau diocèse de Grenoble. Pour seconder l'onctueuse piété du vénérable M. Dhière, il amena de loin cet homme d'élite au secours de l'administration qui avait tout à reconstruire. Nous savons tous comment, par l'étendue et la solidité de sa science, par son habileté à la communiquer, par son amour de la discipline, par la bienveillance et l'aménité de son caractère, il a contribué à doter le diocèse d'un clergé fortement attaché au Souverain Pontife, à son Evêque, à la saine doctrine, dévoué aux âmes, cultivant l'étude, honorant son état. Pour nous et pour tous, le souvenir de M. Rousselot ne périra pas; sa voix et ses leçons nous resteront toujours présentes: *Defunctus adhuc loquitur* (Héb. 11, 4). Que Dieu qu'il a tant travaillé à faire connaître et aimer, accomplisse à son égard sa promesse : *Fulgebunt... qui erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates* (Dan. 12, 3) !

Les émotions causées par cette perte douloureuse n'ont pas détourné nos yeux des nuages pleins de dangers qui flottent sur l'Eglise. Au contraire, ils se sont renouvelés plus vifs les souvenirs de ce que cette bouche féconde savait si bien nous dire sur les terribles, mais toujours glorieuses conditions faites à l'Eglise militante, et sur la part que nous, prêtres, nous devions avoir à ses humiliations ou à ses triomphes ; et ces souvenirs fortifiaient encore en nous la résolution, depuis longtemps prise, d'être jusqu'au bout les dignes disciples d'un tel maître.....

---

Digitized by Google

# APPENDICE.

## SOUVENIR DE MA PREMIÈRE COMMUNION.

(On lit, sur la couverture du manuscrit, cette note : A la Riédraz, canton de Fribourg, le 11 mars 1807.)

Le cinquième jour du mois d'avril de l'an 1795, moi, Pierre-Joseph Rousselot, natif du Barboux, département du Doubs, ai reçu, pour la première fois, le corps et le sang de Jésus-Christ, mon Sauveur, dans l'église du monastère de la Val-Sainte de Notre-Dame de la Trappe, du consentement de mon confesseur et de mes supérieurs.

Je me suis disposé à cette grande action par plusieurs bonnes œuvres, par de fréquentes et ferventes prières, par l'assiduité au catéchisme, par la fuite du péché, par une confession générale que j'ai faite avec toute la sincérité et l'intégrité qui m'a été possible, après m'être examiné attentivement et sévèrement, et m'être excité du fond du cœur à la contrition par la lecture et la méditation des grands motifs qui doivent me faire détester, haïr et fuir le péché plus que la mort et que tous les maux de cette vie ; enfin, par une retraite de quelques jours.

Immédiatement avant d'approcher de la sainte table, j'ai fait une rénovation expresse des vœux de mon baptême, en renonçant de nouveau, solennellement et à la face des autels, au démon et à ses suggestions, au monde et à ses pompes, au péché et à ses attraits, protestant de vivre et mourir dans la religion catholique, apostolique et romaine, et de suivre les maximes de l'évangile de Jésus-Christ.

J'ai communié avec toute la foi et la dévotion dont j'ai été capable, me donnant à mon Sauveur Jésus-Christ, sans réserve, pour le servir inviolablement le reste de ma vie, et

Digitized by Google

j'ai fait mon action de grâces avec toute la ferveur qu'il m'a été possible.

Dans l'après-midi, j'ai été à l'église remercier le Seigneur de la faveur inestimable qu'il m'avait accordée de se donner à moi. J'ai renouvelé l'offrande que je lui avais faite le matin; ensuite j'ai assisté à une instruction sur les moyens de conserver la grâce de la première communion.

Voici les résolutions que j'ai faites à ce sujet :

### DANS TOUS LES TEMPS.

1. Je serai toujours disposé à mourir plutôt mille fois que de commettre un seul péché mortel, quelque forte que soit la tentation qui m'y excite, quelque intérêt qui puisse m'y engager, quoi qu'on puisse dire ou faire pour m'y porter; je conserverai toujours la ferme et inébranlable résolution de perdre et de sacrifier tout ce que j'ai de plus cher, mes biens, ma réputation et ma vie même, et de tout souffrir, les mépris, les railleries, les tourments et la mort, plutôt que d'offenser Dieu mortellement.

Le péché est le plus grand de tous les maux et, à proprement parler, le seul mal que j'aie à redouter.

Un seul péché mortel peut me perdre pour jamais.

C'est le péché qui a creusé l'enfer.

De quoi sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme, dit Jésus-Christ la vérité même.

Vivre un instant en péché mortel, c'est risquer son salut éternel.

Partout Dieu me voit : il peut me punir dans le moment que je l'offense.

Mon âme est faite pour Dieu, je ne veux pas la donner au démon par le péché.

2. Je ne veux point passer le temps de ma jeunesse dans la dissipation ni dans les divertissements du monde, mais dans la piété et la ferveur chrétienne, augmentant chaque jour dans la grâce et l'amour de Dieu. Pour cela, j'éviterai avec soin les mauvaises compagnies, les jeux, les familiarités et liaisons dangereuses, la lecture des mauvais livres,

Digitized by Google

l'immodestie dans mes paroles, mes regards, etc., en un mot, toutes les occasions qui pourraient me faire tomber dans quelque péché que ce soit, mais surtout dans l'infâme péché d'impureté que je déteste avec horreur, et dont j'espère, avec la grâce de Dieu, me préserver toute ma vie.

La jeunesse est le temps de se former à la vertu.

La dissipation est l'ennemie de toutes les vertus.

L'inutilité de la vie suffit seule pour nous damner (*S. Bernard*).

Vivre dans une dissipation continuelle, c'est courir la damnation.

Il est plus facile de se préserver du péché que de s'en retirer.

Celui qui aime le danger y périra.

Pour un moment de plaisir, une éternité de supplices.

Tous les trésors ne sont pas comparables au prix d'une âme pure.

3. Je n'oublierai jamais la fin pour laquelle Dieu m'a créé : c'est pour l'aimer et le servir en cette vie, et le posséder dans l'autre ; en conséquence de ce principe, je ne chercherai point à plaire aux hommes, mais à Dieu seul ; je ne ferai rien en vue des hommes, mais je ferai tout en vue de Dieu ; je ne m'attacherai à aucune chose du monde, mais à Dieu seul ; je ne désirerai point les biens de la terre, mais ceux du ciel.

Je ne suis au monde que pour servir Dieu et faire mon salut.

Il faut gagner le ciel, quoi qu'il en coûte. Le paradis gagné, tout est gagné ; le paradis perdu, hélas ! tout est perdu, et pour toujours.

Qu'il y a de plaisir à ouvrir ses yeux pour le ciel, et à les fermer au monde (*S. Cyprien*) !

Tout pour Dieu, rien contre Dieu. On doit compter pour rien tout ce qui finit avec le temps (*S. Grégoire*).

Quand on se donne sincèrement à Dieu, on s'épargne bien des remords et des peines.

Tout l'univers est trop petit pour un cœur que Dieu seul peut remplir.

Digitized by Google

Tournez-vous de quel côté vous voudrez, le repos n'est qu'en Dieu.

4. J'aurai toujours devant les yeux les grandes vérités de la religion : la mort, le jugement, le paradis, l'enfer, et l'éternité ; je regarderai toutes les choses du monde comme rien en comparaison du salut.

Dans toutes vos actions, souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais.

La mort qui frappe à la porte des vieillards, tend des piéges pour surprendre les jeunes gens.

Dieu nous cache le dernier jour de la vie, pour nous rendre tous les autres suspects (*S. Augustin*).

C'est être sage, que d'attendre toujours la mort qui nous attend partout (*S. Eucher*).

Quand on ne sait quel parti prendre dans une délibération, il faut consulter la mort.

Tout ce que nous avons à faire en ce monde, c'est de travailler à en sortir saintement.

Chacun peut dire : j'étais hier ; mais personne ne peut dire : je serai demain.

Telle vie, telle mort.

Une mauvaise mort est irréparable.

Si l'on craignait autant le feu de l'enfer que l'on craint celui de ce monde, personne ne se damnerait.

Celui qui passe le temps de sa vie sans pleurer, emploiera l'éternité à pleurer sans fin (*S. Bernard*).

Nous devons penser à chaque heure au bonheur vers lequel nous avançons à chaque moment (*S. Bernard*).

Toute la vie d'un bon chrétien n'est qu'un saint désir du paradis (*S. Augustin*).

Le temps nous est donné pour travailler et souffrir, l'éternité pour nous reposer et jouir.

Le salut est ma grande et unique affaire. Je n'ai qu'une âme : je veux la sauver, quoi qu'il m'en coûte.

Quand tout le monde voudrait me perdre, je puis me sauver.

Quand on dit : je ne puis pas, c'est le courage qui manque plutôt que les forces.

Digitized by Google

Le nombre des élus est petit. La voie large conduit à la perdition, et c'est le grand nombre qui la suit.

Dans l'affaire du salut, il ne faut rien laisser de douteux derrière soi.

5. Je me conformerai en tout à la volonté de Dieu; et dans tous les accidents fâcheux et tous les événements de la vie, au lieu de me plaindre et de murmurer, je me soumettrai à tout, disant, avec le saint homme Job : *Que le saint nom de Dieu soit béni! la volonté de Dieu soit faite et non la mienne!*

S'inquiéter, c'est oublier que Dieu a soin de nous.

Rien ne manque à celui qui se confie en Dieu.

Le vrai secret d'être heureux en ce monde, c'est de ne vouloir que ce que Dieu veut.

Dans nos malheurs, la religion fait toute notre consolation. C'est peu d'être doux et patient dans la prospérité; il faut l'être dans les croix et dans les afflictions.

On commence à être disciple de Jésus-Christ, quand on commence à avoir part à ses souffrances.

Le chemin de la croix est le chemin du ciel.

Quand on a des afflictions, il faut bien se persuader que ce qui crucifie, sanctifie.

Les pénitences de notre choix ne font pas mourir notre amour-propre comme les croix que Dieu nous envoie.

6. Dans toutes mes actions, je m'efforcerai de suivre les maximes et les exemples de Jésus-Christ et des Saints, et non pas ceux du monde et des mauvais chrétiens que j'aurai toujours en horreur.

Il faut choisir. Le monde crie : j'abandonne ceux qui m'aiment; la chair crie : j'empoisonne ceux qui me flattent; le démon crie : je trompe ceux qui m'écoutent; Jésus-Christ crie : je console ceux qui me suivent. Quel sera votre parti (*S. Bernard*)?

Si vous voulez faire quelque sacrifice en vue du salut, ne consultez pas le monde; il vous en détournera.

Vous demandez quel est le chemin du ciel? C'est de marcher sur les traces de Jésus-Christ.



Digitized by Google

7. Je m'appliquerai à acquérir l'humilité, ayant de bas sentiments de moi-même à la vue de mes misères, de mes péchés et des risques que je cours de me damner. Quand je serai tombé dans quelque faute, je ne me laisserai point aller au découragement et à l'abattement, qui ne proviennent que d'un défaut d'humilité et d'un fond d'amour-propre; mais à l'instant je m'humilierai devant Dieu, lui demandant pardon de l'avoir offensé, reprenant courage et formant la résolution de mieux faire à l'avenir.

Dieu résiste aux orgueilleux et donne sa grâce aux humbles.

Ne dites pas qu'on vous humilie, on vous met seulement à votre place.

Nous ne saurions faire un plus grand dépit au démon, que d'exciter notre confiance en Dieu après nos fautes.

Le découragement ne remédie à rien; il est la ruine de la spiritualité.

Se décourager à la vue de ses manquements, c'est oublier qu'on est homme et que Dieu est un bon Père.

Tout, jusqu'aux péchés, contribue au bien de ceux qui aiment Dieu, parce qu'ils en deviennent plus humbles, plus vigilants et plus fervents (*S. Augustin*).

8. Je craindrai extrêmement de blesser dans mes discours la réputation du prochain, et ma règle sera de ne faire jamais à personne ce que je ne voudrais pas qu'on me fît. Je supporterai la mauvaise humeur de ceux avec qui je vivrai. Je prierai pour ceux qui me feront du mal, et j'aimerai à soulager ceux que je verrai dans quelque besoin. Je me rappellerai que la charité chrétienne doit être *surnaturelle* dans son motif, *universelle* dans son objet, c'est-à-dire s'étendant à tous, même à ses ennemis; enfin, *efficace* dans ses œuvres, c'est-à-dire qu'elle ne se contente pas de désirer du bien au prochain, mais qu'elle tâche de lui en faire en effet. Je demanderai à Dieu et travaillerai à acquérir une charité revêtue de ces trois caractères.

Tous les hommes aiment leurs amis; les chrétiens seuls aiment leurs ennemis (*Tertullien*).

Si vous n'êtes pas prêt à rendre le bien pour le mal, ne vous flattez pas d'être un bon chrétien.

Digitized by Google

Je vous donne le commandement nouveau de vous aimer les uns les autres, et de vous aimer mutuellement comme je vous ai aimés. C'est par là que tout le monde connaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres (*S. Jean, chap.* 13, *v.* 35 *et* 36).

Mes petits enfants, n'aimons pas de la parole ni de la langue, mais par nos œuvres et dans la vérité (*Ep. de S. Jean, chap.* 3, *v.* 18).

Si quelqu'un haïssant son frère, dit qu'il aime Dieu, il est menteur (*Id., chap.* 4, *v.* 20).

Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient (*S. Matt., ch.* 5, *v.* 44).

La charité est patiente; elle est douce, elle n'est point envieuse, ni dissimulée, ni superbe; elle n'est point ambitieuse, elle ne cherche point son intérêt, elle ne se met point en colère, elle ne soupçonne point le mal; elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se plaît dans la vérité; elle tolère tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout (*S. Paul,* 1 *Epît. aux Cor., chap.* 13, *v.* 4, 5, 6, 7).

9. Je respecterai mes supérieurs spirituels et temporels, qui me tiennent la place de Jésus-Christ, et leur obéirai comme à Dieu même.

Soyez soumis, pour l'amour de Dieu, à tout homme élevé au-dessus de vous.

Vous, enfants, obéissez selon le Seigneur à vos pères et à vos mères, car c'est une chose juste....., afin que vous soyez heureux et que vous viviez longtemps sur la terre (*S. Paul aux Ephés., chap.* 6, *v.* 1 *et* 3).

10. Enfin, je ne craindrai rien tant que de perdre la grâce de ma première communion, et je n'aurai rien de plus à cœur que d'aimer jusqu'à la mort un Dieu qui m'a tant aimé et qui me donne à chaque instant des marques de son amour.

Dieu ne met de bornes à ses grâces que parce que nous en mettons à notre fidélité.

La méditation et la fréquente confession sont les deux gardiennes de la grâce.

Digitized by Google

La fidélité à la grâce est la multiplication de la grâce (*Origène*).

On ne loue pas le commencement de la vie dans les chrétiens, mais la manière dont ils l'ont finie (*S. Jérôme*).

Celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, sera sauvé.

CHAQUE JOUR.

11. A mon réveil, je donnerai à Dieu ma première pensée, ma première parole et ma première action. Je me lèverai promptement par amour pour Dieu, lui offrant de bon cœur ce premier sacrifice qui lui sera sûrement agréable. Etant habillé, je prendrai de l'eau bénite et je ferai ma prière avant toute autre chose, sans y manquer jamais. Je prierai lentement, avec attention et ferveur, tâchant d'exciter dans mon cœur des sentiments conformes aux paroles que ma bouche prononcera.

La journée appartient ordinairement tout entière à celui qui en a eu le commencement.

Plusieurs sont en enfer pour avoir succombé à des tentations à leur réveil.

Rester trop longtemps au lit est une chose également nuisible à la santé du corps et à l'innocence de l'âme.

Prière remise, prière omise ou mal faite.

Celui qui prie le Seigneur sans attention, renonce à l'espérance d'être exaucé.

Préparez votre âme avant la prière, et ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu.

12. Chaque jour, après la prière du matin, je ferai environ un quart d'heure de méditation, pendant lequel je réfléchirai, avec ou sans le secours d'un livre, sur les mystères de la vie et de la mort de Jésus-Christ, ou sur une des fins dernières, ou sur quelqu'autre vérité ou mystère de la religion. Je chercherai surtout à me pénétrer d'horreur pour le péché et d'amour pour la vertu, et ce sera là l'objet de mes plus fortes résolutions. C'est ici la plus importante de toutes mes pratiques. Eh! n'est-il pas évident que je ne puis me sauver sans y penser? et y penserais-je assez dans la dissipa-

Digitized by Google

tion où je vis, si je n'emploie pas tous les matins quelques moments à la méditation? Hélas! si on demandait aux damnés pourquoi ils sont dans l'enfer, ils répondraient que c'est pour n'y avoir pas pensé. *La terre est grandement désolée, parce que personne ne réfléchit.* Combien de saints, au contraire, doivent leur salut à leur courageuse fidélité à ce saint exercice, recommandé si souvent dans l'Evangile : *Veillez* et *priez.* Le démon, mes passions, la conduite contraire de presque tout le monde, ma paresse et mon esprit de dissipation, tout s'opposera à cette sainte et salutaire pratique, et je dois m'attendre à de grands combats pour la soutenir. Mais la grâce et un peu de courage suffiront pour vaincre tous ces obstacles. D'ailleurs, les nombreux et précieux avantages, soit pour cette vie, soit pour l'autre, que je retirerai de la méditation journalière, me dédommageront amplement des efforts que j'aurai faits pour m'y assujétir.

13. J'offrirai à Dieu tous les matins mon travail et mes actions, dans l'intention de les faire toutes pour la plus grande gloire de Dieu et pour mon salut. Je passerai saintement le reste de la journée, pensant souvent à Dieu, faisant à chaque heure du jour quelque prière et quelque acte de religion, ayant soin de me recueillir, de garder le silence et de m'unir à Dieu de temps en temps. Je me dispenserai difficilement de l'assistance à la sainte messe, que j'entendrai toujours dévotement. Je terminerai la journée comme je l'ai commencée, c'est-à-dire par la prière, ayant soin, outre les actes des trois vertus théologales et autres, d'y faire l'examen de conscience, dans lequel je m'appliquerai beaucoup moins à la recherche scrupuleuse de mes fautes, qu'à en concevoir une véritable douleur et un ferme propos de les éviter le jour suivant. Si, par un malheur dont la pensée doit me faire trembler, j'étais tombé pendant la journée dans un péché mortel, je ne me coucherais point sans être demeuré longtemps à genoux devant mon lit, pour demander à Dieu la contrition parfaite, m'y exciter et pleurer d'avoir abandonné le meilleur des pères, et il n'y aurait que l'espérance du pardon et la volonté ferme de me confesser au plus tôt, qui pourraient me permettre de me livrer au sommeil.

Digitized by Google

Dormir le péché mortel dans l'âme, le démon dans le cœur, et s'exposer par là à se réveiller en enfer, mon Dieu! quelle épouvantable témérité!

C'est assez à un juste d'avoir péché une seule fois, pour se condamner à pleurer éternellement (*S. Eucher*).

Il y a dans Dieu un œil qui voit tout, une oreille qui entend tout, et une main qui écrit tout.

### CHAQUE SEMAINE.

14. Je sanctifierai les saints jours de dimanches et de fêtes par l'assistance religieuse au saint sacrifice de la messe, aux offices, instructions et autres exercices de religion, auxquels j'ajouterai une lecture spirituelle et une visite au très-saint sacrement. J'éviterai, ces jours-là, non-seulement les œuvres serviles, mais surtout les œuvres mauvaises auxquelles on se livre dans le monde.

15. Le lundi, je ferai quelques prières ou quelques mortifications, j'entendrai la sainte messe pour le soulagement des saintes ames du purgatoire, pour lesquelles j'aurai d'ailleurs beaucoup de dévotion.

16. Le mardi sera offert en l'honneur de mon Ange gardien, de saint Michel et de tous les Anges, que je me propose d'invoquer souvent.

17. J'offrirai le mercredi à l'honneur de mes saints patrons, de saint Jean-Baptiste, de saint Joseph; des modèles et protecteurs de la jeunesse, saint Louis de Gonzague, saint Stanislas Kostka et saint Casimir.

18. J'offrirai le jeudi en l'honneur et gloire de l'auguste Sacrement de nos autels, pour lequel j'aurai toute ma vie un profond respect, un tendre amour et une singulière dévotion. J'assisterai avec plus de ferveur à la sainte messe et je dirai de temps en temps : *Loué soit et remercié à tout moment, et de tous les cœurs, le très-saint et très-divin Sacrement!*

19. Je consacrerai le vendredi en l'honneur et gloire de

Digitized by Google

Jésus-Christ crucifié. Je ferai une mortification dans un de mes repas, et je prierai pour la conversion des pécheurs.

20. J'offrirai le samedi en l'honneur et gloire de la très-sainte Vierge, au service de laquelle je veux me dévouer pour le reste de mes jours, à qui je me ferai gloire d'appartenir, et à qui j'aurai recours dans tous mes besoins. Je m'adresserai surtout à elle pour obtenir l'aimable vertu de pureté, l'humilité et une sainte mort. Je me ferai un devoir de sanctifier ses fêtes par la fréquentation des sacrements. Aux sentiments de *respect*, de *confiance* et d'*amour* que j'aurai toujours pour elle, je joindrai une *imitation* fidèle de ses vertus, surtout de sa profonde humilité, de son inviolable pureté et de sa parfaite obéissance. C'est surtout par là que je mériterai la protection de la mère de Dieu et que s'accomplira en moi cet oracle de saint Bernard : *Un vrai serviteur de Marie ne périra jamais.*

### TOUS LES QUINZE JOURS.

21. Je me confesserai régulièrement tous les quinze jours ou du moins tous les mois, bien persuadé qu'une des principales causes du déréglement de la jeunesse, c'est l'éloignement des sacrements. Mes confessions seront toujours précédées d'une exacte préparation. Je m'examinerai avec *attention* et *sévérité*. Je demanderai souvent à Dieu la grâce de la contrition, et j'en produirai souvent des actes du fond du cœur. Pour exciter en moi les sentiments d'une véritable contrition, c'est-à-dire d'une douleur et détestation du péché, *intérieure*, *souveraine*, *universelle*, *surnaturelle* et *accompagnée d'un ferme propos*, je considérerai que le péché est 1° le souverain mal de Dieu, puisque c'est une *désobéissance*, une *révolte*, une *perfidie*, une *ingratitude*, un *mépris* et une *impiété* d'une vile créature à l'égard d'un Dieu infiniment grand et bon ; 2° le souverain mal de l'homme, à qui il donne une mort *temporelle*, *spirituelle* et *éternelle ;* 3° enfin, le souverain mal de Jésus-Christ, dont il a *causé la mort*, dont il *renouvelle la mort* et dont il *anéantit la mort*. — Je me confesserai *humblement*, *sincèrement* et *entièrement*. La ten-

Digitized by Google

tation la plus dangereuse pour moi serait celle d'une fausse honte ou d'une vaine crainte qui me porterait à cacher ou déguiser quelques fautes, et par là m'engagerait dans le sacrilége, dans lequel je passerais peut-être ma vie; sans y penser, je mourrais dans ce déplorable état et je serais damné. Jamais, non jamais, je ne consentirai à une pareille tentation qui changerait pour moi le remède le plus efficace en poison le plus funeste. — Je ferai mes pénitences avec *exactitude*, *attention*, *dévotion*, et *sans délai*. — Je consulterai mon confesseur dans mes doutes et dans mes entreprises importantes, surtout dans le choix important d'un état de vie d'où dépend ordinairement le salut éternel.

22. Je me préparerai à la communion plusieurs jours auparavant par quelques bonnes œuvres, et surtout en témoignant à Jésus-Christ un grand désir de le recevoir et évitant soigneusement tout ce qui pourrait lui déplaire. — Je passerai saintement les jours de communion. Dans l'après-midi, je ferai une visite au saint Sacrement, et je lirai une partie de mes résolutions, en sorte que je les aie lues entièrement chaque mois. Je m'humilierai des manquements que j'y aurai faits, et m'animerai à les pratiquer avec plus de fidélité que jamais, puisque c'est de la fidélité avec laquelle je les observerai que dépend mon bonheur éternel.

### CHAQUE ANNÉE.

23. Chaque année, je me rappellerai l'heureux jour où j'ai eu le bonheur de faire ma première communion. Ce sera pour moi un jour de fête que je sanctifierai par la réception du saint Sacrement et toutes sortes d'actions de grâces. J'y relirai et renouvellerai mes résolutions, j'examinerai en quoi j'y aurai manqué, et je tâcherai de réparer ma négligence.

24. Je renouvellerai les promesses de mon baptême le jour que j'ai été baptisé ou le dimanche suivant, et je m'approcherai, si je puis, des sacrements.

Telles sont, mon Dieu, les résolutions que je prends aujourd'hui en votre présence; je vous les offre, acceptez-les,

Digitized by Google

bénissez-les, confirmez-les, et faites-moi la grâce de les exécuter fidèlement toute ma vie.

Je connaîtrai que je me perds, quand je me relâcherai dans la pratique de mes résolutions, que je me dégoûterai *volontairement* de la prière, que j'aimerai et rechercherai les compagnies, les divertissements du monde; que les maximes et les exemples du monde me plairont, que je négligerai la confession, etc. Que dis-je? Alors je serai déjà perdu. Mais, mon Dieu, en lisant ceci, je m'apercevrai de mon égarement, et aidé de votre grâce, je reviendrai aux bons sentiments que vous me donnez aujourd'hui; ou plutôt, non, mon Dieu, non, je ne me perdrai pas. Vous me soutiendrez et vous me ferez la grâce de garder ces résolutions jusqu'à la mort. Je le veux, je le promets.

Ainsi soit-il.

Loué soit et remercié à tout moment, et de tous les cœurs, Jésus-Christ dans le très-saint et très-divin sacrement de l'autel.

---

(A la fin de cet opuscule, on trouve la note suivante :

PREMIÈRES COMMUNIONS :

FF. Emmanuel, Claude 1er, François de Sales 2e, Marcel et Prosper, le 1er novembre 1806.

Fr. Germain, le 5 juin 1806.)

Digitized by Google

# NOTICE

SUR

# M. CLAUDE DHIÈRE

Directeur du grand séminaire de Grenoble, professeur de théologie morale, mort en odeur de sainteté le 13 juin 1820, à l'âge d'environ 63 ans,

PAR M. ROUSSELOT.

---

M. Claude Dhière, natif de Serezin-du-Rhône, paroisse de Ternay, canton de Saint-Symphorien-d'Ozon, fit ses études au séminaire de Saint-Irénée de Lyon, sous la direction des dignes enfants de M. Ollier. Il était vicaire à Pélussin, alors paroisse du diocèse de Vienne, lorsqu'éclata la Révolution de 1789. Obligé de s'arracher d'une paroisse où il faisait le bien, forcé de se cacher, de se déguiser, de fuir en différents lieux, de célébrer les divins mystères et d'exercer le saint ministère dans les granges, les caves et les galetas, il réussit à échapper pendant quelque temps aux poursuites incessantes des persécuteurs de la Religion et des ennemis acharnés du clergé catholique ; mais il fut découvert, arrêté, chargé de chaînes, et conduit à l'île d'Oléron (15 septembre 1799). M. Caillet était déjà détenu dans la citadelle de l'île de Ré depuis le 12 novembre 1798. A l'île de Ré, le nombre des prêtres déportés s'éleva jusqu'à douze cents. Cependant les deux confesseurs de la foi, ayant réussi à s'échapper, rega-

Digitized by Google

gnèrent leur pays natal et y continuèrent l'exercice du saint ministère avec des dangers continuels et avec des fatigues inouïes, au milieu de populations dont la persécution semblait ranimer la foi et augmenter l'attachement à la religion de leurs pères.

Après l'ouverture du grand séminaire, en 1806, D. Dhière fut choisi par Mgr Claude Simon, évêque de Grenoble, pour être directeur du nouvel établissement, et pour y professer la théologie morale.

Il fallait qu'une vertu solide et une capacité reconnue recommandassent M. Dhière au choix de son Evêque pour être directeur d'un établissement à reconstituer sur les bases solides de la vertu et de la science ecclésiastique.

Comment fut-il préféré à tant d'autres pour un emploi si important? Nous croyons qu'il fut désigné au choix de ses supérieurs par les plus distingués entre ses compagnons d'exil et de souffrance; ce qu'il y a de sûr, c'est que M. Dhière resta jusqu'à sa mort l'ami et le confident de tous ces vénérables vétérans du sacerdoce, de ces généreux athlètes de la foi, et de tous ceux qui, sans partager les douleurs de l'exil, n'en souffrirent pas moins dans nos contrées pour rester fidèles à leur ministère. Tous venaient le voir; tous le consultaient sur leurs affaires; tous en parlaient avec vénération. Le mérite de M. Dhière est donc rehaussé par celui de ceux qui furent ses amis; et quels amis que MM. *Poncet*, curé de Saint-Etienne, appelé *la grosse cloche* du diocèse; *Caillet*, curé de Tullins, devenu ensuite vicaire général; *Col*, surnommé *le saint*, curé du Bourg-d'Oisans, et pendant huit ou dix ans l'apôtre de nos montagnes, avec son frère, et M. *Isoard*, celui-ci mort dans les missions étrangères; *Boucherand*, curé de Roybon; *Germain*, curé de Roussillon, dont la vie a été imprimée; *Chapuis*, curé de Voiron; *Mousset*, curé

Digitized by Google

de Tullins ; *Blain*, curé du Pont-de-Beauvoisin (Savoie), et tant d'autres !

M. Dhière était connu, aimé, respecté et consulté par des prêtres vertueux et éclairés des diocèses voisins.

M. l'abbé Nicolas de Mac-Carthy, depuis prédicateur célèbre et mort jésuite, faisant son séminaire à Chambéry, vint le consulter, et M. Dhière le fixa entièrement dans sa vocation, et lui annonça qu'une grande faiblesse de reins qui lui était habituelle ne nuirait point à l'exercice de son ministère sacerdotal.

Des laïques et des dames de la plus haute distinction venaient le voir et le consulter; les hommes les plus éminents de la ville s'adressaient à ce saint confesseur à l'époque de la communion pascale.

Et les communautés qui se formaient ou qui renaissaient de leurs cendres jetaient les yeux sur ce saint directeur, et demandaient ses conseils.

Mais c'est surtout au séminaire, et comme directeur, qu'il eut bientôt gagné la confiance de tous les élèves. Il était le confesseur de presque tous, le conseiller, le père et l'ami de tous. Devenus prêtres et placés dans les paroisses comme vicaires et ensuite comme curés, toute cette jeunesse ecclésiastique lui conserva la confiance qu'elle lui avait accordée au séminaire, et M. Dhière continuait de les diriger et de les encourager dans leur nouvelle carrière. Ainsi fut-il constamment l'ami et le confident de l'ancien clergé, le père et le modèle du nouveau.

M. Dhière était aussi aimé, respecté et goûté comme professeur de morale. Quoiqu'il suivît la théologie de Bailly, réputée très-sévère, néanmoins son enseignement était tempéré par les principes qu'il puisait principalement dans l'étude approfondie et continuelle de *Billuart* qu'il citait souvent.

Digitized by Google

Il a prêché une fois la Retraite annuelle du séminaire avec la solidité remarquable qui plaît tant dans la Retraite de Boudaloue. Il s'était en quelque sorte approprié cet auteur, roi des prédicateurs.

Pour former et entretenir dans la piété les élèves du séminaire, il proposait chaque année : 1° une *neuvaine* en l'honneur des *neuf Chœurs des Anges*, dans le courant de janvier. Après le *Veni Sancte Spiritus* du commencement de la classe, il parlait pendant cinq minutes d'un des Chœurs dont il suivait l'ordre, exposant les fonctions et l'excellence de chaque Chœur, en quoi il fallait l'imiter, et quand surtout il fallait l'invoquer;

2° Pendant les dix derniers jours du carnaval, au commencement de la classe et pendant cinq minutes seulement, il exhortait les élèves à réfléchir sérieusement sur cinq vérités, trop oubliées, même par le clergé :

1er et 6e jour : *la mort*, sa certitude, ses incertitudes, etc.

2e et 7e jour : *le jugement*, son appareil, sa rigueur, ses suites, etc.

3e et 8e jour : *l'enfer*, ses supplices, ses remords, son éternité, etc.

4e et 9e jour : *péché mortel*, sa malice, ses suites, etc.

5e et 10e jour : *un seul péché mortel suffit pour être éternellement damné*, petit nombre des élus, etc.

Sur ces cinq vérités, réflexions courtes, mais fortes, vives, frappantes.

M. Dhière était *très-affable* avec les élèves : c'était à qui l'approcherait pendant les récréations ; on se pressait autour de lui. Lui, en sortant du réfertoire, s'emparait des deux premiers venus; mais bientôt il était entouré et serré par les autres. Au premier coup de cloche, il était le premier à se taire et à se retirer de la récréation.

Digitized by Google

Il était *très-humble*, il ne parlait de lui-même, de ses persécutions, de ses premiers emplois dans le ministère, que quand on l'interrogeait. Il aimait au contraire à faire ressortir le mérite et les bonnes actions des autres; souvent dans sa classe et hors de sa classe, il en parlait avec éloge. Il résista absolument à toutes les instances que lui fit Mgr l'Evêque pour lui faire accepter le camail d'honneur. Il ne voulut jamais revêtir que le surplis de séminariste. J'atteste le fait.

Sa *mortification* était remarquable. Il passait les hivers sans feu, étudiant debout, un mauvais et vieux manteau sur les épaules, et les mains constamment jointes devant un livre ouvert sur sa cheminée. Ce n'est que pendant les deux ou trois hivers qui précédèrent sa mort, qu'il consentit à faire du feu.

Son *zèle* pour le bien de la religion paraissait dans la manière dont il parlait de tout ce qui se faisait ou arrivait de bien et d'utile dans l'Eglise. Il s'intéressait surtout vivement aux succès qu'obtenaient les jeunes prêtres. Il déplorait les maux que souffrait l'Eglise, surtout dans la captivité de Pie VII. Il était à l'affut de toutes les nouvelles qui avaient rapport aux affaires ecclésiastiques. Qui pourrait dire sa joie, son bonheur, ses espérances au retour de Pie VII à Rome et dans d'autres circonstances? Comme il parlait vivement de toutes ces choses intéressantes, il faisait partager sa joie et ses espérances à tout le séminaire.

Sa *piété* était vraie, profonde : elle paraissait surtout dans la célébration des saints Mystères; les fidèles aimaient à assister à sa messe. Souvent il prolongeait son *Memento* et s'élevait peu à peu sur la pointe des pieds au vu du séminaire et des fidèles, dont les regards se fixaient sur lui, jusqu'à ce qu'au bout de sept à huit minutes il revînt à lui pour continuer le Canon. A-t-il

Digitized by Google

perdu terre dans ces moments? quelques-uns l'ont avancé, mais je ne l'ai jamais vu.

Plus d'une fois, après la prière du soir, il étendait peu à peu les bras en croix : signe qu'il entrait en extase. Les séminaristes, au lieu de sortir de la chapelle pour aller se coucher, y restaient pour entendre ce qu'il disait. Ordinairement c'étaient des textes de l'Ecriture sainte qui l'avaient frappé et qu'il répétait avec âme et à haute voix. C'est ainsi qu'une fois entre autres, il répéta d'une voix pénétrante ces paroles du Ps. 85 : *Confitebor tibi, Domine Deus meus, in toto corde meo, et glorificabo nomen tuum in æternum ; quia misericordia tua magna est super me, et eruisti animam meam ex inferno inferiori (Quod audivi testor)*. Quand son âme sortait de son pieux ravissement, il s'humiliait et demandait pardon à ceux qui l'entouraient, de ce transport de ferveur que son humilité appelait un oubli.

Une fois, une heure ou deux après minuit, à l'approche de l'ordination, M. Dhière sort de sa chambre et se met à dire tout haut et de manière à réveiller la plupart des séminaristes : *Deus caritas est* (Dieu est charité) ! Et répétant ces paroles et se promenant le long du corridor, il est bientôt entouré de vingt à trente séminaristes qui parcourent aussi le corridor, et redisent avec lui : *Deus caritas est!* Reveillé par ce bruit insolite, M. le Supérieur sort de sa chambre, arrive au milieu des élèves, et d'une voix amicale prononce ces paroles : *M. Dhière, il faut aller vous coucher*. A l'instant, M. Dhière, sans faire la moindre observation, se retire dans sa chambre et les séminaristes aussi *(Quod vidi et audivi testor)*. Cet acte de prompte obéissance nous édifia plus que l'extase elle-même.

Il était animé d'une foi vive et pénétré d'un amour ardent pour Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie. En conduisant les élèves en promenade,

Digitized by Google

il ne manquait pas d'entrer dans l'église du lieu et d'y adorer le saint Sacrement. L'église était-elle fermée? il se tournait vers la communauté et s'écriait : *mes enfants, la foi perce les murs*, et aussitôt il se jettait à genoux sur le sol, et, de concert avec les élèves, récitait avec ardeur le *Tantum ergò sacramentum.*

Il avait, pour la pratique de la méditation quotidienne, des paroles saisissantes : *Méditation! méditation!* disait-il, *je réponds du salut d'un prêtre qui fait tous les jours sa méditation.....* Et il prononçait ces paroles avec tant de feu que, selon l'expression du saint M. Gerin, décédé curé de la Cathédrale, les murailles du grand séminaire semblent encore en retentir.

Avait-il le don de prophétie? Voici deux faits qui semblent l'indiquer : il assistait aux secondes Vêpres de Noël 1813, quatre mois avant la chute de Napoléon Ier; or, pendant le *Magnificat*, en pleine Cathédrale et tout le séminaire présent, il s'élève peu à peu sur ses pieds, étend les mains recouvertes de son surplis, et paraît comme hors de lui-même. Lui ayant demandé ce qui l'occupait dans ce moment, il me répondit qu'il avait été frappé de ces paroles : *Deposuit potentes de sede...*

Voici un autre fait dans lequel j'ai été acteur : un jour, en pleine récréation et en présence de plusieurs séminaristes, je lui dis : *M. le Directeur, quand est-ce que nous chanterons le Te Deum à Grenoble?* Il me répondit sans hésiter : *le 1er mai.* Or, nous étions encore éloignés de quinze à vingt jours de ce terme. J'écrivis ou plutôt je gravai avec mon couteau, en gros caractères, sur le mur du corridor, à côté de la porte du réfectoire, ce fameux mot : *1er mai.* Et ce mot est resté gravé sur le mur jusqu'aux réparations qu'il a fallu faire au séminaire.

Or, le *1er mai*, le *Te Deum* fut chanté à la Cathédrale avec la plus grande pompe.

Digitized by Google

M. Dhière avait un tempérament sec et faible, et néanmoins on pouvait espérer qu'il vivrait encore quelques années de plus. Cependant il fut pris d'une petite fièvre qui ne l'empêcha pas de continuer ses leçons. Il refusa même de les suspendre et de se laisser remplacer. Obligé enfin de se mettre au lit, et le mal faisant des progrès, il reçut les derniers sacrements, et bientôt après il perdit connaissance; et pendant les trois jours que dura cet état, et jusqu'à sa mort, il ne fit que répéter presque continuellement quelques sentences courtes et pieuses, qui faisaient comprendre à ceux qui le veillaient ou qui venaient le voir quel était le fond de son âme et le mobile de sa conduite. Les deux sentences qu'il faisait entendre le plus souvent, à haute et intelligible voix, étaient celles-ci : Dieu soit béni! Dieu seul!

Sa mort fut regardée dans toute la ville comme celle d'un saint. Pendant les vingt-quatre heures que son corps, revêtu des habits, resta exposé dans l'église du séminaire, toute la ville voulut le voir. Les uns priaient pour lui, tandis que d'autres l'invoquaient. Les séminaristes, en surplis, qui le veillaient, n'étaient occupés qu'à faire toucher à son corps les mille objets de dévotion qu'on apportait. Les mères voulaient que leurs petits enfants le touchassent. Des officiers lui faisaient appliquer leurs épées. Des peintres tiraient à l'improviste son portrait, et bientôt chaque salon, chaque mansarde de la ville eût le bonheur d'en posséder un. La ville entière assista à ses obsèques. La mairie céda gratuitement la place distinguée où l'on désira qu'il fût inhumé. Et depuis lors sa mémoire est toujours restée en bénédiction.

M. Marchand, décédé curé de Voreppe, ouvrit une souscription pour lui élever un monument. Les élèves et les amis du vénérable défunt souscrivirent à l'instant.

Digitized by Google

Les fonds recueillis servirent à faire faire la pierre qui recouvrait la tombe, et qui recouvre maintenant celle de M. Albertin, et le monument flanqué de deux petites pyramides que l'on voit adossé au mur du cimetière.

MM. Caillet et Bossard furent plus tard inhumés dans le même carré.

## Epitaphe de M. Dhière.

D. O. M.
IN SPE B. RESURRECTIONIS,
CLAUDIUS DHIÈRE,
SACERDOS,
SEMINARII DIŒCESANI
DIRECTOR,
SS. THEOLOGIÆ PROFESSOR,
PIETATE, SCIENTIA
COMMENDABILIS;
PROPTER FIDEM EXUL,
APUD SUOS VINCTUS,
ECCLESIÆ, REGI
UBIQUE FIDELIS;
OMNIBUS,
ALUMNIS PRÆCIPUE,
FLEBILIS;
OBIIT IDIBUS JUNII
M. DCCC. XX.

Digitized by Google

Le Clergé du diocèse nous saura gré, sans doute, de consacrer ici quelques lignes à la mémoire de MM. Bossard, Caillet, David et Albertin. Pour les trois premiers, nous avons emprunté quelques détails à l'article publié dans le *Courrier de l'Isère*, le 24 juin 1854, par M. l'abbé Martin, premier aumônier de l'hôpital de Grenoble, à l'occasion de l'exhumation dont nous parlerons ci-après. Quant à la petite notice sur M. Albertin, elle est de M. Rousselot lui-même, sauf quelques détails que nous y ajoutons.

---

## M. BOSSARD.

M. Clément Bossard, né à Rennes, en Bretagne, le 5 mai 1763, fut appelé dans le diocèse de Grenoble par Mgr l'évêque Claude Simon, qui le nomma supérieur de son grand séminaire. Les temps étaient difficiles : on était en 1806, et tout était à créer dans le nouvel établissement. Le dévouement et la sagesse de M. Bossard triomphèrent de toutes les difficultés. La maison ne comptait d'abord qu'un fort petit nombre d'élèves. Le nouveau supérieur était professeur de dogme, tandis que M. le Directeur professait la morale. Grâce au zèle de M. Bossard, le nombre des jeunes lévites augmenta rapidement. Entre toutes les qualités qui brillaient chez M. Bossard, on distinguait surtout son amour pour la discipline ecclésiastique et une vaste érudition, Nommé chanoine titulaire de la Cathédrale en 1818, il fut remplacé, dans ses fonctions de supérieur du grand séminaire en 1826, à l'arrivée de Mgr de Bruillard dans le diocèse de Grenoble; mais, pour cela, il ne changea rien à la manière de vivre qu'il avait observée

Digitized by Google

parmi ses anciens et chers élèves. Il prit à dessein un logement tout près du grand séminaire; il en suivait presque tous les exercices au son de la cloche de l'établissement; il se levait, priait, mangeait et se couchait à l'heure des séminaristes; son cœur et son esprit les accompagnaient partout; il resta jusqu'à son dernier soupir leur ami et leur modèle. Enfin, bien qu'il fût fatigué depuis quelques jours, rien ne faisait présager une mort prochaine, lorsqu'une indisposition subite l'enleva le 4 avril 1833, à l'âge de soixante-dix ans. Une simple pierre fut mise sur sa tombe avec l'épitaphe suivante :

ICI REPOSE
M. CLÉMENT BOSSARD,
ANCIEN SUPÉRIEUR
DU GRAND SÉMINAIRE
DE GRENOBLE, ET CHANOINE
A LA CATHÉDRALE.
NÉ A RENNES,
DÉCÉDÉ A GRENOBLE
LE 4 AVRIL 1833.

---

Digitized by Google

## M. CAILLET.

M. Caillet, Jean-Barthélemy (et non Jean-Baptiste, comme nous l'avons dit dans la préface de ce livre, sur la foi d'une note inexacte), né à Saint-Donat, ou aux environs de ce bourg, autrefois du diocèse de Vienne, le 8 juin 1763, était vicaire à Saint-Sorlin-de-Valloire lorsque la révolution de 1789 éclata. Durant la persécution de 1793, peu effrayé des menaces de prison et de mort qui retentissaient à ses oreilles, il ne cessa pas un seul jour les fonctions du ministère ecclésiastique. Déguisé sous toute espèce de costumes, il allait, le jour et la nuit, au milieu de mille dangers, tantôt dans une paroisse, tantôt dans une autre, visiter les malades, leur administrer les secours de la religion, et soutenir les bons chrétiens dans leur foi. Il célébrait le saint Sacrifice dans les maisons particulières des pieux fidèles. Tout abri était pour son zèle un sanctuaire, tout meuble un autel. Ce fut au Grand-Lemps qu'il fixa sa résidence habituelle, et la maison paternelle de M. le chanoine Galloy lui servit de refuge pendant plusieurs années. La grange de la maison était sa chapelle. M. Galloy père se faisait catéchiste, et M. Caillet administrait les sacrements. Le nombre des premières communions, des baptêmes et des mariages qui ont été célébrés dans ce lieu, par le ministère de M. Caillet, est fort considérable. M. Caillet tenait de Mgr Daviau, archevêque de Vienne, et même du Saint-Siége, les pouvoirs les plus étendus. C'est dans cette même grange qu'il fit la consécration de ces légères pierres d'autel, formées de simples tablettes d'ardoise, que l'on rencontre encore en assez grand nombre dans le diocèse de Grenoble. Mais nous espérons que M. l'abbé Ballet, qui a été si longtemps vicaire au Grand-Lemps,

Digitized by Google

auprès de son oncle, d'heureuse mémoire, voudra bien publier les mémoires qu'il a préparés sur les travaux de M. Caillet pendant la révolution. Il nous suffira ici de dire que ce fut aussi au Grand-Lemps qu'il fut arrêté, en l'année 1798. Il fut conduit dans les prisons de Grenoble et jeté dans un cachot auquel la piété des fidèles donna son nom. Il fut ensuite déporté et enfermé dans la citadelle de l'île de Ré. Etant parvenu à s'échapper, il n'eût rien de plus empressé que de revenir à son poste.

Nommé en 1803 à l'importante cure de Tullins, il s'y fit distinguer par sa sagesse, sa bonté pour les pauvres, sa piété éminente. C'est à lui que cette paroisse doit la restauration de son ancien couvent de Sainte-Ursule. Quelque considérable que fût le poste de Tullins, il n'était pas cependant à la hauteur des mérites de M. Caillet. — Aussi Mgr de Bruillard, à peine assis sur le trône épiscopal de Grenoble, se hâta de l'appeler auprès de lui en qualité de vicaire général, et bientôt après le nomma en même temps supérieur du grand séminaire. Ce vénérable confesseur de la foi jouissait de l'estime et de la confiance universelle; mais le diocèse ne devait pas le posséder longtemps. Il expira le 24 septembre 1832, à l'âge de soixante-neuf ans, plus chargé de vertus que d'années.

Voici son épitaphe :

D. O. M.

HIC JACET J. B. CAILLET, VICARIUS
GENERALIS PRÆSULIS, AMOR CLERI, DESIDERIUM
ET LUMEN SANCTUARII, ALUMNORUM PATER
ET MAGISTER, OLIM PRO CHRISTO VINCTUS ET EXUL,
OMNIBUS FLEBILIS, IN CŒLIS PERPETUO VICTURUS, IN TERRIS
VIVERE DESIIT DIE 24 SEPTEMBRIS 1832.

Digitized by Google

## M. DAVID.

M. Antoine-Pierre David, né à Crémieu le 28 septembre 1800, fit de très-bonne heure des progrès étonnants dans les études. A dix-huit ans il avait terminé, au grand séminaire de Lyon, ses cours de philosophie et de théologie. Il fut ordonné prêtre sur dimissoire le 28 mai 1824. Ses brillants succès appelèrent sur lui l'attention de Mgr l'Evêque de Grenoble, qui le rappela dans son diocèse, et le nomma professeur au petit séminaire de cette ville, puis curé de la paroisse de Crolles (1er juillet 1826). Enfin, bien que très-jeune encore, il fut nommé, l'année suivante, directeur du grand séminaire; il en devint supérieur à la mort de M. Caillet. Malgré sa jeunesse, il commandait le respect et l'estime par ses talents et ses vertus; mais au moment où il promettait au diocèse de longs et éminents services, il fut enlevé par un accident déplorable, à l'affection de ses élèves et à l'attente publique, à l'âge de trente-trois ans, le 24 septembre 1833, un an, jour pour jour, après la mort de M. Caillet.

La pierre tumulaire de M. David est une pyramide à quatre faces, portant chacune une inscription.

D. O. M.
IN IPSE RESURRECTIONIS
HIC JACET
ANT. PET. DAVID
CANONICUS HONORARIUS,
MAJORIS SEMINARII
SUPERIOR,
QUI RAPTATUS EQUO
DUM ITER AGERET,

Digitized by Google

BONIS
OMNIBUS FLEBILIS,
NOTIS DESIDERATUS,
VITA MISERABILITER FUNCTUS EST,
DIE SEPTEMBRIS 24,
ANNO DOMINI 1833,
ÆTATIS VERO 33.
REQUIESCAT IN PACE.

---

PARCITE
JAM VOBIS,
CASUM
QUI FLETIS AMICI;
VITA MANET,
SUPERAS
OBTINET ILLE DOMOS.

---

PARAVIT
COR SUUM
UT INVESTIGARET
LEGEM DOMINI,
ET FACERET
ET DOCERET. Esdr.

---

O MORS,
VIRTUTEM NESCIS
NESCISQUE
JUVENTAM!
HEU! JUVENUM
TOLLIS DUCTOREM
TOLLIS AMICUM.

---

Digitized by Google

## M. ALBERTIN.

M. Pierre-Isidore Albertin, né à Briançon, le 31 mai 1805, suivit ses parents dans les diocèses de Digne, de Viviers. Son père était employé dans l'administration des contributions indirectes, et résidait encore à Briançon, lorsque le jeune Isidore suivait tranquillement le cours de ses études littéraires. Un certain jour il reçoit la visite de ses parents qui viennent pour le retirer de la maison d'éducation où il se trouve, l'envoyer à Lyon et le placer dans le commerce. Le jeune Albertin est tout prêt à obéir à ses parents ; mais les directeurs de la maison, qui connaissaient sa piété et sa vertu angéliques, surpris de la demande de ses parents, leur font des observations et les décident à le leur laisser. A ce moment même le jeune Albertin alla servir une messe. L'Introït était celui-ci : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me ; Dominus autem assumpsit me* (mon père et ma mère m'ont abandonné ; mais le Seigneur m'a adopté). Ces paroles lui firent une telle impression en cette circonstance, qu'elles furent pour lui la voix de Dieu, et qu'il ne songea plus qu'à se consacrer au service des autels.

Ses parents ayant été envoyés à Grenoble, il y vint avec eux, et fit, au grand séminaire de cette ville, ses études théologiques. Il fut ordonné prêtre le 20 décembre 1828, et envoyé quelque temps après vicaire à Vénissieux. Ce fut là qu'il fit la connaissance de M. Gerin, alors curé de Feyzin, ensuite curé de Saint-Symphorien-d'Ozon, et enfin de la Cathédrale, et il se lia avec lui de cette amitié sainte qui dure éternellement. Le 1er décembre 1830, il fut nommé vicaire de Sassenage.

On se souviendra pendant longtemps, dans ces deux



Digitized by Google

paroisses, de son zèle ardent, de sa douceur inaltérable, de sa charité sans bornes, de ses exemples édifiants. Ce fut au mois d'octobre 1835 qu'il fut nommé professeur d'écriture sainte au grand séminaire.

Voici l'article nécrologique que M. Rousselot publia à son sujet dans le *Courrier de l'Isère*, numéro du 22 juin 1852 :

« Le clergé de Grenoble vient de faire une perte à jamais regrettable.

» M. l'abbé *Pierre-Isidore* ALBERTIN, chanoine honoraire de la Cathédrale de Grenoble, directeur au grand séminaire et professeur d'écriture sainte, a rendu sa belle âme à Dieu samedi dernier, 19 de ce mois, à cinq heures vingt minutes du soir, âgé seulement de quarante-sept ans, après une longue maladie supportée avec une édifiante résignation. En lui, le diocèse perd un modèle accompli de toutes les vertus sacerdotales ; le séminaire, un directeur pieux, doux et éclairé ; les élèves du sanctuaire, un père et un ami, qu'ils environnaient de toute leur confiance et de toute leur affection ; ses confrères dans l'enseignement et dans la direction des jeunes lévites, un collègue aimable et vertueux, un collaborateur zélé et infatigable ; les communautés religieuses auxquelles il a souvent prêché des retraites, un maître expérimenté dans les voies intérieures ; enfin le chapitre de la Cathédrale, un membre honoraire qu'il aimait à compter dans ses rangs.

» M. Albertin favorisait toutes les bonnes œuvres, celle de la Propagation de la foi surtout ; il aimait par prédilection celles qui ont pour but le soulagement spirituel et corporel des pauvres, des ouvriers, des enfants. La classe intéressante des militaires excitait tout son zèle. Il employait presque tout le temps de ses vacances à donner des retraites dans les couvents, ou à

Digitized by Google

prêcher dans les paroisses. Il se livrait presque sans mesure aux fonctions si utiles, mais obscures et pénibles du saint tribunal. Il ne savait se refuser à aucune demande de service ; il se prêtait avec une bonté inaltérable et sans réserve à tous et toujours. C'est à juste titre qu'on peut lui appliquer ces paroles de l'Ecriture : « *Consummatus in brevi explevit tempora multa :* il a vécu un petit nombre d'années, mais il a fourni une longue carrière » *(Sap. 4, 13)*. Et toujours dans le diocèse, prêtres et fidèles pourront dire de lui ce que nos livres saints disent du premier des justes : « *Defunctus adhuc loquitur :* même après sa mort, il continue à faire entendre le langage si éloquent, si persuasif de ses exemples » *(Heb. 11, 4)*.

» Exposé pendant quelques heures dans la chapelle du séminaire, il a attiré constamment un concours nombreux de pieux fidèles, qui venaient moins pour prier pour lui que pour faire toucher à sa dépouille mortelle, différents objets de dévotion.

» Ses obsèques, auxquelles Mgr l'Evêque a voulu présider lui-même, ont été célébrées aujourd'hui, 21, au milieu d'un concours extraordinaire de prêtres de la ville et des environs, qui venaient pleurer un ami ou un père, et des flots pressés de la population, dont chacun voulait encore dire un dernier adieu à la dépouille mortelle d'un BON PRÊTRE. »

M. Albertin avait une dévotion toute spéciale envers saint Joseph. Il composa, en 1839, un *Mois de saint Joseph*, qui a eu un grand succès et qui a conservé toute sa réputation. On ne peut rien ajouter à l'éloge qu'en a fait Mgr de Bruillard dans l'approbation suivante :

Nous avons fait examiner le NOUVEAU MOIS DE SAINT JOSEPH, composé par un prêtre de notre Diocèse. Nous avons

Digitized by Google

acquis la certitude que, dans ce petit livre, l'onction était réunie à la solidité, la simplicité du langage à la beauté des sentiments, le choix des pensées à celui des exemples. Aussi nous en permettons bien volontiers l'impression, et nous en recommandons la lecture aux Fidèles confiés à notre sollicitude. Ils y puiseront des motifs et des moyens de se renouveler dans la dévotion envers un grand Saint, et ils y trouveront d'excellentes pratiques pour se préparer à une bonne mort.

L'Auteur a voulu faire tout à la fois un livre utile et une bonne œuvre, en consacrant le produit de la vente de son ouvrage au soutien d'un établissement naissant, également précieux à la Religion et à la société, et qui se glorifie d'avoir été placé sous le patronage de saint Joseph.

Grenoble, le 1er janvier 1839.

† PHILIBERT, *Evêque de Grenoble.*

---

La pierre tumulaire de M. Albertin forme croupe et a deux faces.

*On lit, d'un côté :*

ICI REPOSE
LA DÉPOUILLE MORTELLE
DE M. L'ABBÉ PIERRE ISIDORE ALBERTIN,
CHANOINE HONORAIRE DE LA CATHÉDRALE DE GRENOBLE,
DIRECTEUR DU GRAND SÉMINAIRE ET PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE,
NÉ A BRIANÇON LE 31 MAI 1805,
DÉCÉDÉ LE 19 JUIN 1852.

*De l'autre côté :*

DEFUNCTUS ADHUC LOQUITUR.

---

Digitized by Google

## EXHUMATION DES RESTES MORTELS DE MM. DHIÈRE, BOSSARD, CAILLET ET DAVID, EN 1854.

L'agrandissement du cimetière en 1854, en supprimant le carré où reposaient les corps des trois premiers directeurs du grand séminaire, nécessita leur exhumation et leur translation dans un nouveau carré, contigu au premier, mais tourné autrement. On profita de cette occasion pour transférer dans ce nouveau carré les ossements de M. David, qui occupaient ailleurs une place isolée, et la bière de M. Albertin, déposée provisoirement dans le caveau de la chapelle du cimetière, fut, le jour de l'exhumation des autres corps, transportée et enterrée tout près de ses vénérables confrères, car la moitié seulement du nouveau carré fut cédée au grand séminaire, et l'autre moitié fut achetée de la ville par la famille Albertin.

Le mardi 20 juin 1854, à cinq heures du matin, autour de ces tombes à ouvrir et de ces précieux restes à exhumer et à réunir dans une case nouvelle, se trouvaient en habit de chœur MM. les directeurs du grand séminaire ainsi que leurs nombreux élèves, et plusieurs personnes de la ville. Etaient présents :

MM. *Rivaux*, chanoine honoraire et directeur du séminaire; *Rousselot*, chanoine, vicaire général, professeur de morale, ancien collègue et ami des cinq défunts; *Michallet*, professeur de dogme; *Rey*, professeur d'écriture sainte; *Crochat*, chanoine honoraire, économe, et quatre-vingt-sept élèves.

En l'absence de M. Orcel, vicaire général et supérieur du grand séminaire, la cérémonie fut présidée par M. Rousselot. M. Vial, professeur d'éloquence sacrée, étant indisposé, ne put accompagner ses con-

Digitized by Google

frères. Toutes les permissions nécessaires avaient été obtenues, et le chef de l'état civil était présent à l'exhumation.

A l'ouverture de chaque tombe, l'absoute était faite solennellement selon les prescriptions du Rituel ; après quoi, chacun priait et méditait silencieusement en présence de ces restes vénérables et au souvenir des saints personnages qui les avaient autrefois animés. A la réunion de ces corps dans le même carré, une dernière absoute générale et plus solennelle fut faite. Bien des fois, le lugubre *De profondis* fut chanté ou récité gravement par les directeurs et les élèves; et la cérémonie, qui dura plus de deux heures, et que sembla respecter un ciel sombre et nuageux, fut constamment empreinte d'une religieuse tristesse.

La première tombe ouverte fut celle de M. Dhière, mort 34 ans auparavant en odeur de sainteté. Le souvenir de ses éminentes vertus faisait penser à quelques-uns que le Seigneur, dérogeant en sa faveur aux lois de la nature, aurait préservé son corps de la corruption commune. Mais Dieu ne manifeste pas toujours ici-bas la gloire dont il couronne ses saints et ses amis dans le ciel.

Avec la permission de M. le Maire, le grand séminaire s'est réservé et a emporté le chef de M. Dhière ainsi que le chapelet trouvé dans ses doigts décharnés. Ces deux objets sont renfermés et soigneusement gardés dans une boîte, et cette boîte se trouve placée dans une niche pratiquée dans le mur au-dessous de la statue et dans la salle de saint Louis-de-Gonzague. Sur la boîte on lit ces mots : *Chef du vénérable M. Dhière, directeur du grand séminaire de Grenoble, de 1806 à 1820. — Defunctus adhuc loquitur* (Ad Hebr. 11, v. 4).

On procéda ensuite successivement à l'exhumation de MM. Caillet, Bossard et David; et leurs dépouilles

Digitized by Google

mortelles furent mises dans trois compartiments séparés d'une seule et même caisse en chêne. Cette caisse est placée transversalement en avant de celle qui renferme les restes de M. Dhière. En regardant le fond du demi-carré, le compartiment de gauche contient les ossements de M. Caillet; celui de droite, ceux de M. Bossard, et dans le milieu sont ceux de M. David.

Enfin, la bière de M. l'abbé Albertin est dans le demi-carré voisin, acheté par sa famille, et recouverte de la pierre tombale qui pendant trente-deux ans avait recouvert le corps de M. Dhière.

*Corpora ipsorum in pace sepulta sunt, et nomen corum vivit in generationem et generationem. Sapientiam ipsorum narrent populi, et laudem eorum nuntiet Ecclesia. Eccli. 44. v. 14 et 15.*

Telles furent les pensées qui remplissaient tous les cœurs au retour de cette lugubre, touchante et instructive cérémonie.

Des quatre-vingt-sept élèves du sanctuaire, alors présents à la cérémonie, une moitié à peine connaissaient le pieux M. Albertin, et tous ignoraient les détails instructifs de la vie des quatre premiers, pour lesquels ils avaient néanmoins prié avec ferveur, sans les connaître autrement que de nom.

---

Digitized by Google

## M. GAY.

Plus de trois ans avant l'exhumation dont nous venons de parler, M. l'abbé Joseph Gay, était inhumé auprès de ceux qui avaient été ses collègues au grand séminaire de Grenoble. Né le 15 août 1794, ordonné prêtre en 1818, M. Gay fut nommé vicaire de Mens la même année, et curé de Lavars l'année suivante. Après avoir passé quatre ans dans cette petite paroisse, il entra comme professeur au petit séminaire de Grenoble. Trois ans plus tard, en 1827, il devenait économe du grand séminaire. Il conserva cette charge jusqu'au 12 janvier 1851, époque à laquelle Mgr de Bruillard, en récompense de ses longs services, lui donnait une stalle capitulaire dans son église cathédrale. M. Gay fut un prêtre pieux, modeste, laborieux, aimant la vie de communauté et l'exactitude en toutes choses. Il mourut le 29 novembre 1857.

M. Rousselot n'a pas encore de monument, parce que le grand séminaire s'est trouvé une seconde fois dans la nécessité d'acquérir un nouveau carré, au cimetière de la ville, pour MM. les directeurs et professeurs de l'établissement. Cette nouvelle case, située du côté de l'Isère, est contiguë à celle que Mgr Ginoulhiac a bien voulu acheter pour la sépulture des prêtres de la ville de Grenoble.

M. l'économe du grand séminaire recevra volontiers les dons qui lui seront faits pour ériger à M. Rousselot un monument convenable et digne de lui.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Au clergé du diocèse de Grenoble..... III

## VIE DE M. ROUSSELOT.

### PREMIÈRE PARTIE.

Depuis sa naissance jusqu'à son admission dans le diocèse de Grenoble.

CHAP. Ier. — De sa naissance jusqu'à l'époque de son émigration en Suisse..... 1

— II. — Depuis son émigration jusqu'à sa première communion..... 9

— III. — De sa première communion jusqu'à son arrivée à Cracovie ..... 13

— IV. — Depuis son arrivée à Cracovie jusqu'à son arrivée au couvent de Thermagne, en Volhynie ..... 24

— V. — Depuis son arrivée à Thermagne jusqu'à son retour à la Val-Sainte, en Suisse. 30

— VI. — Depuis son retour à la Val-Sainte jusqu'à son arrivée à Briançon..... 37

— VII. — Depuis son arrivée à Briançon jusqu'à son arrivée au Bourg-d'Oisans et son admission dans le diocèse de Grenoble 47

### DEUXIÈME PARTIE.

Depuis son admission dans le diocèse de Grenoble jusqu'à sa mort.

CHAP. Ier. — M. Rousselot, professeur de troisième au petit séminaire de la Côte-St-André 55

Digitized by Google

CHAP. II. — Première année de M. Rousselot au grand séminaire. Il est nommé professeur de dogme et ordonné prêtre. Règlement de vie qu'il s'impose.... 65
— III. — Professorat de M. Rousselot. — Sa science. — Son enseignement. — Dignités dont il est revêtu..... 73
— IV. — Bonnes œuvres entreprises par M. Rousselot, surtout pour la conservation de la jeunesse, à Grenoble et dans le diocèse..... 90
— V. — Son amour pour l'Eglise. Sa soumission à l'autorité ecclésiastique. Son zèle pour les œuvres catholiques. Son affection pour les Ordres religieux.... 104
— VI. — M. Rousselot, apôtre de Notre-Dame de la Salette..... 115
— VII. — Sa piété. Sa vertu..... 147
— VIII. — Dernières années de M. Rousselot. Consolations que Dieu lui a accordées.. 174
— IX. — Dernière maladie de M. Rousselot. Sa mort..... 195

## APPENDICES.

Souvenir de ma première communion, par M. Rousselot. 207
Notice historique sur M. Dhière, par M. Rousselot.... 220
Notes sur les autres supérieurs et directeurs défunts du grand séminaire de Grenoble..... 229

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

Fr 9078.13
Vie de M. Rousselot, professeur de
Widener Library 002840905
3 2044 087 948 378